

ALMANACH *de*
l'action sociale
catholique



22^e année
1938

ALMANACH DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

TABLE DES MATIERES

-- 1938 --

| | <u>Page</u> |
|--|-------------|
| <u>D-185</u> ——— Couverture De l'ALMANACH, 1938, de l'A.S.C. | |
| <u>D-197</u> — <u>D-196</u> — <u>D-195</u> — <u>D-192</u> ——— Le premier cardinal canadien (1886) | 2 |
| Calendrier | 4 à 12 |
| Le deuxième congrès de la langue française au Canada. -- M. l'abbé Paul - Emile Gosselin | 12 |
| Le dernier Gouverneur de la Nouvelle-France. -- M. l'abbé Pierre-Geo. Roy . . | 17 |
| Les nôtres à Toronto: la paroisse du Sacré-Coeur. -- M. Jean Houpert | 21 |
| Une fine mouche. -- Maxime | 24 |
| Noël de l'âne et du boeuf. -- Le Monnoye | 27 |
| Souvenirs de Lady Aylmer | 28 |
| Le jardin zoologique de Québec. -- M. le docteur J.-A. Brassard | 29 |
| Tupper Lake, paroisse française de l'Etat de New-York. -- Fidelis | 33 |
| Philosophons (pensées) | 37 |
| "De tout un peu". | 38 |
| La mémoire de la Nouvelle-France à Paris en 1886. -- R.P. Yves de la Brière, SJ | 39 |
| Magnificat (poésie). -- Marie Noël | 41 |
| La méthode de Mussolini | 42 |
| Nos bibliothèques. -- M. Félix Desrochers | 43 |
| L'ostréiculture | 47 |
| Nos statistiques. -- M. Jean-Thomas Perron | 49 |
| Sainte-Thérèse de Beauport. -- Dom Paul Bellot, O.S.B. | 64 |
| La chapelle funéraire de Mgr Ignace Bourget à la cathédrale de Montréal. -- M. Paul Lemieux, architecte | 67 |
| Proverbes | 69 |
| L'avenir des Canadiens français dans les provinces des Prairies. -- M. l'abbé Maurice Baudoux | 70 |
| Anecdotes canadiennes | 76 |
| Nérée Beauchemin. -- M. Maurice Hébert | 77 |
| Notre année (de sept. 1936 à sept. 1937) | 81 |
| A travers le monde | 94 |

PORTRAITS

| | |
|--|----|
| <u>D-182</u> ——— Son Em. le cardinal Elz.-Alex. Taschereau | 3 |
| <u>D-193</u> ——— Sa Majesté le roi Georges VI (photo Vandyk, Londres) | 10 |
| ——— Sa Majesté la reine Elisabeth (photo Vandyk, Londres) | 11 |
| <u>B-41</u> ——— Pierre de Rigaud de Vaudreuil Cavagnal. | 17 |
| ——— S. Exc. Mgr Arth. Melanson, 1er archevêque de Moncton | 51 |
| <u>A-145</u> ——— S. Exc. Mgr Jos. Guy, O.M.I., 3e évêque de Gravelbourg | 53 |
| ——— S. Exc. Mgr A. Clabaut, O.M.I., coadjuteur du vicaire apostolique de la Baie d'Hudson | 55 |
| <u>A-146</u> ——— S. Exc. Mgr J.-F. Ryan, 6e évêque de Hamilton | 59 |
| <u>A-224</u> ——— Le R.P. Réginald Duprat, O.P., administrateur de Prince-Albert | 60 |
| <u>A-147</u> ——— S. Exc. Mgr J.-M. Biraux, supérieur général des Pères Blancs | 61 |
| <u>A-148</u> ——— Le T.R.P.R. Bissonnette, supérieur provincial des Pères Blancs au Canada . . | 62 |
| <u>A-162</u> ——— S. Exc. Mgr C.-Léo Nelligan, 3e évêque de Pembroke | 63 |
| ——— Nérée Beauchemin dans l'intimité | 77 |
| ——— Nérée Beauchemin causant en compagnie de M. l'abbé Alb. Tessier | 78 |
| ——— Trois attitudes de Nérée Beauchemin | 79 |



Almanach de
**L'ACTION SOCIALE
CATHOLIQUE**

*Bonne, heureuse et sainte année à
tous les lecteurs de notre almanach
et le Paradis à la fin de leurs jours.*

Vingt-deuxième année

1938

BEAUX-ARTS, études, tableaux et dessins

| | | | |
|-------|-------|--|-------|
| B-624 | D-199 | Le groupe des diplômés et des dignitaires du Congrès de la langue française | 13 |
| | B-408 | Quelques souvenirs du Congrès | 15 |
| | B-409 | Les chutes Montmorency dans le lointain. Gravure dédiée à S.M. Guillaume IV (gracieuseté de l'archiviste du Canada, Ottawa) | 23 |
| | B-405 | Le Pont de Montmorency d'après une gravure de Bartlett | 23 |
| | | La criée des âmes (H. Julien) | 26 |
| | | Le cerf de Virginie ou chevreuil | 29 |
| | | Le moulin à vent, le Pont, les laboratoires et l'Hôpital. (Jardin zoologique) | 30 |
| | | La voilière et la maison d'hiver des oiseaux (Jardin Zoologique) | 30 |
| | | Le lagopède des Saules (jardin zoologique) | 31 |
| | | Trois beaux ours polaires (jardin zoologique) | 31 |
| | | Section des félidés (Jardin Zoologique) | 31 |
| | D-187 | Moïse (Michel-Ange) -- Hors-texte | 32-33 |
| | B-634 | Eglise St-Alphonse de Tupper Lake | 36 |
| | B-162 | Mussolini aux champs | 42 |
| | C-228 | La bibliothèque du Parlement d'Ottawa, extérieur | 44 |
| | B-169 | La bibliothèque du Parlement d'Ottawa, intérieur | 45 |
| | B-84 | La Sainte Famille (Cranach le Vieux, 1472-1553) | 46 |
| | | Oeuf de l'huitre | 48 |
| | | Jeu de larve d'huitre | 48 |
| | | ABC de la Crèche (hors-texte) | 48-49 |
| | D-166 | Le Lac Louise, surnommé "la perle des Montagnes rocheuses" (Gracieuseté du Pacifique Canadien) | 57 |
| | B-349 | Le "M.F. Thérèse" navire de S. Exc. Mgr Turquetil | 63 |
| | | Extérieur de l'Eglise de Sainte-Thérèse de Beauport | 64 |
| | B-616 | Statue de Sainte Thérèse (Sainte Thérèse de Beauport) | 64 |
| | B-410 | Vue sur le sanctuaire de Sainte-Thérèse de Beauport | 65 |
| | C-221 | Vue de l'abside de Sainte-Thérèse de Beauport | 65 |
| | B-625 | Vue de flanc de l'Eglise et de la sacristie (Sainte Thérèse de Beauport) . | 66 |
| | B-411 | Tombeaux des évêques de Montréal | 67 |
| | B-350 | Le retable du tombeau de Mgr Bourget dans sa chapelle funéraire | 69 |
| | | Les centres canadiens-français dans les provinces des Prairies (carte) . . | 71 |
| | D-198 | Quelques-uns de nos châteaux forts (Edifice religieux de l'Ouest) | 73 |
| | | Paris et les cents églises de S. Em. le cardinal Verdier (carte) | 80 |
| | C-43 | Le brassin de Savon (Bois gravé de Rodolphe Duguay) -- Hors-texte | 80-81 |
| | B-406 | A l'Exposition mondiale de la Presse catholique (vue d'un coin du Pavillon canadien) | 83 |
| | D-219 | Vue du Mont du Hibou, au lac Memphremagog | 86 |
| | D-162 | Le Lac aux Quenouilles | 89 |
| | B-587 | Londres: les nouveaux édifices de l'Université | 91 |
| | B-407 | Le village de Verchères | 93 |
| | C-227 | L'apogée de l'été | 95 |
| | B-626 | "Le repas du bébé". Dessin de J. Welland. | 96 |

SON ÉMINENCE LE CARDINAL

Elzéar-Alexandre Taschereau

Seizième évêque, sixième archevêque de Québec
et premier cardinal canadien.

Né à Sainte-Marie de Beauve, le 17 février 1820 ; il fit ses études au Séminaire de Québec et fut ordonné dans sa paroisse le 10 septembre 1842 par Monseigneur Turgeon.

Il fut successivement professeur de philosophie au séminaire de Québec (1842-54) ; étudiant en droit canonique à l'Apollinaire de Rome où il prend son doctorat (1854-56) ; directeur du Petit Séminaire (1856-59), du Grand Séminaire (1859-60), recteur de l'Université et Supérieur du Séminaire (1860-66), directeur du Grand Séminaire (1866-69), de nouveau recteur (1869-71), administrateur de l'archidiocèse (1870-71) archevêque de Québec (1881-98), élu le 24 décembre 1870, sacré à Québec par Mgr Lynch le 19 mars 1871, créé cardinal prêtre du titre de Ste-Marie de la Victoire le 7 juin 1886. Meurt à Québec le 12 avril 1898 après une longue maladie.

(Photo LIVERNOIS)

LE PREMIER 1886 Cardinal canadien

Il y a de cela cinquante et un ans déjà !

Dès le commencement de l'année le bruit se répand que l'Église canadienne sera l'objet d'un grand honneur. La presse le propage avec joie.

Dans le courant du mois de mai un consistoire secret est fixé au 7 juin. Ce jour-là, à 8.45 hrs du matin. La nouvelle parvient à Québec : Mgr Elzéar-Alexandre Taschereau, archevêque de Québec, est promu à la dignité cardinalice.

Enthousiasme général. Les chambres provinciales en session se réunissent pour la forme à l'heure réglementaire dans l'après-midi et lèvent aussitôt leur séance en honneur de l'événement.

À l'archevêché les félicitations arrivent de tous côtés.

Le soir à la reprise de la séance du Conseil législatif et de l'Assemblée législative, les chefs des partis, MM. J.-J. Ross et Rémillard, à l'assemblée, MM. Taillon, Mercier et Lynch, ce dernier à titre de représentant de la minorité protestante, rendent hommage au nouveau prince de l'Église.

« Je saisis avec joie, dit M. Lynch, cette occasion de payer un juste tribut d'éloges aux missionnaires catholiques, qui ont été les pionniers de la civilisation et de la colonisation sur cette terre d'Amérique. La religion est la pierre fondamentale sur laquelle reposent toutes les nations prospères. »

L'évêque anglican de Québec s'empresse de venir présenter personnellement ses félicitations au nouveau cardinal.

Dès le lendemain les deux chambres présidées de leurs présidents respectifs se rendent à l'archevêché accompagnés de leurs fonctionnaires, pages inclus, et présentent leur adresse collective à Son Éminence.

Succession d'adresses : les membres catholiques du Sénat canadien de toutes les sociétés nationales et de maintes autres organisations auxquelles s'ajoutent chaque jour les félicitations écrites des principaux personnages ecclésiastiques de Rome, d'Europe et des États-Unis, ainsi que des hommes politiques de toutes nuances.

Des Indes, le vice-roi lord Dufferin, ancien Gouverneur général du Canada, transmet ses plus sincères félicitations ; de même le Gouverneur général et les différents lieutenants-gouverneurs en office.

Le 17 juin, grande réception à l'archevêché.

Le 20 juin, présentation, dans la cour intérieure du séminaire, de l'adresse.

Le 29 juin, arrivée à Québec du comte Gazolli, garde noble de Sa Sainteté porteur de la calotte rouge. Ne voulant pas paraître en public avant la cérémonie de la remise de la calotte, une messe basse est dite pour lui à la chapelle des Ursulines.

Dans l'après-midi, le comte se rend à l'archevêché remettre la calotte cardinalice à Son Éminence.

« Éminence », dit-il, « trois noms resteront toujours gravés dans mon cœur : celui de Votre Éminence, celui de Québec et celui du Canada, et c'est

justement en prononçant ce dernier nom que je mets à Votre Éminence la calotte cardinalice. »

À cause de la visite pastorale les grandes fêtes du cardinalat sont remises aux 20 et 21 juillet.

Dans l'intervalle on fête le comte Gazolli. Le 15 juillet on le conduit à la chapelle Notre-Dame de Lourdes, à St-Michel, à bord du « Vega ».

Le 18 juillet, arrive à Lévis l'abbé, Mgr Henri O'Brien, porteur de la barrette cardinalice. Mgr O'Brien, est l'hôte de M. le curé Gauvreau et dit sa messe en l'église de Notre-Dame de Lévis, à 7 heures du matin.

Les grandes fêtes débute le 20 au soir par un festival à la patinoire où 5000 personnes se pressent ; musique splendide et magnifique discours par M. le juge A.-B. Routhier. « Je n'ai jamais entendu une parole plus éloquente, plus catholique, plus théologique, » commente Mgr l'Abbé.

Le 21, messe solennelle à la basilique et imposition de la barrette par Mgr Lynch, archevêque de Toronto, qui avait présidé au sacre de Mgr Taschereau le 19 mars 1871.

La messe solennelle est précédée d'une procession qui défile de l'archevêché par les rues Beade, du Fort, Place d'Armes, Saint-Louis, Sainte-Ursule, Ste-Anne, Desjardins et du Parloir, jusqu'à l'estrade (érigée en face de la basilique où le clergé revêt les vêtements liturgiques. Le parcours de la procession est décoré à profusion. On y admire 16 arcs de triomphe.

Entrée solennelle à la basilique aux accords de la Marche pontificale composée spécialement pour la circonstance par M. l'organiste Gustave Gagnon.

Mgr Tacchi, archevêque de St-Boniface et doyen de l'épiscopat canadien, officie à la messe. Le sermon est donné par Mgr Gravel, évêque de Nicolet, qui prend pour texte : « Vous serez préposé à ma maison ; et je ne vous précéderai moi-même que de la hauteur des degrés du trône » (Gen. XLI, 40).

Après l'imposition de la barrette par Mgr O'Brien, chant du Te Deum puis sortie sur la place de la basilique où Son Éminence donne du kiosque érigé pour la circonstance, sa bénédiction à la foule agenouillée, laquelle couvre toute la place.

Spectacle qui rappelle ceux de la place St-Pierre à Rome lorsque Sa Sainteté apparaît pour bénir les fidèles.

À 2.30 heures banquet de 500 couverts à l'Académie de musique voisine de l'hôtel St-Louis.

À 5.30, présentation, à l'Université de l'adresse du Séminaire et de l'Université par M. le recteur Mèthot.

Le soir, illumination générale de Québec, de Lévis et des paroisses environnantes. Feu d'artifice. Spectacle unique, écrivait un spectateur.

Épargnez pour réussir

Épargnez peu si vous ne pouvez faire plus, mais épargnez toujours une partie de l'argent que vous recevez en salaire, revenu ou dons. Fixez d'avance cette proportion, 5%, 10% ou 15% et déposez-la régulièrement en banque.

Les petits comme les grands utilisent notre livret-caisse, comme banque à domicile, et y déposent leur menue monnaie au lieu de la gaspiller en dépenses inutiles.

Nous avons une succursale près de chez vous.

La Banque Provinciale du Canada

Maison fondée en 1845



TÉLÉPHONE : 2-2119

Germain Lépine Limitée

283, ST-VALLIER - - - QUÉBEC

Manufacturiers d'articles funéraires

EMBAUMEURS

Directeurs de Funérailles, Corbillards Automobiles, Ambulances privées

Service: JOUR et NUIT

Contre le Communisme

Brochures, tracts et volumes

Brochures

A \$1.05 franco la douzaine, assorties ou non

| | |
|---|------|
| Le Russie de 1930. L'Oeuvre libératrice de Karl Marx | 0.10 |
| Le Communisme au Canada. Ce que le communisme a fait en Russie. Ce qu'il voudrait faire au Canada | 0.10 |
| Les Sans-Dieu en Russie | 0.10 |
| L'Action internationale des Sans-Dieu | 0.10 |
| Sous la Menace Rouge | 0.10 |
| Vers la guerre | 0.10 |
| Moscou au Canada (Sauvé, O. M. I.) | 0.10 |
| Rome ou Moscou. Le vrai sens du bolchévisme (Sauvé, O. M. I.) | 0.10 |
| Quand le Front Populaire est roi | 0.10 |
| Où Dieu existe (Sauvé, O. M. I.) | 0.10 |
| Le Catholicisme en face du Communisme (Sheen) | 0.10 |
| Les forces communistes au Canada (Desjardins) | 0.10 |
| Encyclique "Divini Redemptoris" sur le communisme athée | 0.10 |

Brochures

A \$1.60 franco la douzaine, assorties ou non

| | |
|--|------|
| Le Rêve Communiste (Lamarche, o. p.) | 0.15 |
| Le Communisme international au Canada | 0.15 |
| En Russie soviétique. Faits et Documents | 0.15 |
| Les Enfants Abandonnés. Une plaie saignante du communisme | 0.15 |
| Les Révolutions Bolchevistes modernes. L'Émeute de Genève. Bibliographie de 1932 | 0.15 |
| Le Commerce avec les Soviets | 0.15 |
| Petit Catéchisme anticommuniste. (Ares) | 0.15 |

Brochures

A \$2.65 la douzaine, assorties ou non

| | |
|--|------|
| Cahier Anticommuniste | 0.25 |
| Manuel Antibolchevique. Doctrine et politique. Les Faits en Russie. Plans de Conférences | 0.25 |
| La Menace Communiste au Canada (Archambault, s. j.) | 0.25 |
| Journées Anticommunistes : | |
| I.— Allocutions et Conférences | 0.25 |
| II.— Manifestations Ouvrières | 0.25 |
| Plan Quinquennal | 0.25 |
| Pour le Christ-Roi et contre le communisme. Manifestations à Montréal, 25 octobre 1936. Discours et comptes rendus | 0.25 |
| Bolchevisme et Catholicisme. 0.05 l'unité, 0.40 la douzaine, le cent, franco | 3.15 |

Volumes

| | |
|--|------|
| Chanson.— Communisme et Corporatisme | 0.75 |
| Delaye.— Pour connaître le Communisme | 0.40 |
| Ferlé.— Le Communisme en France. Organisation. 1.00, par poste | 1.10 |
| Mauriac, Ducatillon.— Le Communisme et les Chrétiens. Une critique implacable mais impartiale. 0.75, par poste | 0.80 |

LE JOURNAL DE GÉRARD RAYMOND

Lisez et faites lire le "Journal de Gérard Raymond". Notes et impressions spirituelles d'un jeune homme qui a mené une vie surnaturelle intense dans une situation bien ordinaire de la vie. Cette lecture fait du bien aux petits et aux grands. Un beau volume in-8 de 200 pages, orné d'un portrait et d'illustrations nombreuses. Prix 0.75 l'exemplaire, par la poste 0.80.

La Librairie de l' "Action Catholique",
1, Boulevard Charest, Québec.

MANUEL D'ETIQUETTE

Manuel de l'étiquette courante parmi la bonne société canadienne-française, par mademoiselle Evelyn Bolduc, attachée au service de traduction au Sénat, Ottawa. Outre les données de bienséances ordinaires, ce manuel présente les règles de l'étiquette conformes au protocole officiel observé dans la capitale. Prix \$1.00

MANUELS DE CUISINE

La Cuisine raisonnée.— Une nouvelle édition du "Manuel de Cuisine Raisonnée" de l'Ecole classico-ménagère de St-Pascal qui a eu si grand succès. Edition considérablement augmentée. Quantité de recettes prouvées et raisonnées en fonction de l'hygiène. Une véritable "Encyclopédie Familiale" que ce manuel de cuisine. Un superbe volume in-8 de 700 pages que liront avec intérêt et profit toute jeune fille ou maîtresse de maison. Edition brochée : \$1.25, par la poste \$1.40
Edition cartonnée : \$1.60, par la poste 1.75
Edition de luxe : \$2.50, par la poste 2.65

Le livre de la cuisine nationale, par Charbonneau, chef cuisinier. Ce livre de cuisine a ceci de particulier qu'il présente une grande variété de menus avec peu de produits (près de 800 recettes). Les cuisiniers d'hôtel ou les ménagères l'utiliseront avec profit. Prix : \$1.50, par la poste 1.60

Menus de réceptions, par Hélène Durand-Laroche. Choix de menus pour fêtes de famille, goûters, grands dîners, parties de plaisir, réunions sociales, repas de cérémonies, réveillons, soirées de gala, thés. Toutes les recettes de ce volume ont été expérimentées par l'auteur. Prix : \$1.00, par la poste 1.10

Les secrets de la bonne cuisine.— Livre publié par Sœur Marie-Edith, directrice de l'Ecole Ménagère de Montréal. Ce livre contient le cours de cuisine complet de l'Ecole Ménagère de Montréal et plus de 1,500 recettes, toutes mises à l'épreuve dans les cuisines de l'Ecole. Le livre classique de la ménagère canadienne. Livre de 336 pages, orné de 40 illustrations. Prix : \$1.00, par la poste 1.10

La bonne cuisine canadienne.— Traité d'art culinaire à l'usage des hôtels de la province de Québec, préparé et publié sous la direction du ministre de la Voirie de Québec. Ouvrage orné de dix planches originales en couleur. Prix : \$1.00, par la poste 1.10

Remarque.— Toute commande doit être accompagnée du montant correspondant en chèque accepté ou mandat poste.

UN BEAU MARIAGE

Cette publication est la traduction d'un des plus beaux livres des Saintes Ecritures ; le livre de Tobie, appelé le "Manuel des Époux". Ce livre présente le mariage de Tobie et de Sara comme modèle des unions agréables à Dieu. De plus il abonde en enseignements moraux qui prépareront les futurs époux à marcher courageusement au-devant des épreuves de la vie.

Jeunes gens, jeunes filles, lisez ces belles pages des livres saints. Une jolie brochure à offrir à l'occasion des noces. Prix : 0.10 l'exemplaire, par la poste 0.12, \$1.25 la douzaine franco.

LES CHANSONS POPULAIRES DU CANADA

Ne manquez pas de vous procurer "Les Chansons Populaires du Canada" qui ont été chantées tous les soirs au Colisée, pendant le Deuxième Congrès de la Langue Française, par un chœur de 600 voix avec l'accompagnement de la Symphonie de Québec. Ces chants sont réunis en un cahier de 80 pages avec accompagnement de piano. Prix : \$0.50 l'exemplaire, par la poste 0.55.

La Librairie de l' "Action Catholique",
1, Boulevard Charest, Québec.

Tous devraient avoir un Compte d'Épargne

— 1 —

La Caisse d'Économie DE N.-D DE QUÉBEC

Nos quatorze bureaux sont de véritables foyers de l'Épargne

Impossible de trouver un meilleur endroit pour ses économies

VOUS ÊTES INVITÉS À PARTICIPER
AUX CONCOURS D'ÉPARGNE

de 25 centins et \$1.00 par semaine.

Prix en argent offerts par tirage à l'expiration de
50 semaines du 1er janvier

PRENEZ L'HABITUDE DE L'ÉPARGNE RÉGULIÈRE

MANUFACTURE D'OBJETS RELIGIEUX

Chapelets de toutes sortes.
Crucifix.— Médailles religieuses et profanes.— Insignes et Médailleurs pour conventum.
— Colliers et Médailles. —
Chapelets et Croix de costume pour Communautés Religieuses. — Médailles pour récompenses scolaires.
— Livres de prières. — Statues. — Articles pour Pèlerinages et pour Missions., etc., etc.



VENTES EN GROS SEULEMENT

Genin, Trudeau & Cie Limitée

38, RUE NOTRE-DAME OUEST
MONTRÉAL

Succursale: 251, rue St-Joseph
QUÉBEC

OU VA VOTRE ARGENT ?

Dépensez-vous tout ce que vous gagnez ? Il est toujours possible de faire quelques économies. Économisez-vous autant que vous le pouvez ? Il est presque toujours possible d'économiser davantage. Ce qui compte, c'est l'épargne régulière. Mettez de côté chaque semaine, chaque quinzaine ou chaque mois, une partie de votre salaire ou de vos revenus. Ouvrez aujourd'hui un compte d'épargne à la

Banque Canadienne Nationale

Actif plus de \$140,000,000

530 BUREAUX AU CANADA

12 SUCCURSALES A QUÉBEC

"Secrétariat de la Province"

Un problème résolu!!

Si un écolier manifeste des dispositions pour les carrières industrielles ci-après nommées : le travail des métaux (ajustage-mécanique-forge-soudure) l'électricité, le travail du bois (menuiserie - charpente - modelage - ébénisterie), le dessin industriel, les mathématiques, les sciences (chimie physique), donnez-lui une BONNE FORMATION PRIMAIRE JUSQU'À LA 8ième ANNÉE INCLUSIVE-MENT. Par la suite, et SANS TARDER, dirigez-le vers :



L'ÉCOLE TECHNIQUE

185 BOULEVARD LANGELIER

QUÉBEC

Tél. 2-6864

Prospectus complet et illustré sur demande

Philippe MÉTHÉ, I. C., Directeur

L'Hon. Albiny PAQUETTE,
ministre.

Jean BRUCHÉSI,
sous-ministre.

AUBAINES

Ouvrages à propager parmi la jeunesse des patronages, des orphelinats, des écoles, des collèges et des couvents et même parmi les gens du monde. Assortiment limité.

Prix tout à fait exceptionnels. Pratiquement la moitié des prix réguliers. Achetez quelques titres et vous jugerez par vous-même.

- Aux Pieds de Notre-Dame de Lourdes. Impressions et souvenirs d'un pèlerin. Un petit livre qui fera aimer la sainte Vierge, livre broché, 300 pages, format 3 x 5. Prix 0.08 l'unité, par poste \$0.10
- 31 Messes de Communion avec prières d'actions de grâces après chaque communion. Format 4 x 6, 600 pages, cartonné, tranche rouge. Prix : 0.25 l'unité, par la poste 0.33
- Lectures Méditées, familières, pratiques et intéressantes avec quelques traits de la vie du saint pour chaque jour de l'année. En deux volumes de 600 pages chacun, format 4 x 6, cartonnés en noir, tranche rouge. Prix 0.50 les deux volumes ; par la poste 0.65
- Autour du Foyer Canadien. (Prix rég. 0.40), — \$0.25, par poste 0.30
- Grains de bon sens. (Prix rég. 0.50), 0.25, par poste 0.30
- Deux ouvrages populaires qui devraient être lus dans tous les foyers catholiques. Ils renferment un peu de tout : éducation, économie, religion, etc., pour tous les goûts et tous les âges : réponses d'actualité ; des objections vieilles ou rajeunies, mises au point d'enseignements oubliés, redressements de travers, peintures des extravagances folles de la mondanité, au besoin du sel et du poivre aux dénigreur ou aux exploiters malveillants. Deux ouvrages rares où le peuple s'amuse en s'instruisant. Lisez-les et faites-les lire.

ACTES DES PAPES

- Léon XIII.— Actes (7 volumes). Chaque volume.. \$0.50
- Pie X.— Actes (8 volumes). Chaque volume..... 0.50
- Benoît XV.— Actes (3 volumes). Chaque volume.. 0.50
- Pie XI.— Actes (7 parus). Chaque volume..... 0.50
- Volume VII..... 0.65
- Une remise est accordée par série ou pour plusieurs exemplaires.

ENCYCLIQUES, LETTRES, EN BROCHURETTES :

- Léon XIII.— Rerum Novarum \$0.15
- Immortale Dei. Constitution chrétienne des États 0.15
- Pie XI.— Rerum Ecclesiae. Les Missions 0.05
- Casti Connubii. Le mariage chrétien... 0.10
- Quadragesimo Anno. Question ouvrière... 0.10
- Mens Nostra.— Exercices spirituels 0.10
- Misericordissimus Redemptor. 0.10
- Quas Primas. Fête du Christ-Roi..... 0.10
- Ad Catholici Sacerdotii. Le Sacerdote catholique 0.10
- Divini Redemptoris. Sur le Communisme athée. 0.10
- Divini Illius Magistri. L'Éducation chrétienne de la jeunesse..... 0.15
- Caritate Christi Compulsi. Sur la prière et la réparation à offrir au Sacré-Cœur... 0.05
- Vigilanti Cura. Le Cinéma 0.10
- Ingravescens Malis. Sur le Rosaire. 0.10
- La situation religieuse en Allemagne... 0.10
- La situation religieuse au Mexique... 0.10

COMMENTAIRES DE L'ACTION POPULAIRE ET DE L'ÉCOLE NORMALE SOCIALE (France) :

- L'Encyclique Quadragesimo Anno. Sur la Restauration de l'Ordre Social. (A. P. et E. N. S.)..... \$0.85
- L'Encyclique Quadragesimo Anno. Table analytique et commentaire. (A. P.) 0.30
- L'Encyclique Rerum Novarum. Sur la condition des Ouvriers. (E. N. S.)..... 0.50

(suite à la page suivante)

| | |
|--|--------|
| L'Encyclopédie sur le Sacerdoce Catholique. (A.P.) | \$0.25 |
| L'Encyclopédie Divini Redemptoris. Sur le Communisme athée (A. P.) | 0.25 |
| Tiberghien.— Commentaire de l'Encyclopédie Rerum Novarum | 0.15 |
| Perrier, abbé.— Quadragesimo Anno. Analyse et commentaires | 0.15 |

ORNONS NOS FOYERS de TABLEAUX CANADIENS

TABLEAUX "MASSICOTTE"

Les "Tableaux Massicotte" ont eu grande vogue depuis leur parution. Ils font l'histoire des mœurs d'autrefois. Ils rappellent d'agréables et réconfortants souvenirs aux vieux, ils sont un enseignement pour les jeunes. Jusqu'ici leur prix était assez élevé. Pour permettre à tous de se les procurer, une édition populaire a été tirée de ces tableaux (au nombre de 17) en album ordinaire et en feuilles détachées pour encadrement. Format 14 x 10. Prix : \$1.00 pour l'une ou l'autre série, \$1.10 dans un emballage spécial qui permet de les offrir en cadeau ou comme récompense de fin d'année dans les écoles.

"BOIS GRAVÉS DE DUGUAY"

Les "Bois gravés de Duguay" forment déjà une précieuse collection d'art. Ils se recommandent avant tout par leur qualité artistique. De plus, ils sont nettement d'inspiration canadienne. Qu'on en juge par les titres : Ferme québécoise.— Le Brassin de savon.— La Croix du chemin.— La Roule des billots.— L'Aurore boréale.— La Vierge-Mère. Format 12 x 11. Prix : \$1.00 la série, \$1.10 dans un emballage spécial.

La Librairie de l' "Action Catholique",
1, Boulevard Charest, Québec.

OUVRAGES

DE

Son. Em. le Cardinal Villeneuve

| | |
|---|--------------|
| Le Mariage. Empêchements. Sermons du carême 1937 | \$0.45 |
| Le Mariage. Préparation Morale. Sermons de l'Advent 1936. Prix : 0.25 l'unité, la douzaine | 2.25 |
| Le Mariage. Notions fondamentales. Sermons du carême 1936. Prix : 0.40 l'unité, la douzaine | 3.00 |
| Entretiens Liturgiques. Articles parus dans la Semaine Religieuse de Québec. (1936) l'unité, la douzaine | 0.35 3.50 |
| Cérémonial des prises de possession des cures et paroisses. Prix : 0.25 l'unité, la douzaine | 2.50 |
| La Justice. Sermon (Carême 1934) | 0.10 |
| La Tempérance. Sermon. (Carême 1934) | 0.10 |
| La Pureté. Sermon. (Carême 1934) | 0.10 |
| Directives Sociales. Pour les jeunes | 0.10 |
| La Culture Physique aux regards de l'Eglise | 0.10 |
| La Crise du Droit de propriété et ses remèdes | 0.10 |
| Le Cinéma.— Périls, réaction | 0.10 |
| Le Culte de sainte Anne | 0.10 |
| L'Obéissance religieuse. Destiné exclusivement aux Religieux et Religieuses | 0.15 |
| La Vie Sacerdotale. Destiné exclusivement au clergé séculier | 0.25 |
| Instructions sur la formation des Comités Paroissiaux, pour l'organisation de l'Action Catholique. Prix : 0.05 l'unité, la douzaine | 0.50 |
| Lettre Pastorale relative aux élections de novembre 1935 | 0.10 |
| L'Un des vôtres. (Le Scholastique Paul Emile Lavallée) | 0.65 |

La Librairie de l' "Action Catholique",
1, Boulevard Charest, Québec.

La Fournaise à "Air Chaud" L'Islet

Spécialement construite pour chauffer au bois.



Est en usage dans un grand nombre d'églises, sacristies, presbytères et écoles.

Nous avons des modèles pour chauffer jusqu'à 125,000 pieds cubes.

**SERVICE D'EXPERTS
GRATUIT**

Avant d'acheter, consultez-nous. Nos experts se tiennent à votre disposition gratuitement, prêts à vous aider à épargner plusieurs dollars sur l'installation de votre système de chauffage. Mettez leur longue expérience à votre profit.

MESSIEURS LES CURES,

Plus de 500 nouvelles églises, presbytères et écoles ont été chauffés avec des fournaises "L'ISLET" pendant l'hiver 1936-37.

LA FONDERIE DE L'ISLET Limitée

L'ISLET STATION, P. Q.

KERHULU LTÉE

Maison française d'alimentation

22, RUE DE LA FABRIQUE QUÉBEC
1394, RUE NOTRE-DAME TROIS-RIVIERES

Livraison dans toutes la province

RESTAURANT FRANÇAIS DE 1er ORDRE
Recommandé à MM. les Ecclésiastiques de passage à Québec
PATISSERIE, CHARCUTERIE, CHOCOLATS, DRAGÉES
Tél. 2-6401



La Maison

Orgues Frères
LIMITÉE

établie à St-Hyacinthe depuis 1879

A construit au-delà de 1,500 orgues
installées dans toutes les
parties du monde.

Téléphone 2-2711

Maison fondée en 1850

TERREAU & RACINE Ltée.

FONDEURS — MARCHANDS QUINCAILLIERS
PLOMBERIE, MEUBLES, PRELARTS et TAPIS

196-224, rue Saint-Paul,

QUÉBEC

| | |
|--|--------|
| L'Encyclique sur le Sacerdoce Catholique. (A.P.) | \$0.25 |
| L'Encyclique Divini Redemptoris. Sur le Communisme athée (A. P.) | 0.25 |
| Tiberghien.—Commentaire de l'Encyclique Rerum Novarum | 0.15 |
| Perrier, abbé.—Quadragesimo Anno. Analyse et commentaires | 0.15 |

ORNONS NOS FOYERS de TABLEAUX CANADIENS

TABLEAUX "MASSICOTTE"

Les "Tableaux Massicotte" ont eu grande vogue depuis leur parution. Ils font l'histoire des mœurs d'autrefois. Ils rappellent d'agréables et réconfortants souvenirs aux vieux, ils sont un enseignement pour les jeunes. Jusqu'ici leur prix était assez élevé. Pour permettre à tous de se les procurer, une édition populaire a été tirée de ces tableaux (au nombre de 17) en album ordinaire et en feuilles détachées pour encadrement. Format 14 x 10. Prix : \$1.00 pour l'une ou l'autre série, \$1.10 dans un emballage spécial qui permet de les offrir en cadeau ou comme récompense de fin d'année dans les écoles.

"BOIS GRAVÉS DE DUGUAY"

Les "Bois gravés de Duguay" forment déjà une précieuse collection d'art. Ils se recommandent avant tout par leur qualité artistique. De plus, ils sont nettement d'inspiration canadienne. Qu'on en juge par les titres : Ferme québécoise.—Le Brassin de savon.—La Croix du chemin.—La Roule des billots.—L'Aurore boréale.—La Vierge-Mère. Format 12 x 11. Prix : \$1.00 la série, \$1.10 dans un emballage spécial.

La Librairie de l' "Action Catholique",
1, Boulevard Charest, Québec.

OUVRAGES DE

Son. Em. le Cardinal Villeneuve

| | |
|---|--------------|
| Le Mariage. Empêchements. Sermons du carême 1937 | \$0.45 |
| Le Mariage. Préparation Morale. Sermons de l'Avant 1936. Prix : 0.25 l'unité, la douzaine... | 2.25 |
| Le Mariage. Notions fondamentales. Sermons du carême 1936. Prix : 0.40 l'unité, la douzaine... | 3.00 |
| Entretiens Liturgiques. Articles parus dans la Semaine Religieuse de Québec. (1936) l'unité, ... la douzaine. | 0.35 3.50 |
| Cérémonial des prises de possession des cures et paroisses. Prix : 0.25 l'unité, la douzaine... | 2.50 |
| La Justice. Sermon (Carême 1934). | 0.10 |
| La Tempérance. Sermon. (Carême 1934). | 0.10 |
| La Pureté. Sermon. (Carême 1934) | 0.10 |
| Directives Sociales. Pour les jeunes. | 0.10 |
| La Culture Physique aux regards de l'Eglise. | 0.10 |
| La Crise du Droit de propriété et ses remèdes. | 0.10 |
| Le Cinéma.—Périls, réaction. | 0.10 |
| Le Culte de sainte Anne. | 0.10 |
| L'Obéissance religieuse. Destiné exclusivement aux Religieux et Religieuses. | 0.15 |
| La Vie Sacerdotale. Destiné exclusivement au clergé séculier. | 0.25 |
| Instructions sur la formation des Comité Paroissiaux, pour l'organisation de l'Action Catholique. Prix : 0.05 l'unité, la douzaine. | 0.50 |
| Lettre Pastorale relative aux élections de novembre 1935. | 0.10 |
| L'Un des vôtres. (Le Scholastique Paul-Emile Lavallée) | 0.65 |

La Librairie de l' "Action Catholique",
1, Boulevard Charest, Québec.

La Fournaise à "Air Chaud" L'Islet

Spécialement construite pour chauffer au bois.



Est en usage dans un grand nombre d'églises, sacristies, presbytères et écoles.

Nous avons des modèles pour chauffer jusqu'à 125,000 pieds cubes.

SERVICE D'EXPERTS
GRATUIT

Avant d'acheter, consultez-nous. Nos experts se tiennent à votre disposition gratuitement, prêts à vous aider à épargner plusieurs dollars sur l'installation de votre système de chauffage. Mettez leur longue expérience à votre profit.

MESSIEURS LES CURES,

Plus de 500 nouvelles églises, presbytères et écoles ont été chauffés avec des fournaises "L'ISLET" pendant l'hiver 1936-37.

LA FONDERIE DE L'ISLET Limitée

L'ISLET STATION, P. Q.

KERHULU LTÉE

Maison française d'alimentation

22, RUE DE LA FABRIQUE QUÉBEC
1394, RUE NOTRE-DAME TROIS-RIVIÈRES

Livraison dans toutes la province

RESTAURANT FRANÇAIS DE 1er ORDRE
Recommandé à MM. les Ecclésiastiques de passage à Québec
PATISSERIE, CHARCUTERIE, CHOCOLATS, DRAGÉES

Tél. 2-6401



La Maison

Cusson Frères
LIMITÉE

établie à St-Hyacinthe depuis 1879

A construit au-delà de 1,500 orgues
installées dans toutes les
parties du monde.

Téléphone 2-2711

Maison fondée en 1850

TERREAU & RACINE Ltée.

FONDEURS — MARCHANDS QUINCAILLIERS
PLOMBERIE, MEUBLES, PRELARTS et TAPIS

196-224, rue Saint-Paul,

QUÉBEC

POUR LE CULTIVATEUR

| | |
|--|--------|
| Bélanger.— Mémoires d'un cultivateur | \$1.00 |
| Bettencourt.— Apostolat rural | 0.55 |
| Drogat.— Manuel Social rural | 0.65 |
| Ganay, s. j.— Problèmes paysans et apostolat spécialisé | 1.00 |
| Grignon.— Comment soigner nos animaux | 1.00 |
| Guide du charpentier | 1.00 |
| Savard, abbé.— Menaud. Maître-draveur. Roman | 1.00 |
| Tables d'intérêt et de change | 1.00 |
| Cahier de l'Épargnant | 0.25 |
| Manuel d'Agriculture : Ecole d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière | |
| Tome I. Les Champs | 1.00 |
| Tome II. Les Animaux | 1.00 |
| Cours d'Agriculture. Institut Agricole d'Oka | |
| Vol. I.— L'Administration de la ferme | \$0.65 |
| Vol. II.— Les Productions végétales | 0.65 |

SEMAINES SOCIALES DU CANADA

| | |
|---|--------|
| 1920.— L'Encyclique "Rerum Novarum", (Montréal) | \$1.50 |
| 1921.— Le Syndicalisme Catholique. (Québec) | 2.25 |
| 1922.— Capital et Travail. (Ottawa) | 1.50 |
| 1923.— La Famille. (Montréal) | 1.50 |
| 1924.— La Propriété. (Sherbrooke) | 1.50 |
| 1925.— La Justice. (Trois-Rivières) | 1.50 |
| 1927.— L'Autorité. (Québec) | 1.50 |
| 1928.— Le Problème Economique. (Saint-Hyacinthe) | 1.50 |
| 1929.— La Cité. (Chicoutimi) | 1.50 |
| 1931.— L'Etat. (Ottawa) | 1.50 |
| 1932.— L'Ordre Social Chrétien. (Montréal) | 1.50 |
| 1933.— Le Problème de la terre. (Rimouski) | 1.50 |
| 1935.— L'Education Sociale. (Joliette) | 1.50 |
| 1936.— L'Organisation Professionnelle. (Trois-Rivières) | 1.50 |

Remarques : a) On devra ajouter 0.15 par volume, pour frais de port. b) Le volume "La Famille" ne se vend qu'avec la série complète.

La Librairie de l' "Action Catholique",
1, Boulevard Charest, Québec.

OUVRAGES du Rév. Père PLUS, S. J.

| | |
|---|--------|
| Baptême et Confirmation | \$0.75 |
| La Chasteté du Mariage | 0.25 |
| Le Christ dans nos Frères | 0.55 |
| Comment bien prier | 0.35 |
| Comment toujours prier | 0.35 |
| Consummata. Lettres et Notes spirituelles de Marie Antoinette de Geuser | 0.65 |
| Dans le Christ Jésus | 0.65 |
| Dieu en nous | 0.60 |
| La Direction d'après les Maîtres de la vie spirituelle | 0.45 |
| Eucharistie | 0.50 |
| Face à la Vie. Pour jeunes filles | 0.40 |
| Face à la Vie. Pour jeunes gens | 0.45 |
| Face au Mariage | 0.35 |
| La Folie de la Croix | 0.50 |
| L'Idée Réparatrice | 0.50 |
| Marie | 0.35 |
| Mon Oraison. Aux prêtres. Sujets courts pour chaque jour | 0.85 |
| Pour trouver Dieu au dedans | 0.45 |
| Prédication réelle et irréaliste | 0.35 |
| Problème de l'Éducation. Famille, Eglise, Etat dans l'éducation | 0.45 |
| Qu'est-ce que la vie religieuse | 0.40 |
| Rayonner le Christ. Aux catholiques militants | 0.35 |
| La Réparation. Histoire, Doctrine, Pratique | 0.55 |
| Vivre avec Dieu | 0.20 |

La Librairie de l' "Action Catholique",
1, Boulevard Charest, Québec.

Lorsqu'il s'agit D'ASSURANCES
Adressez-vous à
G.-J. ERNEST COTE
30 ans d'expérience.
433, ST-JEAN - - - 229, ST-JOSEPH
Agents spéciaux :
J.-ROLLAND COTE - - - GASTON COTE

RICHESSE!

L'épargne sous toutes ses formes, permet d'amasser peu à peu la richesse, mais elle exige du temps pour atteindre le but fixé. Grâce à l'assurance-vie, ce but est, pour ainsi dire, atteint dès le départ, puisque le capital garanti à l'assuré pour la sécurité de ses dépendants, est intégralement payable au moment du décès.

Grâce encore à l'assurance-vie, c'est une richesse, un capital supplémentaire, peut-être le seul qui reste, à toucher inéluctablement à l'heure de la retraite ou au début de la vieillesse.

Un moyen simple et facile d'acquérir cette richesse est une police de

La Société des Artisans Canadiens-Français

FONDÉE EN 1876

Vie, Accident, Maladie, Invalidité, Rentes viagères.

Assure les hommes, les femmes et les enfants, depuis \$100.00 jusqu'à \$10,000.00,
d'après les systèmes les plus modernes et les plus avantageux.

Tous les bénéfices réalisés, au lieu d'être distribués à
des actionnaires, vont directement aux assurés eux-mêmes.

Assurances en vigueur :
\$50,000,000.00

Bénéfices payés :
\$23,400,000.00

Fonds accumulés :
\$15,500,000.00

SIÈGE SOCIAL : MONTRÉAL

924-930, RUE SAINT-DENIS



CALENDRIER 1938

Comput ecclésiastique. — Les saisons. — Les éclipses. — Jours de jeûne et d'abstinence. — Fêtes religieuses et fêtes légales. — L'époque des moissons.

DURÉE DE L'ANNÉE

L'ANNÉE a pour base la durée de la révolution de la terre autour du soleil. L'année sidérale est de 365 jours, 7 h., 9 m., 9 s., 5 en temps moyen, tandis que l'année tropique est de 365 jours, 5 h., 48 m., 46 s., 08. L'année commerciale est comptée à 360 jours (12 mois de 30 jours). L'année 1938 n'est pas bissextile; elle commence le premier janvier et se termine le 31 décembre; elle a une durée de 365 jours, soit 52 semaines et 1 jour. Les prochaines années bissextiles seront: 1940, 1944, 1948.

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE POUR 1938

| | |
|---|----|
| Nombre d'or (cycle ou révolution de dix-neuf ans pour accorder l'année lunaire avec l'année solaire)..... | 1 |
| Épacte (nombre de jours écoulés entre la dernière nouvelle lune et le 1er janvier de l'année considérée)..... | 29 |
| Cycle solaire (il est de 28 ans)..... | 15 |
| Indiction romaine (période de quinze ans, employée dans les bulles du Saint-Siège)..... | 6 |
| Lettre dominicale (indiquant le dimanche durant toute l'année)..... | b |
| Lettre du Martyrologe..... | N |

SAISONS

Le printemps commence le 21 mars, à 1 h. 43 m. du matin.
L'été commence le 21 juin, à 9 h. 4 m. du soir.
L'automne commence le 23 septembre, à midi.
L'hiver commence le 22 décembre, à 7 h. 13 m. du matin.

ÉCLIPSES

Il y aura en 1938 quatre éclipses, dont deux de la lune et deux du soleil :

Le 14 mai, éclipse totale de la lune, visible à Québec; commencement à minuit 44 m., milieu à 3 h. 44 m. du matin, fin à 6 h. 43 m. du matin;

Le 29 mai, éclipse totale du soleil, invisible à Québec;

Le 7 novembre, éclipse totale de la lune, visible à Québec vers le milieu et la fin, commencement à 2 h. 39 m. de l'après-midi, inobservable, le milieu, à 5 h. 26 m., observable, fin à 8 h. 13 m. du soir, observable;

Le 21 novembre, éclipse partielle du soleil, invisible à Québec.

FÊTES D'OBLIGATION

Tous les dimanches de l'année.
La Circoncision de Notre-Seigneur, 1er janvier.
L'Épiphanie de Notre-Seigneur, 6 janvier.
L'Ascension de Notre-Seigneur, 26 mai.
La Toussaint, 1er novembre.
L'Immaculée-Conception 8 décembre.
Noël ou la Nativité de Notre-Seigneur, 25 décembre.

JEÛNES D'OBLIGATION

1° Les Quatre-Temps, qui tombent cette année, les 9, 11 et 12 mars, — les 8, 10 et 11 juin, — les 21, 23 et 24 septembre, — les 14, 16 et 17 décembre; 2° Le carême tout entier, excepté les dimanches; les vigiles de Noël, de la Pentecôte, de la solennité de l'Assomption et de la Toussaint.

JOURS MAIGRES OU D'ABSTINENCE

1° Tous les jours des Quatre-Temps de l'année — 2° Tous les vendredis de l'année, excepté ceux où se célébreraient les fêtes de Noël, de la Circoncision, de l'Épiphanie, de la Toussaint et de l'Immaculée-Conception — 3° Les jours de Vigiles où l'on observe le jeûne — 4° Le mercredi des Cendres — 5° Tous les mercredis du carême.

TEMPS OÙ LA CÉLÉBRATION SOLENNELLE DES MARIAGES N'EST PAS PERMISE

Depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'à Noël inclusivement, et depuis le mercredi des Cendres jusqu'au dimanche de Pâques, inclusivement.

FÊTES LÉGALES (JOURS NON JURIDIQUES)

Tous les dimanches de l'année.
Le 1er janvier, la Circoncision.
Le 6 janvier, l'Épiphanie.
Le 2 mars, les Cendres.
Le 15 avril, le Vendredi-Saint.
Le 18 avril, le lundi de Pâques.
Le 26 mai, l'Ascension.
Le 24 mai, fête de la reine Victoria.
Le 9 juin, fête du Roi.
Le 25 juin, la Saint-Jean-Baptiste.
Le 1 juillet, la Confédération.
Le 5 septembre, Fête du Travail.
Le 1er novembre, la Toussaint.
Le 8 décembre, l'Immaculée-Conception.
Le 25 décembre, Noël.

L'ÉPOQUE DES MOISSONS SUR NOTRE GLOBE

Janvier-février: Australie, République Argentine, Chili, Nouvelle-Zélande. — *Mars*: Indes Orientales, Haute Égypte. — *Avril*: Basse Égypte, Chypre, Syrie, Asie Mineure, Perse, Cuba. — *Mai*: Algérie, Asie Centrale, Japon, Texas, Floride. — *Juin*: France méridionale, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Californie, Orégon, Louisiane, Mississippi, Alabama, Georgie, Caroline, Tennessee, Virginie, Kentucky, Kansas, Arkansas, Utah, Colorado, Missouri. — *Juillet*: France, Angleterre (partie méridionale), Suisse, Allemagne, Autriche, Hongrie, Roumanie, Serbie, Bulgarie, Russie méridionale,

Nebraska, Minnesota, Wisconsin, Iowa, Illinois, Indiana, Michigan, Ohio, New-York, Nouvelle-Angleterre, Haut-Canada.— *Août* : Belgique, Hollande, Danemark, Pologne, Bas-Canada, Colombie Anglaise, Manitoba.— *Septembre-octobre* : Écosse, Suède, Norvège, Russie septentrionale.— *Novembre* : Pérou, Afrique australe.— *Décembre* : Birmanie.

CHRONOLOGIE POUR 1938

L'ANNÉE 1938 de l'ère vulgaire (qui part de la naissance de J.-C.) dans le calendrier grégorien, introduit le 15 octobre 1582, correspond aux années indiquées dans le tableau ci-dessous :

6651 de la période julienne de Scaliger, qui embrasse tous les temps historiques ;
 5938 de la création du monde, d'après les calculs basés sur la Bible ; quelques auteurs augmentent ce chiffre de 4 ans ;
 5698 de l'ère de Juifs ;
 4844 depuis le déluge biblique ;
 2816 de la fondation de Carthage ;
 2714 de la 1ère Olympiade ;
 2692 de la fondation de Rome, selon Varron ;
 2685 de l'ère de Nabonassar ;
 1905 de la mort de Jésus-Christ ;
 1868 de la destruction de Jérusalem ;
 842 de la première Croisade ;
 507 de la mort de sainte Jeanne d'Arc ;
 466 de l'impression du premier almanach ;

446 de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb ;
 404 de la découverte du Canada ;
 330 de la fondation de Québec ;
 296 de la fondation de Montréal ;
 175 de la cession du Canada à l'Angleterre ;
 163 de l'Indépendance des États-Unis d'Amérique ; l'année 162 a commencé le 4 juillet 1937 ;
 145 du régicide de Louis XVI, par la Révolution française ;
 119 de l'érection du siège de Québec en Métropole ecclésiastique par Pie VII ;
 71 de la Confédération des provinces canadiennes ;
 67-68 de la 3e République française (4 septembre 1870) ;
 61 de la découverte du téléphone ;
 41 de la découverte de la radiographie ;
 31 de la fondation de l'A. S. C. et de l'Action Catholique ;
 27 du premier Congrès de Tempérance, de la fondation de la Société diocésaine de Tempérance et du Conseil Central de la Croix-Noire, au diocèse de Québec ;
 26 du premier Congrès de la Langue française en Amérique (à Québec) ;
 20 de la signature de la paix à Versailles, mettant fin à la Grande Guerre ;
 16 de l'avènement de S. S. Pie XI ;
 11 du sacre de S. Ex. Mgr Plante, auxiliaire à Québec ;
 9 du Congrès Marial de Québec ;
 7 de l'intronisation de S. Ém. le Cardinal Villeneuve, O. M. I., Archevêque de Québec ;
 2 de l'avènement de S. M. Georges VI ;
 1 du deuxième Congrès de la Langue française (à Québec).

FÊTES MOBILES DE 1938 À 1946

| ANNÉES | NOMBRE | | 1er DIM. | | | | CYCLE | | LETTRE | |
|--------|--------|--------|------------|----------|-----------|-----------|-------------|---------|-----------|------------|
| | D'OR | ÉPACTE | CENDRES | PÂQUES | ASCENSION | PENTECÔTE | DE L'AVENT | SOLAIRE | INDICTION | DOMINICALE |
| 1938 | 1 | 29 | 2 mars | 17 avril | 26 mai | 5 juin | 27 novembre | 15 | 6 | B |
| 1939 | 2 | 10 | 22 février | 9 avril | 18 mai | 28 mai | 3 décembre | 16 | 7 | A |
| 1940 | 3 | 21 | 7 février | 24 mars | 2 mai | 12 mai | 1 décembre | 17 | 8 | GF |
| 1941 | 4 | 2 | 26 février | 13 avril | 22 mai | 1 juin | 30 novembre | 18 | 9 | E |
| 1942 | 5 | 13 | 18 février | 5 avril | 14 mai | 24 mai | 29 novembre | 19 | 10 | D |
| 1943 | 6 | 24 | 10 mars | 25 avril | 3 juin | 13 juin | 28 novembre | 20 | 11 | C |
| 1944 | 7 | 5 | 23 février | 9 avril | 18 mai | 28 mai | 3 décembre | 21 | 12 | BA |
| 1945 | 8 | 16 | 14 février | 1 avril | 10 mai | 20 mai | 2 décembre | 22 | 13 | G |
| 1946 | 9 | 27 | 6 mars | 21 avril | 30 mai | 9 juin | 1 décembre | 23 | 14 | F |

UN MOYEN DE SE RENSEIGNER

Un commerçant de Londres acheta un coffre-fort qui lui fut garanti pour trois ans par le fabricant.

Le coffre à peine installé fut fracturé par des voleurs.

L'acheteur, furieux, on le comprend, assigna le fabricant devant le tribunal, prétendant que la vente était nulle, et demandant des dommages intérêts.

Ce dernier soutint que son coffre-fort était bien réellement impossible à forcer, et se refuse à toute restitution.

Pour sortir de cet embarras, le juge fait insérer dans les journaux la note suivante :

— « Les personnes qui ont fracturé le coffre-fort de M. X... sont priées de venir donner des explications. Elles pourront se retirer sans être inquiétées. »

Le jour de l'audience, les voleurs arrivèrent, firent devant le juge une répétition de scène et se retirèrent.

Le fabricant fut condamné.

SUR UNE BRANCHE

Un jeune voleur comparait en police correctionnelle. Le juge d'un ton paternel, lui dit :

— Comment, à votre âge, au début de la vie, avez-vous pu voler ?

Le prévenu fond en larmes et répond :

— Si vous saviez mon président ! pas de travail, pas d'emploi ! toujours comme un oiseau sur une branche !...

Mais alors, le juge d'une voix sévère :

— Ne cherchez pas à tromper le tribunal ! Quand un oiseau est sur une branche, il ne vole pas !

COMME À LA CHAMBRE

— Accusé, vous reconnaissez avoir volé le collier de diamants qu'on a trouvé en votre possession ?

— Mon président, volé est un peu vil. Puisqu'il s'agit... d'une rivière disons simplement « capté », comme à la Chambre.



Avril

Phases de la LUNE
 Premier quartier, le 7, à 10 h. 10 m. du matin.
 Pleine lune, le 14, à 1 h. 21 m. du soir.
 Dernier quartier, le 22, à 3 h. 14 m. du soir.
 Nouvelle lune, le 30, à minuit 20 m.

FÊTES

- | D Jr | FÊTES |
|------|---------------------------------|
| 1 V | S. Hugues, év. |
| 2 S | S. François de Paule. |
| 3 D | PASSION. - S. Pancrace, év. |
| 4 L | S. Isidore, d. |
| 5 M | S. Vincent Ferrier, c. |
| 6 M | S. Xyste, p. et m. |
| 7 J | S. Donat, m. |
| 8 V | S.-D. de Pitié - S. Maxime, m. |
| 9 S | S. Marcel, év. |
| 10 D | RAMEAUX. - S. Michel des S. |
| 11 L | S. Léon le G. |
| 12 M | S. Jules, pape. |
| 13 M | S. Herméngilde, m. |
| 14 J | JEUDI-SAINT. - S. Just., m. |
| 15 V | VEND.-SAINT. - Ste Basille |
| 16 S | SAM.-SAINT. - S. Ben L., Ste B. |
| 17 D | PAQUES. - S. Anicet |
| 18 L | S. Parfait |
| 19 M | S. Ephège, év. |
| 20 M | S. Marcellin, év. |
| 21 J | S. Anselme, doct. |
| 22 V | SS. Soter et Catus, mart. |
| 23 S | S. Georges, mart. |
| 24 D | QUASIMODO. - S. Fidèle, mart. |
| 25 L | S. Marc, év. |
| 26 M | SS. Clet et Marcellin |
| 27 M | S. Pierre Can., conf. et d. |
| 28 J | S. Paul de la Croix, c. |
| 29 V | S. Pierre de Verone, m. |
| 30 S | Ste Catherine de Sienne. |

Mai

Phases de la LUNE
 Premier quartier, le 6, à 1 h. 21 m. du soir.
 Pleine lune, le 14, à 3 h. 39 m. du matin.
 Dernier quartier, le 22, à 7 h. 36 m. du matin.
 Nouvelle lune, le 29, à 9 h. du matin.

FÊTES

- | D Jr | FÊTES |
|------|-----------------------------------|
| 1 D | He ap PAQUES. - SS Ph et Jac |
| 2 L | S. Albanus, d. |
| 3 M | Soi. de la Ste Croix. |
| 4 M | SS. DES S. JOSEPH. - Ste M., s. |
| 5 J | S. Pie V, pape. |
| 6 V | S. Jean des la P. L. |
| 7 S | S. Stanislas, m. |
| 8 D | He ap PAQUES. - Ap S. Mich |
| 9 L | S. Grégoire, d. |
| 10 M | S. Antoine, év. |
| 11 M | S. Maxime, m. |
| 12 J | S. Nérée, m. |
| 13 V | S. Robert Bellarmun |
| 14 S | S. Pacôme, abbé |
| 15 D | He ap PAQUES. - S. J.-B. d. I. S. |
| 16 L | S. Ubal, év. |
| 17 M | S. Pascal Baylon, conf. |
| 18 M | S. Venant, m. |
| 19 J | S. Pierre Celestin, c. |
| 20 S | S. Bernardin de Sienne, c. |
| 21 S | S. Hospice, c. |
| 22 D | Ve ap PAQUES. - S. Emile, m. |
| 23 L | ROGATIONS. - S. Didier, év. |
| 24 M | ROGATIONS. - SS. Don et Rog |
| 25 M | ROGATIONS. - Ste M. Soph B. |
| 26 J | ASCENSION (oblig.) - S. P. N. |
| 27 V | S. Bede le Ven. |
| 28 S | S. Augustin, év. |
| 29 D | D. d. Foct. - Ste M.-Mad de P. |
| 30 L | Ste Jeanne d'Arc |
| 31 M | Marie Médiatrice |



Marquerite Boivin



Juin

Phases de la LUNE
 Premier quartier, le 1, à 11 h. 32 m. du soir.
 Pleine lune, le 12, à 6 h. 47 m. du soir.
 Dernier quartier, le 20, à 8 h. 52 m. du soir.
 Nouvelle lune, le 27, à 1 h. 10 m. du soir.

FÊTES

- | D Jr | FÊTES |
|------|---------------------------------|
| 1 M | S. Pamphile, mart. |
| 2 J | Ste Blaudine. |
| 3 V | Ste Clothilde. |
| 4 S | JEUNE. - S. François Car., c. |
| 5 D | PENITENCE. - S. Boniface, év. |
| 6 L | S. Norbert, év. |
| 7 M | S. Robert, abbé. |
| 8 M | Q.-TEMPS. - S. Médard, év. |
| 9 J | Ste Pélagie, v. et m. |
| 10 V | Q.-TEMPS. - Ste Marguerite. |
| 11 S | Q.-TEMPS. - S. Barnabé, ap. |
| 12 D | STE TRINITE. - S. J. de S. F. |
| 13 L | S. Ant. de P., c. |
| 14 M | S. Basile le G., c. et d. |
| 15 M | Ste Germaine, v. |
| 16 J | FÊTE-DIEU. - S. Fr. Reg., conf. |
| 17 V | S. Cyr. |
| 18 S | S. Ephrem, doct. |
| 19 D | Dim. d. Foct. - Ste Julienne F. |
| 20 L | S. Silvére, pape. |
| 21 M | S. Louis de Gonzague, c. |
| 22 M | S. Paulin. |
| 23 J | Ste Agrippine, v. |
| 24 V | S. COEUR DE JESUS. |
| 25 S | S. JEAN BAPTISTE. |
| 26 D | He ap. PENT. - SS. J. et P. mm. |
| 27 L | S. Ladislav, roi. |
| 28 M | S. Irénée, mart. |
| 29 M | SS. PIERRE et PAUL, ap. |
| 30 J | Com. de S. Paul. |



OCTOBRE

Phases de la LUNE
 Premier quartier, le 1, à 6 h. 45 m. du matin.
 Pleine lune, le 9, à 1 h. 37 m. du matin.
 Dernier quartier, le 16, à 1 h. 24 m. du matin.
 Nouvelle lune, le 23, à 3 h. 42 m. du matin.
 Premier quartier, le 31, à 2 h. 45 m. du matin.

FETES

| D. J. | Fête |
|-------|----------------------------|
| 1 | S. Rémi, évêque. |
| 2 | XVII. ap. PENT. |
| 3 | Ste Thér. de l'Enf.-Jésus. |
| 4 | St. Étienne, conf. |
| 5 | Placide. |
| 6 | Bruno, conf. |
| 7 | St. S. Rosine. |
| 8 | St. Brigid, évêque. |
| 9 | VIII. ap. PENT. |
| 10 | St. François de Marie. |
| 11 | S. François de Sales. |
| 12 | Martin de Tours. |
| 13 | St. Félix et adj. conf. |
| 14 | S. Édouard le conf. |
| 15 | S. Calixte, p. et m. |
| 16 | S. Thérèse. |
| 17 | St. Marg.-Marie. |
| 18 | St. Luc. |
| 19 | St. Pierre d'Alcantara. |
| 20 | S. Pierre de Kenty, conf. |
| 21 | St. Jean de la Croix. |
| 22 | S. Jean-Baptiste. |
| 23 | S. Marie, sabbé. |
| 24 | S. Marie, sabbé. |
| 25 | S. Marie, sabbé. |
| 26 | S. Marie, sabbé. |
| 27 | S. Marie, sabbé. |
| 28 | S. Marie, sabbé. |
| 29 | S. Marie, sabbé. |
| 30 | S. Marie, sabbé. |
| 31 | S. Marie, sabbé. |

Phases de la LUNE
 Pleine lune, le 7, à 5 h. 23 m. du soir.
 Dernier quartier, le 14, à 11 h. 20 m. du soir.
 Nouvelle lune, le 21, à 7 h. 5 m. du soir.
 Premier quartier, le 29, à 10 h. 29 m. du soir.

FETES

| D. J. | Fête |
|-------|-----------------------------|
| 1 | LA TRINITE. |
| 2 | COUVENT DE SAINT-SYLVESTRE. |
| 3 | S. Charles Borée. |
| 4 | S. Charles Borée. |
| 5 | S. Charles Borée. |
| 6 | S. Charles Borée. |
| 7 | S. Charles Borée. |
| 8 | S. Charles Borée. |
| 9 | S. Charles Borée. |
| 10 | S. Charles Borée. |
| 11 | S. Charles Borée. |
| 12 | S. Charles Borée. |
| 13 | S. Charles Borée. |
| 14 | S. Charles Borée. |
| 15 | S. Charles Borée. |
| 16 | S. Charles Borée. |
| 17 | S. Charles Borée. |
| 18 | S. Charles Borée. |
| 19 | S. Charles Borée. |
| 20 | S. Charles Borée. |
| 21 | S. Charles Borée. |
| 22 | S. Charles Borée. |
| 23 | S. Charles Borée. |
| 24 | S. Charles Borée. |
| 25 | S. Charles Borée. |
| 26 | S. Charles Borée. |
| 27 | S. Charles Borée. |
| 28 | S. Charles Borée. |
| 29 | S. Charles Borée. |
| 30 | S. Charles Borée. |
| 31 | S. Charles Borée. |

NOVEMBRE

Phases de la LUNE
 Pleine lune, le 7, à 5 h. 22 m. du matin.
 Dernier quartier, le 14, à 11 h. 17 m. du matin.
 Nouvelle lune, le 21, à 7 h. 5 m. du soir.
 Premier quartier, le 29, à 10 h. 29 m. du soir.

FETES

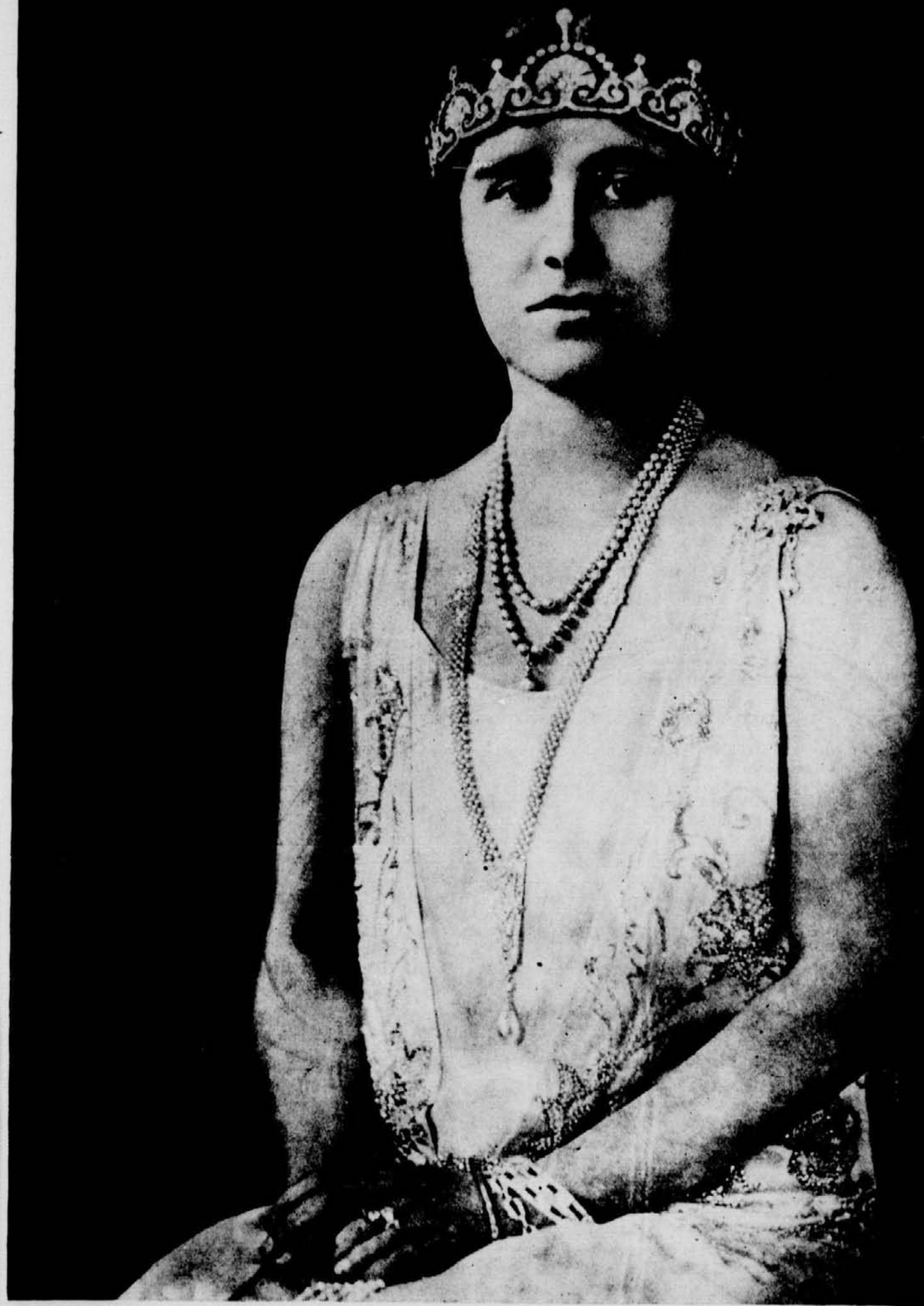
| D. J. | Fête |
|-------|----------|
| 1 | S. Éloi. |
| 2 | S. Éloi. |
| 3 | S. Éloi. |
| 4 | S. Éloi. |
| 5 | S. Éloi. |
| 6 | S. Éloi. |
| 7 | S. Éloi. |
| 8 | S. Éloi. |
| 9 | S. Éloi. |
| 10 | S. Éloi. |
| 11 | S. Éloi. |
| 12 | S. Éloi. |
| 13 | S. Éloi. |
| 14 | S. Éloi. |
| 15 | S. Éloi. |
| 16 | S. Éloi. |
| 17 | S. Éloi. |
| 18 | S. Éloi. |
| 19 | S. Éloi. |
| 20 | S. Éloi. |
| 21 | S. Éloi. |
| 22 | S. Éloi. |
| 23 | S. Éloi. |
| 24 | S. Éloi. |
| 25 | S. Éloi. |
| 26 | S. Éloi. |
| 27 | S. Éloi. |
| 28 | S. Éloi. |
| 29 | S. Éloi. |
| 30 | S. Éloi. |
| 31 | S. Éloi. |





Sa Majesté LE ROI GEORGES VI

(Photo VANDYK, Londres)



(Photo VANDYK, Londres)

Sa Majesté **LA REINE ELISABETH**

Le deuxième Congrès de la Langue française au Canada

par M. l'abbé Paul-Émile GOSSELIN,
*professeur de philosophie au Petit Séminaire
de Québec*

Dimanche, 27 juin 1937. Deux heures de l'après-midi. Des nuages menaçants flottent sur Québec pavoisé. La jeunesse est groupée autour du monument Laval. Membres des gardes indépendantes, scouts, jocistes, jécistes, jicistes, élèves des patronages, la génération de l'avenir rend hommage aux grands Morts qui ont fait le Pays et la Race. Un défilé en musique. Un bref discours à chaque monument de la Ville. Des présentations d'armes et de fleurs. Le deuxième Congrès de la Langue française s'ouvre sous le signe de la jeunesse. C'est elle encore qui le clôturera par ses travaux de section.

Dans les parloirs du Petit Séminaire de Québec, le Comité du Congrès attend les congressistes. La chaleur est intense. Aucune ventilation. Un peu d'anxiété. Depuis des mois, nous sommes à la phase écrasante de préparation. Le moment est venu de passer à la réalisation. Nous sommes allés vers des millions de compatriotes par l'automobile, le chemin de fer, la poste, la radio. Combien d'entre eux viendront à nous ? Le programme du Congrès est d'une densité effarante. Le mécanisme complexe qu'exige son exécution intégrale fonctionnera-t-il sans accroc ?

Une première réponse. Le flot des congressistes inonde le Secrétariat. La vague va déferler constamment renouvelée pendant les cinq jours que durera le Congrès. Combien de pèlerins de la fidélité française ont ainsi défilé sous nos yeux ? Dix mille peut-être ? Il faut s'en tenir à une approximation. Les délégations sont nombreuses et imposantes. Les Louisianais sont plus de quarante avec, en tête, leur Gouverneur, des ministres, et cet incomparable abbé Lachapelle, qui se révélera grand orateur à la Salle des Promotions de l'Université Laval. M. le docteur Henri Renaud de New-York est des nôtres depuis quelques jours déjà. Plus d'un millier de ses compatriotes de la Nouvelle-Angleterre se sont rendus à Québec. Il faut signaler un groupe d'une centaine d'étudiants et d'étudiantes qui ont fait le voyage en autobus avec un cran et un enthousiasme admirables, les graduées de l'Académie Sainte-Anne de Marlboro en toge et toque blanches. Le président de l'Union Saint-Jean-Baptiste, M. Henri Ledoux, et celui des Canado-Américains, M. Robert, sont présents. Aussi l'actif secrétaire adjoint pour la Nouvelle-Angleterre, M. l'abbé Adrien Verrette, messieurs Eugène Jalbert, Josaphat Benoît, Rosaire Dion-Lévesque et combien d'autres !

Les représentants des minorités de l'Ontario, de l'Ouest et de l'Acadie nous apportent le réconfort de leur patriotisme agissant et batailleur. Un groupe particulièrement nombreux est venu d'Ottawa avec l'honorable Paul Leduc, M. le juge Constantineau, M. le sénateur Lacasse, les R. P. Hébert et Joyal, O. M. I. Les Provinces orientales nous ont envoyé les honorables juges Lacerte et Dubuc, S. E. Mgr de Saint-Boniface, le gigantesque et optimiste abbé Baudoux. L'Acadie a aussi ses représentants : S. E. Mgr Melanson, M. le juge Leblanc, M. le docteur Sormany. Le Secrétariat du Congrès est devenu un lieu de rencontres extrême-

ment émouvantes et un poste d'observation de premier ordre.

L'ouverture

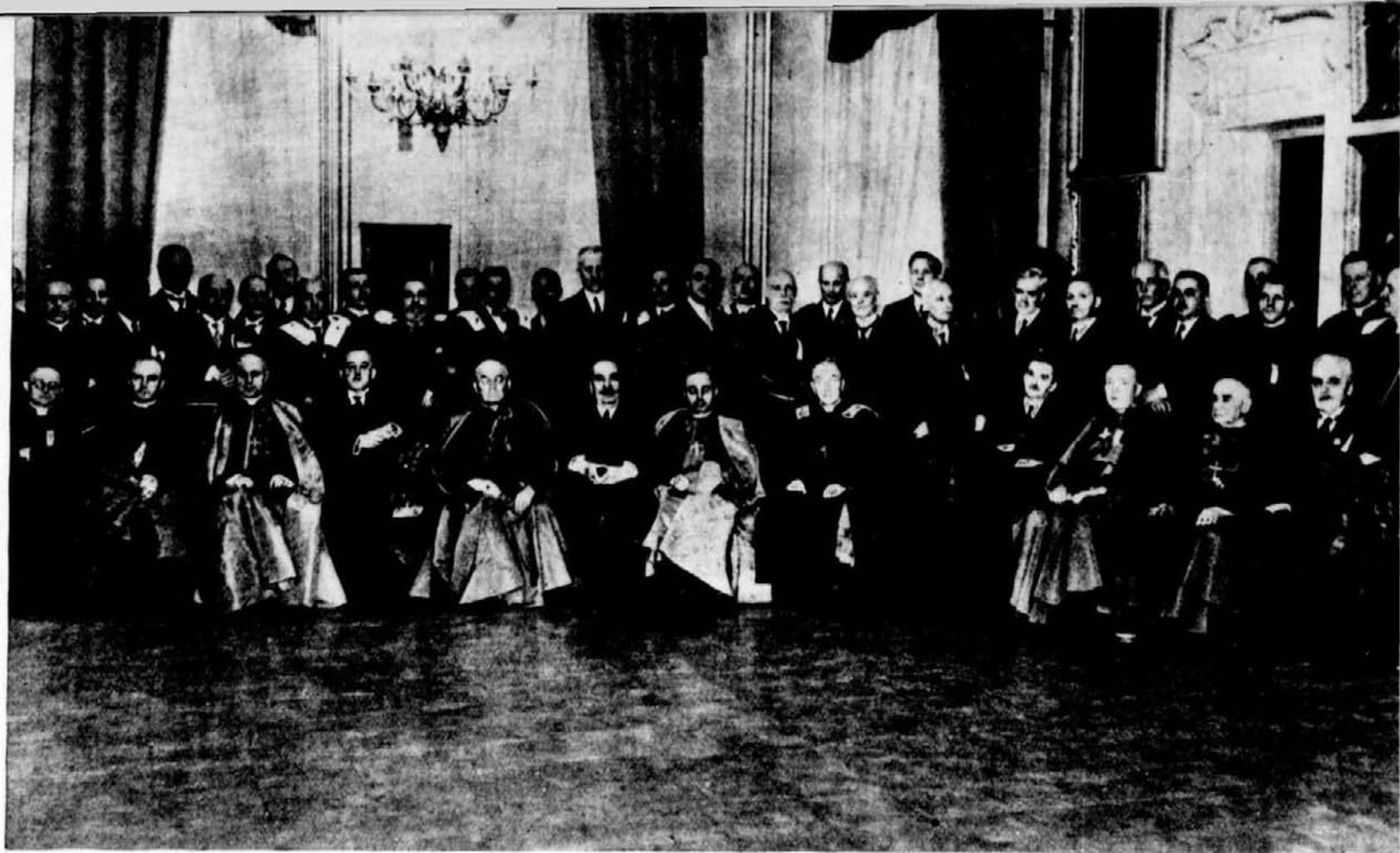
Huit heures du soir. A travers Québec pavoisé et illuminé aux couleurs du Congrès, la foule se presse vers le Colisée pour la séance d'ouverture. L'immense vaisseau a été décoré avec goût et sobriété. Sur l'estrade, de nombreuses personnalités civiles et religieuses font cercle autour de S. E. le Cardinal Villeneuve et du représentant de la France, M. Louis Bertrand. Devant un auditoire de plusieurs milliers de personnes, Mgr Camille Roy déclare ouvert ce « Congrès qui répond à un immense désir, à un immense besoin ». C'est ensuite la série des Hommages et des Bienvenues par S. E. Mgr Brunault, messieurs Eugène Jalbert, Henri Ledoux, S. E. Raymond Brugère, S. E. E.-L. Patenaude, les honorables Albert Sévigny, Fernand Rinfret, Maurice Duplessis, Paul Leduc et S. H. le Maire J.-E. Grégoire. La Société symphonique de Québec et la Chorale du Congrès s'acquittent avec succès de la partie musicale. Un chant composé pour la circonstance par M. José de Laquerrière est vivement applaudi.

Journée des enfants

Le lundi, 28 juin, est la journée des enfants. La jeunesse de Québec, les délégations des jeunes Albertains et Franco-Américains assistent à la messe célébrée au parc Victoria par S. E. Mgr Chiasson. Le R. P. Émile Legault, C. S. C., donne le sermon. Les Avant-Gardistes albertains exécutent une saynète fort bien composée. Dans l'après-midi, démonstration au Parc de l'Exposition. Des groupes d'enfants miment les vieilles chansons françaises. Un chœur de 1200 voix chante les couplets. Plus de 15,000 personnes assistent à ce spectacle en dépit d'un ciel légèrement menaçant. Le lendemain, les délégations de la Nouvelle-Angleterre et de l'Alberta sont reçues par S. E. le Cardinal. L'honorable Maurice Duplessis convie tous ces jeunes à un déjeuner au Château Frontenac. Cette réception et ce déjeuner resteront l'un des épisodes les plus émouvants du Congrès.

Les séances de sections sont commencées depuis le matin. La section de Langue parlée et de Langue écrite, les sections des Arts et des Mœurs siègent à l'Université, la section de Droit au Palais de Justice. Toutes ces sections fonctionnent simultanément, pendant que se déroulent ailleurs d'autres parties du programme. Les salles sont remplies à débord. Une section doit même transporter ses pénates de la Faculté de Médecine au Pavillon des classes du Séminaire. Auditoire disparate de religieux et de laïcs, extrêmement attentif aux travaux des rapporteurs et aux discussions qui s'amorcent en dépit d'une chaleur tropicale.

Les rapports sont nombreux : plus de 125. C'est tout un exposé de la situation de la race française en Amérique du Nord. Liberté entière a été laissée aux rapporteurs de traiter de la façon qu'ils l'entendraient



LE GROUPE DES DIPLOMÉS ET DES DIGNITAIRES DU CONGRÈS
photographiés dans le grand salon de l'Université Laval

les sujets proposés. Ils ont eu l'esprit et le courage parfois héroïques d'en profiter. De dures et salutaires vérités sont énoncées. L'éloquence a sa part. Le souci d'un réalisme constructif a aussi la sienne. L'ensemble de ces discours constitue une documentation de premier ordre sur la question nationale. Le Congrès a voulu être un examen de conscience collectif. L'examen de conscience est fait avec une rigoureuse exactitude, une recherche minutieuse des péchés à accuser, ceux de la Race et parfois ceux d'autrui.

Séance académique

La deuxième séance publique, celle du 28 juin, est la grande séance académique du Congrès. Le président est l'honorable juge Adjuvator Rivard, secrétaire général du premier Congrès. L'honorable juge Dubuc de l'Alberta présente les hommages des congressistes à S. E. le Cardinal Villeneuve. Le Primat de l'Église canadienne prononce un lumineux discours sur la survivance de l'esprit français par la survivance des mœurs et des traditions. Mgr le Recteur de Montréal parle avec beaucoup de charme du rôle de la culture française dans la vie canadienne. Sir Thomas Chapais salue avec une vibrante éloquence le délégué de l'Académie française, M. Louis Bertrand.

Le discours de l'éminent Académicien était attendu avec impatience. M. Bertrand a quitté le lourd habit académique pour une tenue de soirée plus en rapport avec le climat tempéré du Canada. D'une voix harmonieuse, il lit le texte que demain les journaux vont reproduire in-extenso. Catholique convaincu, l'auteur de *Saint Augustin* parle de l'esprit français et de l'esprit chrétien qui en est, selon son expression, le dernier développement. Il discourt pendant près d'une

heure sur cet esprit français « avide de permanence, de substance et de clarté ». L'immense auditoire, plus de 10,000 personnes, écoute sans se lasser, subjugué par la pensée et la langue de l'orateur.

Journée des Dames

Le mardi est réservé aux Dames. S. E. Mgr Limoges célèbre la messe à la Cathédrale. Mgr l'évêque de Rimouski commente le texte de saint Paul : « Jesus Christus heri, hodie, Ipse et in sæcula ». Il trace à son nombreux auditoire un programme complet de vie et d'éducation chrétiennes. Les séances d'étude des Dames s'ouvrent au Palais Montcalm sous la présidence de madame Charles Frémont. Déjeuner au Château Frontenac. Madame Albert Sévigny préside accompagnée de lady Tweedsmuir, épouse du Gouverneur Général du Canada.

Les visiteurs continuent d'affluer. On les rencontre partout : à l'Université, à la Citadelle, aux trois expositions organisées à l'occasion du Congrès : l'exposition du Livre français, l'exposition des souvenirs historiques à l'Hôtel-Dieu, l'exposition des travaux scolaires à l'Académie commerciale. Cette dernière exposition est particulièrement intéressante pour les congressistes. Ils y peuvent admirer les dessins, compositions, travaux sur bois exécutés dans les maisons d'enseignement durant la période de préparation du Congrès. Ces exhibits laissent soupçonner l'intensité du labeur qui a préparé les réunions de juin.

La troisième séance publique du Congrès est présidée par M. le juge Constantineau, qui a conduit à Québec une délégation de plus de 400 Franco-ontariens. S. E. Mgr Yelle, p. s. s., prononce un discours qui fait sensation. Le distingué coadjuteur de Saint-Boniface s'élève

avec force contre le séparatisme. M. le colonel Wilfrid Bovey parle de la coopération de nos compatriotes de langue anglaise à la survivance française. M. l'abbé Jean-Baptiste Lachapelle entretient le nombreux auditoire groupé dans la Salle des Promotions de la langue française en Louisiane. L'orateur raconte avec une émotion communicative les luttes livrées sur les bords du Mississipi pour la survivance de l'esprit français.

L'honorable juge P.-B. Migneault préside la séance du soir au Colisée. M. le juge Arthur Leblanc présente les hommages des congressistes à S. E. le gouverneur Général. Lord Tweedsmuir répond en anglais d'abord puis continue son discours en français. Le R. P. Joseph Hébert, O. M. I., directeur de l'Université d'Ottawa, parle de la survivance de la langue par la survivance de l'esprit français, l'honorable juge Ferdinand Roy de la survivance de l'esprit français dans nos lois. Le président de la séance présente alors à l'auditoire M. l'abbé Lionel Groulx.

L'abbé Groulx

D'un mouvement spontané la foule est debout. L'assistance chante l'hymne national. L'orateur s'avance vers le micro. Il est l'objet d'une ovation indescriptible. Le silence se rétablit peu à peu. D'une voix nette, en une langue imagée, M. l'abbé Groulx parle de l'Histoire gardienne des traditions vivantes. C'est tout le passé de la Race qu'il évoque en une synthèse magnifique. Il termine son travail par un défi à tous les défaitistes et bon-ententistes : « Nous sommes la génération des vivants ; vous êtes la dernière génération des morts ». Le Congrès atteint alors un sommet. L'enthousiasme est à son comble et c'est dans un tonnerre d'applaudissements que l'orateur reprend son siège sur l'estrade.

Journée des Jeunes

Le 30 juin est réservé aux Jeunes. Cette journée s'ouvre comme les précédentes par le Saint Sacrifice de la Messe. Monseigneur de Gaspé célèbre en l'église de Saint-Roch. Le prédicateur est S. E. Mgr Anastase Forget, évêque de Saint-Jean de Québec. Il convie la jeunesse au travail, travail de l'apostolat religieux et national. Les travaux de section ont lieu au Palais Montcalm sous la présidence de M. l'abbé Alexandre Vachon.

A midi, déjeuner au Château Frontenac. M. le docteur Roméo Blanchet, secrétaire adjoint du Congrès, préside. Le soir, démonstration sur le terrain de l'Exposition. Plus de 15,000 personnes ont pris d'assurance les gradins du Palais central. Mgr l'évêque de Chicoutimi préside cette veillée des Jeunes entouré de M. le chanoine Cyrille Gagnon, vice-président du Congrès, de M. l'abbé Raoul Cloutier, de messieurs Tremblay, Chartré, Verschelden... Cinq représentants des Jeunes du Canada et des États-Unis prennent la parole. La J. O. C. et la J. I. C. exécutent des chœurs parlés. Les scouts de Québec chantent de vieux airs canadiens à la lueur d'un immense feu de camp. Il est près de minuit lorsque S. E. Mgr Lamarche adresse à la jeunesse des conseils empreints de sagesse et de confiance en l'avenir. Il invite les Jeunes à une constante fidélité à la langue française et à la foi catholique.

Vœux et rapports

C'est ce jour-là également que se tiennent les deux assemblées générales du Congrès. On doit lire dans ces assemblées les rapports des sections, discuter ces rapports, adopter les vœux qui en découlent. Mgr Roy ne peut

présider ces réunions. Le labeur écrasant auquel il a dû s'astreindre depuis quelques jours l'oblige à garder la chambre. M. le chanoine Cyrille Gagnon le remplace. Les rapporteurs donnent lecture des résumés qu'ils ont préparés, M. l'abbé Étienne Blanchard pour la section de la Langue parlée, M. Maurice Hébert pour la section de la Langue écrite, suivis de messieurs Gauvreau, Pigeon, Renaud et Guimont, du R. P. Pie-Marie Gaudreau et de Mademoiselle Elise Rocheleau pour les autres sections.

L'assemblée siège dans la Salle des Promotions. Toutes les sociétés nationales, tous les groupements français d'Amérique sont représentés. On présente les vœux, plus d'une cinquantaine. Quelques-uns d'entre eux donnent lieu à des discussions assez vives. La liberté de parole n'est pas un vain mot ! A travers certaines impatiences, on sent le désir d'en arriver à des conclusions précises, à des mots d'ordre pratiques. L'accord finit par se faire. Vers les quatre heures, la deuxième assemblée générale fait place à une réunion de caractère plus officiel : la collation des doctorats d'honneur du Congrès aux délégués louisianais. La délégation de la Louisiane présente le drapeau de l'État à l'Université Laval. Mgr le Recteur fait docteurs *honoris causa* de Laval M. le Gouverneur Lèche, M. l'abbé Léon Lachapelle, messieurs Wade Martin et André Lafargue.

Le banquet du Congrès

Au soir de cette journée a lieu au Château Frontenac le grand banquet du Congrès. Mgr Roy, heureusement remis, préside ces agapes, avec un tact que Mgr le Recteur de l'université de Montréal se plaira à souligner. De nombreuses personnalités ont pris place à la table d'honneur aux côtés du Président du Congrès. Les discours sont nombreux, plus de seize. Les orateurs sont d'une brièveté exemplaire. La délégation haïtienne composée de S. E. Mgr Le Gouaze, archevêque de Port-au-Prince, de l'honorable Dominique Hippolyte, procureur de la République et de M. Philippe Cantave s'est complétée le jour même par l'arrivée de M. le docteur Jules Thébaud. Invité à parler au nom de la république d'Haïti, ce dernier remet à Mgr Roy les insignes de Commandeur de l'Ordre haïtien, Honneur et Mérite. Les applaudissements de l'assistance soulignent éloquemment le geste du Délégué de la République.

A Ste-Anne-de-Beaupré

Le jeudi, premier juillet, les congressistes se transportent à Sainte-Anne-de-Beaupré pour la messe de clôture du Congrès. La vaste Basilique est remplie à sa pleine capacité. S. E. le Cardinal Villeneuve assiste au trône à la messe que célèbre S. E. Mgr l'Évêque de Grouard. Tout un peuple rend ainsi grâce à Dieu pour trois siècles de vie catholique et française. Mgr l'Archevêque de Port-au-Prince prononce un sermon d'une haute tenue littéraire et d'une prenante éloquence.

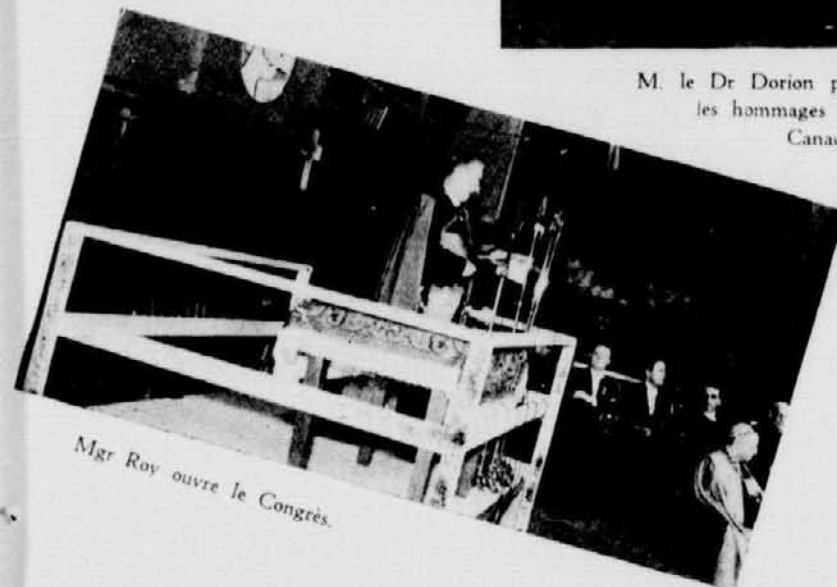
Retour à Québec pour la collation des doctorats d'honneur du Congrès. Plus de vingt doctorats sont remis aux récipiendaires dans la salle des Promotions par le Recteur de Laval. M. Louis Bertrand reçoit au nom de l'Académie française la médaille d'or du Congrès. Le délégué de l'Académie répond avec une émotion très vive à Mgr le Président du Congrès : « Pour le vieil homme que je suis, arrivé bientôt au terme de sa route, déclare-t-il en terminant, le spectacle de votre Canada français aura été une de mes dernières joies, un des plus grands réconforts, sinon le plus grand réconfort de ma vie. »

Quelques
Souvenirs
du Congrès

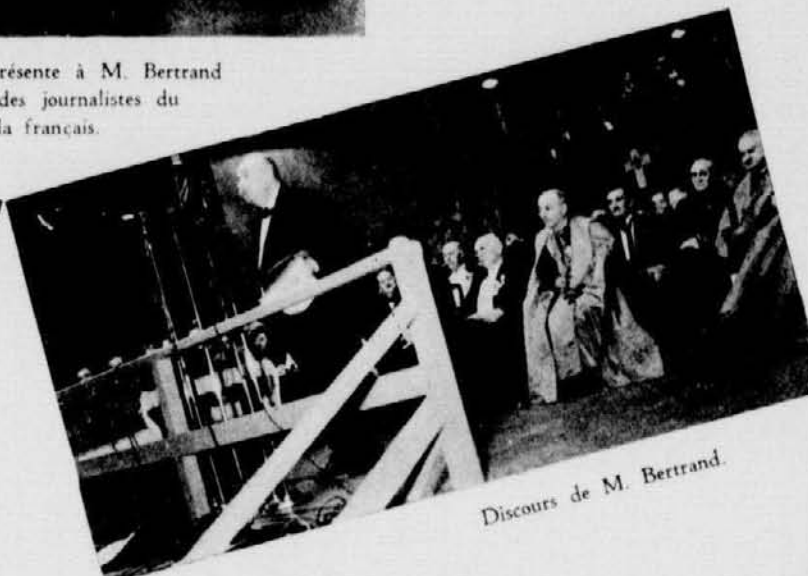


1937

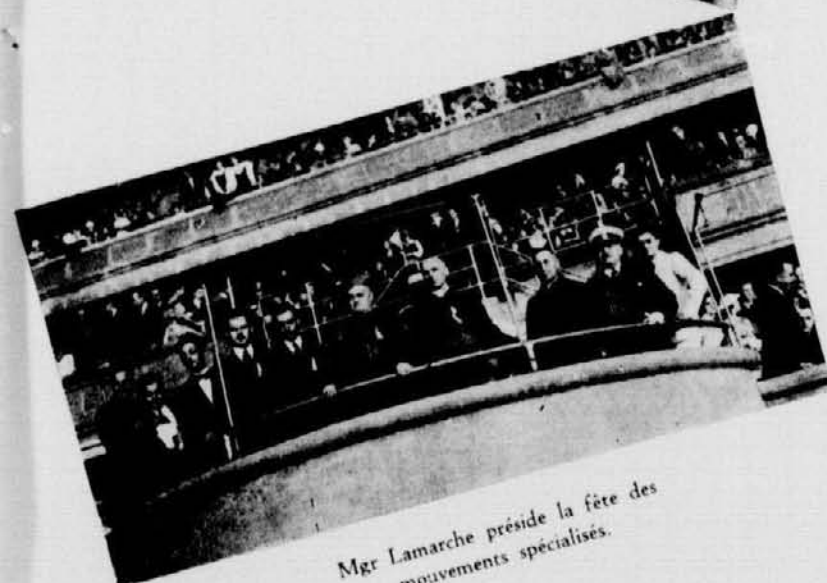
M. le Dr Dorion présente à M. Bertrand
les hommages des journalistes du
Canada français.



Mgr Roy ouvre le Congrès.



Discours de M. Bertrand.



Mgr Lamarche préside la fête des
mouvements spécialisés.



S. E. le Cardinal adresse la parole
aux jeunes de l'Œuvre des
Terrains de Jeux.



Les diplômées de Marlboro
venues au Congrès.



L'estrade,
un soir du Congrès.

La clôture

La séance de clôture du Congrès a lieu au Colisée. La température est inclément. La pluie inonde les rues de Québec. Malgré cela, une foule nombreuse s'est rendue entendre les orateurs. S. E. Mgr Melanson, archevêque de Moncton, parle de la survivance acadienne. M. Adolphe Robert, président des Canado-Américains, dit sa foi en la survivance française aux États-Unis. M. le sénateur Gustave Lacasse raconte la progression lente mais sûre des Franco-ontariens.

Mgr Roy prend la parole. Il prononce un discours de clôture qui restera comme l'un des plus beaux de sa carrière oratoire. Il annonce la formation d'un Comité permanent chargé de continuer le Congrès, « de recueillir ses vœux, de les convertir en actes et de prendre les initiatives que suggère l'actualité. » L'orateur fait en terminant un acte de foi émouvant en cet esprit français qui « depuis trois siècles construit la patrie canadienne, la décote de sa force et de sa beauté et porte jusque par delà nos frontières le rayonnement de sa vertu. »

Le deuxième Congrès de la Langue française au Canada prend fin avec le discours de clôture du Président. L'immense auditoire réuni au Colisée s'écoule peu à peu par les rues de Québec. Il pleut toujours. Les drapeaux et les banderoles pendent lamentablement sur les toits, aux murs des édifices. Mais dans la nuit et sous la pluie une flamme d'espérance est allumée qui ne s'éteindra pas. Une fois de plus la race française dispersée aux quatre coins de l'Amérique du Nord s'est réunie au foyer d'origine de sa vie, à ce foyer qui en demeure, malgré les ans et d'inévitables défaillances, le plus fidèle gardien. Elle a repris contact avec le passé, aussi avec de fondamentales réalités qu'un peu d'insouciance, la préoccupation de besognes plus utilitaires lui avaient légèrement fait perdre de vue. Elle a senti sa force, mesuré son élan, rectifié sa marche. Elle s'est révélée à d'autres races qui ne la connaissent pas toujours, qui, par ignorance ou parti pris la méconnaissent parfois. « Sous l'œil de Dieu, près du Fleuve géant », elle peut repartir d'un pas plus assuré vers son destin.

Au Petit-Cap

Le Congrès va se continuer pendant quelques heures encore dans l'intimité des réceptions privées. Au lendemain même du Congrès, le Séminaire de Québec reçoit les congressistes à sa maison de campagne du Petit-Cap. La plupart des hôtes d'honneur sont présents à cette réunion toute de fraîcheur et de charme dans un cadre de verdure, de lumière et de paix. On discourt un peu. Surtout l'on cause. Puis c'est le retour par la voie ferrée ou par cette route tortueuse de la Côte Nord

(Les photos de cet article sont l'oeuvre de TURCOTTE ET GOUSSE, Québec)



bordée de solides maisons de pierre et de fragiles chalets modernes. Le Congrès est bien fini.

Le Congrès est fini, mais les échos commencent à s'en répercuter dans toute la vie française d'Amérique. Des milliers de pèlerins de la pensée française sont venus à Québec en ces jours. Des milliers de pèlerins de la pensée française s'en vont porter à toutes les villes, à tous les îlots français du Canada et des États-Unis le message du Congrès, message de fidélité au passé, de confiance dans l'avenir. Comme une nappe immense, l'atmosphère du Congrès s'étend du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, baigne le pays immense qui va de l'Atlantique au Pacifique, de la baie d'Hudson au golfe du Mexique. Et dans cette atmosphère chargée de brises catholiques et françaises, un peuple se reprend à vivre, se reprend à lutter, se reprend à espérer, un peuple que trois siècles d'épreuves ont mûri pour de dures batailles et de grandioses destinées.

Résultats et espoirs

L'influence prochaine ou lointaine de ce Congrès sur la vie de notre peuple ne se peut mesurer maintenant. Nous savons, nous du Comité central, les labeurs qu'il a occasionnés, les sacrifices de temps et d'argent qu'a exigés sa réalisation, les espérances qu'il a fait naître. Nous n'ignorons pas les critiques fondées ou non qu'il a suscitées en divers milieux. Toute œuvre humaine est, en ses déficiences, un signe de contradiction. Nous avons vécu d'intense façon les mois obscurs de la préparation, les heures émouvantes et trop brèves à notre gré de la réalisation. Nous avons cru voir une aube meilleure se lever à l'horizon de la Race. Fasse le Ciel que nous ne nous soyons pas trompés et que d'autres, venant après nous, puissent moissonner dans les sillons où nous avons jeté à pleines mains la semence française.

Le Comité permanent du Congrès doit continuer l'œuvre commencée. Cela n'ira pas sans de nouveaux sacrifices de temps et d'argent, sans une pratique constante de la vertu surnaturelle de patriotisme. Notre peuple a répondu magnifiquement à l'appel du Comité d'organisation du Congrès. Il importe qu'il témoigne au Comité permanent la même confiance et qu'il lui apporte le même réconfort. Le succès du Congrès est à ce prix que, pendant des années, on s'emploie à faire passer dans la réalité quotidienne les vœux et le programme du Congrès. Une flamme a brillé claire et vive sur le rocher de Québec. Cette flamme doit s'étendre maintenant à tous les centres français d'Amérique, toujours chaude, toujours vibrante et toujours lumineuse.

Paul-E. Gosselin, ptre,
secrétaire adjoint du Congrès.

Pierre-Georges ROY
archiviste provincial

Le dernier Gouverneur de la NOUVELLE- FRANCE



Pierre de Rigaud de Vaudreuil Cavagnal

Sa naissance

PIERRE de Rigaud de Vaudreuil Cavagnal était le quatrième fils du gouverneur Philippe de Rigaud de Vaudreuil.

Né à Québec le 22 novembre 1698, il obtint dès le 16 juin 1708, c'est-à-dire à l'âge de dix ans, une enseigne dans les troupes du détachement de la marine.

La même année, le 5 juillet, son père obtenait pour lui une expectative de lieutenant. Cette lieutenance lui fut accordée le 28 mai 1712. Il n'avait pas encore treize ans !

Le 14 novembre 1713, le gouverneur de Vaudreuil écrivait au ministre :

« Mon quatrième fils passe sur ce que madame de Vaudreuil m'a marqué que vous vouliez bien lui permettre. Nous l'avons chargé, M. l'intendant et moi, de notre lettre commune. Il aura l'honneur de vous la rendre et madame de Vaudreuil celui de vous le présenter. » (1)

Porter les paquets à la cour était alors un honneur recherché. Et ce jeune homme de quinze ans qui enlevait cette récompense à tant d'officiers méritants, dut faire nombre de jaloux !

Sa jeunesse

Le jeune de Vaudreuil revint dans la Nouvelle-France à la fin de l'été de 1715.

À l'automne de 1714, le marquis d'Aloigny de la Groye avait perdu la vie dans le naufrage du *Saint-Jérôme* sur l'île de Sable. Le gouverneur de Vaudreuil profita de l'occasion pour demander sa compagnie en faveur de son quatrième fils.

Cette compagnie fut accordée à M. de Vaudreuil Cavagnal le 2 juin 1715.

Dans un rapport officiel d'octobre 1722, le gouverneur de Vaudreuil disait de son fils :

« Le sieur de Cavagnal, âgé de 24 ans. Il est attaché au service et en état de servir partout où il lui sera ordonné. Il est fort réglé dans sa conduite et n'a aucune mauvaise qualité. » (1)

Cet éloge qu'on pourrait croire intéressé venant de son père était mérité en tous points, au dire des contemporains.

Échecs

Madame de Vaudreuil, qui était à la cour depuis 1708, ayant demandé au ministre de rétablir l'emploi de commandant des troupes en faveur de son fils, le gouverneur de Vaudreuil vint à sa rescousse. Le 25 octobre 1724, il écrivit au ministre :

« Je ne puis assez vous marquer combien je m'estime heureux de servir vos ordres. Je vous supplie d'être persuadé que je mettrai toujours toute mon attention à exécuter ceux dont il vous plaira m'honorer.

« Madame de Vaudreuil m'a informé que vous aviez eu la bonté de demander pour le Sr de Cavagnal, mon fils, le commandement des troupes. Permettez-moi de vous en faire mes très humbles remerciements et de vous supplier de vouloir bien lui continuer vos bontés dans la demande que je prends la liberté de vous en faire cette année.

« Je sais qu'il ne convient pas à un père de faire l'éloge de son fils.

« Cependant j'ose vous assurer, Monseigneur, que vous trouverez en lui toutes les qualités essentielles qui peuvent lui faire mériter votre protection. Il est ainsi des officiers et il n'en est aucun qui ne souhaite le voir à leur tête, le connaissant capable de soutenir comme il le doit la dignité de commandant et les intérêts du corps des troupes dans les occasions qui se présenteront. Il est d'ailleurs fort connu des Sauvages chez lesquels il a déjà beaucoup de crédit. Je me flatte que les témoignages avantageux que l'on vous rendra de lui vous détermineront à vouloir bien lui faire accorder la marque de distinction que j'ai l'honneur de vous demander pour lui.

« Je dois à Monseigneur le comte de Pontchartrain ma fortune dont je conserverai toute

ma vie une éternelle reconnaissance. Faites, Monseigneur, que mes enfants tiennent la leur de vous. J'espère que vous voudrez bien me recevoir pour garant de leur vive reconnaissance et qu'ils feront leurs efforts pour mériter de plus en plus votre protection. » (1)

Le 5 juin 1725, le ministre dut causer un gros désappointement au gouverneur de Vaudreuil en lui annonçant que ce n'était pas l'intention du roi de rétablir la charge de commandant des troupes.

Major

Le gouverneur de Vaudreuil n'ayant pu obtenir pour son fils le commandement des troupes il se rabattit sur la majorité, emploi qui était vacant par la promotion de M. de Lacorne à la lieutenance de roi de Montréal. Cette fois, il fut plus heureux. Le 23 avril 1726, M. de Vaudreuil Cavagnal était nommé major des troupes du Canada.

En 1727, M. de Vaudreuil — Cavagnal avait obtenu un congé pour aller en France. Il renonça à ce congé pour prendre part à l'expédition contre les Renards.

M. de Vaudreuil Cavagnal passa en France en 1729 et revint au pays sur l'*Éléphant*. Ce vaisseau était à la veille d'arriver à Québec, lorsqu'il se brisa sur les batteries du cap Brûlé, vis-à-vis de l'île aux Grues, le 1er septembre 1729, au milieu de la nuit. L'*Éléphant* portant environ 150 passagers. On comptait parmi eux, outre M. de Vaudreuil, ses deux frères le comte de Vaudreuil et M. Rigaud de Vaudreuil, Mgr Dosquet, M. Hocquart, M. Varin de la Marre, l'avocat Lebeau, plusieurs prêtres, etc., etc. Tout ces passagers auraient probablement péri si des secours ne fussent venus dès le point du jour. On eut aucune perte de vie à regretter mais presque toute la cargaison de l'*Éléphant* fut perdue.

(1) Archives de la province de Québec.

Le 25 mars 1730, M. de Vaudreuil Cavagnal était créé chevalier de Saint-Louis et recevait le grade de lieutenant de vaisseau.

M. de Vaudreuil Cavagnal ne perdait pas de vue la charge de commandant des troupes. À l'automne de 1730, il suggérait au ministre de supprimer la lieutenance de roi des Trois-Rivières et de rétablir l'emploi de commandant des troupes et des milices, naturellement à son bénéfice.

Le 1er mai 1731, le ministre lui répondait que le roi n'avait pas jugé à propos de se rendre à sa demande. Il ajoutait que les services qu'il rendrait dans la majorité des troupes seraient aussi utiles à son avancement que le commandement des troupes. (1)

Le 15 octobre 1731, M. Hocquart faisait part au ministre du bon travail de M. de Vaudreuil en faveur des troupes. Il écrivait :

« M. de Cavagnal a continué cette année les mêmes attentions à remplir avec exactitude tous les détails de la majorité des troupes. Il les a fait régulièrement exercer ainsi que les milices les jours de fête et dimanche. Cet officier est véritablement attaché au service et c'est une justice que personne ne lui refuse ni ne peut lui refuser. » (2)

Le 20 octobre 1731, M. de Vaudreuil Cavagnal demandait au ministre de lui donner le gouvernement de Montréal qui était à la veille de devenir vacant, M. de la Chassaigne devant prendre sa retraite à cause de son grand âge.

Aux Trois-Rivières

C'est M. Boisberthelot de Beaujours qui, le 1er avril 1733, eut le gouvernement de Montréal ; mais, le même jour, M. de Vaudreuil Cavagnal le remplaçait au gouvernement des Trois-Rivières.

Une note anonyme de 1739, probablement écrite par le gouverneur, M. de Beauharnois, dit de M. de Vaudreuil, gouverneur de Trois-Rivières :

« De Vaudreuil a le zèle, l'application, les talents et la conduite convenables. » (2)

Le 4 octobre 1739, M. Hocquart rendait au ministre un compte très élogieux de M. de Vaudreuil Cavagnal :

« Vous n'êtes peut-être pas assez informé de la manière dont se conduit M. de Vaudreuil gouverneur des Trois-Rivières. La douceur et la fermeté qu'il emploie à propos le font également aimer et craindre du peuple, il donne une attention particulière à tout ce qui peut augmenter et favoriser les établissements : celui des forges de St-Maurice s'en ressent tous les jours, le service du Roy et le bien public font l'unique objet de son application ; parfaitement désintéressé, il vit, comme s'il occupait une des premières places du pays ; Je me flatte, Monseigneur, que vous trouverez bon que je vous en rende ces témoignages qui sont dans la vérité sans que la complaisance encor moins aucune sollicitation y ayant part. » (2)

La guerre entreprise en 1740 par M. LeMoyne de Bienville, gouverneur de la Louisiane,

(1) Lettre du ministre à M. de Vaudreuil Cavagnal : « Jay reçu Monsieur La Lettre que vous m'avez écrit le 30 du mois d'octobre de l'année dernière. J'écris à M. votre père que les Raisons qui ont empêché de rétablir L'Employ de Commandant des troupe subsistent encor. Il n'y a pas apparence que cela change. Je vous suis très obligé de l'attention que vous avez eu de m'envoyer un Canot Sauvage avec leurs avirons un arc et deux carquois garnis de fleches. Mr Pajot a qui vous avez fait adresser le tout l'a fait embarquer pour Rouen dont il me sera remis icy. Je vous procureray avec plaisir dans les occasions Les graces de Sa Maté persuadé que vous continuerez toujours à servir avec Zèle et attachement. »

(2) Archives de la province de Québec.

contre les Chikachas, pour venger la défaite qu'ils lui avaient fait subir en 1736, coûta près de deux millions de livres et eut un si pauvre résultat, que le crédit de ce vieux serviteur du roi tomba complètement à la Cour. Au mois de mai 1742, il fut rappelé, et M. de Vaudreuil le remplaça le 1er juillet 1742.

En Louisiane

M. de Vaudreuil prit possession de son gouvernement un an plus tard, le 10 mai 1743.

Au mois de février 1752, le chevalier de Kerlérec était nommé pour succéder à M. de Vaudreuil dans le gouvernement de la Louisiane. M. de Kerlérec s'embarqua à Brest le 17 novembre 1752, sur le *Chariot Royal* pour la Louisiane. Ce ne fut que le 24 janvier 1753, après soixante-huit jours de traversée, que le *Chariot Royal* se trouva en vue de la Balise, à l'embouchure du Mississippi. Le 3 février au soir, M. de Kerlérec entra dans la Nouvelle-Orléans.

Le Roi avait donné instruction à M. de Vaudreuil de séjourner pendant quelques semaines avec son successeur afin de lui donner tous les éclaircissements nécessaires sur les principaux objets du gouvernement et particulièrement sur celui des Sauvages. M. de Vaudreuil se mit avec la meilleure grâce du monde à la disposition de M. de Kerlérec. Celui-ci lui en rend les meilleurs témoignages dans ses lettres au ministre.

M. de Vaudreuil quitta la Nouvelle-Orléans avec sa femme le 8 mai 1753 sur le même vaisseau qui avait amené M. de Kerlérec. Mais le *Chariot Royal* ne se tint pas aussi facilement du Mississippi qu'il y était entré. Faute d'eau, il resta à la Balise du 11 mai au 19 juin !

M. de Vaudreuil avait été dix ans à la tête de la Louisiane. *1744-54*

L'abbé de L'Isle-Dieu bien placé pour apprécier les choses de la Louisiane, écrivait au ministre le 12 septembre 1747 :

« M. de Vaudreuil y fait des biens immenses, toutes les lettres que j'en reçois sont pleines de ses éloges et il me paraît qu'il n'y sert pas moins bien la religion que l'état. Je suis pénétré d'édification en voyant les détails dans lesquels la bonté de son cœur le fait entrer ; à en juger même par les lettres qu'il me fait l'honneur de m'écrire il est actuellement occupé à prendre des mesures avec M. l'évêque de Québec pour faire venir quelques religieuses de Québec pour secourir et soulager les Ursulines de la Louisiane par la difficulté où l'on est et même l'impossibilité d'en faire passer de France dans la circonstance de la guerre. » (1)

Appréciations

M. de Villiers du Terrage apprécie ainsi le séjour de M. de Vaudreuil à la Louisiane :

« C'était (M. de Vaudreuil) un homme honnête et juste qui fit prospérer la contrée autant qu'il était en son pouvoir. Malheureusement un ouragan terrible ravagea en 1746 le bassin du Mississippi et la misère devint cette année-là d'autant plus grande que la monnaie de carte, par suite d'une nouvelle émission intempestive, avait en 1745 perdu beaucoup de sa valeur ; pour la changer contre de l'argent il fallait en donner le triple. »

« Pas plus que ses prédécesseurs, Vaudreuil ne put s'entendre avec ses ordonnateurs ; l'histoire administrative de son gouvernement n'est remplie que de discussions stériles et de reproches injustes que portent contre lui successivement Le Normand, Salmon et Michel de la Rouvillière qui, jusqu'à sa mort (octobre 1752) fut un des plus acharnés. »

« La guerre fallit éclater avec les Chaktas. Un chef indien appelé le *Soulier Rouge* avait

(1) Archives de la province de Québec.

su prendre sur cette tribu un ascendant énorme qu'il mit tout entier au service des Anglais ; il lui était d'autant plus facile de tourner son peuple contre nous que les magasins de la colonie étaient vides et que Vaudreuil n'avait pu faire les présents d'usage. Le gouverneur tenta de le faire enlever par neuf officiers déguisés, mais la ruse échoua et ce fut au contraire à grand-peine que les faux traitants purent se sauver. La situation allait devenir critique quand quelques Chaktas restés fidèles à la cause de la France tuèrent leur chef.

« L'intérêt capital pour la Louisiane d'être en paix avec les Chaktas et les Chikachas était, outre la grande importance de les avoir comme tampons entre nous et les Anglais, la nécessité de maintenir libre la navigation sur le Mississippi car, dès que la mer était fermée, la Nouvelle-Orléans était forcée de faire venir son blé des Illinois et ses munitions du Canada. »

« La découverte d'un nombre considérable de faux billets de carte avait encore déprécié leur valeur et porté un coup funeste au commerce de la Louisiane ; cependant, durant le gouvernement de Vaudreuil, la colonie avait en somme prospéré : les fortifications du fort de la Balise s'achevaient, des troupes régulières étaient arrivées, enfin la Nouvelle-Orléans comptait déjà plus de quinze cents habitants. Mais les dépenses aussi avaient considérablement augmenté, le budget de la colonie pour 1752 ne s'élevait pas à moins de 920,000 livres et naturellement les recettes étaient bien loin de compenser ce chiffre. »

« Vaudreuil, homme aimable et doux, n'a laissé en Louisiane que de bons souvenirs et entre tous les noms des gouverneurs français le sien est certainement encore maintenant le plus vénéré. Sa femme, qui adorait les fêtes, sut bien vite policer la société de la Nouvelle-Orléans et parvint à se constituer une petite cour fort élégante qui faisait venir de France des carrosses. (1)

Est-il nécessaire de reproduire ici les accusations que M. Michel de la Rouvillière, commissaire-ordonnateur à la Louisiane, porta contre M. de Vaudreuil ? Ce fonctionnaire était d'une humeur et d'un tempérament exécrables. Pendant son séjour en Louisiane il se plaignit au ministre à peu près de tous ceux qui vinrent en contact avec lui. S'il fallait l'en croire, tous les serviteurs du roi dans la colonie étaient des misérables.

Le 15 mai 1751, donc, M. Michel de la Rouvillière écrivait au ministre :

« Il n'y a aucune justice à attendre de M. de Vaudreuil. Il est trop paresseux, trop nonchalant. Sa femme est trop maligne, trop passionnée, et a de trop forts intérêts dans tous les postes et dans la ville, pour que le gouverneur ne soit pas obligé de ménager servilement le corps des officiers et bien d'autres. »

« Il devait détruire les abus du temps de la compagnie, mais il s'en est bien gardé. Ils flattent sa vanité, puisqu'il se trouve le maître absolu de tout, et favorisent ses entreprises. Les troupes et les anciens conseillers y trouvent aussi leur avantage, puisqu'ils vexent le public impunément, comme ils l'ont toujours fait, au moyen d'une cour servile qu'ils font au gouverneur. »

Le 20 juillet 1751, M. Michel de la Rouvillière revenait à la charge :

« Il y a ici au moins cinquante officiers qui montent à peine une garde tous les cinquante jours. Pas un n'est destiné ou désigné pour faire la visite des casernes, où règne la malpropreté la plus dégoûtante. Les soldats y font d'ailleurs ce qu'ils veulent. On leur passe tout, dis-je, pourvu qu'ils aillent boire à la cantine. Malgré les règlements, ils en sortent le vin et les spiritueux, qu'ils survennent aux nègres et aux sauvages. Cela

(1) *Les dernières années de la Louisiane française*, p. 23.

a été prouvé dix fois. Tout le monde l'a vu, et on n'y met aucun ordre. J'en ai parlé plusieurs fois à M. de Vaudreuil ; mais au lieu de diminuer, cela ne fait qu'augmenter. C'est M. de Belle-Isle, aide-major, qui afferme la cantine, la fait régir et donne une somme au major, d'autres disent aussi à Mme la gouvernante. Ce qui est sûr, c'est que M. de Vaudreuil a tiré sur le trésor, en faveur de M. de Belle-Isle, un billet de dix mille livres sur ses appointements, ce qui a servi à acheter le vin qui se boit à la cantine.

D'ailleurs, Madame de Vaudreuil est capable d'un commerce plus bas. Elle a ici affaire à tout le monde et elle force les marchands et les particuliers de se charger de ses marchandises, pour les vendre au prix qu'elle taxe. Elle a un magasin chez elle de toutes sortes de drogues, que son maître d'hôtel vend, et lorsqu'il n'y est pas, elle prend bien l'aune et la mesure. Le mari ne l'ignore pas. Il en retire un bon revenu, et c'est le motif de tous ses désirs et de ses occupations. » (1)

Le gouverneur de la Jonquière décéda à Québec en mai 1752. Tout le monde dans la colonie espérait que M. de Vaudreuil, gouverneur de la Louisiane, le remplacerait. L'auteur anonyme des *Mémoires sur les affaires du Canada depuis 1749 jusqu'à 1760* dit même que M. de la Jonquière, quelques mois avant sa mort, avait suggéré à la cour de nommer M. de Vaudreuil comme son successeur. (2) Aussi on fut fort surpris au Canada lorsqu'au mois de juillet 1752 on vit arriver M. Duquesne pour prendre le gouvernement du Canada.

Gouverneur à Québec

En 1754, M. Duquesne, qui n'avait plu à personne dans la colonie, avait demandé à être relevé de son gouvernement. M. de Vaudreuil, qui avait laissé la Louisiane avec l'entente qu'il serait nommé gouverneur de la Nouvelle-France, succédait à M. Duquesne au poste que son père avait occupé avec tant de distinction pendant près d'un quart de siècle. La lettre de nomination de M. de Vaudreuil fut signée par le roi le 1er janvier 1755.

M. de Vaudreuil débarqua à Québec le 23 juin 1755.

« Aucun de ses prédécesseurs, remarque un écrivain contemporain, ne prit possession de son gouvernement avec autant d'agrément que lui : tous les Canadiens le désiraient et accouraient pour voir leur compatriote : les compliments qu'il reçut se ressentirent de la joie qu'on avait de le voir, et de l'espoir qu'on avait qu'il ferait succéder au temps malheureux qu'on avait passé jusqu'alors, ces jours fortunés qu'on se rappelait sous le gouvernement de son père. » (3)

Le 22 septembre 1756, M. de Vaudreuil Cavagnal remerciait le ministre de la gratification extraordinaire de 15,000 que le roi avait bien voulu lui accorder :

« Je suis extrêmement sensible à la gratification extraordinaire de 15000 que le Roy a bien voulu m'accorder en considération de la perte que je fis l'année dernière d'une partie de mes meubles ; cette perte est très considérable en y joignant celle que je fis l'année précédente sur mes effets, par les avaries de la fregate du Roy commandée par M. Foucault, vous ne pouviés, Monseigneur, me procurer plus à propos cette gratification je dois à M. Pascaud mon commissionnaire environ 25 a

(1) Charles GAYARRÉ, *Histoire de la Louisiane*, second vol., pp. 51, 53.

(2) D'après le même auteur, M. de Rigaud devait remplacer son frère au gouvernement de la Louisiane.

(3) *Mémoires sur les affaires du Canada, depuis 1749 jusqu'à 1760*, p. 58.

30 mille livres pour l'assurance de mes meubles et provisions à quoy je ne m'attendois pas, j'ajoute, Monseigneur, que les dépenses que je fais dans la colonie ont plus que triplé celles de mes prédécesseurs, non seulement par l'augmentation des troupes mais même par la cherté des vivres et denrées de toute espece qui ont au moins doublé depuis l'arrivée des troupes de terre. Je fais cependant de mon mieux mais beaucoup plus que ma situation ne permet pour suffire aux dépenses qui sont inséparables surtout dans les circonstances présentes de la place que j'ay l'honneur d'occuper. Je n'ay jamais sollicité de gratification et je me fais même violence pour vous faire mes représentations à cet égard, je me flatte, Monseigneur, que vous voudrez bien dans l'occasion en faire connaître la justice à Sa Majesté, je joindray cette obligation a nombre d'autres dont je vous suis redevable et je m'empresse à vous marquer ma vive reconnaissance par mon zèle pour le service et le très profond respect avec lequel je suis Monseigneur, Votre très humble et très obéissant serviteur. » (1)

Décorations

Le 30 octobre 1757, M. de Vaudreuil remerciait le ministre de lui avoir donné le grade de commandeur de l'Ordre de Saint-Louis et d'avoir nommé son frère gouverneur de Montréal :

« La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 26 juillet ma pénétré de la plus vive reconnaissance, elle est d'autant plus grande, que je ne puis attribuer la satisfaction que le Roy a eu de mes dispositions pour l'expédition du fort Georges qu'aux bons témoignages que vous avés bien voulu rendre à sa Majesté de mon Zèle pour son service.

« Je puis vous assurer Monseigneur, que celui de mon frere égal le mien et que la preuve que sa Majesté a bien voulu luy donner de sa confiance en luy destinant le Gouvernement de Montreal augmente le désir qu'il a de se signaler flatte nos officiers et tous les Canadiens en général.

« Je fais Monseigneur mon principal objet de l'union qui regne entre Monsieur le Marquis de Montcalm et moy. J'en sens toute la conséquence et je m'occuperai toujours de tout ce qui peut tendre au bien du service et à la gloire des armes de Sa Majesté.

« J'ai déjà fait frapper les cinq Nations sur l'anglois, j'avois pris les plus justes mesures pour leur faire faire de grands progres mais la disette ou je suis de vivres ma mis dans le cas forcé de déferer l'execution de mes projets ce que vous me faites l'honneur, Monseigneur, de me marquer au sujet de ces vivres me donneroient lieu d'esperer d'en recevoir si la saison trop avancée ne me faisoit craindre que les navires qui ont été expediés par votre ordre ont été pris, je ne puis Monseigneur, assés vous réitérer les représentations.

« J'ai l'honneur de vous faire à cet égard par plusieurs de mes lettres.

« Je suis extrêmement sensible à la place de commandeur dont le Roy m'a honoré, je sçai Monseigneur, l'intéret que vous y avés pris. Je vous supplie d'agrées mes remerciemens, et de vouloir bien continuer vos bontés aupres de Sa Majesté.

« Le Cordon rouge que vous m'avez envoyé a été vraisemblablement pris j'attendrai sans peine à l'année prochaine pour m'en décorer.

« Cette marque de distinction m'occupe beaucoup moins que le désir que j'aurai toujours de donner de nouvelles preuves de mon Zèle pour le service du Roy et de mon attachement à ma patrie trop heureux Monseigneur, si les occasions me sont assés favorables pour mériter l'aprobation de Sa Majesté, et la continuation de vos bontés je n'ai pas

(1) Archives de la province de Québec.

de plus grande ambition que de la meriter e de vous procurer de plus en plus le tres profond respect avec lequel je suis, Monseigneur, Votre très humble et très obéissant serviteur. » (1)

L'année suivante, en 1758, le roi nommait M. de Vaudreuil grand'croix de l'Ordre de Saint-Louis.

Capitulation

Ils vinrent les tristes événements de 1759 et de 1760. Le 8 septembre 1760, le sort de la guerre forçait le marquis de Vaudreuil à remettre le Canada aux mains des Anglais.

Le 10 septembre 1760, M. de Vaudreuil expliquait au ministre les causes de la chute de la colonie. L'amour qu'il portait à son pays suinte à chaque ligne de cette longue lettre que nous voudrions citer en entier :

« Le général Amherst, dit-il, après avoir campé sur l'île Perrot, s'est présenté devant Montréal. N'ayant que 2,400 hommes, peu de poudre, peu de vivres, pas de fortifications tenables, exposé d'un côté à l'artillerie de la flotte, de l'autre à des batteries dominant la ville, contre une armée de 32,000 hommes, ayant 300 bouches à feu, sans compter celles de la marine, il a pensé que la résistance serait une faute impardonnable qui placerait la colonie à la merci du vainqueur. Il a préféré accepter les conditions du général anglais, qui ne voulait pas entendre d'autres propositions que celles modifiées par lui. Elles étaient d'ailleurs honorables pour l'armée et libérales pour les colons. C'est au point de vue de ces derniers qu'il fallait surtout se placer. M. de Lévis a surtout consulté son attachement à l'armée. « Pour moi, disait M. de Vaudreuil, je n'ai pu par condescendance sacrifier un peuple qui depuis l'origine de la colonie l'a soutenue si constamment au prix de son sang, qui par son courage en tout temps a mérité les éloges de toute l'Europe, et qui s'est dépouillé entièrement pour se conserver sous l'obéissance du roi. Quels reproches n'aurais-je point à me faire et quel compte Sa Majesté n'exigerait-elle pas de moi, si, écoutant un zèle aussi indiscret, j'eusse sacrifié le peu de troupes qu'il lui reste en ce pays et exposé un peuple comme celui de cette colonie à subir toutes les horreurs d'une guerre où l'irritation des chefs n'entraîne que trop la fureur du soldat ; à faire supporter au peu de colons qui seraient restés une transmigration plus dure pour la plupart que la mort même, et qui aurait mis le roi dans l'impossibilité de s'assurer à un traité de ce pays tout dévasté et qu'il lui aurait fallu repeupler à nouveau. » (1)

Retour en France

Le 18 octobre 1760, M. de Vaudreuil et son état-major s'embarquaient dans le port de Québec sur l'*Aventure*, pour la France. C'est un éternel adieu que M. de Vaudreuil adressait au pays qui l'avait vu naître et où s'était écoulée presque toute sa carrière.

Le navire l'*Aventure* qui portait M. de Vaudreuil entra en rade de Brest le 28 novembre 1760. Avant de débarquer de l'*Aventure* M. de Vaudreuil écrivait au ministre :

« Par ma lettre du 10 septembre, j'ai eu l'honneur de vous rendre compte de la nécessité où j'ai été de capituler le 8 du mois dernier avec le général Amherst, persuadé, Monseigneur, que vous aurez senti la force des motifs qui m'ont obligé à cette démarche. Je me flatte que vous aurez bien voulu faire agréer ma conduite au Roi et que vous y aurez reconnu autant de prudence que d'attachement à un peuple dont la fidélité à Sa Majesté ne s'est jamais démentie.

(1) Archives de la province de Québec.

« Au moment que j'arrive, je n'ai rien de plus pressé, Monseigneur que d'avoir l'honneur de vous envoyer une nouvelle expédition de ma lettre du 10 septembre, de la capitulation et des autres pièces y jointes.

« Ma santé était affaiblie avant mon départ du Canada, elle n'a pas laissé que de souffrir pendant la traversée qui a été de 40 jours, ce qui me force de différer pour quelques jours mon départ.

« Mais je vous supplie, Monseigneur, d'être persuadé que je le hâterai autant qu'il me sera possible pour l'empressement que j'ai de me rendre auprès de vous, ce sera une bien grande satisfaction pour moi de vous assurer de vive voix du très profond respect avec lequel je suis. » (1)

Le 10 décembre 1760, le marquis de Vaudreuil, retenu par la maladie à Brest, écrivait encore au ministre :

« Je sens mieux qu'un autre l'impression que la perte d'un grand pays doit faire sur l'esprit d'un monarque jaloux de la gloire de ses armes. Les derniers événements ont été d'autant plus mortifiants pour moi que dans une défensive longtemps brillante je ne m'étais pas accoutumé aux humiliations, mais, Monseigneur, les circonstances ont été telles qu'il n'a pas été possible de faire mieux.

« Le conseil de guerre tenu avec tous les officiers principaux en est la preuve, la représentation postérieure de Monsieur le Chevalier de Lévis n'étoit pas l'effet d'un secours arrivé ou de nouvelles ressources découvertes mais seulement celui des conditions que l'ennemi imposoit aux troupes.

« Dans une telle situation, l'impossibilité de résister étant démontrée, devois-je sacrifier tout un peuple et les troupes même plutôt que de subir des conditions sans doute peu honorables aux armes mais dont la sûreté est en quelque sorte balancée par les intérêts conservés de la colonie et des colons.

« D'ailleurs, Monseigneur, en cette occasion, il ne s'agissait point de faire de défense, les murs de Montréal n'en permettent aucune. Il falloit donc attaquer la gloire des armes du Roi, n'aurait-elle pas été témérairement compromise vu la disproportion du nombre et l'impression visible qu'elle faisoit sur le soldat.

« Je ne doute pas que Monsieur de Lévis et les officiers supérieurs des troupes n'en parlent dans les mêmes termes malgré le désir qu'ils auraient eu de faire mieux.

« Ils n'ont jamais pu s'empêcher de sentir ces inconvénients plus à craindre pour eux et pour la gloire des armes que les conditions onéreuses de la capitulation.

« A l'égard de ce que j'ai eu l'honneur de vous marquer par mes lettres du mois de Juin, l'incertitude des forces que les ennemis pouvoient employer ; l'assurance que j'avois reçue par vos depeches que les Anglois n'envoyoient pas de nouvelles forces en Amérique, l'espoir de la paix dans le cours de la campagne fondé sur tout ce que vous m'avez fait l'honneur de me marquer tout cela, Monseigneur, animoit ma confiance, Sa justification est dans

(1) Archives de la province de Québec.

l'extrême désir que j'avois de conserver la Colonie au Roi.

« Je ne manquerai pas, Monseigneur, d'exécuter ce que vous m'avez prescrit au sujet des officiers venus de Canada avec moi. » (1)

Procès et acquittement

Le 17 décembre 1761, Louis XV ordonnait de faire le procès aux auteurs des monopoles, abus, vexations et prévarications qui avaient conduit à la perte du Canada. M. de Vaudreuil eut l'humiliation de se voir arrêté et jeté à la Bastille en même temps que Bigot, Varin, Péan, Cadet, etc., etc. L'instruction contre les cinquante-cinq accusés dura quinze mois. Enfin, le 10 décembre 1763, la commission composée de vingt-sept juges au Châtelet rendait son jugement. M. de Vaudreuil fut exonéré de l'accusation.

Louis XV qui, dans le fond, était peut-être le premier à blâmer de la perte du Canada, ne tint pas compte à M. de Vaudreuil d'avoir remis la colonie aux Anglois. Vingt jours après le jugement du Châtelet, le 31 décembre 1763, le duc de Choiseul informait M. de Vaudreuil de sa nomination comme grand'croix de Saint-Louis, dignité rendue vacante par la mort de son frère, le comte de Vaudreuil.

Le 10 janvier 1764, le duc de Choiseul donnoit une autre bonne nouvelle au marquis de Vaudreuil. Le roi vouloit bien lui accorder une pension de 6000 livres.

Quatre mois plus tard, le 8 mai 1764, cette pension était augmentée de 6000 livres, et le roi faisoit écrire la lettre suivante par son ministre M. de Choiseul, au marquis de Vaudreuil :

« Le roi s'étant fait, monsieur, rendre un compte particulier de l'affaire du Canada, pour l'instruction de laquelle vous avez été détenu à la Bastille, Sa Majesté a reconnu avec plaisir que la conduite que vous avez tenue dans l'administration qui vous a été confiée, a été exempte de tous reproches ; et sur ce que j'ai fait connaître à Sa Majesté qu'elle désintéressément et votre probité vous avaient mis dans le cas d'avoir besoin de secours, elle a bien voulu vous accorder comme une marque qu'elle a de la satisfaction de vos services, une pension de six mille livres sur les fonds des colonies, indépendamment de celle qui vous a été accordée de même somme, et qui est attachée à la Grand'croix de l'ordre de Saint-Louis dont Sa Majesté a bien voulu vous décorer. Je joins ici le brevet qui vous a été expédié pour la pension dont vous jouirez sur les fonds de la colonie, et qui vous sera payée d'année en année, à compter du premier janvier dernier. C'est avec plaisir que j'ai contribué à vous procurer cette marque de récompense de la part de Sa Majesté. » (2)

Sa mort

Le marquis de Vaudreuil mourut à Paris le 4 août 1778.

M. Rigaud de Vaudreuil écrivait à son

(1) Archives de la province de Québec.

(2) D'Hoziar, *Armorial de France*, vol. VI, p. 371.

cousin M. de Lorbinière, de Saint-Dié-sur-Loire le 2 mars 1779 :

« C'est avec une véritable douleur que je vous annonce la perte que j'ai faite de mon frère le 4 août dernier. Dieu l'a attiré à lui et comme il a fait une bonne fin, j'ose espérer que Dieu lui aura fait miséricorde. »

Madame veuve d'Ailleboust, née Charlotte Alavoine, que le marquis de Vaudreuil avait fait sa légataire universelle, écrivait également de Saint-Dié-sur-Loire, à M. de Lorbinière, le même jour :

« C'est avec une vive douleur et amertume dans le cœur que j'ai l'honneur, Monsieur, de vous annoncer la mort de monsieur le marquis de Vaudreuil arrivée le 4 août dernier. Cette perte m'est d'autant plus sensible, qu'en le perdant, je puis dire avoir perdu un second père, puisque, tant qu'il a vécu, il n'a cessé d'avoir des bontés pour moi, et en mourant y a mis le comble en me faisant sa légataire universelle. »

M. de Vaudreuil avait épousé, probablement en France, avant son départ pour la Louisiane, Jeanne-Charlotte Fleury, veuve de François Le Verrier de Rousson, lieutenant de roi de Québec. (1)

Madame de Vaudreuil était née à Québec le 20 avril 1683, du mariage de Jacques-Alexis de Fleury Deschambault et de Marguerite de Chavigny.

Madame de Vaudreuil décéda à Paris à l'automne de 1763.

Le marquis de Vaudreuil écrivait à son ami Antoine Juchereau Duchesnay, seigneur de Beauport, le 22 mars 1764 :

« Vous aurez sans doute appris la mort de madame de Vaudreuil qu'une maladie aussi longue que cruelle m'a enlevée l'automne dernier. Je puis me dispenser de vous donner une idée de la douleur que m'a causée cette perte. Vous en jugerez aisément par l'amitié intime que vous nous avez vue l'un pour l'autre. J'ai perdu aussi mon frère le comte, ce qui n'a pas peu augmenté mon affliction. Ces tristes événements et ceux que j'ai éprouvés depuis mon passage en France m'ont bien convaincu de l'instabilité des choses humaines et m'auraient rendu la vie bien indifférente, si mes parents et mes amis ne m'avaient obligé à rester près d'eux où il m'est plus facile d'oublier mes malheurs que dans une province. »

(1) Jusqu'à présent, on n'a pu retracer l'acte de mariage du marquis de Vaudreuil. Il ne s'est certainement pas marié dans la Nouvelle-France. Madame Le Verrier était encore veuve le 13 mars 1738. Ce jour-là elle est marraine, aux Trois-Rivières, de François-Charlotte Alavoine, et elle est qualifiée de veuve au registre paroissial. D'autre part, le 2 mai 1742, le chanoine Hagen de L'Orme, alors à Paris, écrit à son frère à Québec : « M. Le Verrier repassa cette année au Canada pour ramener madame sa mère en France, afin d'aller tous ensemble à la Louisiane avec M. de Vaudreuil, qui ne partira pas avant le retour du vaisseau du roi de Canada. » D'où on peut conclure que M. de Vaudreuil épousa madame veuve Le Verrier en France, avant son départ pour la Louisiane, soit à la fin de 1742 ou dans les premiers mois de 1743 puisqu'il arriva marié à la Louisiane le 10 mai 1743.

Pierre-Georges ROY,

archiviste provincial.



Les nôtres à TORONTO

La paroisse du Sacré-Coeur

Par M. Jean HOUPERT



LA PAROISSE FRANÇAISE

L'ANNÉE 1937 restera à jamais mémorable dans les annales du groupe canadien-français de Toronto, car le 21 mars, dimanche des Rameaux, Son Excellence Mgr McGuigan venait célébrer la première messe dans la nouvelle église du Sacré-Coeur. Quelques mois plus tard, le 27 juin, il venait en faire la consécration solennelle. D'autre part, cette année 1937 marque le cinquantenaire de la paroisse ; le 1er juin, notre dévoué curé célébrait ses noces d'argent sacerdotales, et quelques jours plus tard un enfant de la paroisse, M. l'abbé Philippe Bouvier était ordonné prêtre.

VILLE D'ORIGINE FRANÇAISE

Les origines de Toronto sont françaises, ce qui n'étonnera personne sans doute car sur ce continent nord-américain c'est à chaque pas qu'on retrouve la trace des nôtres et c'est une trace toujours glorieuse. En 1749, le gouverneur La Galissonnière faisait restaurer le fort de Détroit et élever Fort Rouillé et Fort Présentation. Le premier est devenu Toronto. En 1793, le gouverneur Simcoe transférait à Fort Rouillé le siège du gouvernement du Haut-Canada, et donnait à l'endroit le nom de York. Le nom de Toronto fut adopté en 1834.

Le siège épiscopal de Toronto fut érigé en 1841 et son second titulaire, de 1848 à 1860, fut Mgr de Charbonnel qui y consacra sa fortune personnelle. En 1860, il résigna la charge épiscopale pour entrer chez les Capucins de Lyon où il mourut en 1891. C'est lui qui acheva la construction de la cathédrale Saint-Michel, mais sa fondation la plus importante, de beaucoup, fut celle du collège Saint-Michel, en 1852, dont il chargea ses anciens maîtres les basiliens d'Annonay. Le collège Saint-Michel fait, à l'heure actuelle, partie intégrante de l'université de Toronto. Son institut de philosophie médiévale est connu dans toute l'Amérique du nord. Ajoutons que le directeur de cet institut est le professeur Étienne Gilson du Collège de France, et que Jacques Maritain de l'Institut Catholique de Paris y enseigne tous les ans de janvier à avril. Les cours de M. Maritain se font en français.

Quand les Canadiens-français ont-ils commencé à former un groupe important à Toronto ? De bonne heure sans doute, mais il m'a été impossible d'obtenir des précisions sur le sujet. Les premiers Basiliens faisaient du ministère français, dans la mesure du possible, mais ce possible était bien peu et l'état spirituel de nos compatriotes laissait beaucoup à désirer.

En mai 1887, un père Rédemptoriste vint à Toronto prêcher une mission française. Voyant le nombre de ses auditeurs, il leur conseilla de demander à l'ordinaire la permission de s'ériger en paroisse. L'archevêque d'alors, Mgr Lynch, accorda immédiatement la permission demandée et s'adressa à Mgr Fabre de Montréal pour trouver le prêtre aux qualités multiples et au dévouement éprouvé qui deviendrait l'organisateur de la nouvelle paroisse. L'archevêque de Montréal choisit M. l'abbé Philippe Lamarche, alors âgé de 34 ans et vicaire à l'église du Sacré-Coeur de Montréal. Quelques jours plus tard, le 24 juin 1887, l'abbé Lamarche arrivait à Toronto. Jusqu'à sa mort, survenue en 1924, il allait s'y dévouer corps et âme à ses compatriotes.

OUVERTURE DE L'ÉGLISE

Peu de temps après son arrivée, le curé Lamarche faisait l'acquisition d'une ancienne église presbytérienne, qui restaurée et transformée fut ouverte au culte le 7 octobre 1888, sous le vocable du Sacré-Coeur. Sitôt l'église ouverte, le curé voulut fonder l'école paroissiale, car comme tous les fondateurs de paroisses françaises, mainteneurs de la langue et des traditions, il savait que la base solide de son œuvre c'était l'école. On fit d'abord la classe dans le sous-sol de l'église, puis en 1896 on commença la construction de l'école actuelle, agrandie à plusieurs reprises selon des besoins grandissants.

Les religieuses enseignantes appartiennent à la Congrégation de Saint-Joseph et, à l'heure qu'il est, notre école compte plus de deux cents élèves. Enfin en 1900, M. le curé Lamarche construisait un modeste presbytère. Longtemps seul à prendre soin de sa paroisse, le curé Lamarche obtint en 1917 un vicaire dans la personne de l'abbé R. Lussier qui, en 1919, devenait le fondateur de la paroisse Sainte-Jeanne d'Arc. Il fut remplacé par l'abbé E. Lamarche neveu du curé-fondateur. A la mort de son oncle, l'abbé E. Lamarche devenait administrateur de la paroisse et était nommé curé le 10 juin 1925.

PROJETS

Dès cette époque il était question de construire une nouvelle église, dans un quartier plus favorable au développement de la paroisse et d'accès plus facile. Car à Toronto, comme dans beaucoup d'autres centres urbains, la croissance de la ville avait provoqué la déchéance puis l'abandon de certains quartiers, dans lesquels les résidences avaient fait place à des construc-

tions industrielles. Le quartier du Sacré-Cœur était un de ceux-là et la question du déménagement se liait à celle même de l'avenir de la paroisse. Malheureusement la période difficile qui commença vers 1930 ne put que retarder les projets et diminuer les ressources.

Le 23 février 1936, Monseigneur McGuigan, nommé archevêque de Toronto quelques mois plus tôt, venait donner la confirmation au Sacré-Cœur. C'était sa première visite à notre paroisse. Il put voir par lui-même l'état misérable des lieux et aussi le nombre des fidèles, auxquels, s'adressant en français, il dit : « Gardez et maintenez vos traditions françaises, gardez et maintenez votre langue française, transmettez les unes et apprenez l'autre à vos enfants du mieux que vous pourrez, ils n'en seront que meilleurs catholiques. » Peu de temps, après il accordait à M. le curé Lamarche l'autorisation de construire une nouvelle église.

NOUVELLE ÉGLISE

Un terrain fut acquis à l'angle des rues Carlton et Sherbourne et le 12 août on commençait les travaux de terrassement. Le 9 octobre, M. le Curé convoquait une grande assemblée paroissiale afin d'exposer la situation et d'ouvrir une souscription. Mgr l'Archevêque présent à cette assemblée s'inscrivit en tête de la souscription, immédiatement suivi par M. le curé et par M. Paul Leduc, ministre provincial des mines. Tous ceux présents suivirent l'exemple et s'inscrivirent selon leurs moyens. Les travaux furent poussés activement et, les fondations étant achevées, le 25 octobre Mgr l'archevêque était pour la troisième fois dans l'année l'hôte des Canadiens-français. Cette fois, il venait poser et bénir la première pierre de la nouvelle église, dont nous transcrivons ici l'inscription :

A. M. D. G.
ÉGLISE DU SACRÉ-CŒUR
1936

Cette inscription est complétée par une fleur de lys et par une feuille d'érable, signes visibles de la fidélité et du patriotisme des Canadiens-français.

L'hiver ayant été exceptionnellement doux, les travaux ne se ralentirent pas un seul jour et dès la fin de l'année

on pouvait prévoir que nous serions dans notre nouvelle église pour Pâques. Dans le même temps toutes les organisations paroissiales faisant preuve du plus grand zèle, organisaient des réunions aussi nombreuses que variées dont les profits étaient consacrés à la construction ou à la décoration de la nouvelle église.

DESCRIPTION

Un mot maintenant de cette nouvelle église. Ce n'est pas une cathédrale ! Elle n'en a ni les proportions ni la majesté. C'est un édifice de brique jaune surélevé d'une douzaine de marches. Le sous-sol est aménagé en salle paroissiale pour tous usages. L'église elle-même, en forme de croix, peut contenir 400 fidèles. Couverte en charpente apparente, elle est éclairée jusque dans ses derniers recoins. Le sanctuaire est spacieux, enfin nous avons un orgue magnifique.

La décoration nous enchante par sa simplicité et son bon goût. Les autels, en bois naturel, sont sans prétention ; les vitraux déjà posés et le chemin de croix sont sobres et de bon goût.

Le 7 mars, M. le Curé pouvait annoncer avec certitude que nous serions dans la nouvelle église deux semaines plus tard, c'est-à-dire le dimanche des Rameaux. Ce matin-là le temps était vraiment radieux, et c'est devant une assistance nombreuse et recueillie que Mgr l'Archevêque célébra la messe de 8 heures et donna la communion à environ 350 personnes.

A l'issue de cette messe, M. le Curé et Monseigneur dirent quelques paroles du haut de la chaire. Tous deux après avoir rendu grâce à Dieu, qui a permis que fut menée à bien l'œuvre entreprise, rappelèrent la mémoire du curé-fondateur et des anciens paroissiens dont le labeur ininterrompu pendant cinquante ans, dont la foi et le zèle ont préparé les réalisations actuelles. A nous les héritiers et les continuateurs de maintenir, d'améliorer et d'agrandir ce qu'ils nous ont laissé. Nous avons tous les éléments nécessaires pour que la paroisse du Sacré-Cœur devienne l'une des premières de Toronto. Que telle soit notre ambition. Par le travail, par l'union, par le dévouement nous y arriverons.

Jean Houpert

VARIATIONS SUR L'ALPHABET

Dans son poème sur l'« Harmonie imitative », le chevalier de Puis s'est jadis livré à quelques variations fantaisistes. En voici quelques échantillons. D'abord l'A :

Au haut de l'alphabet l'A s'arroe sa place,
Alerte, agile, actif, avide d'apparat.
Puis c'est le B :
Balbutié bientôt par le gosier débile,
Le B semble bondir sur la bouche inhabile.
Tout est au g avec le G :
Un jet de voix suffit pour engendrer le G.
Il gémit quelquefois dans la gorge engagé.
Plus curieuse est la variation sur l'M et l'N :
Ici l'M à son tour sur ses trois pieds chemine,
Et l'N à ses côtés sur deux pieds dandine ;
L'M à mugir s'amuse, et même en s'imposant,
L'N au fond de mon nez s'enfuit en raisonnant ;
L'M aime à murmurer, l'N à nier s'obstine ;
L'N est propre à narguer, l'M est souvent mutine,
L'M au milieu des mots marche avec majesté ;
L'N unit la noblesse à la nécessité.
Le P, plus pétillant, à son poste se presse.
Renouvelé du Xi, l'X entrant dans la rixe,
Laisse derrière lui l'Y grec jugé prolix,
Et mis, malgré son zèle, au même numéro,
Le Z, usé par l'S, est réduit à zéro.

LE PARAPLUIE DE LA DUCHESSE DE BERRY

Un jour la duchesse de Berry ayant renvoyé sa voiture à la porte de sa marchande de modes, fut surprise au retour par un orage. Un jeune homme, d'une figure honnête, s'approcha poliment et offrit à la duchesse de l'accompagner en l'abritant. Elle accepta.

Le pauvre garçon ne put s'empêcher de se sentir un peu curieux. Il avait d'abord demandé l'adresse ; près de la place Beauvau, avait-on répondu. Puis il avait insinué doucement :

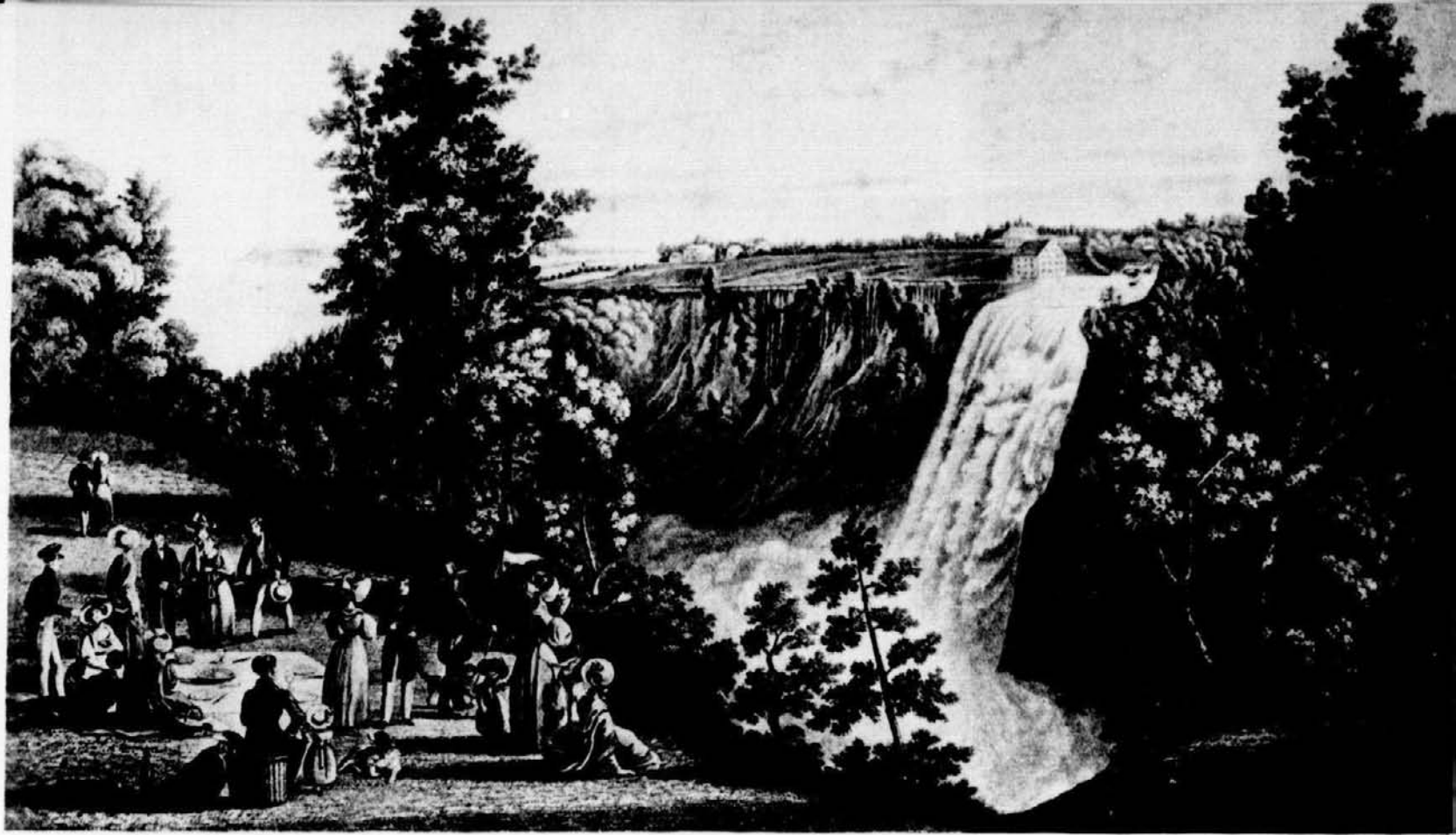
- M. votre mari est peut-être employé comme moi ?
- Oui.
- Dans un ministère ?
- Non.
- Chez un notaire ?
- Non, il travaille au château.

Et de question en sourire, on était arrivé près de l'Élysée, résidence de l'héritier du trône.

Le passant obligeant avait prié la princesse de garder le parapluie pour traverser la cour. Il y avait joint son adresse afin qu'elle put le lui renvoyer.

Le lendemain, le duc de Berry, vint lui-même lui rapporter l'objet, et lui remit en même temps un portefeuille où la plus grande dame de France avait brodé ce mot : *Merci*.

Dans un repli se trouvait la nomination du jeune homme à un emploi plus élevé. Il put alors s'écrier comme Joseph Prudhomme. « Ce parapluie est le plus beau jour de ma vie ! »

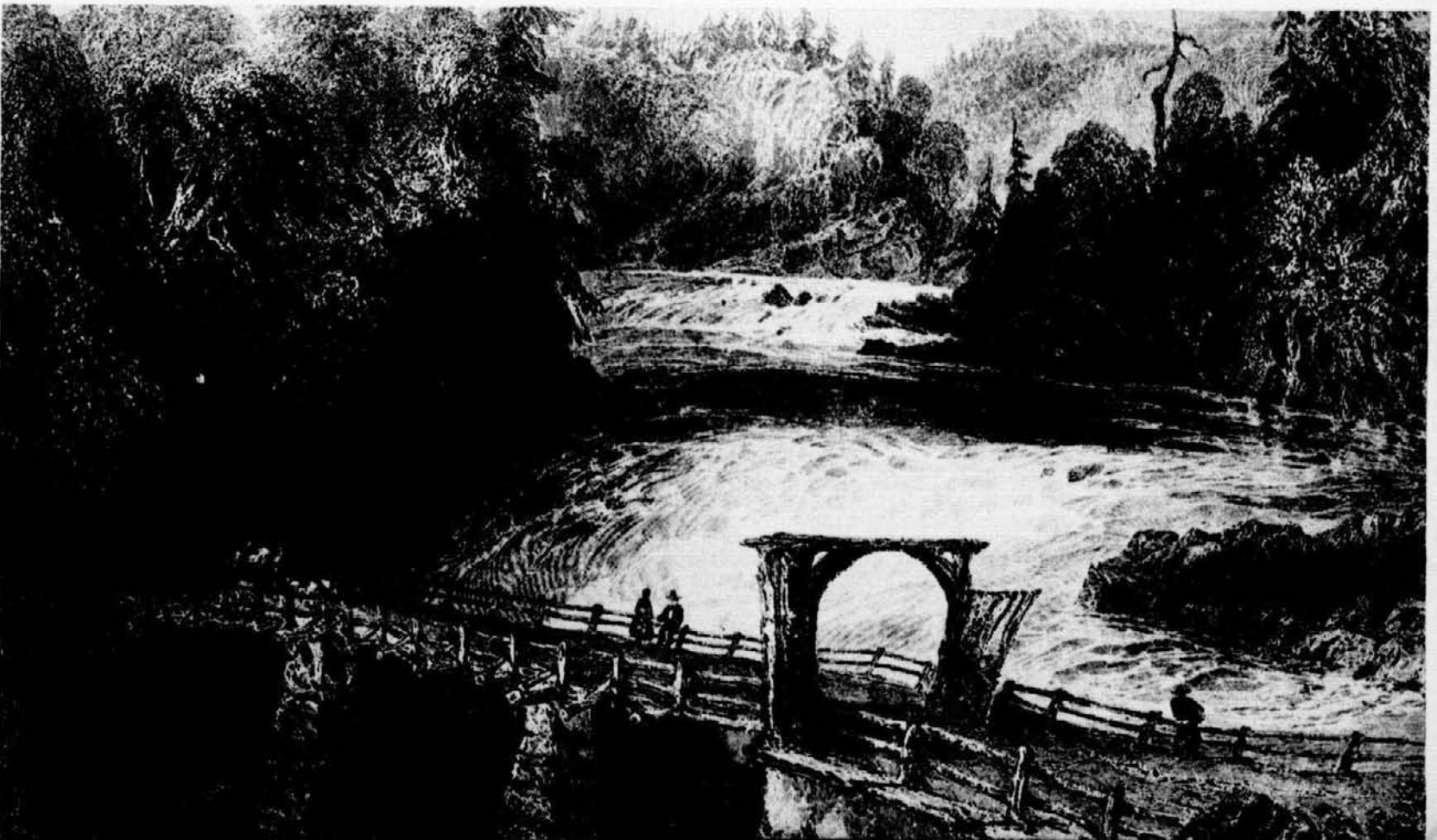


**Les chutes Montmorency; Québec dans le lointain.
Gravure dédiée à Sa Majesté Guillaume IV.**

(Gravure de l'Archiviste du Canada, Ottawa)

Page 23

**Le pont de Montmorency,
d'après une gravure de Bartlett**



Une Fine Mouche⁽¹⁾

Par **MAXINE**

L'intendant Bigot, de trop célèbre mémoire, avait séjourné pendant quelque temps à Montréal; accompagné comme toujours, d'une suite nombreuse, il retournait à Québec dans un landau attelé de deux chevaux fringants et bien harnachés.

On était au début de l'automne et la tiède température de septembre rendait fort agréable ce long trajet, coupé, d'ailleurs de plusieurs étapes. L'intendant avait désiré faire ce voyage, voulant se rendre compte lui-même des fermes où les récoltes seraient le plus abondantes, car le blé commençait à se faire rare dans le pays et les réserves de « La Frisponne » n'étaient plus très considérables.

Madame Péan (la belle Angélique de Méloizes), son mari, (le bras droit de Bigot), et une autre dame, occupaient avec l'intendant l'intérieur du landau; sur la banquette extérieure trônaient le cocher et le valet de pied.

Vers la fin de l'après-midi, les voitures se trouvèrent à passer devant une ferme qui semblait déserte, mais dont les champs étaient riches d'une moisson blondissante qui ondulait légèrement dans la brise. Bigot donna ordre d'arrêter, un domestique se rendit sur les lieux: la maison, les granges, tout était fermé au cadenas.

— Je vais m'informer moi-même chez le voisin, dit Péan, je vois du monde là-bas, dans une prairie.

Les voitures de la suite s'étaient arrêtées; Bigot descendit du landau et se mit à marcher dans le chemin; les dames, heureuses de la diversion, en firent autant. Bientôt l'on vit reparaitre Péan, il descendait le pré en pente, accompagné d'un homme et d'une femme. Cette dernière était toute jeune et fort jolie; elle avait dénoué sa grande capeline de coton et sa chevelure, un peu bouffée, brillait au soleil comme une toison d'or; ses yeux étaient d'un bleu sombre, ses sourcils bien arqués, son nez petit et un peu retroussé; elle avait le teint doré par le soleil, la bouche rieuse, les dents éblouissantes; sa robe d'indienne dessinait une taille mince et gracieuse. Elle tenait dans son bras une petite gerbe de blé et les épis mûrs semblaient refléter l'or pâle de ses cheveux. Le jeune homme, sa faucille à la main, causait avec Péan.

— Est-ce à vous cette ferme dont la maison est fermée? demanda celui-ci.

— Non, nous n'avons que cet emplacement... deux champs, notre petite maison et une grange où nous logeons notre jument « la grise » c'est tout!

— Pour le moment, du moins, intercala la jeune femme. Mais dites donc, monsieur, quelle est cette suite de voitures?

— Tu es curieuse, Catherine! fit le jeune homme.

— C'est l'intendant de la Nouvelle-France, répondit Péan, il retourne à Québec avec ses amis et ses serviteurs; vous ne le connaissez pas, madame... ou mademoiselle peut-être?

— Nous sommes mariés depuis déjà deux ans, fit le jeune homme.

— Vraiment? Et votre nom, mon ami?

— Claude Lenormand... mais voici quelqu'un qui monte la route!

— C'est l'intendant lui-même, venez faire sa connaissance! Dès que le visiteur les eut rejoints, Péan continua:

— Monsieur l'intendant, voici Claude Lenormand, un colon, et sa femme, madame Catherine. Bigot charmé par le joli tableau que présentait le couple champêtre, se mit en frais d'amabilité:

— Depuis quand êtes-vous en Nouvelle-France? demanda-t-il.

— Depuis mai seulement, monsieur.

— Vous n'avez pas l'apparence de vrais cultivateurs.

— Nous le deviendrons, cependant, déclara la jeune femme.

— Heu... sur un emplacement? Quel état était le vôtre au pays?

— Nos parents sont de petits négociants du Havre; nous n'avons guère d'avenir devant nous, alors nous sommes venus chercher fortune en ce pays nouveau et nous nous sommes faits colons.

— Cette ferme, près de vous, où il semble y avoir une riche récolte en perspective, où sont les propriétaires?

— Absents pour quelque temps; on nous a demandé de soigner les bêtes en leur absence.

— Quel est le nom de votre voisin?

— Jean à Gros Châteaufort dit Cendré.

— Quel nom étrange! Écrivez-moi cela dans le carnet de Péan, voulez-vous?

— Volontiers, dit Claude.

Péan tendit son carnet et un crayon; le jeune homme s'appuya à un arbre et inscrivit ce qu'on lui demandait. Péan passa le carnet à l'intendant, qui s'écria:

— Diable, la belle écriture! Vous avez de l'instruction, mon ami.

— Un peu, reprit Claude, mais il en faut plus que ça pour faire fortune, n'est-ce pas Catherine?

— Oui, répondit gaiement celle-ci, c'est pourquoi nous nous trouvons dans ce pays, entre des grands personnages et des peaux-rouges, auprès du Saint-Laurent au lieu d'en face de la grande mer, et dans un champ de blé au lieu de derrière un comptoir!

— Bah! dit Bigot, amusé, l'imprévu est toujours ce qui réussit le mieux dans le monde! Vous ferez peut-être fortune plus tôt que vous ne l'auriez pensé... mais partons, Péan, on doit s'impatienter là-bas, sur la route, et la prochaine étape est encore assez éloignée!

Saluant les nouvelles connaissances, et avec un regard admiratif à l'adresse de la jeune femme, Bigot et son factotum retournèrent au landau et la file de voitures roula de nouveau sur la route poudreuse.

Peu de temps après cette visite, Claude Lenormand reçut l'offre d'une place de clerc dans les bureaux de l'intendance, à Québec. On lui offrait bon salaire et de plus, un logement convenable pour lui et sa femme.

Le jeune couple hésita longtemps avant d'accepter; Claude optait pour Québec; Catherine, qui aimait la vie des champs et qui s'était attachée à ce petit domaine qu'elle espérait voir s'agrandir, trouvait imprudent de s'engager ainsi dans une voie nouvelle. Enfin, après maintes discussions, l'opinion de Claude prévalut et les époux Lenormand vinrent s'installer à Québec.

Là commença pour eux un nouveau genre de vie; ils habitaient un logement rue Saint-Louis; Claude passait aux bureaux de l'intendance la plus grande partie de ses journées et sa belle écriture apparaissait dans plusieurs des gros registres de « La Frisponne ». Il avait un bon traitement et pouvait vivre largement avec sa femme. Cette dernière, s'adaptant aux circonstances nouvelles, avait adopté une mise plus bourgeoise, avait une bonne pour la servir, et recevait de nombreuses invi-

tations de la part des Québécois, charmés par sa jolie frimousse et son sourire si engageant. Mais Catherine se sentait hors de sa sphère, elle refusait presque toujours d'aller dans le monde, elle s'ennuyait... soupirait souvent en songeant à la vie champêtre qui lui plaisait tant... son mari, elle ne le voyait guère que le soir, il était toujours si occupé! Sous prétexte de voir si le logement était convenable, Bigot était venu faire visite à la jeune femme, il avait ensuite cherché à lui faire une cour discrète, mais devant la fière attitude de Catherine, il n'osait s'aventurer plus loin. Ses faiseurs, ses cadieux allaient toujours au jeune mari; ce dernier, plus naïf que sa femme, ne se doutait pas que toutes ces prétendues bontés étaient destinées à Catherine et faites dans l'espoir de provoquer sa gratitude...

Claude était d'une nature droite et honnête; certains agissements dans le milieu où il travaillait lui semblaient étranges, mais il se reprochait comme un manque de loyauté ces doutes qui lui revenaient fréquemment et il refusait de s'y arrêter.

Près de deux ans s'étaient écoulés; l'automne était revenu, le temps des moissons et des achats de blé. Péan allait lui-même acheter le grain sur place et au retour, il remettait à Claude une liasse de mémoires signés et contresignés; ceux-ci, le jeune clerc en faisait l'entrée dans les livres et les remettait ensuite à Péan. Ces mémoires établissaient la quantité de grain achetée, le prix du minot et le montant à être payé sur livraison.

— C'est étonnant, dit Claude un soir à sa femme, de voir le prix exorbitant que l'on charge pour le grain vendu à « La Frisponne ». Il doit en passer de l'argent pour l'achat de ce blé!

— Qui nous dit qu'on le paie aussi cher sur les fermes?

— Tiens, c'est Péan lui-même qui achète et qui fait les paiements!

— Un habbleur! Je ne l'aime pas, ni ton Bigot non plus! Retournons à la campagne, veux-tu? Nous avons un petit magot, nous pourrions acheter une terre!

— Pas cette année encore, Catherine, allons, sois raisonnable! L'intendant nous traite bien et je m'efforce de le satisfaire. Il se plaint, cependant de ton absence continuelle à ses réceptions.

— J'y suis allée une fois ou deux, ça m'a suffi! Un tas de gens qui me regardent, des grandes dames qui me toisent!

— Parce que dans tes beaux atours, moins riches cependant que les leurs, tu es bien plus belle qu'aucune d'elles!

— Les hommes aussi me dévisagent, j'ai envie de les souffleter... et je le ferai quelque jour si tu me forces à paraître dans ce monde qui n'est pas le mien... ni le tien, d'ailleurs! Allons-nous-en!

Claude la rassura, lui dit que son avenir était en jeu, promit qu'ils traiteraient plus tard reprendre la vie champêtre... Catherine se laissa convaincre, mais non sans force soupis et protestations!

Quelques jours après cette conversation, Péan étant malade, Claude fut envoyé par l'intendant pour un achat considérable de blé.

(1) Les trois premiers récits sont parus en feuilletons dans l'Action Catholique en 1935; ce sont: I — La tragique aventure de Louise Lemesnil; II — Diane de Chevreuse; III — La filleule du docteur Sarrazin.

— Payez le plus bas prix possible, lui recommanda Bigot, et achetez le tout ; vous aurez affaire à plusieurs habitants ; vous leur donnerez ordre de transporter ici leur grain sans tarder. Vous préparerez un état de cette transaction que vous me donnerez ; je vous le remettrai ensuite pour en faire l'entrée dans les livres. Vous avez votre monture, n'est-ce pas ?

— Oui, monsieur.

Claude fit, à cheval, le voyage nécessaire pour cet achat ; il fut stupéfait du prix modique que demandèrent les cultivateurs pour leur blé. Il n'en fit aucune remarque, cependant, écrivit un mémoire du montant de la transaction, la quantité de grain et le prix du minot ; sur une autre feuille, il nota le nom des vendeurs et la somme à leur être payée. De retour à Québec, il signa le mémoire et le remit à l'intendant avec les autres notes. L'intendant, examina le tout, prit le mémoire signé et le contresigna. Puis il dit à Claude de lui en écrire un duplicata, signé aussi, mais de laisser en blanc tous les chiffres. Sans réfléchir à ce que cet ordre avait d'étrange, le jeune clerc s'exécuta de bonne grâce. Bigot prit alors tous les papiers et sortit du bureau. Une semaine plus tard, Lenormand arriva chez lui, un soir fort surséché.

— J'ai agi sans réfléchir, tantôt, dit-il, j'ai été maladroit !

— Comment cela ? demanda Catherine.

— Tu sais ce voyage que j'ai fait pour un achat de blé ? Bien, j'avais écrit pour monsieur Bigot un état juste de la transaction ; il l'a approuvé et m'en a fait écrire et signer un double, sans marquer les chiffres. Dix minutes avant l'heure du départ ce soir, on m'a rapporté ce mémoire pour en faire l'entrée dans les livres, mais le prix du minot et la somme à payer étaient majorés de trois fois leur valeur ! J'ai pris le papier et je suis allé trouver l'intendant qui m'a reçu assez froidement, me disant de ne pas chercher à outrepasser mes pouvoirs ! J'étais furieux ! J'ai saisi le papier et je l'ai déchiré en morceaux !

— Bravo, mon Claude ! Mais, qu'a dit Bigot ?

— Il a souri, un peu narquois... puis il a dit : « Je voulais vous éprouver, je vois que vous êtes parfaitement honnête ; voici le mémoire véritable que vous aviez écrit d'abord, vous en ferez demain l'entrée dans les registres ; et maintenant pour vous prouver que je vous estime davantage, venez dîner ce soir avec les messieurs que j'invite avant ma réception de neuf heures, à laquelle je compte sur la présence de votre femme ; je serai très mortifié si elle se dérobe encore cette fois ». Que penserez-vous de tout ça ?

— Je pense... je pense... je rage ! Tu vois bien qu'on est en train de frauder le roi ! Bigot t'a cru assez nigaud pour ne rien observer ; il s'est vu pris, il a rusé ! Ces mémoires, qu'en fait-on ?

— On les met en liasse et on les envoie au gouverneur ; c'est là-dessus qu'est basé le prix du blé.

— Tu as rudement bien fait de déchirer ce faux mémoire qui portait ta signature... mais gare à toi, maintenant, si ce que je crois est vrai ! Vas-tu te rendre à ce dîner ?

— Impossible de faire autrement ! Et toi aussi, il faut aller à la réception ; Bigot est assez fâché comme cela sans l'irriter de nouveau, nous verrons plus tard ce qu'il nous faudra faire. Je viendrai te chercher en bon temps. Garde ce mémoire, je le reprendrai, je cours faire un peu de toilette ! Un quart d'heure plus tard, Claude reparut en tenue correcte, embrassa sa femme et partit à la hâte pour le palais de l'intendant.

Catherine, restée seule, déplia la feuille que son mari avait oublié de reprendre ; au bas des lignes de la belle écriture de Claude, la signature de Bigot était tracée comme approbation.

— Je n'aime pas ces manigances, se dit-elle, il y a quelque chose de louche là-dessous ! Claude n'est pas assez méfiant, Bigot a dû être étonné de sa conduite aujourd'hui... Il faut absolument partir d'ici ! Et sans tarder... j'irai à cette réception puisqu'il le faut, mais c'est la dernière ! Mon intuition me dit que nous courons un double danger, Claude et moi en retardant notre départ !

Quelques minutes avant l'heure indiquée, Catherine, en ravissante mais simple toilette de réception, attendait l'arrivée de son mari. Elle aperçut soudain le mémoire oublié sur un guéridon ; elle le replia et le rangea dans un tiroir. A ce moment, Claude entra... sa mine déconfite, l'air découragé avec lequel il se laissa choir dans un fauteuil, alarmèrent la jeune femme :

— Ciel ! Qu'as-tu Claude ?

— Je suis un homme fini... déshonoré ! Pardon, pardon Catherine !

— Mais qu'as-tu fait de si terrible ? Parle ; Dis-moi tout !

— C'est ce maudit mémoire ! Je l'avais oublié ici ! Pendant le dîner, on m'a fait boire à outrance des vins capiteux, plusieurs espèces... au dessert, j'étais un peu gris... Bigot m'a amené dans son cabinet de travail et m'a demandé le petit état de comptes ; je ne me souvenais plus de ce que j'en avais fait ! Sans se fâcher, Bigot a repris : « Ça n'a pas d'importance, il est sans doute resté chez vous ; j'ai besoin de ce mémoire, alors vous allez m'en écrire un autre, vous me remettrez le premier en le retrouvant ». Moi, éméché, je ne me rappelais plus la formule ordinaire... Bigot dicta, j'écrivis, je signai... et je partis pour venir te chercher ; en route, l'air frais me dégrisa complètement ; je me rappelai alors que j'avais écrit sous la dictée de Bigot, les chiffres majorés du mémoire que j'avais déchiré quelques heures auparavant !

— Tu es absolument certain d'avoir écrit ces chiffres faux ?

— Certain ! Sur aussi que je n'aurai plus accès aux registres, on a, dit Bigot, quelque chose de mieux à m'offrir ! Je suis découragé ! J'ai envie d'aller tout déclarer au gouverneur !

— Pour qu'on ne te croie pas, qu'on te jette en prison !... Que penses-tu que puisse peser la parole de Claude Lenormand contre celle du puissant Bigot ? Non, non, ne dés rien ! Mais prends courage ! Ne prions-nous pas ensemble chaque soir le bon Dieu ? Va-t-il te punir pour avoir été honnête, ou laisser triompher celui qui t'a fait signer une fausseté ? Jamais de la vie ! Te rappelles-tu où il a été mis ce papier de malheur ?

— Bigot l'a pris ; il était en tenue de gala ; il a plié le mémoire et l'a enfoui dans la poche d'une des basques de son habit de satin... il y est sans doute encore !

— Qu'y a-t-il d'ordinaire dans ces poches ?

— Je n'en sais rien ; je lui en ai déjà vu sortir un mouchoir, une tabatière, un crayon...

Catherine bocha sa tête blonde :

— J'ai un plan, fit-elle ; il faut aller à cette réception et y faire joyeuse mine ; nous allons jouer au plus fin avec Bigot ! Mais, écoute, tu vas me faire une promesse !

— Laquelle ?

— Si je réussis à te sortir de cette impasse, nous retournerons sans tarder à la campagne, reprendre notre bonne vie rustique ! C'est promis ?

— C'est juré ! dit Claude en l'embrassant.

Catherine s'empara du mémoire plié et le plaça dans son corsage ; puis s'arrêtant devant un miroir elle piqua une rose dans ses cheveux dorés...

— Donne vite ma cape et partons, dit-elle à son mari, nous sommes déjà en retard !

Le court trajet se fit en silence, chacun étant préoccupé ; au moment de franchir la grille, la jeune femme murmura à demi-voix :

— Dès que nous aurons salué l'intendant, fais mine de t'amuser, sans trop t'occuper de moi mais ne me perds pas de vue !

— Entendu, fit Claude sur le même ton.

Une foule élégante se pressait dans les vastes salons du Palais ; les toilettes somptueuses des dames alternaient avec les tuniques galonnées des militaires, les coiffures poudrées, les blanches épaules, se détachaient sur le fonds mouvant des habits de satin, l'éclat des bijoux, le miroitement des soies, le brillant des paillettes émaillant les dentelles, tout cela scintillait sous le cristal des lustres et se reflétait dans les grandes glaces qui ornaient les murs.

Ce spectacle féerique causa aux arrivants un moment d'admiration, puis un laquais les annonça et ils furent présentés au maître de céans. Bigot, en habit de satin bleu saphir, jabot et manchettes de dentelle, les accueillit avec grâce, et après les compliments d'usage, il invita la jeune femme pour une contredanse. Lorsque celle-ci fut terminée, il lui dit :

— Je commençais à craindre que vous alliez me fausser compagnie !

— Monsieur l'intendant veut rire ! Il ne se serait guère aperçu de mon absence !

— Au contraire ! Et vous êtes délicieuse à voir dans cette vaporeuse toilette !

— Dame, il fallait bien faire honneur à mon hôte ! Mais je n'ai pas voulu de la coiffure poudrée !

— Malgré la mode, vous avez bien fait de ne pas ternir l'or de la vôtre !

— Le poudré, c'est pour les grandes dames ; je n'en suis pas ! Mais j'aperçois mon mari tout seul, là-bas, souffrez que je le rejoigne.

— A une condition !

— Dites !

— Vous me ferez l'honneur de la prochaine gavotte !

— Condition peu onéreuse ! fit-elle avec une coquetterie voulue.

Tandis qu'il lui offrait le bras pour la conduire vers son mari, Bigot se disait : « Elle s'apprivoise, la petite... c'est qu'elle est absolument ravissante, ma foi ! La belle Angélique est dans l'ombre auprès de cette fraîcheur ! Et je ne crains pas son bêtise de Claude, je saurai bien le mettre à sa main... »

Catherine et son mari circulèrent gaiement parmi les invités ; au bout d'une demi-heure, l'intendant vint réclamer la gavotte promise. Échangeant avec Claude un regard de connivence, elle traversa une des salles au bras de Bigot.

— Men voudriez-vous de ne pas danser cette gavotte ? dit la jeune femme.

— Un peu... vous me l'avez promise !

— C'est vrai, mais je me sens vraiment lasse !

— Alors, au lieu de danser, allons-nous assoir dans ce petit salon et nous pourrions causer !

— Si vous voulez, fit-elle, agitant son éventail.

Ils causèrent de choses et autres, le ton étant charmeur d'un côté, d'une coquetterie un peu naïve (en apparence) de l'autre... l'intendant était assis sur un sofa auprès de Catherine ; tandis qu'il lui parlait, elle soupira, se demandant comment elle pourrait atteindre son but.

— Vous voilà toute triste, dit Bigot, se penchant un peu vers elle, que puis-je pour vous faire plaisir ?

— Donner congé à Claude pour quelques jours ; je ne le vois plus !

— Mais sans doute ! Heureux Claude... je voudrais bien me faire désirer comme ça... Quoi encore ? Vous êtes exquise dans cette attitude, on ne saurait vous refuser !

— Alors, monsieur l'intendant, fit-elle, câline, écrivez-moi cela, ici-même, sur une petite feuille de papier... j'en ferai la surprise à mon mari !

Bigot sourit ; il prit un calepin dans son gilet ; cherchant un crayon, il plongea la main dans la poche d'une des basques de satin bleu, en sortit, un mouchoir, une clef, un petit carnet et enfin un crayon... mais des plus du mouchoir, un papier plié était tombé sur le sofa, masqué aussitôt sous le bout de l'écharpe que Catherine laissa glisser de son épaule... et tandis que Bigot, assis près d'elle mais un peu retourné, griffonnait quelques lignes, la jeune femme avait pris le mémoire caché dans son corsage et l'avait adroitement substitué au papier tombé de la poche de son compagnon ! Elle tenait serré dans sa main gantée le précieux larcin, lorsque l'intendant se leva ; il aperçut sur le sofa le papier plié, l'entr'ouvrit, reconnut l'écriture et l'enfouit vivement dans sa poche, puis, s'inclinant devant la jeune femme, il lui tendit la feuille écrite :

— Lisez, dit-il, lisez, enchanté ! Vous allez constater que l'intendant de la Nouvelle-

France ne sait rien refuser à Catherine aux cheveux d'or !

Elle prit le feuillet et y lut un permis d'absence de quinze jours en faveur de Claude Lenormand, sans une heure chaque matin qui devait être consacrée à son travail de bureau ; son traitement ne devant pas être affecté par cette absence, et devant être augmenté prochainement.

— Merci, dit-elle, se levant à son tour et le tenant sous le charme de ses yeux rieurs, (la fatuité de Bigot ne lui permettait pas d'en discerner la moquerie), merci, vous ne sauriez croire combien je suis heureuse d'être venue à cette magnifique soirée, et cette entrevue a vraiment comblé mes desirs... et maintenant, pour ajouter à votre grande bienveillance, pourriez-vous faire avertir mon mari que je désire me retirer ?

— Déjà ? fit-il, surpris.

— Dame, dit-elle innocemment, je me sens un peu énervée... peut-être est-ce l'effet de cette conversation...

— Parbleu, vous étiez craintive... mais je suis à vos ordres, je vous amène Claude tout de suite, j'ai cru le voir là-bas près de la porte !

Bigot partit à la recherche du mari ; il se disait : « Elle est impressionnée, la sée blonde, tant mieux, c'est ce que j'espérais. »

Catherine, joyeuse d'avoir sauvé la signature de son honnête homme d'époux, le vit revenir avec l'intendant ; après avoir salué correctement et remercié leur hôte, les Lenormand quittèrent le Palais. Dès qu'ils se furent éloignés de la grille, Claude anxieux, s'informa :

— Qu'as-tu fait ?

— Ce que j'ai fait ? J'ai roulé ton intendant, lui qui se croit si malin ! Je lus ai pris le faux mémoire, fait remettre dans sa poche, à son insu, le papier véritable, je lui ai dit des vérités qu'il a prises pour des compliments... il n'y a vu que du feu !

— Que tu es fine, ma chérie ! Je ne croyais pas la chose possible !

— N'empêche que j'ai eu chaud à un moment donné, j'en étais pas du tout sûre de pouvoir réussir... j'avais pourtant une double raison pour espérer que le Ciel m'inspirerait... mais il m'a fallu écarter des fadeurs, feindre, sourire et ruser pour déjouer les duperies de renard ! Et maintenant, tu sais, nous partons !

— Tout de suite, comme ça ?

— Tout de suite ! En arrivant, nous faisons nos paquets, j'éveille la bonne, elle viendra avec nous ; au petit jour, tu vas atteler « la grise », et nous serons en route longtemps avant que le beau monde de la réception ne soit éveillé !

— Tu veux donc que nous redevenions des colons ?

— Oui, cent fois oui ! Vive les champs, l'air pur, non contaminé par cette atmosphère de fourberie qui entoure l'intendance ! J'y tiens d'autant plus que j'ai un secret à confier... et Catherine murmura quelques mots à l'oreille de son mari...

Dans la nuit sereine, le disque argenté de la lune projetait sur leur chemin un long rayon lumineux... Claude s'arrêta, considéra un moment sa jeune femme et l'entoura de son bras :

— Je suis heureux, Catherine, murmura-t-il avec émotion, notre voie s'illumine d'une belle clarté !

— C'est vrai ; et moi aussi j'ai le cœur en joie... nous allons vers la lumière, vers la vraie vie, vers le bonheur !

Le surlendemain de la réception, le jeune clerc n'avait pas reparu à l'intendance. Bigot, averti refusa de se formaliser de cette abstention, se disant que la jolie femme de Claude était peut-être souffrante. Il envoya un messenger avec une gerbe de fleurs pour madame Lenormand, avec ordre de s'informer de sa santé. Mais on trouva la maison

fermée, les volets clos et nul ne semblait savoir où étaient allés les occupants...

Péan était revenu et avait pris charge des livres jadis confiés à Claude ; l'intendant se rappelant le mémoire laissé dans la poche de son habit de gala, l'en retira pour le remettre à Péan.

Ce fut alors seulement qu'il constata la substitution qui avait été faite, et se remémorant les paroles doucereuses de Catherine, qu'il avait interprétées autrement, il se dit rageusement :

— « La mâtine ! Elle m'a roulé ! »

Bigot se douta bien que les Lenormand étaient retournés à leur premier gîte, à la campagne, mais il se garda de les inquiéter, craignant les révélations de Claude.

Bientôt, d'ailleurs, les événements se précipitèrent en Nouvelle-France ; ce fut la déclaration de guerre... les enrôlements... les combats...

Catherine et son mari avaient passé un hiver joyeux sous l'humble toit de leur chaumière de colon, et ils faisaient de nombreux projets pour le printemps et l'été ; mais la Providence ne devait pas en permettre l'accomplissement. Claude Lenormand fut appelé sous les armes peu de jours après la naissance de son enfant ; il tomba à la bataille des Plaines d'Abraham, à quelques pas du grand Montcalm.

Les chroniques du temps ne disent pas ce qu'il advint de Catherine Lenormand et de la blonde fillette, née en des heures si tragiques ; Bigot, cependant, du fond de sa prison, en France, en se remémorant les incidents de son intendance malhonorable, dut se rappeler avec dépit la fine mouche qui avait déjoué une de ses innombrables fourberies, et avait su faire triompher la probité de son mari et sa propre dignité, malgré les intrigues et les tentations qu'il avait semées sur leurs pas.

MAXINE.

Tous droits réservés.



LA CRIÉE DES ÂMES

(H. Julien)

NOËL

DE L'ÂNE et DU BŒUF

LORSQUE la saison qu'il gèle
Au monde Jésus-Christ vint,
L'âne et le bœuf à grand'haleine
Réchauffaient l'Enfant divin.
Que d'ânes et de bœufs je sais
Dans ce royaume de Gaule,
Que d'ânes et de bœufs je sais
Qui n'en auraient pas tant fait !

ON dit que ces pauvres bêtes
N'eurent pas sitôt vu le Poupon
Qu'elles se mirent, baissant la tête,
Très humblement à genouillons.
Que d'ânes et de bœufs je sais,
Qui pour tout se font de fête,
Que d'ânes et de bœufs je sais
Qui n'en auraient pas tant fait !

MAIS le plus beau de l'histoire
Ce fut que l'âne et le bœuf (f)
Ainsi passèrent tous deux
La nuit sans manger ni boire.
Que d'ânes et de bœufs je sais,
Couverts de panne et de moire,
Que d'ânes et de bœufs je sais
Qui n'en auraient pas tant fait !

Le Monnoye.

Souvenirs de LADY AYLMER

Le rapport de 1934-35 des Archives de la province de Québec comprend les « Recollections of Canada » de Lady Aylmer, femme du Gouverneur général du Canada, de 1831 à 1835. D'une lettre en date du 4 avril 1831, nous extrayons ce passage intéressant :

« Il y a longtemps, ma chère Emma, que je songe au plaisir de vous écrire, mais vous sachant bien renseignée par Mary sur le côté social de notre existence, je désirais me documenter sur l'aspect religieux dans cette colonie relativement nouvelle afin de rendre ma lettre plus intéressante. Vous n'êtes pas sans savoir probablement que les habitants du Bas-Canada professaient la religion catholique romaine et que depuis la cession de ces provinces aux Anglais non seulement la pratique de leur religion a été tolérée mais que l'Église elle-même y jouit de droits et de privilèges des plus larges. Comme je vous sais sur le point de devenir aussi catholique de sentiment que je l'étais moi-même autrefois (quand j'entrepris de défendre ces doctrines que vous et d'autres jugez si blâmables) je vous donnerai quelques renseignements sur les institutions religieuses de Québec. Le premier établissement français à Québec se composait de cabanes érigées par les Jésuites sur le site du couvent actuel de l'Hôtel-Dieu, lequel est aussi un hôpital tenu par les religieuses hospitalières Augustines de la Congrégation de la Miséricorde de Jésus, dont la première vint de Dieppe. A quelque distance de la ville se trouve une succursale de cet Hôtel-Dieu. Charlevoix, le vieil historien de ce pays, dit qu'elle est logée dans un spacieux édifice le plus beau du Canada, mais il est regrettable que l'on ait construit un couvent ou hôpital dans un marécage. A cette fondation, Mgr de Saint Vallier a consacré 100,000 couronnes. L'évêque a donné à cette communauté des règlements particuliers et obligé les religieuses à porter une croix d'argent sur la poitrine. Il est digne de remarque que dans ces deux hôpitaux les exercices de piété et le soin des malades absorbent exclusivement le temps des excellentes religieuses. Les salles, comme en peuvent

témoigner ceux qui sont admis à visiter, sont tenues à perfection. Admirables aussi la bonté et les attentions affectueuses des religieuses pour les malades, dans l'accomplissement de leur tâche de charité chrétienne. Ma position ici m'ouvre les portes de ces institutions chaque fois que je m'y présente et je suis toujours confuse de l'accueil que les bonnes sœurs font à une personne aussi peu digne que moi comparativement. Je vais souvent à l'Hôtel-Dieu et j'y vois la supérieure (personne plutôt frêle et apparemment poitrinaire) arriver à son tour pour veiller les malades la nuit. Malgré le climat rigoureux de ce pays, les religieuses se lèvent à quatre heures le matin, et elles observent régulièrement le jeûne. Elles occupent leurs récréations à broder du linge d'autel ou à confectionner des objets de fantaisie qu'elles vendent. Ce sont les religieuses qui exécutent la dorure des autels, art qu'elles pratiquent remarquablement bien. A l'Hôpital Général on recueille les enfants trouvés qu'on élève et auxquels on donne une instruction pratique, et l'on admet les malades de toutes croyances. Je vais souvent aussi au couvent des Ursulines. Mère Saint-Henri, la supérieure, est une femme de grand sens et fort aimable. Elle a passablement les traits de la mère de Aylmer, sans toutefois en avoir l'élégance et la distinction de manières. C'est la sœur du Dr McLaughlin et une grande amie à moi. Les Ursulines dirigent plusieurs écoles où les jeunes canadiennes reçoivent leur instruction. L'esprit qui règne dans ces écoles est des plus larges. On y admet les élèves protestantes, dont la plupart sont des externes, et sans chercher à en faire des catholiques. Dernièrement la supérieure a établi un uniforme que toutes les élèves doivent porter au couvent. Mère Saint-Henri est vraiment une mère pour elles. Je viens

de mettre là une jeune canadienne, fille d'un officier décédé dont la veuve, absolument sans ressources, reste avec dix enfants. Cela coûte, pension comprise, 25 f. annuellement. Pour les demipensionnaires le prix est de la moitié de cette somme. L'instruction d'une famille de filles, musique, dessin ou danse exceptés coûte donc bien peu. On me témoigne tant d'affection quand je suis là que vous ne diriez pas qu'on me regarde comme une hérétique.

Une école affectée aux enfants des immigrants et des pauvres est annexée au couvent. Les religieuses, d'origine française ou irlandaise, y enseignent des choses utiles. Ce couvent est des plus remarquables. Et le séminaire aussi qui est une maison d'hommes, où des professeurs tous membres de l'institution donnent l'instruction aux enfants de famille ou de la bourgeoisie. Lors de notre première arrivée nous sommes allés visiter officiellement ces institutions où l'on nous présenta des adresses, versifiées, quelques-unes fort gentiment tournées qui nous eussent peut-être inspiré un fol orgueil si nous eussions été au pays depuis quelques années ; mais l'évidente intention d'amabilité à notre égard que trahissaient tous ces éloges où l'on nous attribuait tant de mérites nous a gardés de ce danger, bien qu'il soit toujours agréable de se sentir l'objet de la bienveillance de gens que l'on considère estimables. Les religieuses des Ursulines et de l'Hôtel-Dieu ne cessent de m'envoyer des fleurs naturelles et artificielles (elles confectionnent fort bien celles-ci). Lorsque je fus malade elles m'envoyèrent des trufs frais et elles ne cessèrent de témoigner leur sollicitude en priant constamment pour nous. Tout cela sans que je puisse faire quoi que ce soit pour elles en retour, tous leurs besoins sont limités.»

OUÛ CA MÈNE

M. Prudhomme a mené son fils voir les inondations de Paris. Arrivé près la passerelle de l'Hôtel-Dieu, l'adolescent s'écrie :
— Oh ! papa ! . . . l'eau qui est dans l'hôpital !
Et M. Prudhomme de répondre :
— Voilà mon fils, où mènent les débordements !

IL NE LA CONNAÎT PAS

Le juge. — Cabochard, vous êtes coupable avec « récidive ».
Cabochard. — « Récidive » ! . . . Je ne l'ai jamais vue.

EMBÊTE

Le père. — N'allez pas croire que vous allez marier ma fille.
Le garçon. — Si vous me tirez de cet embêtement, je vous en serai obligé toute ma vie.

PATIENCE

Jamais vous n'arriverez à dompter ce chien.
Question de patience : j'ai eu autant de difficultés avec mon mari.

A LA CHASSE

Dernièrement, un juge et un avocat chassaient ensemble. Le juge avise un lièvre, et, en le mettant en joue, il murmure : « Condamné ! . . . Malgré cette sentence, le lièvre, manqué, s'échappe ; et l'avocat de dire : « Jugement par défaut » ! . . .

CONSTATATION

Un laitier apportait un matin sa ration de lait accoutumée à une cuisinière, qui demeure stupéfaite en voyant qu'on ne lui avait servi que de l'eau claire.

— Dites donc, laitier, mais c'est de l'eau que vous me donnez là !!
Le laitier se penche pour vérifier le fait, et s'écrie avec une brusque naïveté : Ah ! sapristi ! on a oublié d'y mettre le lait !!!

NE PAS S'OUBLIER

Un avocat s'écriait en plaidant :
— Monsieur le Juge, si vous connaissiez comme moi notre adversaire, vous seriez obligé de convenir que c'est bien l'homme le plus envieux, le plus ignare, le plus vaniteux, le plus . . .
Le Magistrat. — Maître Z . . ., vous vous oubliez . . .

LE JARDIN ZOOLOGIQUE DE QUÉBEC

par M. le docteur **J.-A. BRASSARD,**

directeur

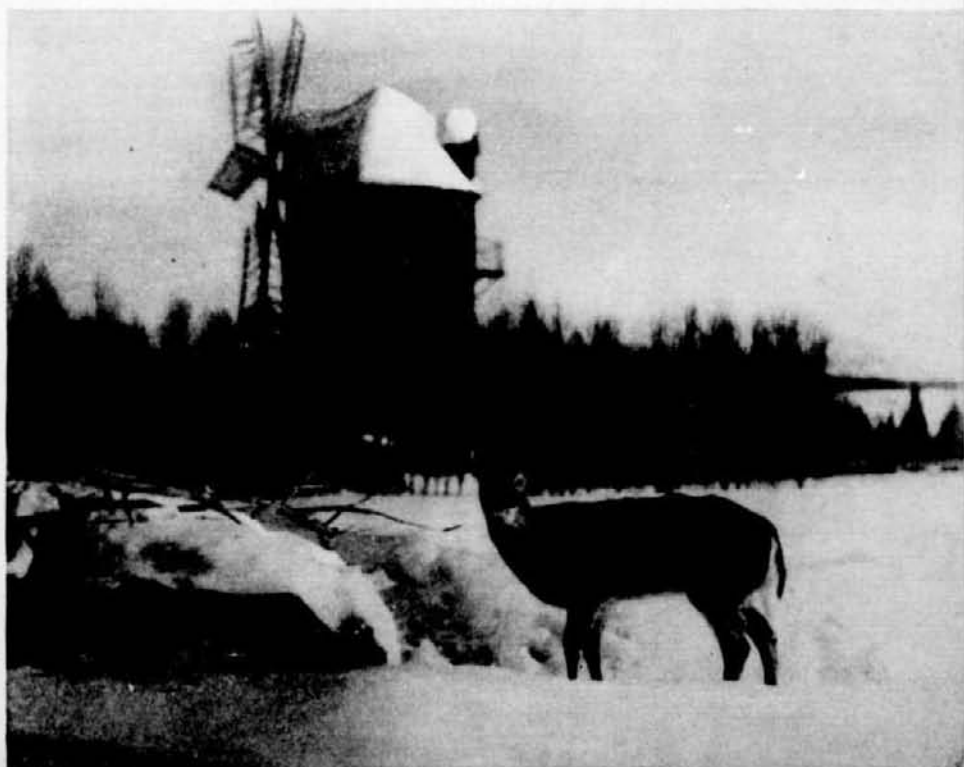
A) Aux points de vue : récréatif, éducatif, scientifique, protection et conservation :

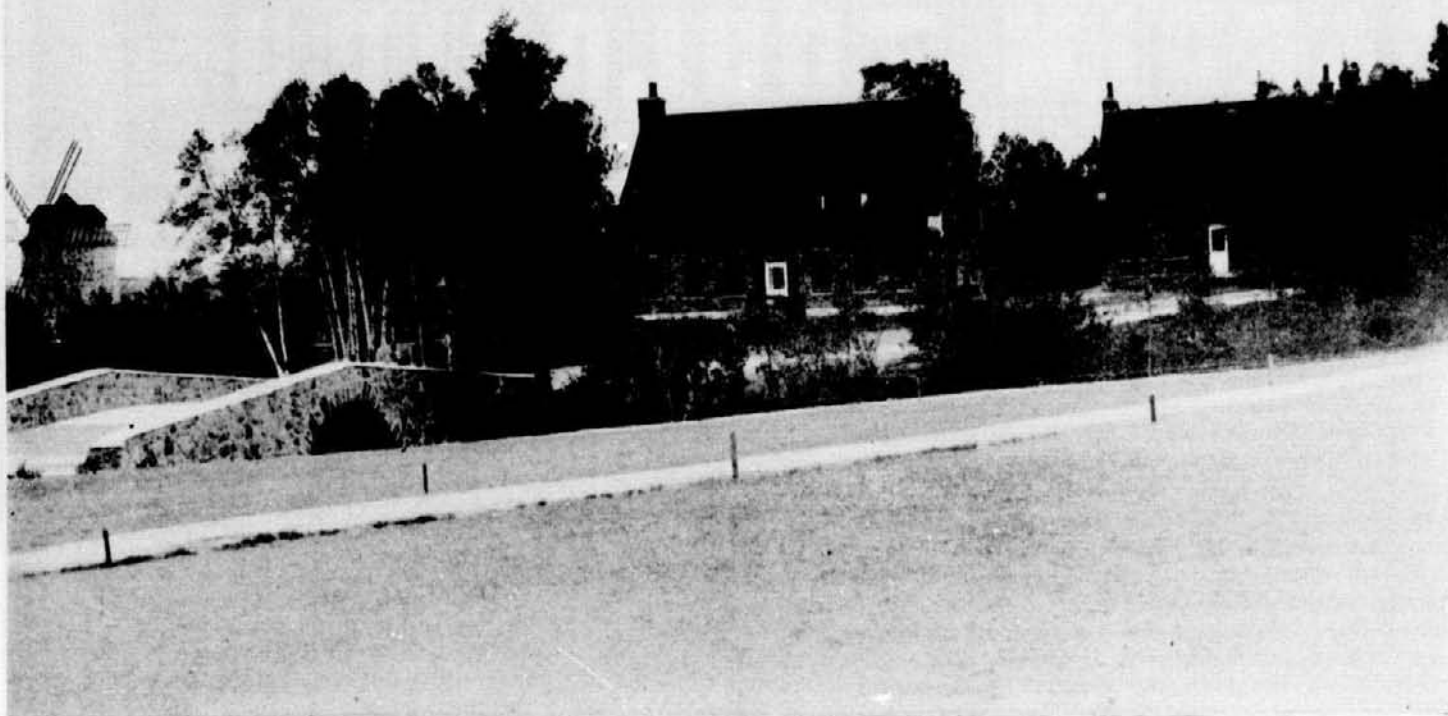
A peine à sept milles de la vieille cité de Champlain, le Jardin est situé sur les hauteurs de Charlesbourg, en plein cœur d'une nature exceptionnellement belle, dominant ainsi la grande vallée de la rivière St-Charles. La rivière Duberger, qui traverse notre terrain en largeur et dont les bords sont accidentés, la verdure et les arbres sans nombre, les futaies et les gazons, les maisons en style XVIIIème siècle et les animaux eux-mêmes contribuent à faire passer des heures agréables, dont on se souvient longtemps et que l'on aime à revivre avec un plaisir toujours nouveau. Aussi faut-il voir combien notre peuple l'apprécie cette belle nature, où il peut, tout en se reposant dans une solitude bienfaisante, respirer l'air pur de nos hauteurs quasi-laurentiennes, à l'ombre de nos grands arbres. Il n'est pas de jour où l'on ne voit des familles entières s'installer dans des coins tranquilles pour y passer des heures à jouir des avantages que procure une belle campagne. Pendant que sous leurs yeux, les enfants se livrent à leurs jeux préférés, les parents, débarrassés des inquiétudes que leur donnent à tout moment les dangers de la rue, peuvent se livrer eux aussi à des occupations qu'ils n'ont pas le loisir de se permettre dans leur vie régulière.

Mais, si le Jardin Zoologique de Québec est un endroit idéal pour ceux qui désirent passer une agréable journée dans la solitude d'une belle nature, il est plus encore un excellent milieu, où notre population en général et nos enfants en particulier peuvent aisément s'initier aux grandes notions élémentaires des sciences naturelles. Au sein de cette nature, dont on a respecté jalousement le caractère sauvage, malgré les développements qu'on a dû lui faire subir, les visiteurs vieux comme jeunes ne peuvent faire autrement que de s'intéresser aux phénomènes divers, dont elle est l'objet et de chercher à comprendre les mystères, dont elle s'entoure comme à dessein pour piquer la curiosité. Naturellement, nous ne pouvons demander à tous de se tenir constamment en contact avec cette nature, en vue de devenir des spécialistes ; mais nous ne craignons pas d'affirmer que c'est un devoir pour chacun de posséder au moins les notions élémentaires d'histoire naturelle, si indispensable

à tout homme sérieux. En attirant l'attention de nos gens et, je le répète encore une fois, de notre jeunesse sur les beautés de la nature, nous contribuons pour notre modeste part à faire apprécier une science qui nous laissait si indifférents, il y a une décade, et à relever ainsi le niveau intellectuel de notre race.

Si le site du Jardin est particulièrement attrayant, à cause de la nature qui le compose, les différentes espèces de mammifères et d'oiseaux, qui y ont été groupées pour le plus grand bénéfice de notre peuple, ne contribuent pas moins à faire atteindre le but éducatif, pour lequel le Jardin a été fondé. En effet, si la vie végétale doit d'une part être l'objet de notre attention, la vie animale d'autre part ne doit pas moins nous intéresser ; parce qu'elle nous permet de faire des observations aussi intéressantes qu'utiles, sur les habitudes des différentes espèces d'animaux, qui nous entourent et qui, bien qu'étant nos inférieurs, ne sont pas moins des auxiliaires précieux, auxquels nous devons protection. En faisant voir à nos gens notre faune canadienne, groupée dans un décor bien naturel, nous leur permettons d'examiner la nature même des animaux, de comparer leur organisation et en un mot d'étudier l'économie animale en général. Connaissant mieux notre flore et notre faune, ils oublieront peut-être cet instinct déplorable, qui les porte à détruire la fleur qui orne nos parterres comme l'animal qui habite nos forêts et, convaincus que c'est par la protection et la conservation que nous pourrions rester

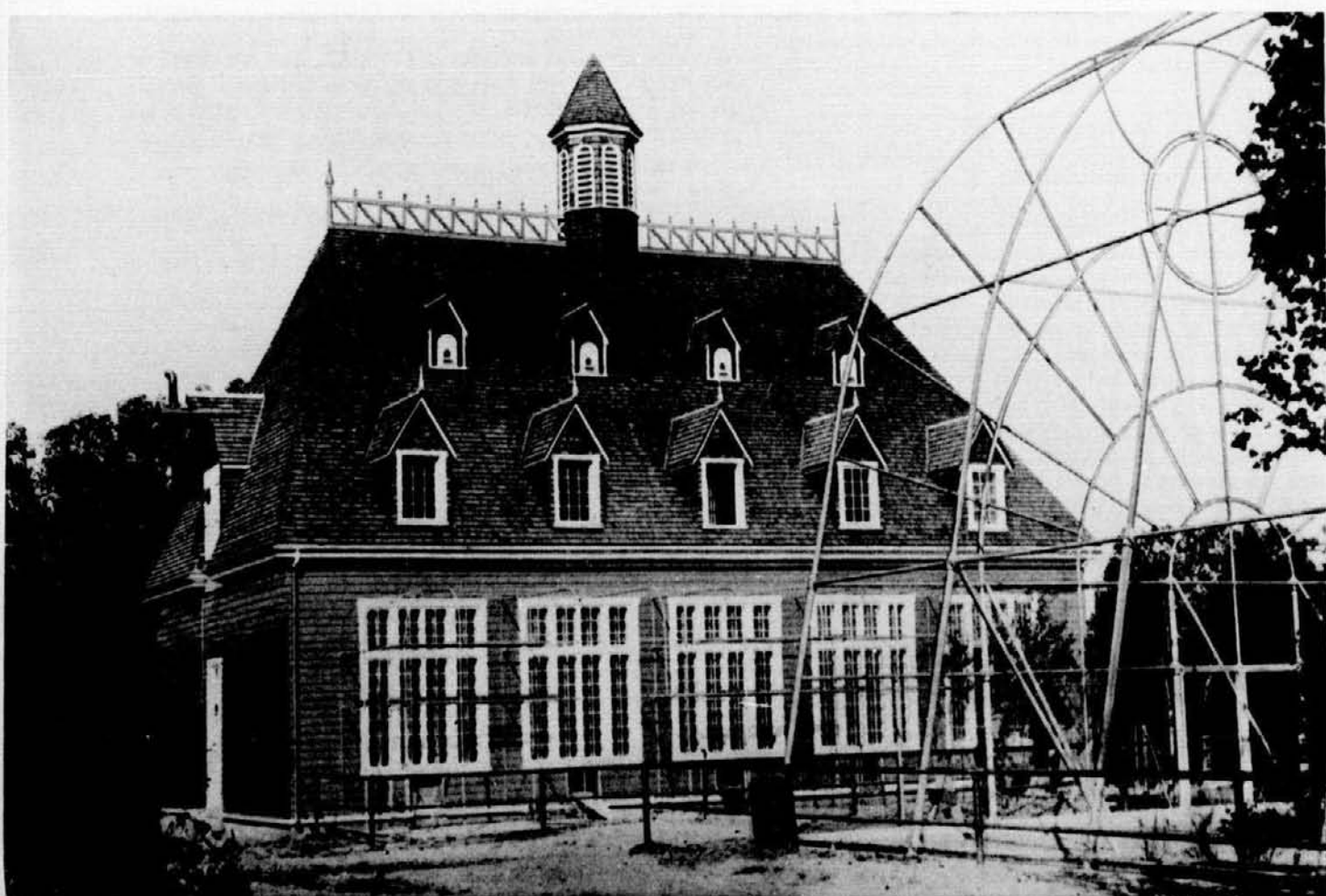




A gauche, le moulin à vent et le pont.
Au centre, les laboratoires. A droite, l'hôpital.
A remarquer qu'on a construit dans le style du pays.

Page 30

La volière et la maison d'hiver des oiseaux.



les maîtres d'une de nos plus belles richesses nationales, ils se feront un devoir de respecter jalousement un patrimoine aussi important.

Le rôle qu'un jardin zoologique joue dans le domaine des sciences est indiscutable ; c'est pourquoi les recherches scientifiques sont constamment l'objet de nos préoccupations. Il serait d'ailleurs bien difficile de rester indifférent aux nombreux problèmes qui se présentent chaque jour, quand on songe qu'une nouvelle méthode peut améliorer le sort d'un de nos quelque neuf cents spécimens ou que la moindre découverte peut faire avancer la science d'un pas, si petit soit-il. Considérant donc le milieu où nous exerçons nos activités, notre programme d'études et de recherches devient pour ainsi dire sans limite. En effet, la préparation des régimes alimentaires pour nos différentes espèces de mammifères et d'oiseaux, la recherche des meilleures conditions de vie pour ces animaux que l'on confine dans des espaces restreints et enfin, l'application des meilleurs traitements, quand le diagnostic d'une maladie quelconque a été établi, nous tiennent constamment en éveil et nous permettent ainsi de faire des études nombreuses et aussi intéressantes qu'utiles à notre œuvre et à ceux qui s'y intéressent.

Le Jardin ne limite cependant pas ses activités scientifiques à son personnel interne. Ceux du dehors qui se sentent particulièrement attirés pour les recherches en histoire naturelle sont toujours les bienvenus et trouvent à nos laboratoires bien organisés, tout le matériel nécessaire pour poursuivre leurs travaux. En encourageant ainsi ces chercheurs, nous avons conscience de rendre des services inappréciables à l'enseignement en général et à l'intéressé en particulier.

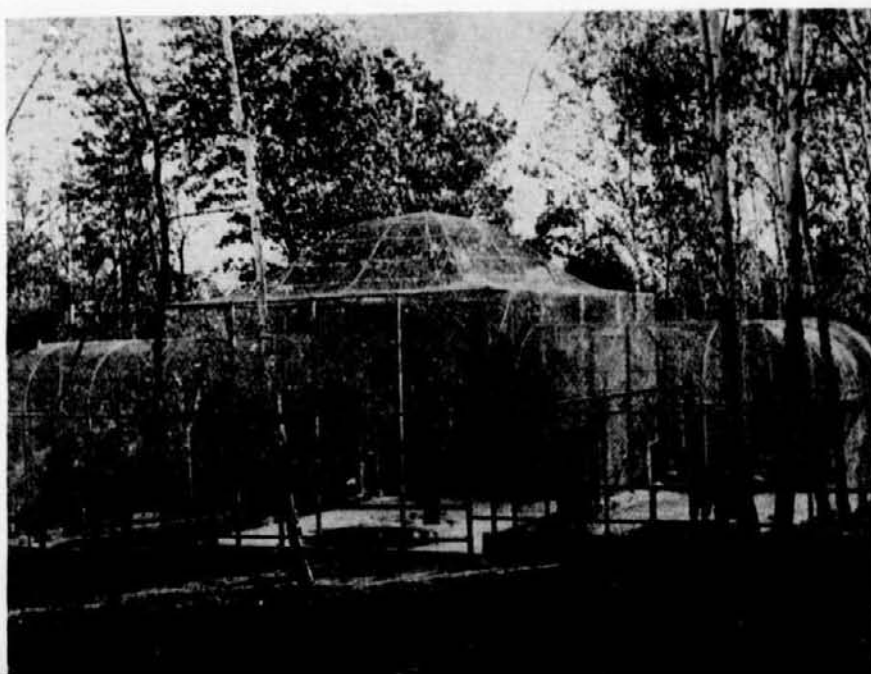
En histoire naturelle, la question éducative ne veut pas seulement dire : Apprendre dans l'unique but d'augmenter son bagage intellectuel, quoique, je l'avoue en toute sincérité, ce soit l'objectif le plus noble que l'on puisse atteindre ; mais encore, à trouver de quelle manière nos études nous profiteront matériellement. Or, que devons-nous attendre de plus d'une faune sauvage, dont on connaît déjà la physiologie et l'anatomie, les mœurs et le régime si ce n'est qu'en la protégeant et la conservant, nous profitons d'une valeur économique importante et assurons aux générations futures des ressources qu'elles attendent naturellement de nous ? Et d'ailleurs, pourquoi protégeons-nous nos forêts et reboisons-nous celles qui ont déjà été exploitées, si ce n'est encore pour assurer à nos descendants, une source de revenus ? Pourquoi n'en serait-il pas ainsi de notre faune sauvage, qui occupe encore aujourd'hui un rang très important parmi nos ressources naturelles ? En protégeant nos animaux sauvages, nous nous assurerons de la continuité d'une industrie qui a pris rang parmi nos meilleures depuis quelques années : je veux dire l'industrie touristique. En effet, si d'une part un grand nombre d'étrangers nous visitent chaque année dans le but de vivre notre vie pendant quelques semaines ; d'autre part, ils sont bien aises et ne reculent devant aucune dépense pour satisfaire leurs goûts, quant aux amusements qu'on peut leur procurer. Et parmi ces amusements, que la plupart



Le lagopède des saules



Trois beaux ours polaires



aiment et recherchent, il convient de mentionner plus spécialement la chasse et la pêche.

Ce n'est pas tant pour sa valeur intrinsèque que l'animal sauvage doit être protégé ; mais bien plutôt pour les dépenses considérables que sa chasse entraîne. Ainsi, l'orignal ou le chevreuil qu'on abat, l'oiseau qu'on descend et enfin, le poisson qu'on capture, n'ont en eux-mêmes qu'une valeur plutôt relative, si on la compare aux centaines de dollars, qui sont semés ici et là par le sportsman au cours d'un voyage de chasse ou de pêche. Récemment encore, M. L.-A. Richard, sous-ministre des Mines, de la Chasse et des Pêcheries, estimait que notre faune représentait un capital de cent millions. Or, si nous considérons que ce capital peut rapporter au minimum 4%, nous réalisons ainsi chaque année quatre millions avec cette seule source de revenus, qui ne ferait qu'augmenter, si nos gens comprenaient enfin la nécessité d'une sage protection et d'une conservation raisonnée. A ce seul point de vue, le Jardin ferait œuvre utile, en faisant comprendre à notre peuple que c'est dans son intérêt que nous préconisons ces deux idées, afin d'assurer la continuité d'une aussi belle source de revenus et de conserver à la province de Québec la belle réputation qu'elle a toujours eue, d'être appelée le paradis du pêcheur et du chasseur.

B) Ce qui a contribué à lui faire atteindre une partie de son objectif au cours des six premières années de son existence :

Contrairement à ce qui s'est fait dans les jardins étrangers, en particulier chez nos voisins du sud, qui ont adopté les faunes exotiques comme spécialités, le Jardin Zoologique de Québec s'est limité exclusivement à la faune canadienne, logée dans un décor purement québécois. — En effet, toutes nos constructions sont une vivante réplique de notre architecture du XVIIIe siècle — donnant ainsi à l'ensemble un caractère d'originalité que l'on rencontre nulle part ailleurs. Ce n'est pas tant par esprit d'économie — les faunes exotiques, en plus d'avoir un coût d'achat élevé, auraient nécessité des constructions dispendieuses pour leur permettre d'affronter nos climats rigoureux — que les fondateurs du Jardin ont pris cette initiative de reconstruire un village canadien, entouré de sa faune, que pour fournir aux gens de chez nous, l'occasion exceptionnelle d'apprendre avant tout à connaître les animaux qui les entourent et qui sont pour la plupart des auxiliaires si précieux.

Bien que notre faune occupe encore aujourd'hui un rang très important parmi nos ressources naturelles, à cause du nombre considérable d'individus qui habitent nos forêts ou peuplent nos eaux canadiennes, nous ne pouvons dire toutefois que les espèces en soient illimitées. Bien au contraire, du côté des mammifères surtout, le nombre des espèces est si limité que nous espérons en avoir la collection complète dans un avenir prochain. Du côté des oiseaux cependant, nous ne pouvons dire la même chose. En effet, sur les quelque cinq cents différentes espèces qui habitent ou visitent notre pays aux temps des migrations, nous ne croyons pas pouvoir dire un jour que la collection de nos oiseaux canadiens soit complète, pour la bonne et unique raison qu'il y a une certaine quantité d'espèces qui ne pourraient vivre en captivité. Mais bien que dans les deux cas, nos collections soient encore fort incomplètes, elles ne sont déjà pas moins importantes et surtout fort dignes du plus grand intérêt.

Pour répondre aux désirs d'un grand nombre et particulièrement des enfants des C. J. N., la Société Zoologique de Québec, à la demande du révérend Frère Michel, directeur des cercles pour la région de Québec et l'un des pionniers de cette œuvre admirable, décidait en 1934, d'organiser un programme spécial pour favoriser l'étude de la botanique. Pour encourager davantage les initiatives de ces futurs botanistes, le révérend Frère, toujours avec l'approbation de la Société et des autorités du Jardin, montait un petit laboratoire, où ces jeunes trouvent maintenant tout le matériel nécessaire à leurs travaux et un herbier déjà important, destiné à l'identification des plantes qu'ils récoltent dans le Jardin même.

C) Ce que l'on attend de cette institution éminemment éducative dans un avenir prochain :

Dès les débuts, monsieur L.-A. Richard, l'instigateur de cette grande œuvre, comprenant qu'une entreprise de cette envergure ne pouvait être conduite à bonne fin par un seul homme, s'entourait d'une vingtaine de collaborateurs, amis sincères de la nature, qui n'ont depuis ménagé ni leur temps, donné bénévolement, ni les sages conseils de leur expérience pour assurer le succès de cette belle entreprise. Comité du Jardin d'abord, ce groupe de naturalistes amateurs, appartenant à toutes les professions, se constituait par la suite en société et prenait le nom de « Société Zoologique de Québec ». Présidée depuis ses débuts par M^{re} Charles Frémont, C. R., dont le dévouement inlassable à la cause de nos ressources naturelles est bien connu de tous et dont les sages conseils ont toujours été très appréciés, la Société et plus spécialement son conseil d'administration, a pris une part très active au développement du Jardin et a contribué ainsi à promouvoir cette œuvre éminemment éducatrice. Bien que ce bureau consultatif ait depuis les débuts du Jardin travaillé dans l'ombre, je n'exagère pas en disant qu'il a été un des principaux facteurs des succès que cette institution a connus depuis sa fondation. Aussi devons-nous à ses membres nos hommages et notre reconnaissance la plus sincère pour cette collaboration absolument désintéressée, que chacun a apportée à l'édification de cette grande entreprise, qui a déjà de si beaux résultats à son actif.

Comme le disait jadis un journaliste distingué, « Le Jardin Zoologique de Québec est appelé à réaliser de grandes choses, surtout dans le domaine de l'enseignement. » En fondant un jardin d'acclimatation québécois, l'instigateur de cette grande œuvre, M. L.-A. Richard, sous-ministre des Mines et des Pêcheries, avait en effet dans l'esprit l'éducation de notre peuple en matière d'histoire naturelle ; mais il pensait avec ses collaborateurs d'abord à notre jeunesse, avide d'augmenter ses connaissances, afin d'être mieux qualifiée pour entrer dans les carrières. Il pensait également qu'en intéressait nos jeunes à notre faune et à notre flore, il formerait une génération d'amis de la nature, véritables protecteurs de nos richesses naturelles, sources de revenus sans fin, si nous savons les conserver. Notre peuple enfin et encore une fois notre jeunesse devra beaucoup à M. Richard et à ces amis sincères de la nature, qui ont vu nos lacunes et qui ont su trouver le moyen d'y remédier, par une œuvre qui contribue déjà à augmenter notre bagage intellectuel, si indispensable à tout homme sérieux.

J.-A. Brassard, D. Sc. V.,
Directeur.



**MOÏSE, la célèbre sculpture de Michel-Ange,
comme on peut la voir dans l'église de
St-Pierre-aux-Liens à Rome**

TUPPIER Lake

paroisse française de l'État de New York

LES DÉBUTS

SITUÉ au nord de l'État de New York, le diocèse d'Ogdensburg dont la paroisse Saint-Alphonse fait partie, date du 15 février 1872. Ce siège élevé au titre d'évêché par Sa Sainteté Pie IX de sainte mémoire, fut détaché du diocèse d'Albany, et couvre une superficie de 12,036 milles carrés. Le premier évêque, Monseigneur E.-P. Wadhams, récemment converti, fut consacré le 5 mai 1872. Sa grande charité pour les pauvres et son zèle pour la création et le développement des écoles chrétiennes sont restés légendaires. Il mourut le 5 décembre 1891. C'est sous son épiscopat que la paroisse Saint-Alphonse fut fondée.

En 1890, Tupper Lake n'était encore qu'un tout petit coin perdu dans les forêts des Adirondacks ; cependant Monseigneur Wadhams nomma le Révérend Père Halley, curé missionnaire de cette petite mission qui comptait à peine une cinquantaine d'âmes. Ces hardis pionniers bâtirent une petite maison qui devait servir d'église et de presbytère, sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui la maison Henri Turcot (Churco), rue Arden actuelle. La santé du pauvre missionnaire s'accommoda mal de ce climat rigoureux, où le mercure descend souvent de 40 à 50 degrés et plus au-dessous de zéro. Moins d'un an après, un beau matin, il fut trouvé gelé à mort dans son lit. Le Père T. Holland lui succéda et continua le travail de colonisation. Avec l'aide de deux jeunes et dévoués collaborateurs, le Père Crowley, d'abord, et M. l'abbé E.-O. Hervieux ensuite, une église plus spacieuse fut bâtie à l'endroit même qu'elle occupe aujourd'hui, rue Wawbeek. Puis, la paroisse fit l'acquisition d'une maison adjacente qu'on aménagea en presbytère. En 1898, le Père Holland fut nommé curé administrateur de la paroisse de Port Henry et M. l'abbé Hervieux devint administrateur attitré de la paroisse Saint-Alphonse jusqu'en novembre 1899, date à laquelle Son Excellence Monseigneur Gabriels, successeur de Monseigneur Wadhams, nomma M. l'abbé A. Constantineau, curé de la paroisse. Monseigneur Gabriels, d'origine belge, a laissé dans le diocèse la réputation d'un grand théologien. Il fut une autorité dans le monde ecclésiastique. Il fit de nombreuses ordinations et créa de nombreuses missions et paroisses.

A cette époque, le chemin de fer du New York Central se dessinait à travers les montagnes. On bâtit une gare rudimentaire à une certaine distance du village où bientôt, quelques familles vinrent s'établir, formant une agglomération qu'on nomma Tupper Lake Junction. Cette mission naissante dépendait de la paroisse Saint-Alphonse. Le ministère plus étendu nécessita la présence d'un vicaire. En 1903, M. l'abbé A. Landry vint en assumer les fonctions.

L'industrie du bois s'y développa beaucoup ; des scieries s'élevaient un peu partout, employant toujours un nombre croissant de bûcherons. C'était l'âge d'or !... De nouvelles familles, venant surtout d'Ottawa, s'y installaient et le village prenait de l'import-

tance. Pour alimenter les scieries au nombre de quatre, il fallait que les hommes passent les hivers dans les bois, loin de leur famille. L'assistance à la messe et la fréquentation des sacrements étaient impossibles à ces bons Canadiens qui gémissaient de cette situation. Pour remédier un peu à cet état de choses, le pasteur missionnaire ne craignait pas d'aller, par les froids les plus rigoureux, leur porter secours religieux et consolations. Il passait deux jours dans chaque « camp » administrant tour à tour les sacrements de mariage, de baptême, la pénitence et distribuant la Sainte Communion à la messe qu'il célébrait dans une pauvre hutte. Quelle joie résultait de cette visite !... Ce travail du missionnaire n'était pas une sinécure, et nécessitait au moins deux semaines hors de la paroisse. Cet état de choses ne prit fin qu'avec les moyens de communication modernes : routes carrossables, automobiles, etc...

Le village ne se composait encore que de petites maisons de bois sans fondations solides quand un dimanche matin, 31 juillet 1899, le feu consuma la moitié du village depuis le lac jusqu'à la résidence Hayes, avenue Wawbeek. La mission qui commença quelques jours après, sous la direction des Rédemptoristes, n'en fut que mieux suivie et une nouvelle ferveur spirituelle en fut le résultat.

Les fondateurs de paroisses connaissent par expérience qu'il est nécessaire de commencer une œuvre par la jeunesse. C'est ce qui explique pourquoi on trouve souvent une église modeste à côté d'une école ayant tous les comforts modernes. L'église Saint-Alphonse ne fait pas exception à cette règle. Au dire des contemporains, la paroisse était assez triste, l'instruction religieuse y faisait défaut, les enfants végétaient dans l'ignorance et la langue française disparaissait. L'avancement du règne de Dieu devenait difficile. L'abbé Constantineau sentit que seule la création d'une école catholique paroissiale remédierait à tous ces maux.

ARRIVÉE DES RELIGIEUSES

1903 marquait l'ère des persécutions religieuses en France où le gouvernement fermait les écoles congréganistes. Pendant un voyage qu'il fit en France, il entendit beaucoup parler des Filles du Saint-Esprit de Saint-Brieuc, de leur résistance aux lois sectaires de l'État, défendant jusqu'à la prison les droits de leurs écoles menacées d'anéantissement. Le bon abbé, à l'esprit combatif lui-même, voulut aller jusqu'à la maison-mère exprimer son admiration à ces humbles filles pour leur héroïque défense de leurs droits de citoyennes. Il en fut si édifié que séance tenante, il manifesta le désir d'avoir de ces religieuses pour sa future école. Sept religieuses lui furent promises pour le mois de septembre suivant. La petite caravane spirituelle arriva à la mission le 29 septembre 1903, sous la protection de l'Archange saint Michel. Conduite par la Révérende Mère Yves-Stanislas, première supérieure, les pionnières se dirigèrent directement vers l'église où la Sainte Messe fut célébrée à leurs intentions.

La bonne population fit un accueil généreux et enthousiaste aux religieuses. Le couvent sortait à peine de terre ; il fallait pourtant se loger. On ne trouva rien de mieux qu'un vieux soubassement, sous la sacristie de l'église, où on avait mis quelque mobilier bien pauvre, une table, sept chaises, un vieux fourneau rouillé et un meuble de sacristie qui servait de lingerie et de frigidaire. Pour la nuit, trois d'entre elles se rendaient à la résidence de M. Michel Fecteau, et les quatre autres, à la résidence de Mme Veuve D. Coutu. Le couvent ne fut aménagé pour recevoir les sœurs qu'en novembre suivant. Que ne pourrait-on pas écrire de ces premières semaines sur une terre étrangère ? — souffrances inhérentes à l'acclimatation dans cette froide région des Adirondacks à 1542 pieds d'altitude ; changement d'habitudes, de nourriture, de langue, de programme scolaire !!!... Deux des pionnières succombèrent à la tâche, dès la première année : c'était la prise de possession de terrain par les Filles du Saint-Esprit, disait Monseigneur Gabriels.

Grâce à leur énergie indomptable, elles firent face à toutes ces difficultés. Le premier décembre 1903, les portes d'une école spacieuse et bien aérée s'ouvraient devant une population d'environ 400 enfants, qui attendaient impatiemment le jour où ils fréquenteraient une école catholique. L'abbé Constantineau jouissait de voir son désir réalisé, mais il avait compté sans cette grande affluence d'élèves. Il dut immédiatement appeler deux nouvelles religieuses et augmenter le mobilier scolaire. Un menuisier passa la nuit à fabriquer des bancs pour asseoir la gent écolière, en attendant mieux. L'école devint tout de suite une ruche très animée. Les maîtresses trouvaient bien les enfants un peu rudes, mais avec de l'habileté et du doigté, la discipline et l'ordre furent bien vite établis : une école catholique fonctionnait solidement à Tupper Lake.

Le Curé et tous les catholiques ne furent pas très lents à apprécier les talents des nouvelles institutrices, en même temps que l'étendue de leurs connaissances et leurs principes de saine pédagogie. Mais l'entretien d'une telle école était onéreux pour la paroisse. Ce fut un grand souci pour le zèle du pasteur qui ne recevait pas de la part de tous ses paroissiens l'aide et les encouragements nécessaires au développement de l'œuvre qu'il avait tant à cœur. Soit dit ici à la louange de deux conseillers de fabrique, MM. David Larreau et John McDonough, qu'ils furent toujours les soutiens de l'école qui, malgré les contradictions et née sous le signe de la Croix, prospéra au-delà de toute prévision humaine.

QUELQUES SUJETS DE JOIE

En février 1904, eut lieu une cérémonie sans précédent dans les annales de l'humble paroisse. Mgr Gabriels vint ordonner un petit protégé de l'abbé Constantineau, le Père Zénon Dupras, Dominicain — privilège que bien des paroisses pourraient envier à Saint-Alphonse.

En 1904, la mission de Tupper Lake Junction, formée lors de la construction du chemin de fer New York Central, devint paroisse, avec le Père Klauder comme curé. Très entendu en architecture, il fit bâtir une jolie église, sous le vocable du Saint-Nom de Jésus. La paroisse de Saint-Alphonse n'eut plus de vicaire attiré quoique les R. P. P. Noiseux et Lefort aidèrent, à différents intervalles, plus ou moins longs, au travail de la paroisse.

Un beau jour, l'abbé Constantineau, s'imaginant que sa présence était un obstacle au progrès de l'œuvre, prit le parti (qu'il a regretté depuis) d'offrir sa démission à Mgr Gabriels qui l'accepta. Le premier

septembre 1904, il retournait à Ottawa, son diocèse d'origine. Qu'allait devenir l'œuvre?...

En septembre 1904, l'abbé F.-X. Charbonneau prenait la direction de la paroisse. Il se mit de tout cœur à sa mission : l'école fut aussi son œuvre préférée : il y donna ses soins et son temps. Ce fut durant la deuxième année de son pastorat, que les premières démarches furent faites près de l'Université de l'État de New York à Albany pour faire approuver l'école afin que les élèves puissent jouir des mêmes privilèges que ceux des écoles de l'État. En moins de quelques mois, toutes les formalités furent remplies et l'école fut affiliée à l'Université et enregistrée sous le nom de « Holy Ghost Academy ». En janvier 1906, les examens de la Régence furent donnés pour la première fois. La première collation des diplômes académiques eut lieu en juin 1907 sous la présidence de Mgr Conroy : il y avait trois lauréates seulement. Avec l'aide de Dieu, les succès allèrent toujours croissant. Les petits Franco-américains firent honneur à l'instruction reçue à l'Académie. Beaucoup d'entre eux remplissent des fonctions importantes dans le village et ailleurs : Prêtres, religieux et religieuses, professeurs, médecins, avocats, pharmaciens, dentistes, institutrices, garde-malades, etc., fiers de leur *Alma Mater*, tout dévoués à sa cause et désireux de lui garder sa belle réputation.

L'abbé Charbonneau fut aidé dans sa tâche par l'abbé Lévesque, D. Th., maintenant curé de Lyon Mountain.

LE CURÉ HERVIEUX

En 1907, l'abbé Charbonneau fut appelé à la cure de Brushton et fut remplacé par l'abbé Léon Cochard, curé de Mothers Forks, qui, après quatre années de ministère dut, forcé par la maladie, se retirer en France, son pays natal, où il mourut au bout de deux ans. L'abbé Cormorais, ancien Dominicain, devint son successeur. La paroisse prospéra mais l'école périclita. La cause?... La santé du curé, ne s'accommodant pas de l'air des montagnes, demanda un autre poste. Monseigneur le nomma à Rouses-Point. L'abbé E.-O. Hervieux, curé de Piercefield, fut nommé à la cure de Saint-Alphonse. Ayant rempli les fonctions d'administrateur au début de la mission, le bon curé était loin d'être un inconnu parmi la population qui le désirait depuis longtemps. C'est dire qu'il fut reçu à bras ouverts. Les cœurs lui étant conquis de prime abord, il trouva un terrain bien préparé pour un bon travail spirituel. Le pasteur aussi se sentait attiré fortement vers ses nouvelles ouailles qui se montrèrent très dociles à sa pieuse direction. Il fit de l'école l'œuvre de sa vie et son ardeur ne se démentit jamais. L'étoile de l'école, assombrie un moment sous son prédécesseur, brilla d'un nouvel éclat : les élèves affluèrent de nouveau et il fallut ouvrir deux nouvelles classes : plus de 500 élèves fréquentaient l'école dont 90 au cours secondaire. Le nombre de maîtresses, de 7 au début, s'élevait à 14. C'était de bon augure !

L'espace devenait trop restreint : c'était visible. Le zélé curé parla de construire un couvent séparé, ce qui laisserait tout le bâtiment de l'école à l'usage des commençants. En 1916, Mgr Conroy, successeur de Mgr Gabriels sur le siège d'Ogdensburg, vint en tournée de confirmation. Des pourparlers à ce sujet s'engagèrent entre les deux apôtres de l'éducation religieuse. Des plans furent faits séance tenante et le lendemain, sous une pluie battante, évêque et curé ouvraient une souscription allant de maison en maison. Leur dévouement fut béni de Dieu et l'entreprise put être menée à bonne fin.

Mgr Conroy est appelé à juste titre « l'évêque des écoles ». Malgré son grand âge et sa santé débile, Son Excellence se dévoue toujours sans compter à toutes les œuvres d'éducation. Les églises, les écoles, les couvents, les collèges, le petit Séminaire « Wadhams Hall » disent très haut son zèle pour la plus grande gloire de Dieu. *Ad Multos Annos !*

Le 8 décembre 1917, les religieuses prenaient possession de leur nouveau cénacle sous le signe de Marie Immaculée, leur patronne bien-aimée.

DES ÉPREUVES

Hélas ! à cette œuvre florissante, il fallait une épreuve : elle vint le 17 novembre 1919. L'école fut entièrement consumée par un terrible incendie : l'œuvre semblait anéantie. Où trouver les fonds nécessaires pour rebâtir cette école qu'il faudrait et plus grande et plus moderne, en ce temps de dépression qu'on voyait déjà poindre à l'horizon ? M. Hervieux n'était pas homme à se décourager, non plus que les dévoués paroissiens. N'écouterait-ils pas son zèle pour le salut des âmes des enfants, comptant sur la bonne volonté des familles et la popularité des bonnes religieuses du Saint-Esprit, le bon pasteur avec l'aide des hommes influents du village décidèrent de relever l'œuvre. De nouveaux plans furent faits de concert avec M. Joseph Villeneuve, entrepreneur. Le tout fut confié aux bons soins de saint Joseph, qui ne manque jamais d'aider ceux qui mettent leur confiance en lui. Les espérances ne furent pas trompées. Des hommes influents du village se firent sollicitateurs bénévoles. Les dons affluèrent. Protestants, juifs, aussi bien que les catholiques, chacun voulait fournir sa quote-part. Le bâtiment monta vite.

Pendant ce temps, que devenaient les chers enfants ? Saint Joseph veillait. Les autorités du village proposèrent de leur donner asile dans les deux bâtiments publics. Il fut donc décidé que les élèves des écoles de l'État auraient leur session scolaire de 8 heures du matin à 1 heure de l'après-midi, et les petits catholiques depuis 1 heure jusqu'à 5 heures de l'après-midi. Grâce à la bonne entente et à la belle harmonie qui existaient entre les deux facultés, les religieuses purent garder le contrôle immédiat de leurs 500 élèves.

Notons ici que les autorités du village firent installer de nouvelles entrées électriques nécessitées par la saison d'hiver, augmenter les salaires des concierges qui eurent un surcroît de besogne créé par le nombre des écoliers plus élevé que celui des écoles publiques : (avant chaque session de l'après-midi, il fallait ajouter un certain nombre de pupitres dans chaque classe, puis les enlever après chaque session, etc.). Cette situation dura une année entière pendant laquelle il n'y eut jamais de heurt quoique les élèves se coudoyassent journellement.

NOUVEL ÉLAN

En novembre 1920, un nouveau bâtiment scolaire d'une valeur de \$68,000 avec de grandes salles de classe gaies et bien éclairées, un gymnase de bonne dimension, un laboratoire bien équipé, ouvrait ses portes à un joyeux essaim d'enfants. L'école dut solliciter une nouvelle charte académique pour remplacer celle qui avait été brûlée. L'Université de l'État de New York la remplaça très gracieusement. Une nouvelle ère commençait pour l'Académie, second lustre qui promettait d'être aussi brillant que le premier.

Une coquette chapelle, dédiée à saint Joseph, a été annexée au couvent pour l'usage des religieuses. C'est un monument de reconnaissance au bon saint Joseph

pour sa protection dans l'épreuve de 1919-1920. La messe s'y dit tous les jours en hiver, et les samedis en été. Beaucoup d'anciens élèves tiennent à y recevoir le sacrement de mariage à cause de sa pieuse atmosphère. La bénédiction du Saint Sacrement s'y donne aussi toutes les semaines. Les élèves de l'école Supérieure fournissent le chant.

En 1924, une belle cérémonie avait lieu dans la paroisse. M. l'abbé Hervieux célébrait ses noces d'argent. Ce fut un triomphe : la population entière était à la joie. Tout fut grandement fait sous la présidence de Mgr Conroy qui tenait à honorer en lui le type du vrai prêtre. A cette occasion, la messe fut dite pour la première fois dans la chapelle saint Joseph.

Le zèle du pasteur ne se borne pas à l'œuvre scolaire : la beauté de la liturgie lui tient beaucoup à cœur. « Prier sur du beau » est son ambition. Le minuscule harmonium de la « mission » ne répondait plus à ses aspirations musicales est remplacé par de belles orgues qui furent inaugurées le jour de Noël 1916, au milieu d'une grande affluence de peuple, ravi d'entendre de si belles harmonies remplir leur humble église !

Un grand vestibule a été ajouté à l'entrée et la sacristie agrandie en arrière : ce qui permet d'attendre des jours plus prospères qui permettront l'érection d'un temple catholique plus digne de notre joli village.

L'HÔPITAL

En 1918, une autre œuvre fut ajoutée à la paroisse. L'idée d'un hôpital fut lancée dans le public qui la reçut avec enthousiasme. Les religieuses qui dirigent l'Académie, n'ayant pas alors de sujets disponibles, se virent obligées de refuser l'offre de la direction de l'établissement au grand regret de la population. On fit appel aux religieuses de la Merci, à Saranac Lake qui, tout de suite acceptèrent. Elles firent l'acquisition d'une maison et d'un terrain : la propriété de Lafontaine. Mère Stanislas en fut la première supérieure. Le Révérend Père Wilcott, vicaire à la paroisse, y servit de chapelain. Le nombre des malades allant toujours croissant, l'hôpital devint trop petit. En 1929, on forma un comité sous la direction du Dr Sheppy pour l'érection d'un nouveau bâtiment. Au bout d'une année tout fut terminé et, le 19 février 1930, les religieuses en prirent possession. La bénédiction du nouvel hôpital eut lieu le 5 juillet 1931 par son Excellence Mgr Conroy.

LES AUXILIAIRES

La marche ascendante d'une paroisse doit être encouragée et soutenue par les sociétés et les œuvres : L'Union Saint-Jean-Baptiste groupe à peu près tous les membres de langue française pour les hommes ; le Conseil Sainte-Anne, No 357, pour les femmes ; les Cadets et Cadettes de Saint-Jean-Baptiste, pour les jeunes ; les Chevaliers de Colomb, dont le nombre s'est beaucoup accru ces dernières années ; l'Association des Dames Catholiques qui se recrute dans toutes les classes de la société féminine ; la Société du Saint Nom de Jésus organisée en 1935 qui, selon toute prévision, promet d'être une force spirituelle de première envergure pour le développement de l'Action catholique ; leur Communauté mensuelle groupe autour de la Sainte Table environ 100 membres ; enfin, la Société des Enfants de Marie, organisée d'abord en 1901 par l'abbé Constantineau puis réorganisée en 1905 par l'abbé Charbonneau fut définitivement établie et affiliée à la Primaria de Rome en 1931 par l'abbé Hervieux. Cette société compte plus de 200 membres.

Les abbés Boucher et Dupont aidèrent au travail de la paroisse comme vicaires de 1924 à 1935.

Pour éclairer les âmes et les protéger contre les dangers des nouvelles doctrines erronées, des conférences sur le communisme se donnent aux réunions des différentes organisations. Tous les lundis, dans la salle de l'Académie, les étudiants assistent et prennent part à des dissertations sur ce mal de la société. Le bon curé les initie aussi aux directives de l'Action catholique.

Des dames, membres de l'Archiconfrérie de la Doctrine chrétienne et les finissants de l'Académie s'astreignent, pendant une heure chaque lundi, à enseigner le catéchisme et les prières à divers groupes d'enfants des écoles publiques.

Chaque année, un comité formé de membres influents de la paroisse parcourt le village en tous sens recueillant des souscriptions qui devront aider au maintien de l'école, l'œuvre mère de la paroisse.

MONSIEUR HERVIEUX

Une tâche aussi laborieuse que celle que l'abbé Hervieux remplit à Tupper Lake ne pouvait rester ignorée. En 1934, Son Excellence Mgr Conroy demanda et obtint de Sa Sainteté Pie XI, pour le pasteur, les honneurs de la Prélature Domestique. Le bref signifiait comme mérite personnel du nouveau dignitaire son dévouement à la cause de l'instruction chrétienne de l'enfance et de

la jeunesse. C'est donc, et surtout, grâce au maintien constant de l'Académie du Saint-Esprit que la paroisse Saint-Alphonse doit d'avoir pour curé un Prêlat Domestique du Saint-Siège. La cérémonie se déroula avec la solennité ordinaire, sous la présidence de Son Excellence. Toute la paroisse en liesse félicita le nouveau prélat et lui offrit une bourse comme cadeau de joyeux avènement. Une heureuse coïncidence voulait que le vicaire, M. l'abbé Francis Desrosiers et une religieuse de la faculté fusse et des diplômés de H. G. A.

Le travail de sanctification et d'évangélisation des âmes se poursuit sans bruit par Mgr Hervieux, assisté actuellement de l'abbé Dufresne, l'abbé Desrosiers ayant été nommé curé de Moërs.

Dernière heure — geste qui montre bien la générosité désintéressée de la bonne population de Tupper Lake. Le village ayant fait élever un immense palais scolaire avec tous les confort modernes, les autorités ont offert à Monseigneur — *gratis pro Deo* — l'ancien bâtiment inoccupé désormais, que pourtant plusieurs sociétés et clubs convoitaient. Geste qu'on ne rencontrerait sûrement nulle part ailleurs. Monseigneur accepta avec grande reconnaissance. L'édifice se nomme « Saint Edward's Hall » en honneur de Monseigneur Edouard Hervieux.

Que réserve l'avenir à cette belle paroisse ?

Fidelis



Église St-Alphonse de Tupper Lake

ENTRER ET SORTIR

Un homme comparait devant un excellent juge de paix. Il est accusé d'avoir pris un bain dans une petite rivière où ce genre de sport est prohibé. Un large et vaste écriteau ainsi conçu : « Il est défendu d'entrer dans la rivière pour se baigner... » informe les habitants de cette mesure administrative.

Le président (au garde fluvial). — Vous avez vu le prévenu dans la rivière ?

La garde. — Oui, Monsieur le Président, ou plutôt je l'ai vu sortir de la rivière...

— L'y avez-vous vu entrer ?

— Non, Monsieur le Président.

Le président (lisant son jugement) : Attendu qu'il est défendu d'entrer dans la rivière, mais qu'il n'est pas défendu d'en sortir... prononce l'acquittement de l'accusé.

LES AIGUILLES PIQUENT

On juge un pauvre diable d'employé de chemin de fer dont la fâcheuse distraction a failli occasionner le déraillement d'un train. Invité à s'expliquer sur les faits qui lui sont reprochés, l'accusé balbutie et finit par avouer qu'il se trouvait en état d'ébriété.

— Malheureux, tonne le président, vous étiez proposé aux aiguilles et vous ne craigniez pas de vous piquer le nez !

DES MOUCHOIRS

En correctionnelle. Le Président, au plaignant :

— Vous vous plaignez qu'on vous ait volé ce mouchoir ?

— Oui, monsieur le président : à preuve que voilà le pareil.

— Ce n'est pas une raison ; j'en ai un tout semblable dans ma poche.

— C'est bien possible, fait le plaignant, il m'en manque plusieurs.

Philosophons

L'ÉGLISE L'Église est un fait, un droit surnaturel et divin ; l'État est un fait, un droit humain et naturel. Comment pourrait-on confondre l'un avec l'autre, et surtout comment pourrait-on vouloir assujettir et subordonner le fait divin au fait humain ?

Rév. Père RAVIGNAN : *La liberté de l'Église.*

CONTRADICTIONS Notre époque s'enlise de plus en plus dans les difficultés inextricables parce qu'elle ne sait plus ce qu'elle désire. Elle souhaite des choses contradictoires et elle demande que l'ordre des causes soit renversé pour y satisfaire. C'est ainsi que les illusions et les déceptions se multiplient et risquent de provoquer des explosions d'un désespoir destructeur.

Guglielmo FERRERO.

L'ÉCOLE Rien de plus dangereux que cette espèce « d'inflation scolaire » qui multiplie à l'infini les fonctions de l'école, exige d'elle qu'elle donne les mêmes leçons que la vie, veut lui faire remplacer l'atelier, la ferme, la famille. Certes il arrive aux parents de se tromper : qu'on travaille alors à les éclairer, non à les supplanter. Donner à une Commission le droit de juger sans appel et sans contrôle, remplacer pour le maître le devoir de persuader les parents par le pouvoir de les contraindre, c'est préparer une « pédantocratie » qui commettra plus d'erreurs que la famille la plus bornée, et plus de négligences : car celui qui prétend qu'un professeur peut connaître et aimer comme son enfant chacun des quarante bambins qu'il régent, est un imposteur ou bien un sot.

Commentaires sur l'École Unique.

L'HUMANITÉ L'on m'approche constamment avec des plans de réforme et de réorganisation sociale. Un certain nombre de ces plans sont bons, d'autres, excellents, mais ils ont tous également impraticables. Ils procèdent tous du principe que la nature humaine devrait agir de telle manière. Si elle agissait ainsi, ces plans seraient pratiques, mais alors, inutiles, car en agissant comme le voudraient leurs auteurs, la société et ses institutions se reformeraient d'elles-mêmes.

Elihu ROOR.

LE CARACTÈRE Chaque individu porte en soi une petite république qui ne demande qu'à devenir insurrectionnelle, et qui a besoin d'être tempérée par une monarchie absolue, et cette monarchie pour chacun de nous, c'est ce qu'on nommait jadis du beau nom de caractère.

François MAURIAU.

LE SOUVENIR Oh ! non, je ne désire pas l'oubli ni des joies, ni des peines que j'ai connues. Je bénis Dieu des unes et des autres, et je le bénis encore de la disposition qu'il m'a donnée à revenir sans cesse sur les traces qu'ont laissées après eux ceux avec lesquels il m'a été si doux de vivre. Le souvenir des jours heureux passés ensemble est demeuré pour moi une joie et non une douleur ; et, bien loin de désirer l'oubli, je demande au ciel de me conserver toujours la mémoire vive et fidèle des jours évanouis, et la faculté de faire comprendre quels furent ceux avec lesquels s'écoulaient ces jours, et quel fut le bonheur qu'y répandit leur présence...

Mme Augustus CRAVEN.

LA BONTÉ Une partie de la bonté consiste peut-être à estimer et à aimer les gens plus qu'ils ne le méritent ; mais alors une partie de la prudence est de croire que les gens ne valent pas toujours ce qu'on les prise.

JOUBERT.

L'ESPÉRANCE L'espérance est entêtée : il n'y a qu'elle qui sache attendre.

Comtesse DIANE.

Il n'y a guère de personne à qui il n'en coûte cher pour avoir trop espéré.

FÉNBLON.

SAVOIR SOUFFRIR Il n'y a rien au monde qui se fasse tant admirer qu'un homme qui sait être malheureux avec courage.

SÉNÈQUE.

Si la vie n'a pas pour fin le plaisir, mais le perfectionnement de notre être, la douleur n'est plus un mal, et même elle est un bien, car elle est pour nous le plus énergique instrument de la perfection.

P. JANET.

L'ACTION Une seule chose peut donner à la vie humaine son vrai sens et sa vraie dignité : c'est l'énergie dans le bien, et cette énergie ne s'acquiert que par l'exercice même.

BLACKIE.

Ce sont les actes qui décident de la valeur des hommes et des institutions.

LACORDAIRE.

LES DEVOIRS L'ordre des devoirs est de savoir vivre avec ses supérieurs, ses égaux, ses inférieurs et avec soi-même, avec ses supérieurs, savoir plaire sans bassesse ; montrer de l'amitié et de l'estime à ses égaux ; ne pas faire sentir le poids de sa supériorité à ses inférieurs ; conserver de la dignité avec soi-même.

Mme de LAMBERT.

L'INFINI ET DIEU Ceux qui ont dit qu'une fatalité aveugle a produit tous les effets que nous voyons dans le monde ont dit une grande absurdité, car quelle plus grande absurdité qu'une fatalité aveugle qui produit des êtres qui ne le sont pas ?

MONTESQUIEU.

On donne au devoir son repos, sa fortune, sa vie parce qu'on reconnaît qu'il vient de Dieu.

J. SIMON.

L'IDÉAL Il serait à souhaiter que tout homme fit son épitaphe de bonne heure, qu'il la fit la plus flatteuse possible et qu'il employât toute sa vie à la mériter.

MARMONTEL.

L'ÉGOÏSME Le mot de la langue le plus difficile à prononcer et à placer convenablement, c'est moi.

Alfred DE VIGNY.

LES RÉOLUTIONS La vie est une lutte continuelle, qui amène nécessairement des chutes. Il ne faut pas nous en étonner : la vie est un perpétuel recommencement. Ainsi la terre ne fructifie que par la répétition des semences. Il ne faut pas nous en désoler : la vertu est un effort renouvelé. De nos fautes pardonnées, il ne reste que l'humiliation qui est bonne.

Abbé Gabriel DAVOT.

"De Tout Un Peu"

Le coq du clocher

Il y avait déjà plusieurs siècles qu'on perchait des coqs au sommet des clochers lorsque Cartier révéla à la France l'existence de notre beau pays. Cette coutume n'a pas pris naissance ici. La France, de qui nous la tenons, l'avait elle-même emprunté d'un autre pays, car dès le dixième siècle on voit des exemples de coqs placés au sommet des clochers.

Le coq placé au faite du clocher de l'église est l'emblème du prédicateur. Car le coq, toujours vigilant, même au milieu de la nuit, prêche l'approche du jour, s'excite d'abord lui-même à chanter en battant des ailes.

« Il y a un sens mystérieux dans toutes ces particularités, fait remarquer l'abbé Bourassé dans son savant ouvrage sur le Symbolisme des églises.

« La nuit, c'est le monde : ceux qui dorment sont les enfants de ce monde qui s'assoupissent dans leurs péchés. Le coq, c'est le prédicateur qui prêche avec hardiesse et excite les endormis à se défaire des œuvres de ténèbres, en s'écriant : Malheur à ceux qui dorment. Réveillez-vous vous qui dormez ! Ils annoncent encore l'approche du jour, lorsqu'ils parlent du jour du jugement et de la gloire qui sera révélée.

« Semblables à des messagers prudents, ils commencent par s'arracher eux-mêmes au sommeil du péché par la mortification de leurs corps avant d'avertir et de réveiller les autres. Aussi, l'apôtre dit : « Je châtie mon corps et le réduis en servitude. » De même que la girouette fait face au vent, ces prédicateurs vont courageusement à la rencontre des âmes rebelles, armés de menaces et d'arguments, de peur qu'on ne leur reproche d'avoir abandonné les brebis et de s'être enfuis lorsque le loup arrive. A l'époque même où on n'élevait pas encore de clocher, le coq avait la même signification. »

P.-G. R.

L'habitude de placer un coq au haut des clochers a été, sans le moindre doute, importée de France au Canada, puisque cette mode est très répandue en France et qu'il y a des clochers, ornés de ce volatile en cuivre doré, qui datent de bien avant l'époque de Cartier.

Je ne suis pas disposé à admettre, que le coq qui sert de girouette au haut des clochers, soit le moins du monde gaulois, et je pense que J. B. R., partagera ma manière de voir, quand il saura que ces coqs girouettes se voient en Belgique, en Hollande, dans la Prusse rhénane, en Bavière, en Suisse et en Espagne.

Je ne connais pas les motifs, qui peuvent avoir donné naissance à une mode aussi généralement répandue, mais j'ai souvenir d'avoir lu, autrefois, un auteur, dont le nom m'échappe, qui aventurait les explications suivantes comme possibles :

Le coq girouette serait, d'après mon auteur, l'image du coq de saint Pierre, dont la vue doit rappeler aux fidèles le péché et la pénitence du prince des apôtres, pour les tenir dans le droit sentier de la vertu.

Le coq emblème de la vigilance, placé au bout des clochers, indiquerait, encore d'après mon auteur, que l'Église, cette mère affectueuse et jalouse du bonheur de ses enfants, veille sur eux jour et nuit.

Je donne ces explications pour ce qu'elles valent sans vouloir prétendre qu'il n'y en ait pas d'autres, ni même qu'il n'en soit pas de beaucoup plus raisonnables, de plus historiques.

A. de HAERNE.

L'émigration canadienne aux États-Unis

En 1837, feu le docteur Marmette, de Saint-Thomas de Montmagny, faisait ses études médicales à Boston. Il y était en brillante compagnie puisqu'il était devenu le compagnon du chantré d'Évangéline, Long-fellow.

Un soir, le futur médecin se promenait sur la Commune en causant français avec un ami. Ils s'aperçurent qu'ils étaient filés. Cela les intrigua d'abord, puis les impatienta. M. Marmette se retournant brusquement vers le gêneur lui dit :

— Pourquoi vous obstinez-vous à nous suivre ainsi ?

Et l'autre de répondre :

— Si vous saviez, monsieur, comme cela me fait du bien d'entendre parler le français. Je suis un Bélanger de la Canardière ; vous savez c'est tout près de Beauport. J'ai été élevé avec les Lortie, avec les Bilodeau. Je suis confiseur au « Tremont House ». Je vous y invite. Venez. Cela nous fera plaisir ; nous ne sommes que deux Canadiens-Français, à Boston.

Quel changement ! 1837 est à un peu plus d'un demi-siècle de nous, et il y a à Boston quelques milliers de Canadiens-français. Que de florissants villages, de riches paroisses ces Canadiens auraient formés, si, au lieu de s'exiler, ils s'étaient bravement enfoncés dans la forêt, la hache du défricheur à la main !

R. G.

Le castor est-il un poisson ?

Tout dépend de ce qu'on entend par poisson. Si, pour être poisson, il suffit d'habiter plus ou moins les eaux, le castor en est certainement ; et bien d'autres êtres aussi. Par exemple les maringouins, les libellules (demoiselles), sont des poissons, au moins dans la première période de leur existence !

S'il s'agit de ce que la science appelle poisson, oh ! alors, c'est différent. Dans ce cas, il y a autant de raison de ranger le castor parmi les poissons, qu'il y en aurait de dire que les poules sont des reptiles. Il doit y avoir longtemps que la Faculté de médecine de Paris a fait un poisson d'un animal à quatre pattes, mammifère, à respiration pulmonaire, revêtu d'une épaisse fourrure...

L'abbé Victor-A. HUARD.

Le lac Saint-Pierre

S'il faut en croire Thévet (Cosmographie universelle, tome II), le lac Saint-Pierre porta d'abord le nom d'Angoulême.

C'est Champlain qui lui donna le nom de lac Saint-Pierre, parce qu'il y entra le 29 juin, jour de la fête du prince des apôtres.

« Le lendemain, 29 de juin, nous dit-il dans son ouvrage intitulé « Des Sauvages », nous entrâmes dans le lac, qui a quelques quinze lieues de long, et quelques sept ou huit lieues de large. »

L'origine du mot Manitoba

Le lac des Prairies dont parle M. de la Vérendrye dans le journal de son voyage de découvertes, est le lac Manitoba.

Ce nom de Manitoba lui fut donné par les sauvages Assiniboïnes qui en habitaient les bords au temps de la découverte du pays. Les découvreurs se faisaient donner par les sauvages les noms des lacs et des rivières qu'ils rencontraient sur leur route ; il les écrivaient dans leur journal tels qu'ils les avaient entendu nommer, ou bien en donnaient la traduction française.

De nos jours, on a prétendu et soutenu que Manitoba dérivait de deux mots sauteux : Manito, Wapan. Ceci n'est pas probable du tout, et personne ne le prouvera d'une manière satisfaisante. Je demande par quelles transitions il a fallu faire passer Manito Wapan pour en arriver à Manitoba. Ce ne sont pas les Sautoux eux-mêmes qui auraient changé ce nom qui est dans leur propre langue ; assurément ils eussent continué à prononcer Manito Wapan. Serait-ce les Français qui auraient fait le changement ? Ce n'est pas probable non plus, puisqu'ils ont conservé une foule de noms sauvages beaucoup plus difficiles à prononcer que Manito Wapan. Dans le journal de M. de la Vérendrye on trouve les noms de Missilimakinaw, de Kaministigoya, Winipigon, Takamamiwen, parfaitement conservés.

Pourquoi Manito Wapan aurait-il été torturé pour devenir Manitoba ?

Les sauvages qui habitaient les bords du lac Manitoba et les bords de l'Assiniboïne au temps de la découverte étaient des Assiniboïnes dont la langue ressemble à celle des Sioux. Il y avait les tribus de Mata Toba, des Hic Toba, des Ti Toba. Cette terminaison Toba dans leur langue signifie patrie, et mine veut dire eau. Minnesota veut dire : Eau jaune ; Mine polis, ville des eaux.

Mine toba, veut dire eau des prairies ou lac des prairies. Les Anglais venus dans le pays après les Français ont prononcé Mine comme Myni, et de là Manitoba. M. de la Vérendrye, en appelant dans son journal Manitoba le lac des Prairies, donne tout simplement la traduction du nom sauvage.

D'ailleurs, ce lac devait naturellement s'appeler lac des Prairies et non pas le Détroit de l'Esprit qui parle.

Manitoba est d'origine assiniboïne, puisque le pays où il est situé était habité par les Assiniboïnes, à l'époque de sa découverte.

Inutile donc de le faire dériver de Manito Wapan.

L'abbé Georges DUGAS.

La mémoire de la

NOUVELLE-FRANCE

à PARIS en 1886

Une Lettre inédite du Général Boulanger

LA lettre inédite qui va suivre, et qui intéresse le Canada français, date de plus de cinquante années.

Elle a pour auteur le général Boulanger, alors ministre de la Guerre, et pour destinataire mon père, Léon de la Brière, qui collaborait alors au journal parisien *Le Soleil*.

Le sens du document est tellement clair et tellement explicite qu'il ne réclame aucun commentaire.

La rumeur avait couru, à Paris, que dans sa fièvre d'innovations bizarres et déconcertantes, le ministre de la Guerre était sur le point de débaptiser la Caserne de la Nouvelle-France, dont le nom perpétuait la mémoire du Canada français, pour substituer à ce vocable une autre appellation d'actualité plus tapageuse.

Comme ami du Canada français, Léon de la Brière protesta, dans le *Soleil*, contre un tel projet. Il rappela au général Boulanger l'accueil plein de sympathie flatteuse que celui-ci avait reçu, en 1881, au Canada français.

Dans sa réponse à Léon de la Brière, le général Boulanger repousse comme une invention calomnieuse l'idée qu'on lui a inexactement prêtée de vouloir débaptiser la Caserne de la Nouvelle-France. Il rappelle avec gratitude son voyage de 1881 en terre canadienne. Il revendique pour lui-même, en des termes qui ne manquent ni de bonne grâce ni de chaleur, la qualité d'ami fidèle et loyal du Canada français.

CE QU'ÉTAIT LE GÉNÉRAL BOULANGER

Un mot d'explication semble toutefois utile sur la personne du général Boulanger et sur la personne de son correspondant, pour mieux faire comprendre la signification précise de l'épisode et du témoignage, dans le cadre de la grande et de la petite histoire.

Le général Boulanger est loin de compter parmi les figures glorieuses et sympathiques de l'histoire de France. Mais il bénéficia, durant quelques années, d'une popularité prodigieuse et parut mettre en péril la destinée de la troisième République. Le *boulangisme* demeure l'une des étapes curieuses de nos annales de politique intérieure et même extérieure.

Militaire politicien, le général Boulanger était dévoré de l'ambition de jouer un rôle ostentatoire. Ce fut, d'abord, avec les hommes de gauche qu'il noua ses premières attaches politiques. Grâce à eux, il parvint au ministère de la Guerre. Parvenu à ce poste, il ne négligea aucune occasion d'attirer sur sa personne l'attention publique. Il y réussit, grâce à sa belle mine, à sa prestance, à son art de la mise en scène, à son légendaire cheval noir, etc., généralement, à une exploitation inédite des méthodes de la réclame commerciale. Il

devint l'objet de l'enthousiasme, et presque de l'idolâtrie, de la multitude.

Au fond du sentiment populaire qui constitua le *boulangisme*, il y avait l'instinct cocardier de la foule parisienne, son goût inné pour le panache et le décor militaire. Il y avait aussi une aspiration confuse de gloire et de grandeur patriotique, cruellement contrainte depuis les désastres et humiliations de 1870-71. Du prestigieux général, on espérait un renouveau de splendeur pour le pays et peut-être la grande revanche.

Grisé par tant de succès, le général Boulanger aspira manifestement au pouvoir suprême. De ce chef, il devint l'objet de l'animadversion furieuse de ses anciens amis de gauche, qui redoutaient de voir l'aspirant-dictateur les supplanter et les expulser du pouvoir. Par contre, tous ceux qui avaient des griefs contre le gouvernement de gauche se trouvèrent rapprochés du *boulangisme* et espérèrent capter pour leur propre cause l'étonnante popularité du général. Ce fut le cas des chefs de la droite parlementaire, dont le comte Albert de Mun, et, avec eux, de la grande majorité des catholiques français de toutes tendances. Boulanger n'avait, d'ailleurs, pas manqué de leur faire des avances et même des promesses, d'ailleurs assez vagues. Il entra aussi en contact avec le comte de Paris, le prétendant royal, et avec le prince Napoléon, le prétendant impérial.

SON APOGÉE

Chacune des disgrâces officielles qui vint frapper le général Boulanger augmenta la force et l'exaltation de sa popularité. Au mois de janvier 1889, son élection dans Paris revêtit la signification d'un plébiscite triomphal. Selon toute vraisemblance, si Boulanger avait, le soir même, marché sur l'Élysée, au milieu de Paris électrisé, et devant le plein désarroi des chefs du régime républicain, le coup de force aurait été consommé sans coup férir. Et quel aurait été le mystérieux lendemain ?

Mais l'aspirant-dictateur était bien loin de justifier la confiance enthousiaste que des millions de Français avaient placée en lui. L'audace, le coup d'œil, la résolution lui manquèrent pour jouer son rôle jusqu'au bout. Quand on le vit hésiter, le charme fut rompu, sa fortune devint de moins en moins éclatante. Poursuivi devant la Haute-Cour de Justice (le Sénat) pour complot et attentat contre la sûreté de l'État, le général, au lieu de braver ses accusateurs, prit lamentablement la fuite et rejoignit à Jersey sa maîtresse, une baronne belge, Mme de Bonnemain. Ce fut alors, dans l'universelle déception, l'effondrement total d'un rêve grandiose. Les élections de 1889 marquèrent la fin de l'équipée boulangiste, et, malheureusement, constituèrent, pour le parti conservateur, compromis à fond dans l'aventure, un grave échec politique et un échec

moral plus grave encore. Les conséquences funestes en seront durables.

Quant à la destinée personnelle du général Boulanger, elle se termina honteusement, au mois de septembre 1891, par un suicide sur le tombeau de sa maîtresse, au cimetière d'Ixelles-Bruxelles. Il aurait été difficile de prévoir un épilogue plus ignominieux, à tant d'illusions folles.

Reste que cet aventurier avait un jour failli devenir le maître de la France et que, pendant quelques années, son nom avait galvanisé d'ardentes générosités, de puissantes énergies nationales.

La lettre inédite de 1886, que nous publions, se place à l'époque où le général Boulanger, ministre de la Guerre en est encore à l'étape ascendante de sa carrière, voit grandir de jour en jour sa popularité parisienne, et, avec discrétion, esquisse une habile évolution de gauche à droite.

CE QU'ÉTAIT LÉON DE LA BRIÈRE

Un mot maintenant du destinataire de la lettre et du titre qui le faisait agir comme défenseur qualifié de la cause du Canada français.

Ancien zouave pontifical et combattant de Mentana, Léon de la Brière, avait pris part à la guerre de 1870-71 comme capitaine de mobiles ; c'est dans les opérations autour de Rouen qu'il fut blessé et décoré. Puis, il fut sous-préfet durant les années d'après-guerre où les partis de droite furent maîtres du pouvoir. Quand survint le gouvernement des gauches, depuis 1879, Léon de la Brière entra dans la presse et y resta jusqu'à sa mort, survenue en 1899. Sa participation fut longtemps active à la défense religieuse et à la politique monarchique. De nombreux ouvrages historiques et littéraires lui conquirent une assez large notoriété dans les lettres françaises.

Au plus fort de l'aventure boulangiste, en 1888 et 1889, il appartient à la minorité des représentants marquants de l'opinion conservatrice qui déconseillèrent et blâmèrent nettement la périlleuse alliance des partis de droite avec le général Boulanger et avec la tumultueuse démagogie des partisans de celui-ci.

En 1885, Léon de la Brière fut au nombre des passagers du *Damara*, qui vinrent au Canada français, pour une tentative de relations maritimes plus directes et de relations morales plus intimes entre l'ancienne et la nouvelle France. La persistance des traditions religieuses et historiques de l'ancienne France au Canada français, ainsi que l'accueil enthousiaste des Canadiens-français à leurs visiteurs catholiques venus du vieux pays, lui causèrent une émotion intense et inoubliable, dont mon père transmit pieusement le fidèle héritage à son foyer de famille.

Les articles qu'il avait envoyés au *Gaulois* et au *Soleil*, durant son voyage de 1885, furent rassemblés par lui, en 1886, dans un petit volume, aujourd'hui introuvable et paru chez Dentu : *L'Autre France, Voyage au Canada*, qui eut son heure de notoriété pour faire connaître, dans ses traits essentiels, le Canada français à l'élite intellectuelle et croyante du public parisien et français de cette époque. Nous avons vu *L'Autre France* figurer dans la bibliothèque du pavillon canadien de l'Exposition internationale de 1889, sur l'esplanade des Invalides.

Mon père eut ainsi l'honneur de compter parmi les principaux amis de la Nouvelle-France dans l'Ancienne France. Les plus notables Canadiens-français qui traversèrent Paris en cette même période, comme Mgr Labelle, firent à mes parents l'honneur de s'asseoir à leur table. Léon de la Brière fut toujours heureux de signaler à la presse française chaque épisode de la vie canadienne contemporaine dont il importait que l'écho sympathique fût répercuté de notre côté européen de l'Océan.

Voilà comment s'explique l'article du *Soleil* auquel répondit le général Boulanger dans la lettre inédite du 25 août 1886, que je suis heureux de communiquer à nos chers et fidèles amis de l'Action Sociale Catholique de Québec. On voudrait souhaiter que toutes les autres démarches du général Boulanger eussent été aussi honorables pour sa mémoire.

Que la fleur de lys et la branche d'érable demeurent toujours enlacées, avec la touchante signification de leur fraternité traditionnelle : *Je me souviens !*

YVES de la BRIÈRE, S. J.

Ministère de la Guerre,
Cabinet du Ministre.

Monsieur,

Je viens de lire votre article, très touchant et très juste, sur le nom de « Caserne de la Nouvelle-France » qu'il serait question de changer. Vous invoquez des souvenirs qui ne s'effaceraient pas, Monsieur, en me rappelant l'accueil que j'ai reçu au Canada, il y a quelques années, et vous feriez triompher la cause que vous plaidez si bien, si elle n'était gagnée d'avance.

Dites à vos amis les Canadiens-français, qui sont aussi les miens, que ce nom restera, et que jamais leur hôte de 1881 ne voudra effacer, dans Paris, ce témoignage de notre sympathie pour eux.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

G^{ral} BOULANGER.

ÉTERNUEMENT

— Mon grand-père éternuait si fort que ses cheveux tombaient de sa tête.
— Pas possible.
— Si, il portait une perruque.

DÉBITEURS ET CRÉANCIERS

A un financier qui vient de déposer son bilan :
— Qu'allez-vous dire, mon cher, à vos créanciers et actionnaires quand vous les rencontrerez ?
— Mais je ne les rencontrerai pas, ils vont à pied et moi en voiture.

CONSOLATION

Le chirurgien qui vient de lui couper les deux jambes : « Dans six semaines vous serez sur pieds.

MALADE

— Vous savez que le docteur X... est très malade ?
— C'est donc cela qu'il a fait appeler, hier, un de ses confrères en consultation.
— Tiens ! pourquoi ne se soigne-t-il pas lui-même ?
— Sans doute par horreur du suicide.

ISOLATEUR

A l'examen du baccalauréat :
— Quel est le meilleur isolateur connu ? demande le professeur de physique.
— La pauvreté.

TOUS LES DEUX

Le Juge. — Donc, Pat, vous avez été ramené hier par deux agents.
Pat. — Oui... par deux agents.
Le Juge. — Ivre, bien entendu ?
Pat. — Oui, oui... tous les deux.

MAGNIFICAT



*La vieille Élisabeth sur sa porte fleurie
File, écoutant des yeux les pas lointains du soir...
Voici par le sentier sa cousine Marie,
Celle de Nazareth qui monte pour la voir.*

*Voici venir Marie avec sa grand' nouvelle :
Ce qui l'autre semaine est en elle arrivé...
Elisabeth la voit et court au-devant d'elle,
Laisant rouler au vent son fil inachevé.*

*Dieu sait ce qu'elles ont toutes les deux ensemble
De pressant à se dire. Et pourtant l'entretien
Leur manque tout d'un coup, la joie en elle tremble.
Leurs mots se sont perdus, elles ne disent rien.*

*Chacune va cherchant en elle une assurance
Avant de confier à l'autre son délai,
Tout haut, cette espérance au-dessus d'espérance.
Est-ce bien vrai?... Mon Dieu ! si ce n'était pas vrai !*

*Mais soudain le miracle a bougé dans leur âme,
Dans leur corps. Le silence autour a chancelé.
Elle, la jeune fille, elle, la vieille femme
Tressaillent : leurs petits entre eux se sont parlé.*

*C'est impossible, ô Dieu ! C'est une rêverie...
Impossible ! Et pourtant plus vrai que tout, plus vrai
Que le soleil qu'on voit. Et le cœur de Marie
En a chanté comme un buisson au mois de mai.*

*Elle part, elle monte, elle a pris sa volée,
Elle monte et sans route arrive aux pieds de Dieu.
Elle chante à jamais hors de terre en allée,
Elle chante perdue au plus haut du ciel bleu,*

*Et ne sachant plus rien, réalité, chimère,
Mensonge, vérité, raison ou déraison,
Sauf que son Dieu peut tout et qu'elle sera mère.....*

Mais voici Zacharie au seuil de la maison.

Marie NOËL



MUSSOLINI AUX CHAMPS : dans la région des Marais Pontins qu'il a transformée en plaine fertile

La méthode de **MUSSOLINI**

UN journaliste qui affirme ne rien exagérer écrit de Rome :

On a tout dit sur sa capacité de travail et l'immense labeur de Mussolini. Mais on sait moins sa méthode, ses procédés. Chaque jour on lui communique de nombreux rapports. Mais il ne les croit pas à la lettre. Au contraire, il tient à s'assurer par de longs détours de la véracité de ce qu'on lui relate. Il fait contrôler jusqu'à trois et quatre fois certaines communications ; ce qui sauvegarde des dénonciations intéressées. S'il s'agit d'une manifestation publique à laquelle il n'a pas assisté, il utilise pour se renseigner un procédé ingénieux. A côté de la relation, il se fait envoyer à part une documentation photographique. Parfois l'une ne concorde pas avec l'autre. Dans ce cas il n'hésite pas à prendre immédiatement des sanctions contre ceux qui ont tenté de le tromper. Car il reste inflexible sur le terrain des responsabilités. Il n'a pas d'amis. Un véritable chef n'a pas d'égaux. Il ne se confie à personne. Il évite l'erreur de Napoléon livrant ses pensées les plus secrètes à ses généraux qui finirent par le trahir. Il accepte la solitude comme un devoir. Nul

homme ne peut se vanter d'avoir sur lui le moindre ascendant. Comme on lui demandait un jour qui l'influençaient, il répondit en désignant son dernier-né âgé de six ans : « Personne... si ce n'est mon petit Romano. » Si, pour toutes ces raisons, il reste souvent froid et distant avec son entourage, il a conservé une sympathie agissante pour les humbles paysans et ouvriers. Dès qu'il se trouve au milieu des travailleurs, il aime à leur parler. Je l'ai vu dans les Marais Pontins s'entretenir en tête-à-tête avec un vieil agriculteur sur l'épaule duquel il posait familièrement la main. Lors de la réfection intérieure du palais de Venise il aimait à discuter de longues minutes avec le peintre et les maçons. Il a conservé le goût de son ancien métier. Visitant un jour les fouilles d'un forum impérial il adressa quelques remarques à un jeune entrepreneur sur la façon dont s'exécutaient les travaux. Et comme ce dernier tentait de discuter, le Duce, entouré cependant de tout un groupe de ministres et de hauts fonctionnaires, déclara non sans autorité : « Vous voudriez donc en apprendre au vieux maçon que je suis ? » Une foule d'anecdotes soulignent cette

simplicité de bon aloi. En somme si, comme tous les grands Italiens qui se sont illustrés dans la politique, Mussolini demeure très grave dans les affaires d'État, dans les rapports personnels, il est gai et maître de la bonne humeur. Il goûte beaucoup les mots spirituels, les calembours intelligents et en rit de bon cœur. Il déteste l'imitation de son style et de sa personne. Il aime par contre l'originalité, l'affirmation de soi-même, l'imprévu. Un jour, un jeune littérateur qui ne savait comment l'approcher pour lui proposer une publication qu'il jugeait très importante, se cacha derrière une colonne au palais Chigi et attendit son passage. Quand le Duce apparut entouré de fonctionnaires et d'agents, l'écrivain se mit à clamer : « Duce... Duce... Il faut que je vous parle... Duce, je suis... » Ici le nom du coupable. On se précipita pour le faire taire et l'éloigner. Mais le Duce, amusé par l'aventure, lui fit aussitôt donner rendez-vous pour le lendemain. La conséquence en fut que l'auteur de cette incartade eut l'aide personnelle de Mussolini pour éditer la plus libre et la plus critique des revues fascistes : *L'Italiano*.

NOS Bibliothèques

Par **M. Félix DESROCHERS**

de la bibliothèque du Parlement à Ottawa.

Nous devons à l'obligeance de l'auteur, M. Félix Desrochers, le sympathique directeur de la bibliothèque du parlement fédéral, la faveur de publier cet intéressant extrait d'une conférence très applaudie, sur les grandes bibliothèques du monde.

LES LIVRES AU DÉBUT DE LA COLONIE

Nos découvreurs et nos premiers colons ne connurent guère de loisirs à consacrer à la lecture. Devant eux s'ouvrait un livre immense, inconnu, mystérieux, le Nouveau-Monde. Les pages en étaient blanches. Aucune idée de civilisation n'y était encore éclosée. Nos pères en écrivirent les lignes à leur façon, c'est-à-dire, à coups d'épée, de mousquet, de hache et de fourche, et composèrent cette épopée merveilleuse que l'on pourrait intituler à bon droit : « Gesta Dei per Francos in America ». Ils écrivirent donc un grand livre avant de lire de petits livres, tout comme le premier homme avait chanté avant que de parler.

Le premier livre, dans le sens ordinaire du mot, dont on retrace l'existence dans la colonie, vers les 1626, serait l'Anticoton, ce fameux libelle écrit au lendemain de l'assassinat de Henri IV, et accusant les Jésuites d'avoir prôné le régicide. C'est ce libelle sans doute qui inspira Voltaire dans son dialogue avec l'écho ; dialogue si concis, mais en même temps si précis de méchanceté à l'adresse des fils de saint Ignace :

« Diabolus eratne Jesuita ? » Et l'écho répondit : « Ita ». Des diables, ces Jésuites ! Oui, mon cher Arouet, mais de bons diables qui ont rougi de leur sang les quelques arpents de neige, objet de votre mépris, et mérité à bon droit le titre glorieux de « Saints Martyrs Canadiens ». Et c'est l'un d'eux, le Père Lalemant, avant son martyre bien entendu qui, dans sa « Relation », nous apprend le sort qui fut réservé à cet Anticoton : l'autodafé.

D'autres livres, heureusement, furent accueillis avec plus d'empressement sinon avec autant de chaleur, et l'histoire nous permet de relever les noms de certains collectionneurs de l'époque : Jean Nicolet, le découvreur du Wisconsin, Lambert Closse, l'un des héros de Ville-Marie, et Lemoyne d'Iberville, le Chevalier des mers, qui aurait recueilli tous les ouvrages traitant du Nouveau-Monde, et les aurait transportés avec lui au cours de ses expéditions. Qu'advint-il de ces ouvrages ? Nul ne le sait.

Les bibliothèques les plus considérables se retrouvent chez les prêtres et les religieux. Les Jésuites, auteurs des fameuses *Relations*, se constituèrent dès le début de la colonie, à Québec, une bibliothèque qui prit des proportions assez importantes, mais qui fut dispersée

et ruinée lors de la suppression de l'ordre. Mgr de Laval, en établissant le Séminaire de Québec, y adjoignit une bibliothèque. Dans nombre de presbytères s'alignent des collections de livres dignes de mention : entre autres celles de l'abbé Philippe Boucher, un des quinze enfants de Pierre Boucher, de M. Rémy, curé de Lachine, de M. de Chaumaux, de M. de la Colombière, de l'abbé de Fénelon, du Sulpicien François Vachon de Belmont, cette dernière, la plus belle et la plus riche de toutes.

D'après Benjamin Sulte, le livre était à l'honneur chez la population française de la colonie durant la seconde moitié du 18^e siècle. Vers 1765, pas moins de 60,000 volumes figuraient sur les rayons des bibliothèques particulières du Canada. On peut donc affirmer sans crainte qu'il y avait dans la province, lors de la cession, au moins un volume par tête de population.

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

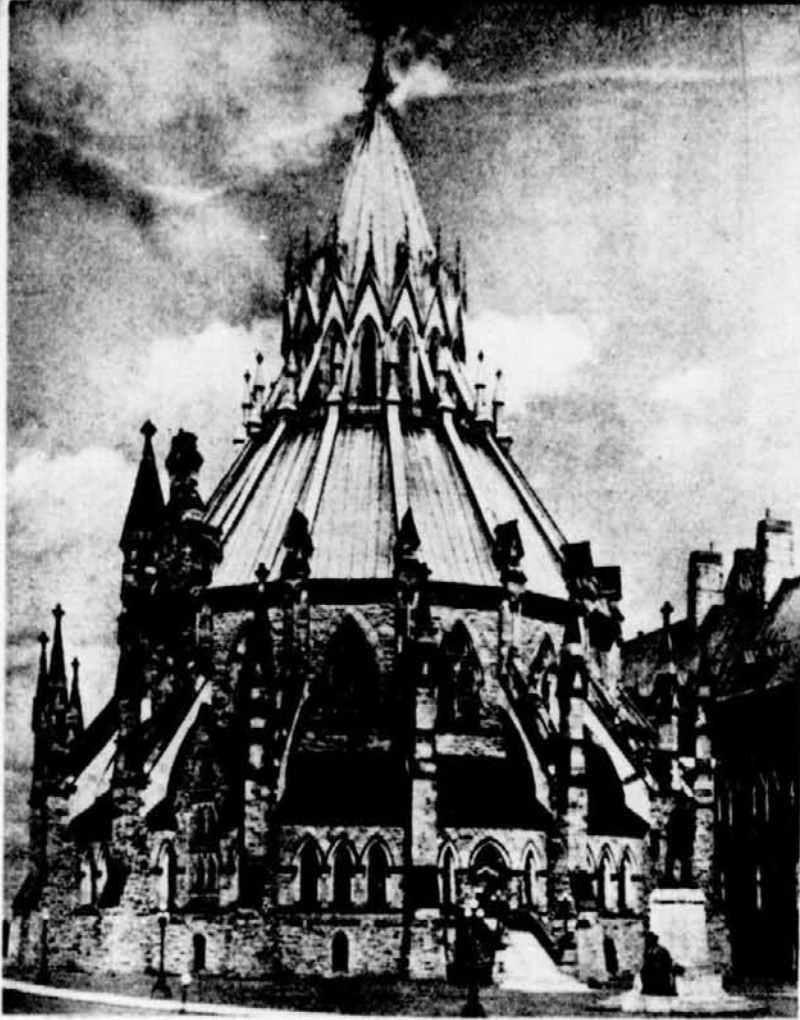
Mais jusque-là nous avons lié connaissance avec des bibliothèques privées. Il faut attendre jusqu'en 1779 pour saluer l'apparition de la première bibliothèque publique au pays. Le Général Haldimand en fut l'instigateur et elle prit le nom de Bibliothèque de Québec ou de Quebec Library. Et devinez le but de sa fondation : « Combattre l'ignorance des habitants de ce pays, cause principale de leur conduite mauvaise et de leur attachement à des intérêts qui leur sont préjudiciables. » Ainsi s'exprime Haldimand dans une lettre adressée le 2 mars 1779 à Richard Cumberland, dramaturge bien connu, agent du Canada à Londres. Avec quelle nourriture intellectuelle alimentera-t-il ces pauvres ignorants ? Jugez-en vous-mêmes : avec les 40 tomes — j'allais dire atomes — de Voltaire, les 23 recueils de rêveries du bucolique Rousseau, et les 35 « monuments » de l'Encyclopédie d'Alembert et de Diderot. « Timeo Anglos et dona ferentes ».

A Montréal, en 1796, une bibliothèque publique avait été établie par le moyen d'une compagnie à fonds social dont le capital était divisé en 120 parts de cinquante dollars chacune. Son existence parait avoir été assez courte. « Explevit brevi multa ».

En 1811, apparaît dans la Métropole une nouvelle institution connue sous le nom de Craig Library.

Vers la même époque on y retrouve aussi les traces de la bibliothèque circulante de Nickless et McDonald.

A Québec, en 1840, une autre bibliothèque publique prend le nom de Quebec Library Association. Après quelques années elle s'adjoint l'ancienne bibliothèque de Québec, celle d'Haldimand, et finalement, est absorbée par la Société littéraire et historique de la même ville.



LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT D'OTTAWA : EXTÉRIEUR

A Montréal, en 1828, fondation de l'Institut des Artisans, ou *Mechanic's Institute*. En 1840, apparition de la *Mercantile Library Association* qui, en 1844, s'enrichit des volumes de la *Montreal Library*, et, à son tour, en 1885, en même temps que l'Institut Canadien, est fusionnée avec le nouvel Institut Fraser.

Jusqu'à là la Métropole ne possède que des bibliothèques anglaises. A vrai dire, il n'y avait eu jusqu'en ces dernières années que deux bibliothèques publiques canadiennes-françaises, celle de l'Institut Canadien, qui eut le triste sort que vous connaissez, et celle du Cercle Ville-Marie, qui devait servir de base à la Bibliothèque Saint-Sulpice.

Mais par bonheur nous avons alors un peu partout les nombreuses et riches bibliothèques de nos institutions d'enseignement de l'Université Laval, de l'École Normale, de tous nos collèges et couvents. Le geste maternel de l'Église, si bien décrit par Thiers, devait être repris chez nous par nos éducateurs religieux qui, non seulement se contentèrent de collectionner les chefs-d'œuvre de l'esprit humain, mais encore réussirent à donner aux sujets qui leur étaient confiés une formation telle que ces fils de vaincus devenaient plus tard les conquérants de nos libertés constitutionnelles.

LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Mais qu'advient-il en tout cela de notre Bibliothèque du Parlement ? Je vais vous le dire. Son existence a été très mouvementée, comme celle du Parlement d'ailleurs. Elle n'a pas toujours eu cette allure de grande châtelaine que vous lui connaissez actuellement, et elle n'a pas, pour ses débuts, revêtu cette robe de pierre qui lui permet de briller au tout premier rang dans le grand monde de l'architecture. Elle débuta modestement,

vers les 1777, sous le nom de Bibliothèque de l'Assemblée législative de Québec. C'est bien toujours le Québec qui a fourni ce que l'on trouve de meilleur dans notre Capitale fédérale. En 1817, notre débutante, âgée de 40 ans, comptait mille volumes, en 1835, 5,500 et 7,000 en 1841.

L'Union amena le mariage forcé des deux bibliothèques du Bas et du Haut-Canada. Cette dernière n'apportait à sa conjointe que quelques centaines de volumes amassés avec une rare parcimonie depuis 1815.

En 1849, les deux bibliothèques de l'Assemblée et du Conseil comptaient 22,000 volumes. Vous savez ce qui arriva alors : l'émeute provoquée par la loi d'Indemnité — Le Bill d'Indemnité pour parler français —, et avec l'émeute, l'incendie des édifices du Parlement, à Montréal, et des deux bibliothèques. Pour un autodafé, c'en était un, et autrement préjudiciable aux Canadiens que celui de l'Anticoton dont je vous ai parlé tantôt. Parmi les livres incendiés se trouvait une admirable collection de près de 2,000 volumes, tous relatifs à l'Amérique, que l'infatigable bibliophile Georges Barthélémy Faribault avait pu collectionner avec une véritable patience de bénédictin, et qu'il est impossible, pour un grand nombre du moins, de se procurer aujourd'hui.

Faribault ne se découragea pas. Rien d'aussi têtue qu'un bibliothécaire. Il se remit à l'œuvre après avoir été à l'épreuve. Avec l'aide d'Alphéus Todd, bibliothécaire en chef, il avait réussi à aligner 17,000 volumes sur les rayons de la bibliothèque, quand un nouvel incendie, à Québec cette fois, en consuma les trois quarts. Il fallait encore tout recommencer. « *Tantæ molis erat...* »

Lorsqu'en 1867 le gouvernement fédéral s'installa à Ottawa, la nouvelle Capitale, la Bibliothèque des Provinces-Unies se trouvait en possession de 60,000 volumes. Aujourd'hui notre bibliothèque compte entre quatre et cinq cent mille volumes, à part les milliers de « castors » qui ont émigré vers les rayons trop hospitaliers de certaines bibliothèques particulières. Il est difficile d'en préciser le nombre de volumes puisque le dernier inventaire date déjà de 1880.

En 1916, notre Palais des Livres fut menacé d'une nouvelle catastrophe. Que les flammes, lors de l'incendie du Parlement, l'aient épargné, voilà qui tient presque du miracle, à moins que les trois déménagements antérieurs de ses collections ne lui aient été imputés par la Providence comme l'équivalent d'un incendie. A l'instar de la Bibliothèque du Congrès, la nôtre a été deux fois la proie des flammes. C'est leur seul point de ressemblance à toutes deux : un point négatif, c'est le cas de le dire. Puisse-t-il devenir positif afin que notre bibliothèque devienne un jour la Bibliothèque Nationale du Canada !

Quant à la Bibliothèque de l'Assemblée Législative, elle resta, nouvelle Rachel, à pleurer ses chers disparus. Mais les Jacobs sont légion dans le Québec, aussi a-t-elle réussi à se reconstituer une nombreuse famille qui atteint actuellement le nombre respectable de 156,437. N'est-ce pas à faire crever de jalousie l'unique mère des quintuplettes si chères au Dr Dufour et aux cinéastes américains ?

SITUATION PRÉSENTE

Quelle est la situation actuelle des bibliothèques canadiennes ? Vous tenez à la connaître, sans doute, je vais l'examiner brièvement avec vous avant de terminer.

Divisions d'abord nos bibliothèques en cinq grandes catégories :

- 1) Bibliothèques publiques ;
- 2) Bibliothèques des Universités, collèges, écoles professionnelles ;
- 3) Bibliothèques commerciales, technologiques, gouvernementales ;
- 4) Bibliothèques dans les Sanatoria, refuges, institutions pour maladies mentales, institutions pénales ;
- 5) Bibliothèques scolaires.

Bibliothèques publiques : Désignons comme telles les bibliothèques municipales, de cercles ou instituts littéraires qui reçoivent des subventions de la province, de la municipalité, ou des deux à la fois, et aussi les bibliothèques généralement d'accès gratuit au public.

Les statistiques de 1931, que je citerai au cours de cette dernière partie de mon entretien, nous apprennent l'existence de 622 bibliothèques publiques au Canada, avec un contenu de 4,499,712 volumes, une circulation de 20,904,924 volumes et une dépense annuelle de \$509,322 pour achat de livres et périodiques.

En comparant la situation de ces bibliothèques dans l'Ontario et le Québec, on éprouve, de prime abord, un serrement de cœur. Rendez-vous en compte par vous-mêmes :

| | | |
|-----------------------------|-----------------------|------------------------|
| Nombre de bibliothèques .. | 21 dans le Québec | 473 " l'Ontario |
| Nombre de volumes | 535,097 " le Québec | 3,054,943 " l'Ontario |
| Allocations annuelles | \$ 21,071 " le Québec | 340,322 " l'Ontario |
| Circulation | 625,472 " le Québec | 13,853,149 " l'Ontario |

Ces statistiques, il est vrai, ne tiennent aucun compte des bibliothèques paroissiales de la vieille province.

En consultant le bureau des statistiques de Québec, nous constatons heureusement que pour la période 1927-28 Québec comptait 275 bibliothèques paroissiales, renfermant 216,808 volumes reliés et 21,280 brochures, et représentant une dépense annuelle d'achat de \$12,602.

D'après ces derniers chiffres, dans le Québec toujours, les allocations fournies aux bibliothèques paroissiales pour l'achat de livres dépassent de plus de la moitié celles accordées aux bibliothèques publiques ; il en est de même quant au nombre de volumes depuis la fermeture de la bibliothèque Saint-Sulpice, en 1931. C'est donc la paroisse qui rétablit un peu l'équilibre entre l'Ontario et le Québec dans ce domaine. Pour une fois encore la paroisse nous aura sauvés du désastre.

La circulation des volumes paraît de prime abord représenter 2 unités par personne. En réalité elle est de quatre volumes par personne dans les villes, et d'une fraction de volume dans les campagnes. Cette circulation cependant varie suivant les provinces. Quatre d'entre elles laissent voir une circulation supérieure à la moyenne. L'Ontario, 6.40 volumes par personne, la Saskatchewan 9.43, la Colombie-Anglaise 5.66, et l'Alberta 7.29.

Dans cette catégorie, voici les bibliothèques les plus importantes :

| | | |
|---|-----------------|-----------------|
| Toronto | 18 succursales, | 537,518 volumes |
| Saint - Sulpice (maintenant fermée au public) | | 130,000 " |
| Hamilton | 5 " | 126,571 " |
| Institut Fraser, Montréal | | 124,372 " |
| Ottawa | 4 " | 115,324 " |

Bibliothèques d'Universités, de Collèges et d'Écoles professionnelles : Cette catégorie nous fournit les statistiques suivantes : Nombre de bibliothèques, 230, dont 109 dans le Québec, et 50 dans l'Ontario. Inscription aux cours réguliers des institutions : 63,309 dont 23,088 pour le Québec et 20,000 pour l'Ontario. Volumes : 3,615,402 dont 1,718,998 dans le Québec et 992,050 dans l'Ontario. Périodiques : 16,191 dont 6,072 dans le Québec et 6,498 dans l'Ontario. Déboursés pour achat de livres et périodiques \$246,617 dont \$81,804 pour le Québec et \$95,544 dans l'Ontario.

Ici, notre province, et j'entends par là la province de Québec, car tout Canadien-français a deux provinces, la sienne et le Québec, notre province, dis-je, figure avec honneur, grâce aux bibliothèques des collèges classiques, des séminaires et des écoles normales. Nos dénigreur officiels et perpétuels devraient consulter toutes les statistiques, non pas seulement celles qui font leur affaire, ils en reviendraient peut-être de leur manie de broyer du noir... de soutane, et comme leur estomac s'en porterait mieux, et leur caractère aussi !

Bibliothèques commerciales, technologiques et gouvernementales : On en compte 132, et comme leur titre l'indique, bon nombre d'entre elles, sinon toutes, sont hautement spécialisées et contiennent des collections uniques de grande valeur, comme c'est le cas pour la Bibliothèque du Parlement.

Elles contiennent 2,300,000 volumes dont 1,800,000 dans les 52 bibliothèques gouvernementales, y compris celle du Parlement, les bibliothèques des législatures provinciales et quelques grandes collections des services administratifs fédéraux. A Ottawa seulement, en réunissant le nombre des volumes de la Bibliothèque du Parlement et des divers services administratifs, on atteint presque le million.

Sous cette rubrique entrent aussi les quelque 30 bibliothèques des sociétés littéraires, scientifiques, historiques, artistiques, et celles des différents barreaux du pays.

Bibliothèques dans les Sanatoria, refuges, etc. Elles se répartissent comme suit : 7 dans les pénitenciers, 33 dans les maisons de correction et établissements d'éducation correctionnelle, 66 dans les hospices pour adultes, 28 dans les hôpitaux pour maladies mentales et 25 dans les sanatoria.

Sait-on que la population de ces cinq groupes d'institutions dépasse 56,000 âmes, sans compter le personnel, nombre qui équivaut à environ 90% des inscriptions dans

LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT D'OTTAWA: INTÉRIEUR



les universités, collèges et écoles professionnelles. Chacun son goût en matière d'internat.

Bibliothèques scolaires : Il faut distinguer entre les écoles publiques secondaires, les écoles secondaires privées ou indépendantes, et les écoles élémentaires.

Sur les premières, les statistiques sont incomplètes. On a procédé par questionnaires adressés aux plus importantes. Dans la province de Québec on n'a tenu compte que des écoles professionnelles et des écoles secondaires protestantes, laissant les collèges classiques figurer dans la deuxième catégorie dont je vous ai parlé tantôt.

Pour nous Canadiens français, les écoles secondaires privées ou indépendantes nous intéressent davantage. Ces dernières comprennent toutes les écoles qui ont des élèves dans les cours complémentaires, c'est-à-dire, plus avancés que ceux de sixième année. Les neuf provinces compteraient 377 bibliothèques, sous cette rubrique, dont 250 pour le Québec, et 48 pour l'Ontario.

Fait important à signaler : Les écoles privées sont plus petites, en moyenne, que les écoles publiques ; par contre leurs bibliothèques l'emportent sur celles des écoles publiques en ce qui concerne le nombre de volumes et de périodiques et les dépenses per capita.

Quant aux écoles élémentaires, les renseignements ne portent que sur quelques-unes des provinces.

Dans l'Alberta, en 1931, 3,450 districts ruraux comptaient des collections évaluées à un montant global de \$292,228, soit \$85 environ par district. Sur les 5,986

écoles rurales de l'Ontario, 5,927 étaient dotées de collections représentant une valeur totale de \$436,547, soit à peu près \$74 par école.

Dans l'Ontario, les dépenses totales de ces écoles effectuées pour le service des bibliothèques atteignent la somme de \$59,660, soit \$19 pour chacune, le gouvernement provincial ayant remboursé \$24,930 au moyen de subsides spéciaux.

Dans le Québec, depuis nombre d'années, le gouvernement provincial encourage les commissions régionales à décerner des livres comme prix à la fin de chaque année scolaire. Il en solde la moitié du coût à même une allocation annuelle de \$50,000. En 1931, la distribution totale comprenait 65,610 volumes répartis parmi une soixantaine d'ouvrages en français, et en anglais pour quelques-uns.

En 1927, on a organisé dans l'Île-du-Prince-Édouard une commission des bibliothèques scolaires dont le but est d'établir des collections de 50 à 100 volumes dans chaque école rurale de la province ; cette commission demande à tous ceux qui, nés dans l'Île-du-Prince-Édouard, sont maintenant domiciliés ailleurs, de collaborer à la réalisation du projet. Depuis que cette organisation fonctionne 25 à 28 bibliothèques de ce genre ont surgi chaque année ; les écoles en assument la moitié des frais. Autre moyen d'encourager ce mouvement : au lieu d'acheter des prix à même le legs Strathcona, on décerne des collections de livres aux écoles.

Félix DESROCHERS

de la bibliothèque du Parlement à Ottawa.



CRANACH LE VIEUX : La Sainte Famille (1472-1553)

L'OSTRÉICULTURE

en Canada

Huitre qui baille
Au picotin,
N'est rien qui vaille
Dans un festin.
J'aime la belle
Pinçant le bec,
La plus rebelle
C'est la Malpec...

B. SULTZ

C'est en Colombie Canadienne, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et à l'Île du Prince-Édouard que se trouve l'habitat de l'huître en Canada. On la pêche depuis fort longtemps, — depuis les premiers jours de la colonisation littorale. Les bancs ont fini par s'épuiser ou presque, comme en Europe. La fameuse malpèque a même fini par disparaître pour ainsi dire vers 1912, par suite, et de l'épuisement et d'une épidémie qui a duré de 1914 à 1916, épidémie dont on a recherché la cause sans pouvoir la déterminer avec une certitude absolue.

PRODUCTION

En général les huîtres du littoral canadien de l'Atlantique sont considérées les meilleures en Amérique, tout comme les huîtres d'Ostende et celles d'Angleterre sont les plus appréciées en Europe. La production canadienne ne suffit cependant pas à la consommation, et si l'on arrivait à l'équilibrer, ce qui est encore douteux, quelle source de revenus ce serait pour les Provinces maritimes, du moins pour certaines sections de celles-ci. A plus forte raison, si l'on parvenait à produire suffisamment et pour la demande chez nous et pour l'exportation ; car l'Europe aussi souffre d'une production déficitaire. En 1935, nous avons exporté 1081 quintaux d'huîtres fraîches, mais nous en avons importées de toutes sortes fraîches et en conserve pour une valeur de près de \$40,000. A la production naturelle il a donc fallu ajouter tant en Europe qu'aux États-Unis, l'élevage.

Chez nous, c'est ce qu'on pourrait appeler la « crise » de la malpèque qui paraît avoir déterminé le recours à l'ostréiculture. Les bancs de l'Île-du-Prince-Édouard étaient quasi à bout lorsqu'en vertu d'un accord entre Ottawa et les autorités de la province, le gouvernement fédéral entreprit de les remettre en état de production au moyen de l'ostréiculture. Et le résultat est assez appréciable. De presque rien entre 1902 et 1930, la production de l'Île-du-Prince-Édouard a monté à 6,213 barils en 1935. Le procédé est assez intéressant à connaître pour être communiqué aux lecteurs de l'Almanach de l'Action Catholique. Ce qui va suivre est emprunté à une publication officielle :

REPRODUCTION

L'huître canadienne, principalement sur le littoral de l'Atlantique, se reproduit plus lentement que dans les eaux méridionales, mais par contre elle est de qualité bien supérieure.

Dans la première partie de l'été les huîtres en maturité dans nos eaux secrètent une substance laiteuse qui enrobe la majeure partie de la surface de leur organisme. Chez la femelle, cette couche renferme un nombre formidable d'œufs minuscules, nombre, qui d'après les plus récentes approximations, peut s'élever jusqu'à 500,000,000 dans le cas d'une femelle de grande taille. Chez les mâles, le nombre des spermatozoïdes atteint un chiffre encore

plus élevé. Si la température de l'eau s'élève suffisamment pour atteindre 68 degrés F ou plus, de préférence, et si les autres conditions hydrographiques et biogéniques sont favorables, les huîtres fraient et les œufs et les spermatozoïdes sont déversés dans le milieu océanique. A l'époque de la fraie, les œufs comportent environ 1/500 ième de pouce de diamètre. De leur côté, les spermatozoïdes sont pourvus d'une tête d'environ 1/10,000 ième de pouce de diamètre et d'une queue filamenteuse d'environ 1/500 ième de pouce de longueur à l'aide de laquelle ils peuvent se mouvoir dans l'eau.

Les œufs sont fécondés par leur conjugaison avec les spermatozoïdes dans l'eau après la fraie, de sorte que là où il y a raréfaction d'huîtres, un certain nombre d'œufs ne peuvent jamais se développer par suite d'une insuffisance de spermatozoïdes.

NAISSANCE ET DÉVELOPPEMENT

En quelques heures un œuf fécondé donne naissance à une petite larve qui se meut par le jeu oscillatoire des cils dont est garnie la surface de son organisme. Puis on voit bientôt apparaître les premiers rudiments d'une coquille qui s'accroît jusqu'à recouvrir la larve tout entière, qui alors ressemble à une petite clanque ou praire d'environ 1/300 ième de pouce de longueur. Ainsi revêtue de sa coquille, la larve nage à l'aide d'une plaque ou lame portant des cils vibratiles et que le jeune animal projette en avant entre les deux valves de la coquille. La larve est si petite que même en déployant beaucoup d'énergie elle ne peut se déplacer avec vitesse. Par le mouvement vibratoire de ses cils, la larve flotte dans son milieu et par le retrait de la plaque à l'intérieur de la coquille elle se laisse tomber sur le fond.

Dans l'eau, la larve s'alimente d'animaux et de plantes minuscules ou de fragments de leur substance. Elle croît rapidement, quadruplant sa taille en deux ou trois semaines. Elle est alors en état de se fixer et mesure environ 1/75 ième de pouce de longueur, étant à peine visible à l'œil nu. La forme de la coquille s'est modifiée en sorte qu'une des valves est devenue plus arrondie que l'autre.

Dans nos eaux, le stade natant se prolonge généralement trois semaines environ, cette durée étant moindre quand l'eau est chaude. Pendant cette période, une forte proportion des petites huîtres succombent, de sorte qu'un faible pourcentage seulement des œufs fécondés parviennent au stade de fixation.

HABITAT

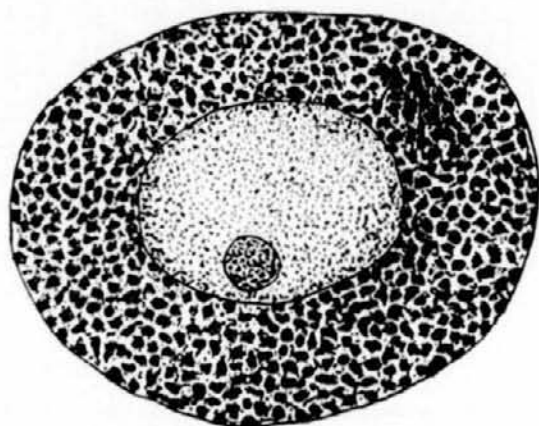
Une fois arrivée au stade de fixation, la larve se met à la recherche d'une surface propre à cette opération et à laquelle elle s'accroche par la valve la plus arrondie de sa coquille. Les jeunes huîtres se fixent sur différentes sortes de matériaux : coquilles, cailloux, broutilles, cuir, fer, verre, pourvu que la surface en soit dure et

propre, c'est-à-dire libre, ou à peu près, de vase, de limon ou de végétations microscopiques. Dans la plupart des lieux où vivent les huîtres, il y a beaucoup de vase, de limon et de végétations microscopiques, de sorte que les jeunes huîtres éprouvent de grandes difficultés à trouver une surface à laquelle elles peuvent s'attacher. D'où les grandes pertes de larves susceptibles de se produire. L'ostréiculteur doit donc en premier lieu se préoccuper d'assurer aux jeunes huîtres des matériaux convenables de fixation pour leur permettre de s'attacher en aussi grand nombre que possible.

FOYERS DE CULTURE

La première opération à faire en ostréiculture consiste dans l'aménagement des bancs en vue de l'immersion des huîtres ou de la cueillette du naissain. Dans l'aménagement des bancs deux opérations sont essentielles :

- 1) établir une surface aussi dure et propre que possible ;
- 2) exterminer les ennemis et les concurrents de l'huître.



Ouf de l'huître. Environ 1/500 de pouce

Dans l'ensemencement des huîtres, il faut un fond spécialement dur et propre. Certaines d'entre elles tomberont sur le fond de façon à reposer sur la tranche, de sorte que dans le cas d'une faible quantité de sédiments, elles ne tarderont pas à succomber. Cette remarque s'applique surtout aux naissains, qui sont si petits qu'il suffit d'une très faible quantité de vase pour les recouvrir et la plupart des naissains qui arrivent sur le fond sous la surface inférieure d'une coquille meurent. Un certain nombre d'huîtres sont tuées en cours d'immersion la perte variant d'un chiffre insignifiant à 100 pour cent presque, selon le degré de consistance du fond surtout.

ENNEMIS

Les ennemis, animaux carnassiers qui tuent et dévorent l'huître et les concurrents, animaux vivant en compagnie de l'huître, consommant la même nourriture et occupant les mêmes places que l'huître sont de plusieurs espèces. Dans nos eaux, le seul véritable ennemi de l'huître est l'astérie, et le plus sérieux concurrent est la moule à laquelle il convient d'adjoindre la patelle et autres animaux de moindre importance. Presque tous les mollusques et crustacés, trouvés en compagnie de l'huître, en sont des concurrents.

L'astérie constitue en maints endroits un très grave danger. Elle est généralement plus abondante vers l'embouchure des baies là où l'eau est le plus salée mais en certaines localités ou en trouve des quantités appréciables jusque dans les échancrures, enfoncements et anses. En certaines aires, l'astérie est trop rare pour être dangereuse.

L'astérie détruit les huîtres en s'introduisant entre les valves par un effort constant et soutenu. Elle dévore la substance de l'huître et elle est dotée de la faculté de projeter son estomac hors de la bouche pour englober ses aliments.

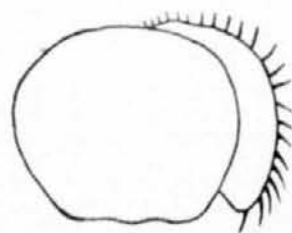
L'astérie s'attaque surtout au naissain et aux jeunes huîtres mais lorsqu'elle est de grande taille, elle détruit aussi les grosses huîtres. Une astérie peut détruire plusieurs naissains en une seule journée de sorte que si ces derniers sont immergés en un lieu où les astéries sont nombreuses, une forte proportion d'entre eux seront tués avant le premier hiver.

Partout où on trouve des astéries soit dans la préparation des terrains ostréifères, soit dans la conduite des exploitations de pêche, il faut les détruire. Le moyen le plus efficace de les détruire consiste à les déposer sur le rivage et à les y laisser mourir. Elles peuvent sans périr subir un étonnant degré de fractionnement ou de mutilation et il est à peu près inutile de les mettre en pièces et de rejeter les fragments à la mer. Parfois, elles pullulent en eau peu profonde, circonstance favorable pour les détruire en grand nombre en les ramassant à marée basse.

Il faut aussi faire disparaître les moules et autres concurrents de l'huître. Parfois les moules se multiplient tellement qu'elles amènent par suffocation la mort des huîtres, sur lesquelles elles s'établissent, secondées en cela par la sédimentation. Les moules absorbent aussi la nourriture des huîtres.

La cueillette du naissain constitue le moyen par excellence pour s'assurer un fond d'élevage. Il est parfois possible de se procurer des huîtres d'un an ou même plus âgées, mais c'est surtout sur la récolte du naissain qu'il faut compter ; c'est-à-dire que l'on doit s'efforcer de favoriser la fixation des larves et leur survie en mettant à leur portée des matériaux appropriés, au lieu et à l'heure voulus.

Pour connaître l'époque propice à l'immersion des collecteurs, il faut se renseigner sur la période de fixation des larves et donc se guider sur les données acquises sur le mode de reproduction de l'huître ; et comme nos



Jeu de larve d'huître d'environ 1/300 de pouce de longueur

huîtres ne fraient pas avant que la température de l'eau ait atteint 68 degrés Fahrenheit les collecteurs ne doivent être mouillés que deux semaines au moins après que l'eau marque cette température.

RÉSULTATS

En résumé, l'ostréiculture a donné partout d'assez bons résultats, mais elle exige beaucoup de soins et d'attention. On a commencé à la pratiquer en Nouvelle-Écosse aussi. Les bancs de l'Île du Prince-Édouard sont en progrès. On y comptait en 1935 140 exploitations contre 41 en 1932, lesquelles exploitations donnèrent 6,213 barils, d'une valeur de \$27,378. On considère les bancs de l'Île définitivement rétablis, mais non encore exploités à leur pleine capacité.



A B C



de la Crèche - 680, Chemin Ste-Foy - Québec



h que c'est triste ! des bébés qui n'ont pas de maman !



ien sûr que nous irons visiter la Crèche !



roiriez-vous que je suis de chez vous, et que j'ai une bonne éducation ?



ites-moi : C'est vrai qu'on peut visiter, chaque jour, de deux heures à trois ?



t dire que des chrétiens ont le cœur d'abandonner ainsi leur progéniture !...



aites-vous appel aux jeunes gens ? Est-ce que vraiment cela leur fe-

rait du bien de visiter ?



arçons ou filles, tous, j'imagine, ont besoin de la leçon de misère.



élas !... on ne prend pas assez la vie au sérieux, ni les avis !



dolatrée, la jeunesse se gâte vite.



e vous de vine; vous quêtez pour la Crèche.



ermesse sur l'Esplanade, collecte

à domicile ! Vous en êtes ? Vous donnez ? Vous envoyez votre offrande ?



'argent, dis-tu, est rare. Mais tu fumes bon cigare !





erci... Chers
bienfaiteurs et
bienfaitrices !
Merci !



os dames pa-
tronnesses,
dévouées et
joyeuses...



prenez vos coeurs,
mesdemoiselles . .
plus que vos têtes.
Dévouez-vous.



prenez l'air, mais
prenez aussi
conseil... Soyez
circonspectes.



u'advient-il
de vous ?
Ou prudence
ou malheur.



retenez les
conseils de
la sagesse et
retenez-vous.



si vous pensez que
le maquillage est
une avantageuse
présentation !



out le
monde
s'en
amuse.



n
qui
se
de-

mande
où est
sa vraie
maman.



raiment ? Vous nous con-
fieriez votre petit garçon ?
Oui, nous avons le moyen
d'en prendre soin.



isi-
goth
ou
sau-

vage, étranger ou
canadien, il fait
pitié, on l'aimera
quand même.



X, l'inconnu né
de parents in-
connus, sourit
à l'inconnu.



eût-il un vrai défaut,
le docteur le décou-
vrirait. Il a de l'œil
et de la conscience.



élée pour la Crèche
et mère adoptive
d'un délaissé.
Brave coeur, va !

Nos Statistiques

par M. **Jean-Thomas PERRON**,
rédacteur du SUPPLÉMENT de "l'Action Catholique".

POUR la septième fois, nous présentons aux lecteurs de plus en plus nombreux de l'**Almanach de l'Action Sociale Catholique**, des "statistiques". Cette rubrique, inaugurée en 1932, nous la continuons cette année en lui redonnant les divisions qu'elle avait au début, nous efforçant de donner le plus possible de renseignements utiles et intéressants, dans tous les domaines de la vie canadienne, vie religieuse, vie sociale et politique, vie économique.

A côté des renseignements généraux concernant le Canada tout entier, nous donnons, assez souvent, des chiffres particuliers pour la province de Québec. Aussi, au chapitre de la vie religieuse, on trouvera quelques notes sur le Pape, les Cardinaux, les Congrégations romaines. Plus loin, quelques mots sur l'organisation de l'Empire et le gouvernement de l'Angleterre.

Au cours de l'année 1937, plusieurs événements importants se sont produits : événements religieux, politiques, sociaux ou autres. Il nous sera impossible de les signaler tous, les cadres de cette chronique ne nous le permettant pas. Quelques uns seront notés dans les pages qui suivront. Signalons toutefois le grand Congrès de la Langue française tenu à Québec au début de l'été, le centenaire des événements de 1837, le sacre

d'un évêque dans les régions de la Baie d'Hudson, le centenaire de l'arrivée au Canada des Frères des Écoles chrétiennes, l'organisation définitive de la province canadienne des Pères Blancs, le Congrès eucharistique international de Manille, etc.

L'année 1938 ne sera pas moins fertile en événements importants et en anniversaires historiques ou religieux. Ce sera d'abord le premier Congrès eucharistique national qui sera tenu à Québec du 29 juin au 3 juillet ; le congrès eucharistique international de Budapest, Hongrie, en mai prochain ; la paroisse de Saint-Joseph de la Beauce célébrera le deuxième centenaire de sa fondation. Si nous parcourons rapidement l'histoire du Canada, nous verrons qu'en l'année 1638, 11 juin, il se produisit un grand tremblement de terre. La même année, les religieuses Augustines de Dieppe acceptèrent de venir prendre charge de l'Hôtel-Dieu de Québec dont la fondation avait été décidée, l'année précédente, par la duchesse d'Aiguillon ; en 1688, Mgr de Saint-Vallier était nommé deuxième évêque de Québec ; en 1738, on construisait le fort La Reine au Manitoba et Madame d'Youville fondait la communauté des Sœurs Grises ; en 1788, Mgr Hubert était nommé 9^e évêque de Québec ; en 1838, ce fut la continuation, dans le Haut-Canada, des troubles de 1837, dans le Bas-Canada ; en 1888, le gouvernement Mercier réglait la question des biens des Jésuites ; etc.

I. — La vie religieuse

Le Souverain Pontife, S. S. **PIE XI**, heureusement et glorieusement régnant sur le trône de Pierre, est le 266^e Chef suprême de l'Église. Depuis la publication de nos dernières statistiques, le Saint-Père a été gravement malade. On a cru un moment qu'il serait enlevé au respect et à l'affection de ses 350 millions de fidèles. Il préside aux destinées de l'Église depuis bientôt seize ans. Quelle carrière aura été la sienne comme Chef de la Sainte Église.

S. S. Pie XI (Achille Ratti) naquit à Desio le 31 mai 1857. Ordonné prêtre le 20 décembre 1879, il fut professeur au grand Séminaire de Milan, puis docteur et préfet de l'Ambrosienne. Préfet de la bibliothèque vaticane de 1914 à 1918, alors qu'il fut nommé visiteur apostolique en Pologne. Le 3 juillet 1919, il était nommé nonce apostolique à Varsovie et archevêque titulaire de Lépante. Le 13 juin 1921, il était nommé archevêque de Milan et créé cardinal avec le titre des Saints Sylvestre et Martin ai Monti. Élu Pape le 6 février 1922, il fut couronné le 12 février.

Les charges et prérogatives du Pape sont les suivantes : Vicaire de Jésus-Christ sur terre et successeur du Prince des Apôtres ; évêque de Rome, archevêque et métropolitain de la province romaine ; primat d'Italie et patriarche d'Occident ; Pontife suprême de l'Église universelle ; Souverain de l'État de la Cité du Vatican. Le Saint-Père est aussi Abbé des Saints Vincent et Anastase aux Trois-Fontaines et Préfet des Sacrées Congrégations du Saint-Office, de la Consistoriale, de l'Église orientale et des Séminaires et Universités.

Le **Sacré-Collège**, qui constitue le Sénat de l'Église catholique, se compose de 70 cardinaux ; il en comprend actuellement 64, les vacances étant au nombre de six. Le dernier consistoire, avec création de cardinaux, a été tenu le 15 juin 1936. Des 64 cardinaux, six sont de l'Ordre des évêques, 49 de l'Ordre des prêtres et 9 de l'Ordre des diacres.

Le Sacré-Collège est actuellement composé comme suit :

CARDINAUX-ÉVÊQUES (6) :

Granito di Belmonte, Janvier, évêque d'Ostie et d'Albano, doyen ;
Sbaretti, Donat, évêque de Sabine et Poggio Mirteto, sous-doyen ;
Boggiani, Pie-Thomas, évêque de Porto et Ste-Rufine ;
Gasparri, Henri, évêque de Velletri ;
Marchetti Selvaggiani, François, évêque de Frascati ;
Dolci, Ange-Marie, évêque de Palestrina.

CARDINAUX-PRÊTRES (49) :

De Skrbenski-Hriste, Léon, du titre de St-Étienne au Mont Coelius, premier prêtre ;
O'Connell, Guillaume, du titre de St-Clément, archevêque de Boston ;
Ascalesi, Alexis, du titre de St-Calixte, archevêque de Naples ;
Bertram, Adolphe, du titre de Ste-Agnès hors les Murs, archevêque de Breslau ;
Kakowski, Alexandre, du titre de St-Augustin, archevêque de Varsovie ;
Faulhaber, Michel, du titre de Ste-Anastasia, archevêque de Munich ;
Dougherty, Denis, du titre des Sts-Nérée et Achillée, archevêque de Philadelphie ;

Vidal y Barraquer, Frs d'Assise, du titre de Ste-Sabine, archevêque de Tarragone ;

Schulte, Charles-Joseph, du titre des IV Saints-Couronnés, archevêque de Cologne ;

Laurenti, Camille, du titre de Ste-Marie "della Scala" ;

Nasalli-Rocca, Jean-Baptiste, du titre de Ste-Marie "in Traspontina", archevêque de Bologne ;

Mundelein, Guillaume, du titre de Ste-Marie du Peuple, archevêque de Chicago ;

Hayes, Patrice-Joseph, du titre de Ste-Marie "in Via", archevêque de New-York ;

Verde, Alexandre, du titre de Ste-Marie "in Cosmedin" ;

Capotosti, Louis, du titre de St-Pierre-ès-Liens ;

Lauri, Laurent, du titre de Saint-Pancrace ;

Van Roey, Joseph-Ernest, du titre de Ste-Marie "in Ara Coeli", archevêque de Malines ;

Blond, Auguste, du titre de Ste-Marie de la Paix, archevêque de Poznam ;

Segura y Saenz, Pierre, du titre de Ste-Marie du Transtévère, archevêque de Séville ;

Seredi, Justinien-Georges, du titre des Sts-André et Grégoire au Coelius, archevêque d'Esztergom et prince-primat de Hongrie ;

Schuster, Alf.-Ildefonse, du titre des Sts-Sylvestre et Martin, archevêque de Milan ;

Gonçalves Cerejeira, Emmanuel, du titre des Sts-Marcellin et Pierre, patriarche de Lisbonne ;

Pacelli, Eugène, du titre des Sts-Jean et Paul ;

Lavitrano, Louis, du titre de St-Sylvestre "in Capite", archevêque de Palerme ;

Minoretti, Charles-Dalmace, du titre de St-Eusèbe, archevêque de Gènes ;

Mac Rory, Joseph, du titre de St-Jean Porte Latine, archevêque d'Armagh ;

Verdier, Jean, du titre de Ste-Balbine, archevêque de Paris ;

Leme da Silveira Cintra, Sébastien, du titre des Sts-Boniface et Alexis, archevêque de Rio de Janeiro ;

Rossi, Raphaël-Charles, du titre de Ste-Praxède ;

Serafini, Jules, du titre de Ste-Marie sur la Minerve ;

Liécart, Achille, du titre de St-Sixte, évêque de Lille ;

Fumasoni-Biondi, Pierre, du titre de Ste-Croix de Jérusalem ;

Fossati, Maurille, du titre de St-Marcel, archevêque de Turin ;

Villeneuve, Jean-Marie-Rodrigue, du titre de Ste-Marie des Anges, archevêque de Québec ;

Dalla Costa, Élie, du titre de St-Marc, archevêque de Florence ;

Innitzer, Théodore, du titre de St-Chrysogone, archevêque de Vienne ;

Tedeschini, Frédéric, du titre de Ste-Marie de la Victoire ;

Salotti, Charles, du titre de St-Barthélémy en l'île ;

Tappouni, Ignace-Gabriel 1er, du titre des XII Apôtres, patriarche syrien d'Antioche ;

Sibilia, Henri, du titre de Ste-Marie la Neuve ;

Marmaggi, François, du titre de Ste-Cécile ;

Maglione, Louis, du titre de Ste-Pudentienne ;

Cremonesi, Charles, du titre de St-Laurent "in Lucina" ;

Baudrillart, H.-M.-Alfred, du titre de St-Bernard aux Thermes, recteur de l'Institut catholique de Paris ;

Subard, Emmanuel-Célestin, du titre de St-Onuphre, archevêque de Reims ;

Kaspar, Charles, du titre des Sts-Vital, Gervais et Protas, archevêque de Prague ;

Copello, Jacques-Louis, du titre de St-Jérôme des Esclavons, archevêque de Buenos-Ayres ;

Goma y Tomas, Isidore, du titre de St-Pierre "in Montorio", archevêque de Tolède ;

Tisserant, Eugène, de la diaconie des Sts-Vite, Modeste et Crescentia élevée provisoirement au titre presbytéral.

CARDINAUX-DIACRES (9) :

Caccia-Dominioni, Camille, de la diaconie de Ste-Marie "in Domnica", premier diacre ;

Canali, Nicolas, de la diaconie de St-Nicolas "in Carcere" ;

Jorio, Dominique, de la diaconie de St-Apollinaire ;

La Puma, Vincent, de la diaconie des Sts-Côme et Damien ;

Cattani Amadori, Frédéric, de la diaconie de Ste-Marie "in Aquiro" ;

Massimi, Maxime, de la diaconie de Ste-Marie "in Porticu" ;

Mariani, Dominique, de la diaconie de St-Césaire "in Palatio" ;

Boetto, Pierre, de la diaconie de St-Ange "in Pescheria" ;

Mercati, Janvier, de la diaconie de St-Georges "in Velabro" ;

* * *

Camerlingue du Sacré-Collège : S. Ém. le cardinal Laurent Lauri.

Secrétaire du Sacré-Collège : S. Exc. Mgr Vincent Santoro.

* * *

Les cardinaux actuels se répartissent comme suit :

Par nationalité : 36 Italiens, 5 Français, 3 Allemands, 4 Américains, 3 Espagnols, 2 Polonais, 2 Tchéco-Slovaques, 1 Belge, 1 Autrichien, 1 Brésilien, 1 Hongrois, 1 Irlandais, 1 Portugais, 1 Canadien, 1 Argentin et 1 Syrien.

Dix cardinaux appartiennent au clergé régulier, soit : 2 Bénédictins, 1 Carme déchaussé, 1 Dominicain, 1 Jésuite, 1 Missionnaire du Précieux-Sang, 1 Salésien, 1 Sulpicien, 1 Oblat de Marie Immaculée et 1 Oratorien.

On dit souvent que la pourpre conserve et la composition actuelle du Sacré-Collège n'est pas pour démentir cet axiome. Un cardinal est âgé de plus de 88 ans, le cardinal de Belmonte. Deux autres sont octogénaires, les cardinaux Cattani-Amadori et Sbarretti. Les septuagénaires ne sont pas moins de vingt-huit. Vingt-deux de 60 à 70 ans, et 10 ont de 50 à 60 ans. Quant aux "moins de 50", il n'y en a qu'un, le cardinal Cerejeira (49 ans), qui cumule assez curieusement la qualité de benjamin du Sacré-Collège avec le titre de patriarche de Lisbonne.

Trente cardinaux résident à Rome où ils s'occupent de la direction des diverses Congrégations romaines et sont, pour cette raison, appelés Cardinaux de Curie. De ces cardinaux, 29 sont Italiens et 1 Français. Les 34 autres cardinaux ont reçu la pourpre en raison de l'importance des diocèses qu'ils gouvernent en Italie (sept) ou dans les autres pays.

Remarquons enfin que parmi les cardinaux actuels, il n'en reste qu'un qui ait été nommé par Léon XIII, le cardinal de Skrbensky-Hrste. Des cardinaux créés par Pie X il reste 2 survivants et 10 de ceux à qui Benoît XV conféra la pourpre sont encore en vie. 51 des cardinaux actuels ont été nommés par Pie XI tandis que 65 cardinaux (et un ancien cardinal, le père Billot, S. J.) sont morts pendant le présent pontificat.

LES CONGRÉGATIONS ROMAINES

Les Congrégations romaines sont les suivantes :

Saint Office.—Préfet : N. S. Père le Pape ; Secrétaire : S. Ém. le cardinal Donat Sbarretti.

Consistoriale.—Préfet : N. S. Père le Pape ; Secrétaire : S. Ém. le cardinal Raphaël Rossi.

Sacrements.—Préfet : S. Ém. le card. Dominique Jorio ; Secrétaire : S. Exc. Mgr Frs Bracci.

Concile.—Préfet : S. Ém. le card. Jules Serafini ; Secrétaire : S. Exc. Mgr Joseph Bruno.

Religieux.—Préfet : S. Ém. le card. Vincent La Puma ; Secrétaire : S. Exc. Mgr L.-H. Pasetto.

Propagande.—Préfet : S. Ém. le card. Pietro Fumasoni-Biondi ; Secrétaire : S. Exc. Mgr Celse Costantini, arch. tit. de Theodosia.

Rites.—Préfet : S. Ém. le card. Camille Laurenti ; Secrétaire : S. Exc. Mgr Alphonse Carinci.

Cérémoniale.—Préfet : S. Ém. le card. Granito Pignatelli di Belmonte ; Secrétaire : S. Exc. Mgr Benjamin Nardone.

Affaires ecclésiastiques extraordinaires.—Préfet : S. Ém. le card. Eugène Pacelli ; Secrétaire : S. Exc. Mgr Joseph Pizzardo.

Séminaires et Universités.—Préfet : N. S. Père le Pape ; Secrétaire : S. Exc. Mgr Ernest Ruffini.

Eglise orientale.—Préfet : N. S. Père le Pape ; Secrétaire : S. Ém. le card. Eugène Tisserant.

Fabrique de Saint-Pierre.—Préfet : S. Ém. le card. Eug. Pacelli ; Secrétaire : S. Exc. Mgr Louis Kaas.

Signature apostolique.—Préfet : S. Ém. le card. Henri Gasparri ; Secrétaire : S. Exc. Mgr Frs Morano.

Grand Pénitencier.—S. Ém. le card. Laurent Lauri.

Chancellerie apostolique.—Chancelier : S. Ém. le card. Pio-T. Boggiani ; Régent : S. Exc. Mgr Vincent Bianchi-Cagliosi.

Daterie apostolique.—Dataire : S. Ém. le card. Luigi Capotosti ; Régent : S. Exc. Mgr Jos. Guerri.

Chambre apostolique.—Camerlingue : S. Ém. le card. Eugène Pacelli.

Secrétairerie d'État.—Secrétaire : S. Ém. le card. Eugène Pacelli ; sous-secrétaire aux affaires extraordinaires : S. Exc. Mgr Joseph Pizzardo.

Maître de Chambre pontifical.—S. Exc. Mgr Arbio Mella di S. Elia.

Aumônier apostolique.—S. Exc. Mgr Jos. Mignone, arch. tit. de Nicomédie.

Les autres charges importantes, au Vatican sont :

Bibliothécaire et archiviste de la Sainte-Eglise.—S. Ém. le card. Giovanni Mercati.

Doyen du Sacré-Collège.—S. Ém. le card. G. Granito di Belmonte.

Premier prêtre.—S. Ém. le card. Léon de Skrbensky-Hrste.

Premier diacre.—S. Ém. le card. Camille Caccia-Dominioni.

Vicaire de Sa Sainteté.—S. Ém. le card. Frs Marchetti-Selvaggiani.

Gouverneur du Vatican.—S. Exc. Mgr le Commandeur Camille Serafini.

* * *

La hiérarchie catholique comprend 1,715 sièges résidentiels, se répartissant en patriarchats, archevêchés, évêchés, prélatures et abbayes « nullius », vicariats et préfectures apostoliques. Il y a en outre 42 « missions » dont l'importance n'est pas assez grande pour qu'elles soient érigées en préfectures ou vicariats.

Le Saint-Siège a une représentation diplomatique auprès de 38 États ; en ou 32 délégations apostoliques sans caractère diplomatique. 38 nations et le souverain Ordre militaire de Malte ont leur propre représentation auprès du Saint-Siège.

AU CANADA

L'Église catholique, au Canada, comprend l'organisation suivante : une délégation apostolique (à Ottawa) et 48 territoires ecclésiastiques ; 12 archidiocèses, 28 diocèses, 7 vicariats apostoliques et une abbaye « nullius », ainsi qu'un diocèse national pour les Ruthènes. Il y a onze provinces ecclésiastiques et un archevêché dépendant directement du Saint-Siège.

L'épiscopat canadien se compose de 58 archevêques et évêques. Cet épiscopat est réparti comme suit :

1 cardinal-archevêque ;

- 16 archevêques ;
 42 évêques ;
 1 administrateur apostolique ;
 3 archevêques coadjuteurs ;
 6 évêques auxiliaires ou coadjuteurs ;
 7 vicaires apostoliques.

Un diocèse, celui de Prince-Albert, son titulaire, S. Exc. Mgr J. Prud'homme, ayant pris sa retraite, est vacant. Un vicariat apostolique est aussi sans chef, celui de Grouard, S. Exc. Mgr Jos. Guy ayant été nommé évêque de Gravelbourg.

Plusieurs changements se sont produits au cours de la dernière année, dans l'épiscopat canadien. Un de ses membres est décédé dans la personne de S. Exc. Mgr P.-T. Ryan, évêque de Pembroke, mort le 15 avril 1937. L'évêque de Gravelbourg, S. Exc. Mgr A. Melanson, a été promu au nouveau siège métropolitain de Moncton. Mgr J.-T. McNally, évêque de Hamilton, a été nommé archevêque de Halifax, tandis que S. Exc. Mgr Hugh MacDonald, évêque de Victoria, a été nommé coadjuteur d'Edmonton. Le vicaire apostolique de Grouard, S. Exc. Mgr Jos. Guy, O. M. I., a été nommé évêque de Gravelbourg. Un évêque, S. Exc. Mgr J. Prud'homme, a pris sa retraite et a été nommé évêque titulaire de Saldes. Quatre nouveaux évêques ont été nommés : S. Exc. Mgr J.-C. Cody, évêque de Victoria ; S. Exc. Mgr C.-L. Nelligan, évêque de Pembroke ; S. Exc. Mgr J.-F. Ryan, évêque de Hamilton ; S. Exc. Mgr Armand Clabaut, O. M. I., évêque titulaire de Troies et coadjuteur du vicaire apostolique de la Baie d'Hudson. Le Rév. Père Réginald Duprat, O. P., a été nommé administrateur de Prince-Albert.

QUELQUES CHIFFRES

La population catholique du Canada, selon le dernier recensement, celui de 1931, est de 4,098,547. Les chiffres du "Canada ecclésiastique" (1937) donnent, pour 1936, une population catholique de 4,566,032. Cette population est desservie par un clergé de 8,124, soit 5,601 prêtres séculiers et 2,523 religieux appartenant à 38 communautés différentes.

Il y a, au Canada, 4,858 paroisses, dessertes et missions et 4,360 églises et chapelles publiques, 7 universités catholiques, 59 collèges classiques et séminaires, 167 jувénats, noviciats ou scolasticats, 23 écoles normales et 403 hôpitaux, asiles ou maisons de bienfaisance. Il y a aussi 53 communautés d'hommes (prêtres et frères) et 106 communautés de femmes.

Voici un petit tableau indiquant la progression constante du nombre des catholiques, du clergé et des paroisses, au Canada, depuis 1928 :

| Année | Catholiques | Clergé | Paroisses |
|-------|-------------|--------|-----------|
| 1928 | 3,540,336 | 6,411 | 4,020 |
| 1929 | 3,790,448 | 5,691 | 4,070 |
| 1930 | 3,997,171 | 6,807 | 4,153 |
| 1931 | 4,028,314 | 7,016 | 4,213 |
| 1932 | 4,102,644 | 7,284 | 4,227 |
| 1933 | 4,191,643 | 7,477 | 4,433 |
| 1934 | 4,348,940 | 7,639 | 4,663 |
| 1935 | 4,458,458 | 7,844 | 4,756 |
| 1936 | 4,566,032 | 8,124 | 4,858 |

D'après des statistiques assez récentes, la population catholique du monde entier serait de 350 millions, dont 17 millions dans l'Empire britannique, 21 millions aux États-Unis, etc.

Une délégation apostolique a été établie en 1899 (3 août) pour représenter le Souverain Pontife au Canada. Cette délégation est actuellement sans titulaire, le dernier délégué, S. Exc. Mgr Andrea Cassulo, arch. tit. de Léontopolis, ayant été nommé nonce apostolique en Roumanie. Le chargé d'affaires est S. Exc. Mgr Humberto Mozzoni.

À TRAVERS LES DIOCÈSES

Voici quelques statistiques sur chacun des diocèses, vicariats apostoliques etc. du Canada :

ALEXANDRIA.— Évêché. Établi le 23 janvier 1890. Métropolitain, Kingston.— 30,000 catholiques, 29 prêtres, 17 paroisses.



Son Exc. Mgr Art. MELANSON,
 1er archevêque de Moncton.

S. Exc. Mgr Félix Couturier, O. P.,
 3e évêque,
 (1876-1919) (1)
 Vicaire général : Mgr A.-A. McRae,
 Chancelier : M. l'abbé W.-J. Smith.

ANTIGONISH.— Évêché. Établi le 21 septembre 1844 ; jusqu'au 23 août 1886, diocèse d'Arichat. Métropolitain, Halifax.— 96,483 catholiques, 120 prêtres, 1 collège universitaire, 73 paroisses et 41 missions.

S. Exc. Mgr J. Morrison,
 4e évêque,
 (1861-1912)
 Vicaire général : Mgr H.-P. MacPherson.
 Chancelier : M. l'abbé J.-R. MacDonald.

BAIE D'HUDSON.— Vicariat apostolique. Érigé le 15 décembre 1931. Préfecture apostolique depuis le 15 juillet

(1) Ces chiffres indiquent la date de naissance et celle de l'élevation à l'épiscopat.

1925. Métropolitain, Saint-Boniface.— 2,300 catholiques, 21 Oblats de Marie Immaculée, 8 paroisses et 23 missions.

S. Exc. Mgr A. Turquetil, O. M. I.,
 le vicaire apostolique,
 évêque titulaire de Ptolémaïs,
 (1876-1931)
 S. Exc. Mgr Armand Clabaut, O. M. I.,
 évêque titulaire de Troies
 et coadjuteur avec future succession,
 (1900-1937)

CALGARY.— Évêché. Établi le 30 novembre 1912. Métropolitain, Edmonton.— 40,000 catholiques, 79 prêtres, 136 paroisses et missions.

S. Exc. Mgr F.-P. Carroll,
 4e évêque,
 (1891-1935)
 Vicaire général : Mgr A.-J. Hethrington,
 Chancelier : M. l'abbé C.-J. Clancy.

CHARLOTTETOWN.— Évêché. Établi le 11 août 1829. Métropolitain, Halifax.— 45,514 catholiques, 80 prêtres, 58 paroisses et missions, 1 université.

S. Exc. Mgr J.-A. O'Sullivan,
 7e évêque,
 (1886-1931)
 Vicaire général : Mgr J.-C. McLellan,
 Chancelier : M. l'abbé P. MacMahon.
 Vicaire forain pour les îles de la Madeleine : Mgr J.-A.-H. Blaquière.

CHATHAM.— Évêché. Établi le 4 mai 1852. Métropolitain, Moncton.— 110,000 catholiques, 152 prêtres, 103 paroisses et dessertes, 2 collèges.

S. Exc. Mgr P.-A. Chiasson, Eudiste,
 3e évêque,
 (1867-1917)
 Chancelier : M. l'abbé J.-L. Saindon.
 Vicaires forains : MM. les abbés A.-J. Babineau, J.-J. McLaughlin, J.-M. Levasseur, Mgr A. Trudel, MM. les abbés F.-M. Lanteigne, C.-J. Cyr et W.-J. Conway.

CHICOUTIMI.— Évêché. Établi le 28 mai 1878. Métropolitain, Québec.— 135,500 catholiques, 249 prêtres, 92 paroisses et missions, 1 séminaire.

S. Exc. Mgr C.-A. Lamarche,
 4e évêque,
 (1870-1928)
 Vicaire général et chancelier : Mgr Léon Maurice.
 Vicaire général hon. : Mgr Eug. Lapointe.
 Secrétaire : M. l'abbé A. Plourde.

Vicaires forains : MM. les chanoines Elz. Lavoie, Ph. Tremblay, S. Bluteau, J.-C. Tremblay, Jos. Lapointe, J.-E. Tremblay ; MM. les abbés Chs Michaud et A. Bourgoing.

Chapitre de la cathédrale : Mgr Eug. Lapointe, doyen ; Mgr Léon Maurice ; MM. Ed. Duchesne, C.-R. Tremblay, F.-X.-E. Frenette, Elzéar Lavoie, Georges Cimon, Simon Bluteau, Lionel Lemieux, Philippe Morel, S. Rossignol et J.-E. Tremblay.

Chanoines honoraires : MM. J.-E. Lemieux, Ph. Tremblay, Art. Gaudreault, Jos. Lapointe et J.-C. Tremblay.

EDMONTON.— Archevêché. Érigé en diocèse de Saint-Albert le 23 septembre 1871 et en archidiocèse d'Edmonton le 30 novembre 1912. Suffragants : Calgary et les vicariats apostoliques de Grouard et de Mackenzie.— 88,000 catholiques, 186 prêtres, 221 paroisses et missions, 1 séminaire.

S. Exc. Mgr H.-J. O'Leary,
 3e évêque et 2e archevêque,
 (1879-1913)

S. Exc. Mgr J.-H. MacDonald, archevêque titulaire de Moicisco, coadjuteur avec future succession, (1881-1934)

Chancelier : M. l'abbé E.-Q. Jennings.
Vicaires forains : NN. SS. W.-B. Carleton et M. Pilon ; MM. les abbés P. Harrington, J. O'Sullivan et J.-J. O'Halloran.

GASPÉ.— Évêché. Établi le 5 mai 1922. Métropolitain, Québec.— 62,080 catholiques, 88 prêtres, 62 paroisses et dessertes, 1 collège classique.

S. Exc. Mgr F.-X. Ross,
1er évêque,
(1869-1922)

Vicaire général : Mgr J.-E. Matte.
Secrétaire : M. l'abbé C. Lebel.
Vicaires forains : MM. les abbés Jos. Plourde, N. Riou, J.-A. Miville, Alex. Bujold, L.-O. Caron et J.-C. Belles-Isles.

GOLFE SAINT-LAURENT.— Vicariat apostolique. Érigé en préfecture apostolique le 1er mai 1882 et en vicariat le 12 septembre 1905. Confié aux Eudistes. Métropolitain, Québec.— 12,890 catholiques, 19 prêtres, 43 missions et stations.

S. Exc. Mgr J.-M. Leventoux, Eudiste,
3e vicaire apostolique,
Evêque titulaire de Légio,
(1868-1922)

Pro-vicaire : le Rév. Père J. Le Strat, Eudiste.

GRAVELBOURG.— Évêché. Établi le 31 janvier 1930. Métropolitain, Regina.— 29,939 catholiques, 58 prêtres, 70 paroisses et missions, 1 collège classique.

S. Exc. Mgr Jos. Guy, O. M. I.,
3e évêque,
(1883-1929)

Vicaire général : Mgr H. Kugener.
Chancelier : M. l'abbé J.-S. Morin.
Vicaires forains : MM. les abbés J. Reibel, N. Poirier et A. Gravel.

GROUARD.— Vicariat apostolique. Érigé le 8 avril 1862. Métropolitain, Edmonton.— 16,702 catholiques, 47 prêtres, 82 paroisses et missions.

(Siège vacant)
Vicaire délégué : Le Rév. Père Constant Falher, O. M. I.
Chancelier : Mgr A. Charest.

HAILEYBURY.— Évêché. Érigé en vicariat apostolique du Témiscamingue le 22 septembre 1908 et en évêché le 31 décembre 1915. Métropolitain, Ottawa.— 80,000 catholiques, 129 prêtres, 118 paroisses et missions.

S. Exc. Mgr Ls Rhéaume, O. M. I.,
2e évêque,
(1873-1923)

Chancelier : M. l'abbé V. Cormier.

HALIFAX.— Archevêché. Érigé en vicariat apostolique en 1817, en évêché en 1842 et en archevêché le 4 mai 1852. Suffragants : Charlottetown et Antigonish.— 58,000 catholiques, 96 prêtres, 94 paroisses et dessertes, 1 collège classique.

S. Exc. Mgr J.-T. McNally,
9e évêque et 7e archevêque,
(1871-1913)

Chancelier : M. l'abbé J. Granville.

HAMILTON.— Évêché. Établi le 17 février 1856. Métropolitain, Toronto.— 80,000 catholiques, 127 prêtres, 93 paroisses et missions, 1 collège classique.

S. Exc. Mgr J.-F. Ryan,
6e évêque,
(1897-1937)

Vicaire général : Mgr W.-C. Gehl.
Doyens : Mgr G.-L. Cassidy ; MM. les abbés J.-E. Wey, F.-A. Zettler et G.-P. Murphy.

JOLIETTE.— Évêché. Érigé le 27 janvier 1904. Métropolitain, Montréal.— 68,643 catholiques, 220 prêtres, 48 paroisses, 1 collège classique.

S. Exc. Mgr J.-A. Papineau,
3e évêque,
(1875-1928)

Vicaire général : Mgr E. Dugas.
Chancelier : M. le chan. J.-C. Garceau.
Vicaires forains : MM. les chan. J.-A.-H. Désy, et L.-P. Lamarche, le Rév. Père L.-P. Fafard, C. S. V. et M. l'abbé A. Carrière.

Chapitre de la cathédrale : Mgr E. Dugas, doyen ; Mgr J.-A. Piette ; MM. A. Roch, L. Gervais, J.-A.-H. Désy, E. Lachapelle, M. Clermont, F.-R. Bonin, J.-C. Garceau, L.-P. Lamarche et O. Bonin.

Chanoines honoraires : S. Exc. Mgr E. Curien, év. de la Rochelle (France) ; le T. R. Père P.-E. Farley, supérieur général des Cleres de Saint-Viateur ; MM. J.-J. Bourget, A. Choinard (France), L.-J.-B. Gagnon, A. Picotte et le T. R. Père J. Latour, provincial des C. S. V.

KEEWATIN.— Vicariat apostolique. Érigé le 12 juillet 1910. Métropolitain, Saint-Boniface.— 8,000 catholiques, 34 prêtres, 47 missions et dessertes.

S. Exc. Mgr M. Lajeunesse, O. M. I.,
2e vicaire apostolique,
Evêque titulaire de Bonusta,
(1890-1933)

KINGSTON.— Archevêché. Érigé en évêché le 27 janvier 1836 et en archevêché le 28 juillet 1889. Suffragants : Peterborough, Alexandria et Sault Sainte-Marie.— 45,000 catholiques, 90 prêtres, 66 paroisses et missions.

S. Exc. Mgr M.-J. Spratt,
3e évêque et 3e archevêque,
(1854-1911)

S. Exc. Mgr M.-J. O'Brien,
archevêque titulaire d'Amoria,
coadjuteur avec future succession,
(1874-1913)

Vicaire général : Mgr J.-F. Nicholson.
Chancelier : M. l'abbé L.-J. Byrne.
Doyens : MM. les abbés M. Meagher, M. MacDonald, A.-J. Hanley, J.-T. Hanley, J.-F. O'Riordon et J.-J. O'Reilly.

LES TROIS-RIVIÈRES.— Évêché. Érigé le 8 juin 1852. Métropolitain, Québec.— 134,500 catholiques, 241 prêtres, 66 paroisses et dessertes, 1 séminaire.

S. Exc. Mgr Alf.-O. Comtois,
4e évêque,
(1876-1926)

Vicaire général : Mgr H. Trudel.
Chancelier : M. l'abbé H.-P. Pellerin.
Vicaires forains : MM. les chan. L. Denoncourt, J.-A.-E. Lafleche ; MM. les abbés E.-S. de Carufel, Em. Trudel, Eug. Denoncourt et E. Brunelle.

Chapitre de la cathédrale : Mgr H. Trudel ; Mgr L. Chartier, prévôt ; Mgr J.-F. Béland, Mgr F. Boulay ; MM. J.-T. Richer-Lafleche, Ls Denoncourt, J.-A. Moreau, J.-A. Lesieur, G.-E. Panneton, Emile Gélinas et T. Giroux.

Chanoines honoraires : MM. J.-A.-E. Lafleche, P. Cloutier, P.-A. Bellemare, et Ths Caron.

LONDON.— Évêché. Établi le 21 février 1885. Métropolitain, Toronto.— 109,581 catholiques, 206 prêtres, 112 pa-

roisses et missions, 2 séminaires, 1 collège.
S. Exc. Mgr J.-T. Kidd,
6e évêque,
(1868-1925)

Vicaire général : Mgr A.-P. Mahoney.
Chancelier : Mgr P.-J. McKeon.

MACKENZIE.— Vicariat apostolique. Érigé en 1901. Métropolitain, Edmonton.— 6,000 catholiques, 33 Oblats de Marie Immaculée, 27 missions.

S. Exc. Mgr G.-J.-E. Breynat, O. M. I.,
1er vicaire apostolique,
évêque titulaire d'Adramyte,
(1867-1901)

S. Exc. Mgr Pierre Fallaize, O. M. I.,
coadjuteur, évêque titulaire de Thmuis,
(1887-1931)

Vicaire délégué : Le Rév. Père A. Mansoz, O. M. I.

MONCTON.— Archevêché. Établi le 22 février 1936. Suffragants : Saint-Jean, N. B. et Chatham.— 48,000 catholiques, 67 prêtres, 46 paroisses et missions, 1 collège classique.

S. Exc. Mgr Art. Melanson,
1er archevêque,
(1879-1932)

Vicaire général honoraire : Mgr Jean Hébert.

MONT-LAURIER.— Évêché. Établi le 26 avril 1913. Métropolitain, Ottawa.— 45,679 catholiques, 99 prêtres, 53 paroisses et dessertes, 1 séminaire.

S. Exc. Mgr J.-E. Limoges,
2e évêque,
(1879-1922)

Chancelier : M. l'abbé Adrien Cadotte.
Vicaires forains : Mgr Chs Proulx ; MM. les abbés A.-P. Neveu, J.-P. Bazinet, J.-L. Pilon, D. Guay, J.-A. Génier, A. Mondou, R. Mercure et Jos. Cossette.

MONTREAL.— Archevêché. Établi en évêché le 13 mai 1836 et en archevêché le 8 juin 1886. Suffragants : Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, Valleyfield, Joliette et Saint-Jean de Québec.— 796,979 catholiques, 1,275 prêtres, 190 paroisses et dessertes, 1 université, 3 séminaires, 12 collèges classiques.

S. Exc. Mgr Paul Bruchési,
4e évêque et 2e archevêque,
(1855-1897)

S. Exc. Mgr Geo. Gauthier,
administrateur apostolique.
Archevêque titulaire de Tarona et
coadjuteur avec future succession,
(1871-1912)

S. Exc. Mgr A.-E. Deschamps,
auxiliaire, évêque titulaire de Thennesis,
(1874-1925)

Vicaires généraux : NN. SS. J.-C. Chaumont et G.-H. Chartier.

Chanceliers : M. le chan. A. Valois et M. l'abbé L. Whelan.

Vicaires forains : Mgr L.-A. Dubuc ; MM. les Supérieurs de Saint-Sulpice, du Séminaire de Sainte-Thérèse, du collège de l'Assomption ; M. le chanoine J.-N. Dupuis ; MM. les abbés J.-A. Bourassa, H. Lachapelle, Léonidas Desjardins, H. Longpré, J.-O. Roussin, C.-O. Mousseau, A. Boileau, A. Leveillé, E. Dubois.

Chapitre de la cathédrale : MM. A. Sylvestre, A. Harbour, J.-A. Mousseau, Émile Chartier, J.-D. Binette, Albert Valois et R. Drouin.

Chanoines honoraires : S. Exc. Mgr J.-A. Papineau, évêque de Joliette ; S. Exc. Mgr A. Forget, évêque de Saint-Jean ; Mgr A.-V.-J. Piette ; MM. Elisée Hébert, J.-O. Roussin, J. Picotte, M. Roux, J.-N. Dupuis et Z. Alary.

NELSON.— Évêché. Établi le 22 février 1936. Métropolitain, Vancouver.— 100,284 catholiques, 19 prêtres, 74 paroisses et missions.

S. Exc. Mgr M.-M. Johnson,
1er évêque.
(1901-1936)

Doyen : Mgr J.-C. McKenzie.

NICOLET.— Évêché. Établi le 10 juillet 1885. Métropolitain, Québec.— 100,284 catholiques, 200 prêtres, 70 paroisses, 1 séminaire.

S. Exc. Mgr J.-H.-S. Brunault,
2e évêque.
(1857-1899)

Vicaires généraux : NN. SS. J.-A. Camirand et Z. Lahaye.

Vicaire général honoraire : Mgr O. Milot.
Chancelier : M. l'abbé L. Morin.

Vicaires forains : NN. SS. Z. Lahaye et O. Milot ; M. le chanoine O. Manseau ; MM. les abbés J. Letendre, R. Généreux et J.-E. Lemire.

Chapitre de la cathédrale : NN. SS. A. Camirand, doyen, Z. Lahaye, O. Milot ; MM. O. Manseau ; NN. SS. L.-A. Côté et F.-A. Saint-Germain ; MM. Jos. Poirier, Jos. Bourgeois, Ph. Bourassa, Geo. Melançon, P.-A. Gouin, Théo. Melançon, J.-A. Pellerin et Chs-Ed. Provencher.

Chanoines honoraires : S. Exc. Mgr G. Courchesne, évêque de Rimouski ; MM. L. Hébert, R. Joyal, B. Morin et C. Arsenau.

ONTARIO-NORD.— Vicariat apostolique. Établi en préfecture apostolique le 13 mai 1919 et en vicariat le 17 novembre 1920. Siège à Hearst. Métropolitain, Ottawa.— 20,200 catholiques, 43 prêtres, 63 paroisses et missions.

S. Exc. Mgr Joseph Hallé,
1er vicariat apostolique,
évêque titulaire de Pétrée.
(1874-1920)

Secrétaire : M. l'abbé Z. Lambert.

OTTAWA.— Archevêché. Érigé en évêché le 25 juin 1847 et en archevêché le 8 juin 1886. Suffragants : Pembroke, Mont-Laurier, Haileybury et le vicariat apostolique de l'Ontario-Nord.— 190,000 catholiques, 512 prêtres, 118 paroisses et missions, 1 université, 2 séminaires, 2 collèges classiques.

S. Exc. Mgr G. Forbes,
5e évêque et 4e archevêque.
(1865-1913)

Vicaires généraux : NN. SS. J. Charbonneau et J. Chartrand.

Chancelier : Mgr Jos. Lebeau.

Vicaires forains : NN. SS. J.-A. Myrand, J.-H. Touchette, F.-P. Fay, M. Chamberland ; MM. les chanoines J. Gascon, H. Yelle, J.-A. Carrière, G.-W. O'Toole ; MM. les abbés J.-A. Lafflamme et A. Bélanger.

Chapitre de la cathédrale : NN. SS. Corbeil, J.-H. Touchette, F.-P. Fay, J. Lebeau, J. Charbonneau, J. Chartrand ; MM. L.-J. Archambault, J.-A. Carrière, L.-C. Raymond, G.-D. Prud'homme et J.-E. Secours.

Chanoines honoraires : MM. J. Gascon, G.-G. Fitzgerald, J.-A. Myrand, H. Yelle, G.-W. O'Toole.

PEMBROKE.— Évêché. Érigé en vicariat apostolique de Pontiac le 11 juillet 1882 et en évêché le 4 mai 1898. Métropolitain, Ottawa.— 45,429 catholiques, 81 prêtres, 79 paroisses et missions.

S. Exc. Mgr C.-Léo Nelligan,
3e évêque.
(1894-1937)

Vicaire général : Mgr Z. Lorrain.
Chancelier : M. l'abbé W.-P. Breen.

PETERBOROUGH.— Évêché. Érigé le 11 juillet 1882. Métropolitain, Kingston.— 27,000 catholiques, 48 prêtres, 63 paroisses et missions.

S. Exc. Mgr D. O'Connor,
5e évêque.
(1884-1930)

Vicaire général : Mgr W.-J. McColl.
Chancelier : M. l'abbé V.-J. Corkery.

PRINCE-ALBERT.— Évêché. Érigé en vicariat apostolique en octobre 1890 et en diocèse le 3 décembre 1907. Métropolitain, Regina.— 51,185 catholiques, 94 prêtres, 99 paroisses et missions.

(Siège vacant)
Le T. Rév. Père Réginald Duprat, O. P.
administrateur.



Son Exc. Mgr Jos. GUY, O.M.I.,
3e évêque de Gravelbourg.

Vicaire général : Mgr H. Desmarais.
Secrétaire : M. l'abbé E. Labbé.

Vicaires forains : Les Pères H. Delorme, O. M. I., J. Legris, O. M. I. et P. Chauvin, P. S. M. ; MM. les abbés G. Charpentier, C. Mollier et A.-L. LeBel ; Mgr J.-E. Joyal et M. l'abbé A.-D. Delisle.

S. Exc. Mgr Jos. Prud'homme,
ancien évêque, évêque titulaire de Saldes.
(1882-1921)

QUÉBEC.— Archevêché. Érigé en vicariat apostolique le 3 juin 1658, en évêché le 1er octobre 1674, en archevêché le 12 janvier 1819 et en métropole le 12 juillet 1844. Suffragants : Les Trois-Rivières, Rimouski, Chicoutimi, Nicolet, Gaspé et le vicariat apostolique du Golfe Saint-Laurent.— 509,921 catholiques, 1,181 prêtres, 290 paroisses et missions, 1 université, 1 séminaire, 5 collèges classiques, 1 école apostolique.

S. Em. le cardinal J.-M.-R. Villeneuve,
O. M. I.,
20e évêque et 9e archevêque.
(1883-1930)

S. Exc. Mgr Omer Plante, auxiliaire,
évêque titulaire de Dobero.
(1867-1927)

Vicaires généraux : NN. SS. B.-P. Garneau et Camille Roy.

Vicaire général honoraire : Mgr L.-A. Pâquet.

Chancelier majeur : M. le chan. Jules Laberge.

Chancelier : M. l'abbé Paul Bernier.

Vicaires urbains : Mgr Eug.-C. Lafflamme ; MM. les chanoines Ls-Ad. Gagnon et Frs Blanchet.

Vicaires forains : MM. les abbés Ludger Picher, J.-I. Galarneau, Ovide Godbout, J.-E. Pichette, J.-H. Cinq-Mars, Raym. Lamontagne, J.-Elz. Voyer, Aug. Castonguay, Alf. Boulet, Pierre Poulin, le chanoine D. Garon, Mgr H. Fortier, Mgr J.-E. Feuiltaut, Omer Carrier, le chanoine Eug. Carrier, J.-E. Boucher, Hilaire Chouinard, Aug. Lessard, J.-E. Donaldson, J.-S. Thérberge et J.-T. Thibaudeau.

Chapitre de la cathédrale : NN. SS. B.-P. Garneau, doyen, J.-N. Gignac, archidiaire, Eug.-C. Lafflamme, archiprêtre ; MM. J.-R. Pelletier, Chs Beaulieu, Jules Laberge, Ulric Perron, Jos. Vaillancourt, Frs Blanchet, Victor Rochette, J.-A. Chamberland et Edgar Chouinard.

Chanoines honoraires : S. Exc. Mgr R.-O. Harscouet, évêque de Chartres ; Mgr Am. Gosselin ; Mgr Geo. Miville ; MM. Aug. Marcoux, J.-A. Bernier ; Mgr Eug. Beaupin (France) ; Mgr W. Lebon ; MM. Denis Garon, Art. Robert, Philippe Casgrain (Regina), Cyrille Gagnon, J.-T. Lachance, Aug. Caron, L.-R. Morissette, C. Labrecque, H. Fréchette, L.-A. Gagnon, Frs Lamontagne, Eug. Carrier, H. Raymond, Alph. Fortin.

RÉGINA.— Archevêché. Érigé en évêché le 4 mars 1910 et en archevêché le 4 décembre 1915. Suffragants : Prince-Albert, Gravelbourg, Saskatoon et l'abbaye "nullius" de Saint-Pierre de Munster.— 101,580 catholiques, 142 prêtres, 225 paroisses et missions, 1 collège classique.

S. Exc. Mgr Peter Monahan,
3e évêque et 3e archevêque.
(1882-1932)

Vicaire général : Mgr A.-J. Janssen.

Chancelier : M. l'abbé J.-E. Campbell.

RIMOUSKI.— Évêché. Érigé le 15 janvier 1867. Métropolitain, Québec.— 133,497 catholiques, 236 prêtres, 109 paroisses et dessertes, 1 séminaire.

S. Exc. Mgr Geo. Courchesne,
3e évêque.
(1880-1928)

Vicaire général : Mgr J.-A. D'Amours.

Vice-gérant : Mgr M. Belzile.

Chancelier : M. le chan. S. Chénard.

Vicaires forains : MM. les chan. J.-V. Côté, L.-I.-T. Landry, Jos. Perron, David Michaud et J.-E. Gagnon ; MM. les abbés J.-A. Beaulieu, N. Caron, J.-D. Morin, Ad. Richard, Ph. Belzile, S. Roy et Jos.-Alph. Saint-Pierre.

Chapitre de la cathédrale : MM. L. Roy, prévôt, J.-V. Côté, L.-I.-T. Landry, Elz.-J. Roy, L.-F. Côté, D.-A. Michaud, D.-F. D'Anjou, Eug. Pelletier, Jos. Perron, E.-S. Chénard et C.-B. Beaulieu.

Chanoines honoraires : MM. L.-C.-H. Tremblay, J.-C. Saindon et J.-E. Gagnon.

SAINT-BONIFACE.— Archevêché. Érigé en évêché le 4 juin 1847 et en archevêché le 22 septembre 1871. Suffragants : les vicariats apostoliques du Keewatin et de la Baie d'Hudson.— 55,000 catholiques, 134 prêtres, 104 paroisses et missions, 1 collège classique.

S. Exc. Mgr Art. Béliveau,
4e évêque et 3e archevêque.
(1870-1913)

S. Exc. Mgr E. Yelle, P. S. S.,
coadjuteur,
archevêque titulaire d'Arcadiopolis.
(1893-1933)

Vicaire général: Mgr W.-L. Jubinville.
Secrétaire: M. l'abbé Ant. d'Eschambault.

SAINT-HYACINTHE. — Évêché.
Érigé le 8 juin 1852. Métropolitain.
Montréal. — 132,250 catholiques, 296 prêtres, 84 paroisses et dessertes, 1 séminaire.

S. Exc. Mgr F.-Z. Decelles,
7^e évêque.
(1870-1924)

S. Exc. Mgr A. Desmarais,
auxiliaire et V. G.,
évêque titulaire de Ruspe.
(1891-1931)

Vicaire général honoraire: Mgr P.-S. Desrauleau.

Secrétaire général: M. l'abbé Victor Quintal.

Vicaires forains: M. le chan. J.-B.-O. Archambault, MM. les abbés J.-A. Laurence, F.-X. Larose, Vincent Lincourt, E.-E. Pelletier et P. Darche.

Chapitre de la cathédrale: Mgr P.-S. Desrauleau, doyen; NN. SS. L.-A. Sénécal et C.-P. Choquette; MM. L.-A. Beaudry, J.-B. Houle, F.-A. Laroche, J.-A. Dubreuil, N. Desmarais, J.-B.-O. Archambault, J.-B. Nadeau, Nap. DeLorme.

Chanoines honoraires: MM. J.-B.-A. Allaire et P.-A. Saint-Pierre.

SAINT-JEAN, N. B. — Évêché. Érigé le 30 septembre 1842. Métropolitain. Moncton. — 50,000 catholiques, 50 prêtres, 102 paroisses ou missions.

S. Exc. Mgr P. Bruy, Eudiste,
6^e évêque.
(1883-1936)

Vicaire général: Mgr F.-L. Carney.
Chancelier: M. l'abbé F. Gillen.

SAINT-JEAN DE QUÉBEC. — Évêché. Érigé le 9 juin 1933. Métropolitain. Montréal. — 64,035 catholiques, 131 prêtres, 45 paroisses et missions, 1 collège classique.

S. Exc. Mgr A. Forget,
1^{er} évêque.
(1885-1934)

Vicaire général: Mgr J.-E. Coursol.

Chancelier: M. l'abbé Lue Martin.

Vicaires forains: NN. SS. Ar. Chaussé, J.-G. Payette et F. Jobin; MM. les abbés G.-A. Fouronge, Alb. Picotte, A. Daigneau et J.-A. Majeau.

SAINT-PIERRE DE MÜNSTER. — Abbaye "nullius". Érigée en abbaye en 1911 et en abbaye "nullius" en 1921. Métropolitain. Regina. — 13,102 catholiques, 35 religieux bénédictins, 28 paroisses et missions, 1 séminaire.

Le T. Rév. Père S. Gertken, O. S. B.,
3^e abbé.
(1881-1927)

Vicaire général: Le Rév. Père Windschiegl, O. S. B.

Chancelier: Le Rév. Père J. Sittenauer, O. S. B.

SASKATOON. — Évêché. Érigé le 9 juin 1933. Métropolitain. Regina. — 35,215 catholiques, 46 prêtres, 55 paroisses et missions, 1 collège classique.

S. Exc. Mgr G.-C. Murray, C. SS. R.,
1^{er} évêque.
(1885-1930)

Doyens: M. l'abbé J.-O. O'Leary, V. F. et le Rév. Père Théo. Schweers, O. M. I.

SAULT-SAINTE-MARIE. — Évêché. Érigé le 16 septembre 1904. Métropolitain. Kingston. — 81,000 catholiques, 113 prêtres, 144 paroisses et missions, 2 collèges classiques. Résidence temporaire à North Bay.

S. Exc. Mgr R.-H. Dignan,
2^e évêque.
(1904-1934)

Vicaire général: Mgr J.-A. Lecuyer.
Chancelier: M. l'abbé J.-C. Humplrey.

SHERBROOKE. — Évêché. Érigé le 23 août 1874. Métropolitain. Montréal. — 118,913 catholiques, 238 prêtres, 92 paroisses et missions, 1 séminaire.

S. Exc. Mgr A.-O. Gagnon,
3^e évêque.
(1860-1923)

Vicaire général: Mgr J.-E. Vincent.

Chancelier: M. l'abbé E. Gervais.

Chapitre de la cathédrale: Mgr J.-E. Vincent, doyen; MM. Eug. Dufresne, H.-A. Simard, Mgr O.-Z. Letendre, MM. J.-P. Pilette, Chs Roy, Chs McGee, J.-A. Bussière, Victor Vincent, Michel Couture et Arsène Goyette.

Chanoines honoraires: MM. J.-A. Hamel, N.-A. Gariépy, S. Gervais et W. Larue.

TORONTO. — Archevêché. Érigé en évêché le 17 décembre 1841 et en archevêché le 18 mars 1870. Suffragants: Hamilton et London. — 164,643 catholiques, 293 prêtres, 130 paroisses et missions, 2 séminaires, 1 collège.

S. Exc. Mgr J.-C. McGuigan,
Se évêque et 6^e archevêque.
(1894-1930)

Vicaires généraux: NN. SS. P.-J. Coyle et E. Brennan.

Chancelier: M. l'abbé J.-M. Clair.

Doyens: NN. SS. J.-P. Treacy, D. Morris; MM. les abbés H.-J. Sweeney, M. Cline et M. Cullinan.

VALLEYFIELD. — Évêché. Érigé le 5 avril 1892. Métropolitain. Montréal. — 61,069 catholiques, 146 prêtres, 49 paroisses et dessertes, 2 collèges classiques.

S. Exc. Mgr J.-Alf. Langlois,
3^e évêque.
(1876-1928)

Vicaire général honoraire: Mgr L.-N. Préville.

Chancelier: M. l'abbé Aimé Pilon.

Vicaires forains: Mgr A.-P. Sabourin; MM. les chanoines J.-N. Rémillard, E. Lachapelle, J.-P. Bourget, A. Bissonnette et H. Julien.

Chapitre de la cathédrale: Mgr L.-N. Préville, doyen; NN. SS. Jean de la Croix Dorais, A.-P. Sabourin, J.-D. Neveu; MM. J.-P. Bourget, E.-S. Aubin, L.-U. Mousseau, J.-A. Bilette, J. Laframboise, O. Bissonnette, J.-F.-Donat Fortier, H. Julien.

Chanoines honoraires: S. Exc. Mgr P. Bruchési, archevêque de Montréal; le Rév. Père Ducharme, C. S. V.; MM. J.-N. Rémillard, E. Lachapelle et A. Perreault.

VANCOUVER. — Archevêché. Érigé en vicariat apostolique de la Colombie anglaise le 14 décembre 1863, en évêché de New-Westminster le 2 septembre 1890 et en archevêché de Vancouver le 19 septembre 1908. Suffragants: Victoria, Nelson et le vicariat apostolique de Yukon et Prince-Rupert. — 50,084 catholiques, 95 prêtres, 158 paroisses et missions, 1 collège classique, 1 séminaire.

S. Exc. Mgr W.-M. Duke,
6^e évêque et 4^e archevêque.
(1879-1928)

Vicaire général: Mgr M.-W. McKinnon.
Chancelier: M. l'abbé T.-M. Nicol.

Vicaires forains: MM. les abbés J.-B. MacDonald et L. Hobson; les RR. Pères D. McCullough, O. M. I. et P.-E.-J. Cornell, O. M. I.

VICTORIA. — Évêché. Érigé en évêché le 4 juillet 1846 et en archevêché le 19 juin 1903. Redevenu évêché le 19 septembre 1908. Métropolitain. Vancouver. — 14,600 catholiques, 28 prêtres, 82 paroisses, dessertes et missions.

S. Exc. Mgr John-C. Cody,
11^e évêque.
(1899-1936)

S. Exc. Mgr Alex. MacDonald,
ancien évêque,
évêque titulaire d'Hébron.
(1858-1908)

WINNIPEG. — Archevêché dépendant directement du Saint-Siège. Érigé le 4 décembre 1915. — 70,715 catholiques, 108 prêtres, 124 paroisses et missions.

S. Exc. Mgr A.-A. Sinnott,
1^{er} archevêque.
(1877-1915)

Vicaires généraux: NN. SS. J.-J. Blair et M. Kessler.

Chancelier: M. l'abbé J.-E. Cahill.

Vicaires forains: Mgr J.-A. Bastien; MM. les abbés J.-E. Cahill, W.-G. Moore, J.-A. Webb, A.-E. Théoret et W.-J. Holloway.

YUKON ET PRINCE-RUPERT. — Vicariat apostolique. Érigé en préfecture apostolique le 9 mars 1908 et en vicariat le 20 novembre 1916. Métropolitain. Vancouver. — 8,520 catholiques, 22 prêtres, 30 paroisses et missions.

S. Exc. Mgr E.-M. Buno, O. M. I.,
1^{er} vicariaire apostolique,
évêque titulaire de Teutyre.
(1864-1917)

S. Exc. Mgr Jean Coudert, O. M. I.,
coadjuteur et vicariaire délégué,
évêque titulaire de Radhiopolis.
(1895-1936)

DIOCÈSE DES RUTHÈNES. — Diocèse national, dépendant directement du Saint-Siège. Érigé en 1912. — 300,000 catholiques, 71 prêtres, 36 paroisses et 300 missions, 1 collège. Résidence à Winnipeg.

S. Exc. Mgr Basile Ladyka, O. E. C. M.,
2^e évêque,
évêque titulaire d'Abydo.
(1884-1928)

Chancelier: M. l'abbé P.-B. Kusnir.

LES MISSIONS

Les pays de missions, soumis à la Sacrée Congrégation de la Propagande, comprennent plus de 500 territoires ecclésiastiques (diocèses, vicariats, préfectures, etc.). La population globale de ces pays à évangéliser s'élève à 1,200 millions de pays avec 18 millions de catholiques.

La légion des ouvriers apostoliques chargés de conquérir à la foi catholique ce milliard d'incroyants est d'environ 220,000 personnes, fournies en grande partie par les nations d'Europe et d'Amérique, auxquels se joignent de plus en plus les prêtres, sœurs, catéchistes et maîtres d'écoles indigènes.

La participation canadienne à ce travail apostolique se fait dans presque tous les pays, en Afrique comme en Asie, et sous tous les climats. Environ deux milliers de Canadiens et de Canadiennes, des Canadiens-français pour la plupart, dont au moins 600 prêtres.

Onze missionnaires canadiens ont été élevés à la dignité épiscopale. Ce sont :

S. Exc. Mgr A.-A. Lepailleur, C. S. C., évêque de Chittagong, Bengale, Inde ;

S. Exc. Mgr M.-J. Lemieux, O. P., évêque de Sendai, Japon ;

S. Exc. Mgr G.-E. Michaud, D. P. B., évêque titulaire de Zabi et vicaire apostolique de l'Ouganda, Afrique ;

S. Exc. Mgr L. A. Lapierre, P. M. E., évêque titulaire de Cardique et vicaire apostolique de Szepingkaï, Mandchourie ;

S. Exc. Mgr G. Trudel, D. P. B., évêque titulaire de Noba et vicaire apostolique de Tabora, Afrique ;

S. Exc. Mgr J. Bonhomme, O. M. I., évêque titulaire de Tulana et vicaire apostolique du Basutoland, Afrique du Sud ;

S. Exc. Mgr Oscar Morin, D. P. B., évêque titulaire d'Utina et vicaire apostolique de Navrongo, Afrique ;

S. Exc. Mgr F.-X. Lacoursière, D. P. B., évêque titulaire de Vuturia et vicaire apostolique du Rwenzori, Afrique ;

S. Exc. Mgr M.-C. O'Gara, Passionniste, évêque titulaire d'Elis et vicaire apostolique de Chen-Tchéou, Chine ;

S. Exc. Mgr Oscar Julien, D. P. B., évêque titulaire de Choba et vicaire apostolique du Nyassa, Afrique ;

S. Exc. Mgr Ph. Côté, S. J., évêque titulaire de Polystylus et vicaire apostolique de Suchow, Chine.

Un canadien d'origine occupe le siège épiscopal d'Oklahoma, États-Unis, S. Exc. Mgr Frs.-C. Kelly, originaire de l'île du Prince-Édouard.

Dans les pays de missions, quelques autres Canadiens occupent des positions importantes, comme préfets apostoliques :

Mgr W.-C. McGrath, préfet apostolique de Chuchow, Chine ;

Le T. Rév. Père Égide Roy, O. F. M., préfet apostolique de Kagoshima, Japon ;

Le T. Rév. Père B.-F. Meyer, des Missions Étrangères de Maryknoll, préfet apostolique de Wuchow, Chine ;

Le T. Rév. Père Edgar Laroche, P. M. E., préfet apostolique de Lintung, Mandchourie.

Au cours de la dernière année, les prêtres des Missions Étrangères de Pont-Viau ont accepté un nouveau champ d'apostolat aux Philippines. De nombreuses religieuses sont allées rejoindre leurs sœurs déjà rendues dans les pays de mission ou sont allées ouvrir de nouvelles maisons, notamment les Ursulines, les Sœurs de Notre-Dame du Bon Conseil, etc.

II. — La vie civile et politique

Le Canada, notre patrie, fait partie de l'Empire britannique, monarchie constitutionnelle et héréditaire dont le chef actuel est Sa Majesté le roi GEORGES VI, "par la grâce de Dieu, Roi de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et des Dominions d'outre-mer, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes". Né le 14 décembre 1895, Georges VI monta sur le trône le 10 décembre 1936, à la suite de l'abdication de son frère, Édouard VIII, lequel avait succédé à son père, Georges V, le 20 janvier 1936. Il a été couronné le 12 mai 1937. L'héritière de la couronne britannique est Son Altesse Royale la princesse Élisabeth.

Le roi, comme souverain, exerce tous les pouvoirs du gouvernement par un cabinet composé d'un certain nombre de membres du Conseil privé, qui agissent comme ses aviseurs et administrent la chose publique en conformité avec la loi et l'usage traditionnel. Le cabinet britannique actuel est dirigé par le Très honorable Neville Chamberlain, qui a succédé, le 28 mai 1937, à M. Stanley Baldwin. Le cabinet Chamberlain se compose comme suit :

Premier ministre : M. Neville Chamberlain ;

Chancelier de l'Échiquier : Sir John Simon ;

Lord président du Conseil : Lord Halifax ;

Affaires étrangères : le capitaine Anthony Eden ;



S. Exc. Mgr A. CLABAUT, O.M.I.,

évêque titulaire de Troies et coadjuteur, avec future succession du vicaire apostolique de la Baie d'Hudson.

Guerre : M. Hore-Belisha ;
Amirauté : M. Duff Cooper ;
Transports : Dr Leslie Burgin ;
Intérieur : Sir Samuel Hoare ;
Lord du Sceau privé : comte de la Warr ;
Lord chancelier : lord Hailsham ;
Indes et Birmanie : lord Zetland ;
Colonies : M. Ormsby Gore ;
Dominions : M. Malcolm MacDonald ;
Éducation : le comte Stanhope ;
Santé publique : sir Kingsley Wood ;
Travail : M. Ernest Brown ;
Pensions : M. Ramsbotham ;
Postes : major Tryon ;
Défense : sir Thomas Inskip ;
Air : vicomte Swinton ;
Agriculture : W.-S. Morrison ;
Écosse : M. Elliott ;
Président du Board of Trade : M. Oliver Stanley.

Le Parlement anglais se compose de deux Chambres : la Chambre des Lords, qui comprend les archevêques et évêques anglicans, les ducs, les marquis, les comtes,

les vicomtes et les barons. Trois membres de la famille royale occupent aussi des sièges en cette Chambre. La Chambre des Députés (Communes), composée de 615 membres.

LE CANADA

La Confédération canadienne existe depuis le 1er juillet 1867. Le roi est représenté par un gouverneur-général, nommé pour cinq ans. A la tête de chaque province se trouve un lieutenant-gouverneur nommé par le pouvoir central.

Le Parlement canadien, comme celui de Londres, se compose de deux Chambres : le Sénat et la Chambre des députés. Le Sénat comprend 96 membres dont 24 pour Québec, 24 pour Ontario, 10 pour la Nouvelle-Écosse, 10 pour le Nouveau-Brunswick, 4 pour l'île du Prince-Édouard, et 6 pour chacune des provinces de l'Ouest, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Anglaise. Les Communes comprennent 245 députés, répartis comme suit, par provinces : Québec, 65 ; Ontario, 82 ; Nouvelle-Écosse, 12 ; Nouveau-Brunswick, 10 ; Île du Prince-Édouard, 4 ; Manitoba, 17 ; Saskatchewan, 21 ; Alberta, 17 ; Colombie-Anglaise, 16 ; Yukon, 1.

Les législatures provinciales sont modelées sur le Parlement fédéral. La province de Québec est cependant la seule à posséder un Conseil législatif de 24 membres. Les différentes législatures comportent le nombre suivant de députés : Québec, 90 ; Ontario, 90 ; Nouvelle-Écosse, 30 ; Nouveau-Brunswick, 48 ; Île du Prince-Édouard, 30 ; Manitoba, 55 ; Saskatchewan, 55 ; Alberta, 63 ; Colombie-Anglaise, 48. Le Conseil territorial du Yukon est composé de trois membres élus pour 3 ans ; celui des Territoires du Nord-Ouest comprend sept membres nommés par le gouverneur général en conseil.

L'EXÉCUTIF CANADIEN

Le gouverneur général du Canada, le 15e depuis la Confédération, est Son Excellence le baron Tweedsmuir (John Buchan), nommé le 10 août 1935 et assermenté à Québec le 2 novembre de la même année.

Le gouvernement canadien est composé (depuis le 23 octobre 1935) comme suit :

Le Très honorable William-Lyon Mackenzie-King, premier ministre, président du Conseil privé, secrétaire d'État pour les Affaires étrangères ;

L'honorable sénateur Raoul Dandurand, ministre sans portefeuille ;

L'honorable Ths Crerar, ministre des Mines et des Ressources ;

Le Très honorable Ernest Lapointe, ministre de la Justice et Procureur général ;

L'honorable P.-J.-A. Cardin, ministre des Travaux publics ;

L'honorable C.-A. Dunning, ministre des Finances ;

L'honorable J.-C. Elliott, ministre des Postes ;

L'honorable W.-D. Euler, ministre du Commerce ;

L'honorable F. Rinfret, Secrétaire d'État ;

L'honorable Ian McKenzie, ministre de la Défense nationale ;

L'honorable C.-G. Power, ministre des Pensions et de la Santé ;

L'honorable J.-L. Isley, ministre du Revenu national ;

L'honorable J.-E. Michaud, ministre des Pêcheries ;

L'honorable Norman-M. Rogers, ministre du Travail ;

L'honorable C.-D. Howe, ministre des Transports ;

L'honorable J.-G. Gardiner, ministre de l'Agriculture.

Les dernières élections fédérales ont eu lieu le 14 octobre 1935 et les partis sont représentés comme suit aux Communes :

- 171 libéraux,
- 5 libéraux-indépendants,
- 2 libéraux-progressistes,
- 39 conservateurs,
- 1 conservateur-indépendant,
- 17 créditistes,
- 7 C. C. F.,
- 1 indépendant,
- 1 steveniste,
- 1 fermier-ouvrier.

* * *

Le Conseil privé de Sa Majesté, au Canada, se compose de 97 membres, dont 21 de langue française. Le doyen de nomination est sir W. Mulock (13 juillet 1896). Douze Canadiens font partie du Conseil privé de l'Empire, ce qui leur donne le titre de "Très honorable". Nommons en quelques uns : sir Chs Fitzpatrick, Arthur Meighen, R.-B. Bennett, W.-L. Mackenzie-King, Ernest Lapointe, etc.

* * *

Le président du Sénat est l'honorable W.-E. Foster tandis que l'honorable Pierre-F. Casgrain est président des Communes.

Les principaux fonctionnaires fédéraux sont les suivants :

Ernest-J. Lemaire, greffier du Conseil privé ;

Austin-E. Blouin, greffier du Sénat ;
Arthur Beauchesne, greffier des Communes ;

Georges Gonthier, auditeur général ;
J.-H. Hunter, sous-ministre des Travaux publics ;

Charles Camsell, sous-ministre des Mines et Ressources ;

Georges-D. Finlayson, surintendant des Assurances ;

W.-Stuart Edwards, sous-ministre de la Justice ;

O.-D. Skelton, sous-secrétaire d'Etat pour les Affaires étrangères ;

W.-A. Found, sous-ministre des Pêcheries ;

V.-I. Smart, sous-ministre des Transports ;

J.-G. Parmelee, sous-ministre du Commerce ;

S.-H. Barton, sous-ministre de l'Agriculture ;

W.-C. Clark, sous-ministre des Finances ;

Léo-D. Lafèche, sous-ministre de la Défense nationale ;

R.-E. Wodhouse, sous-ministre des Pensions et de la Santé ;

J.-Osc. Patenaude, Imprimeur du Roi ;

E.-H. Coleman, sous-secrétaire d'Etat et Régistrare général ;

W.-M. Dickson, sous-ministre du Travail ;

John Sullivan, sous-ministre des Postes ;

Honorable Martin Burrell, bibliothécaire parlementaire ;

Félix Desrochers, bibliothécaire général ;

C.-H. Bland, président de la Commission du Service civil ;

Adrien Potvin, membre de la Commission du Service civil ;

J.-H. Stitt, membre de la Commission du Service civil ;

Jules Castonguay, directeur des élections ;

James Smellie, registraire de la Cour suprême ;

J.-T.-C. Thompson, membre de la Commission du Cens électoral ;

H.-D. Scully, commissaire des Douanes, David Sim, commissaire de l'Accise ;

C.-F. Elliott, commissaire de la taxe sur le Revenu ;

Sir James MacBrien, commissaire de la Police montée ;

L'honorable Hugh Guthrie, président de la Commission des Chemins de fer. Les autres membres de cette commission sont : S.-J. McLean, F.-N. Garceau, J.-A. Stoneman et G.-A. Stone.

À TRAVERS LES PROVINCES

La province de l'ALBERTA fut constituée le 1er septembre 1905. Elle a une population de 772,017 âmes et une superficie de 255,285 milles carrés. Sa capitale est Edmonton. Le lieutenant-gouverneur est l'honorable J.-C. Bowen et l'honorable W. Aberhart, chef du Crédit social, dirige le gouvernement depuis le 3 septembre 1935.

Les dernières élections albertaines ont eu lieu le 22 août 1935 et les partis sont représentés comme suit à la Législature :

- 56 créditistes,
- 5 libéraux,
- 2 conservateurs.

* * *

La COLOMBIE BRITANNIQUE fut constituée en province canadienne le 20 juillet 1871. Cette province a une population de 750,000 âmes et une étendue de 355,855 milles carrés. Victoria est la capitale. L'honorable E.-W. Hamber est lieutenant-gouverneur et le premier ministre est l'honorable T.-D. Pattullo, chef libéral, qui dirige le gouvernement depuis le 15 novembre 1933.

Les dernières élections ont été tenues le 1er juin 1937 avec le résultat suivant :

- 32 libéraux,
- 8 conservateurs,
- 6 C. C. F.,
- 1 indépendant,
- 1 ouvrier.

* * *

Le MANITOBA entra dans la Confédération canadienne le 15 juillet 1870. La population de cette province est de 711,056 âmes et sa superficie est de 251,832 milles carrés. La capitale est Winnipeg. L'honorable W.-J. Tupper est lieutenant-gouverneur et le premier ministre, est depuis le 8 août 1922, l'honorable J. Bracken, chef des Progressistes.

Les dernières élections manitobaines ont eu lieu le 27 juillet 1936, avec le résultat suivant :

- 23 progressistes,
- 16 conservateurs,
- 7 C. C. F.,
- 5 créditistes,
- 3 indépendants,
- 1 communiste.

* * *

La province du NOUVEAU-BRUNSWICK remonte à la Confédération, le 1er juillet 1867. Sa population est de 435,000 âmes et sa superficie est de 27,985 milles carrés. La capitale est Fredericton. Le lieutenant-gouverneur est l'honorable

Murray MacLaren et le premier ministre, un libéral, est l'honorable A.-A. Dysart. Ce dernier dirige le gouvernement de sa province depuis le 16 juillet 1935.

Les dernières élections ont été tenues le 27 juin 1935 et les partis sont représentés comme suit :

- 43 libéraux,
- 5 conservateurs.

* * *

La NOUVELLE-ÉCOSSE a été constituée en province lors de l'inauguration de la Confédération canadienne, le 1er juillet 1867. Elle a une population de 583,000 âmes et une superficie de 21,428 milles carrés. La capitale est Halifax. L'honorable Robert Irwin est lieutenant-gouverneur et l'honorable Angus-L. MacDonald, chef libéral, est premier ministre depuis le 5 septembre 1933.

Les dernières élections, tenues le 29 juin 1937, ont donné le résultat suivant :

- 25 libéraux,
- 5 conservateurs.

* * *

La province de l'ONTARIO fut constituée le 1er juillet 1867. Elle a une population de 3,690,000 et une superficie de 412,582 milles carrés. La capitale est Toronto. Le lieutenant-gouverneur est l'honorable A.-A. Bruce tandis que l'honorable Mitchell Hepburn, libéral, est premier ministre depuis le 10 juillet 1934.

Des élections ont eu lieu, en Ontario, le 6 octobre 1937, avec le résultat suivant :

- 63 libéraux,
- 2 libéraux-progressistes,
- 1 libéral-indépendant,
- 23 conservateurs,
- 1 fermier-uni.

* * *

L'ILE DU PRINCE-ÉDOUARD, la plus petite des provinces canadiennes, a été constituée le 1er juillet 1867. Sa population est de 92,000 âmes et sa superficie de 2,184 milles carrés. La capitale est Charlottetown. L'honorable G. des B. de Blois est lieutenant-gouverneur et le premier ministre, depuis le 14 janvier 1936, est l'honorable T.-A. Campbell, libéral.

Les dernières élections, tenues le 23 juillet 1935, ont donné un résultat unique dans l'histoire politique canadienne ; en effet, tous les députés élus étaient des libéraux.

* * *

La province de QUÉBEC, la plus grande des provinces du Canada, constituée, elle aussi, le 1er juillet 1867, a une population de 3,096,000 et une superficie de 594,434 milles carrés. La capitale est Québec. Le lieutenant-gouverneur est l'honorable E.-L. Patenaude tandis que le premier ministre, depuis le 26 août 1936, est l'honorable Maurice Duplessis, conservateur, chef de l'Union nationale.

Les dernières élections provinciales ont été tenues le 17 août 1936 avec le résultat suivant :

- Union nationale 76
- Libéraux 14

Les partis sont actuellement représentés comme suit à la Législature de Québec :

- Union nationale 71
- Libéraux 14
- Parti national 5

LE LAC LOUISE, surnommé "la perle des Montagnes Rocheuses". C'est chaque été le rendez-vous de milliers de touristes

(Gravure) du Comité de Forêt du Parc National Canadien



Le gouvernement de la province de Québec est ainsi constitué :

L'honorable Maurice Duplessis, premier ministre, Procureur général et ministre des Terres et Forêts ;

L'honorable Martin Fisher, Trésorier provincial ;

L'honorable Henry-L. Auger, ministre de la Colonisation ;

L'honorable Onésime Gagnon, C. P., ministre des Mines, de la Chasse et des Pêcheries ;

L'honorable Bona Dussault, ministre de l'Agriculture ;

L'honorable John-S. Bourque, ministre des Travaux publics ;

L'honorable Albini Paquette, Secrétaire provincial et ministre de la Santé ;

L'honorable W. Tremblay, ministre du Travail ;

L'honorable F.-J. Leduc, ministre de la Voirie ;

L'honorable Joseph Bilodeau, ministre du Commerce, de l'Industrie et des Affaires municipales ;

L'honorable Antonio Élie, ministre sans portefeuille ;

L'honorable Th.-J. Coonan, ministre sans portefeuille ;

L'honorable Gilbert Layton, ministre sans portefeuille ;

L'honorable sir Thomas Chapais, ministre sans portefeuille.

Le président du Conseil législatif est l'honorable Alph. Raymond tandis que l'honorable Jean-Paul Sauvé est président de l'Assemblée législative.

* * *

Les principaux fonctionnaires du gouvernement provincial sont les suivants :

Le Dr Alfred Morisset, greffier du Conseil des ministres ;

M. R.-A. Benoit, greffier du Conseil législatif ;

M. L.-P. Geoffrion, greffier de l'Assemblée législative ;

M. G.-E. Marquis, bibliothécaire ;

M. Louis Coderre, sous-ministre du Commerce, de l'Industrie et des Affaires municipales ;

M. L.-E. Potvin, président de la Commission municipale ;

M. Albert Rioux, sous-ministre de l'Agriculture ;

M. Édouard Asselin, assistant procureur général ;

M. Jean Bruchési, sous-secrétaire provincial ;

M. Pierre-Georges Roy, archiviste provincial ;

Le Dr Émile Nadeau, directeur du service d'hygiène ;

M. R. Paradis, Imprimeur du Roi ;

L'honorable Cyrille Delâge, surintendant de l'Instruction publique ;

M. Avila Bédard, sous-ministre des Terres et Forêts ;

M. Gérard Tremblay, sous-ministre du Travail ;

M. Yvan Vallée, sous-ministre des Travaux publics ;

M. L.-A. Richard, sous-ministre de la Chasse et des Pêcheries ;

M. A.-O. Dufresne, directeur du service des Mines ;

M. A. Foster, assistant-trésorier provincial ;

M. Edgar Vézina, auditeur de la province ;

M. Arthur Bergeron, sous-ministre de la Voirie ;

Le colonel P.-A. Piuze, chef de la Police provinciale ;

Le colonel Léon Lambert, chef de la Police provinciale pour le district de Québec ;

M. J.-E. Laforce, sous-ministre de la Colonisation ;

M. Narcisse Savoie, chef du service agronomique à l'Agriculture ;

M. Henri Bois, chef du service de l'Économie rurale ;

M. Adrien Morin, chef de la section de l'Industrie animale ;

M. J.-H. Lavoie, chef du service de l'Horticulture ;

M. André Auger, chef du service de la grande culture ;

M. Armand Létourneau, chef du service de la publicité agricole ;

M. Georges Cayer, directeur de l'École d'industrie laitière ;

M. Geo. Bouchard, M. P., président du Conseil d'Agriculture ;

L'honorable Aurèle Lacombe, chef du service de la Circulation ;

M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles normales ;

M. C.-J. Miller, inspecteur général des écoles primaires ;

M. E.-S. Giles, inspecteur général des écoles protestantes ;

M. Alphonse Désilets, directeur de l'enseignement ménager ;

M. Gérard Morisset, directeur de l'enseignement du dessin ;

M. Geo.-H. Shink, contrôleur du Revenu.

M. Alb. Plouffe, chef du Bureau de la statistique.

La province de la SASKATCHEWAN fut constituée le 1er septembre 1905.

Elle a une population de 930,977 âmes et sa superficie est de 251,700 milles carrés. La capitale est Regina.

Le lieutenant-gouverneur est l'honorable A.-P. McNab et le premier ministre, depuis le 1er novembre 1935, est l'honorable W.-J. Patterson, libéral.

Les dernières élections provinciales ont eu lieu le 24 juillet 1934, avec le résultat suivant :

libéraux 50

fermiers-ouvriers 5

* * *

Le Territoire du YUKON a été organisé le 13 juin 1898. Il a une population de 4,000 âmes et une superficie de 207,076 milles carrés. La capitale est Dawson.

On étudie actuellement la question de l'achat de ce territoire par la Colombie Britannique.

* * *

Les TERRITOIRES DU NORD-OUEST, constitués le 11 mai 1870, furent réorganisés le 1er septembre 1905.

La population de ces territoires est de 10,000 âmes et leur superficie est de 1,309,682 milles carrés, soit plus d'un tiers de la superficie totale du Canada qui est de 3,694,900 milles carrés. Le siège du gouvernement est à Ottawa.

* * *

La représentation du Canada à l'étranger est la suivante :

Haut-commissaire à Londres : L'honorable Vincent Massey ;

Ministre à Paris : S. Exc. l'honorable Ph. Roy ;

Ministre à Washington : S. Exc. l'honorable sir Herbert Marler ;

Ministre à Tokio : S. Exc. l'honorable R.-R. Bruce ;

Délégué permanent à la Société des Nations : M. Hume Wrong.

Si on additionne les chiffres donnés plus haut comme population de chacune des provinces canadiennes, on arrive au total de 11,174,040 comme population totale actuelle du Canada. Le recensement de 1931 avait donné le résultat suivant : 10,376,786.

Cette population se répartit, par races, comme suit :

| | |
|----------------------|-----------|
| Française | 2,927,000 |
| Anglaise | 2,741,419 |
| Écossaise | 1,346,350 |
| Irlandaise | 1,230,808 |
| Scandinave | 228,049 |
| Juive | 156,726 |
| Polonaise | 145,503 |
| Indienne | 122,911 |
| Italienne | 98,173 |
| Asiatique | 81,548 |
| Nègre | 19,456 |

En ce qui concerne la répartition entre la population rurale et la population urbaine, quoique l'agriculture soit l'industrie prédominante du Canada, le nombre d'habitants des villes dépasse celui des campagnes.

III.— La vie économique

Les ressources naturelles du Canada sont l'agriculture, les fourrages, les pêcheries, la forêt, les mines et les forces hydrauliques.

Au Canada, les conditions générales ont atteint cette phase du cycle où elles peuvent passer pour une période de rétablissement très progressif. L'indice combiné du volume de production des industries manufacturières et des entreprises minières est parvenu en 1936 à une moyenne presque égale à celle de 1929. La production du papier à journal et d'énergie électrique est la plus forte encore connue, mais l'industrie de la construction piétine sur place. L'industrie agricole a souffert du volume subnormal de la plupart des récoltes, mais a bénéficié du prix élevé pour les grains, le blé surtout. L'argent dépensé au Canada par les touristes étrangers, qui excédait en 1935 et 1936 la valeur de toute la récolte de blé, et en 1935 les exportations d'or et de papier à journal, a augmenté considérablement. La puissance réelle d'achat est la plus forte depuis 1929. A peu près toutes les principales branches de la charpente économique canadienne manifestent d'excellents progrès.

L'AGRICULTURE

Les neuf provinces du Canada couvrent une superficie de 1,309,724,800 acres de terre dont 369,000,000 acres sont utilisables pour l'agriculture et dont 163,500,000 acres sont occupées. Il reste donc 205,500,000 acres de terre disponibles qui attendent le colon.

La richesse agricole et le revenu qui en découlent peuvent être établis comme suit pour 1936 :

| | |
|--------------------------------|--------------|
| | \$000 |
| Récoltes | \$ 594,139 |
| Produits laitiers | 192,000 |
| Animaux de ferme | 125,000 |
| Volailles et œufs | 51,000 |
| Fruits et légumes | 45,000 |
| Tabac | 8,760 |
| Animaux à fourrure | 4,710 |
| Produits de l'érabie | 3,714 |

| | |
|-------------------------------|-------|
| Miel | 2,250 |
| Laine | 2,700 |
| Trèfle et graine de mil | 2,000 |
| Lin | 325 |

Total. \$1,031,588
Contre \$943,081,000 en 1935.

La richesse agricole canadienne (chiffres de 1935) est évaluée à \$5,797,106,000, soit :

| | |
|---------------------------|-------------|
| \$000 | |
| Terres | \$2,323,164 |
| Édifices | 1,342,924 |
| Machineries | 654,664 |
| Bétail | 489,326 |
| Basse-cour | 40,292 |
| Animaux à fourrure | 7,653 |
| Production agricole | 943,081 |

Dans cette richesse, la part de la province de Québec est de \$1,038,947,000, répartie comme suit :

| | |
|---------------------------|------------|
| \$000 | |
| Terres | \$ 414,347 |
| Édifices | 257,918 |
| Machineries | 97,270 |
| Bétail | 87,331 |
| Basse-cour | 5,843 |
| Animaux à fourrure | 1,480 |
| Production agricole | 174,758 |

La richesse totale (agricole) des autres provinces est : Ile du Prince-Édouard, \$67,516,000 ; Nouvelle-Écosse, \$132,618,000 ; Nouveau-Brunswick, 126,252,000 ; Ontario, \$1,638,035,000 ; Manitoba \$420,186,000 ; Saskatchewan, \$1,305,791,000 ; Alberta, \$879,118,000 ; Colombie-Anglaise \$188,641,000.

La grande culture, en 1936, a rapporté : 233,500,000 boisseaux de blé d'une valeur de \$200,085,000 ; 276,265,000 boisseaux d'avoine d'une valeur de \$109,433,000 ; etc.

L'industrie animale occupe une grande place. Le nombre des bovins est de 8,819,100, celui des porcs de 4,139,700, des moutons de 59,298,200, celui des chevaux de ferme de 2,920,000.

LES MINES

L'industrie minière est une des plus importantes industries primaires canadiennes, n'étant surpassée en valeur totale annuelle que par l'agriculture. Parmi tous les pays, le Canada occupe le premier rang pour la production du nickel, de platine, et d'amiante ; le second pour le radium et le zinc, le troisième pour l'or et le cuivre, et le quatrième pour le plomb. Dans les métalloïdes, le Canada occupe une place importante. En 1935, la production minérale du Canada a été de \$312,344,457, répartie comme suit, par provinces :

| | |
|---------------------------|---------------|
| Nouvelle-Écosse | \$ 23,183,128 |
| Nouveau-Brunswick | 2,821,027 |
| Québec | 39,124,696 |
| Ontario | 158,935,269 |
| Manitoba | 12,052,417 |
| Saskatchewan | 3,816,943 |
| Alberta | 22,289,681 |
| Colombie-Anglaise | 48,692,050 |
| Yukon | 1,302,308 |
| Territoires du N.-O. | 127,938 |

Les chiffres provisoires, pour 1936, sont de \$360,540,000, répartis comme suit pour les principaux métaux :

| | |
|------------------|----------|
| \$000 | |
| Or fin | \$76,910 |
| Argent fin | 8,164 |
| Nickel | 43,471 |
| Cuivre | 38,665 |

| | |
|---------------|--------|
| Plomb | 14,643 |
| Zinc | 10,765 |
| Platine | 7,741 |

La production du charbon a été de plus de 15 millions de tonnes, d'une valeur de \$47,546,000. L'amiante a donné \$10,131,000 et la pierre \$13,327,000.

Le Québec a fait des progrès remarquables ces dernières années dans le développement de sa richesse minérale, et l'augmentation de sa production minérale d'une valeur totale de \$25,648,466 en 1932 à \$39,124,696 en 1935 reflète la stabilité et l'importance croissante de cette grande industrie basique. L'industrie des métaux se concentre surtout dans le nord-ouest de la province et les produits des mines métallurgiques consistent principalement de cuivre, d'or et d'argent. L'amélioration a été prononcée et presque



Son Exc. Mgr J.-F. RYAN,
évêque de Hamilton.

générale dans les industries minières métalloïdiques.

LES FORÊTS

Les derniers chiffres connus sur la valeur des produits donnent au groupe forestier le troisième rang en importance parmi les industries primaires du Canada. Il est estimé que les produits de la forêt constituent environ 17 pour cent de tous les transports commerciaux des chemins de fer canadiens.

Les forêts couvrent une superficie de 1,254,082 milles carrés, dont environ 31.6 pour cent portent du bois marchand et 32.2 de jeunes futaies. Le reste, soit 36.2 pour cent, est improductif dans les conditions actuelles.

Le volume global de bois sur pied est estimé à 273,656 millions de pieds cubes pouvant être convertis en 425,250 millions de pieds de bois d'œuvre et 1,746,639,000 cordes de bois de pulpe, de poteaux, etc. Les prélèvements moyens annuels sur les forêts, y compris les pertes par l'incendie, etc., se montent à quatre milliards de pieds cubes. Les trois grandes aires

forestières du Canada renferment environ 160 essences qui atteignent la taille d'arbre.

La valeur de la production forestière atteint par année (1934) une somme de \$105,539,732. Ce taux nécessite la coupe annuelle d'environ 2,300 millions de pieds cubes de bois sur pied, donnant de l'emploi régulier à 200,000 hommes au moins.

Sauf dans la Nouvelle-Écosse, 90 pour cent des futaies sont encore propriété domaniale, les exploitants ne jouissant que du droit de coupe. Les scieries canadiennes produisaient, en 1934, un total de 2,578,411 millions de pieds (mesure de planche) valant \$40,509,000. Elles ont produit aussi 2,408,616 milliers de bardeaux valant \$4,422,578 ; \$177,988 milliers de lattes valant \$412,844 ainsi que de nombreux autres produits d'une valeur de \$9,477,417, ce qui porte la valeur totale de la production des scieries à \$54,822,439, dont \$7,143,369 dans la province de Québec contre \$29,404,759 en Colombie et \$9,812,710 en Ontario.

Les marchés ouverts au bois canadien comprennent aujourd'hui presque tous les pays du monde.

En 1920, la valeur de la production de la pulpe et du papier était de \$232 millions ; elles tomba par la suite et en 1935 elle était de \$162 millions. Cette industrie comprend 28 pulperies, 43 pulperies-papeteries et 24 papeteries. Le papier à journal produit en 1935 est d'une valeur de \$91,762,201 pour 2,765,444 tonnes.

LES PÊCHERIES

La pêche constitue l'une des industries canadiennes les plus anciennes dans l'histoire du Canada. Les lieux de pêche du Canada sont probablement les plus vastes de l'univers, soit pas moins de 200,000 milles carrés d'eaux océaniques à l'est, sans compter les 7,180 milles de longueur du littoral du Pacifique et les 34,000 milles carrés des Grands Lacs. La liste des poissons comestibles du Canada contient près de 60 variétés différentes, dont les principales sont le saumon, le homard, le hareng, le flétan, la truite, etc.

En 1844, la valeur de la pêche était estimée à \$125,000 seulement ; en 1936, elle atteignait \$34,427,854, dont près de deux millions pour le Québec, contre 15 pour la Colombie, 8 pour la Nouvelle-Écosse et 3 pour le Nouveau-Brunswick. Le saumon a rapporté \$12,540,000, le homard \$4,378,742 et la morue \$2,758,140. Les pêcheries canadiennes occupent 68,557 pêcheurs et 14,361 personnes travaillent dans les industries de conservage et de saurissage. Le capital immobilisé dans cette industrie est de \$43,617,888. Il se consomme au Canada à peu près 21 livres de poisson per capita.

LES FOURRURES

Le commerce des fourrures demeure une des plus importantes industries du Canada, mais il a grandement changé depuis les débuts, alors qu'il dominait toutes autres entreprises. Le chemin de fer a révolutionné les conditions dans tout le pays et, plus récemment, l'avènement du véhicule à moteur a contribué à l'extension du réseau routier jusqu'au delà des limites de la colonisation. Les bateaux sillonnent maintenant les lacs importants et l'avion est mis à contribution pour le transport des fourrures des régions les moins accessibles du pays.

En 1881, la valeur des pelleteries de l'année était de \$987,555 ; en 1935, elle était de \$12,843,341. Le renard argenté l'emporte sur n'importe quelle autre espèce avec une production totale de \$4,343,823. Le nombre des pelleteries de toutes espèces est de 4,926,413 comparativement à 6,076,197 en 1934. Cette diminution est attribuable en grande partie à la réduction dans le nombre de rats musqués, d'hermines, de lapins, d'écureuils. Le vison et le castor accusent aussi une diminution. Le prix le plus élevé pour une peau est celui du pékan, \$45.62 ; le renard argenté vient ensuite à \$36.05.

14 établissements s'occupent de l'appréage des fourrures tandis que 320 autres établissements s'occupent de l'industrie des articles en fourrure.

L'élevage du renard se poursuit maintenant dans toutes les provinces du Dominion et le nombre des fermes augmente constamment. D'autres espèces sont aussi élevées avec succès, le vison en particulier. En 1934, le nombre des fermes à fourrure au Canada était de 7,019, dont 6,083 étaient des renardières. Le nombre d'animaux à fourrure nés en captivité, au cours de l'année, est de 203,491, dont 155,043 renards.

L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

Le Canada, malgré sa faible population, dispersée en plus grande partie dans des régions agricoles éparses, est devenu le deuxième plus grand pays industriel de l'Empire britannique. Il doit ce rang surtout à l'heureuse rencontre de forces hydrauliques, abondantes et sujettes à une rapide exploitation, à proximité de ses autres grandes ressources agricoles, forestières et minières.

Les forces hydrauliques connues du Canada sont susceptibles d'un aménagement commercial de 43,700,000 c. v. Le fait que seulement un peu moins de 18.2 pour cent a été utilisé jusqu'à maintenant donne une idée du développement futur dont elles sont susceptibles. Au 1er janvier 1937, l'aménagement atteignait 7,945,590 c. v. ; c'est un peu moins que la moitié de celui des États-Unis, mais c'est deux millions de plus que le deuxième plus grand aménagement, celui de l'Italie.

Plus de 88 pour cent de toute l'énergie électrique produite au Canada est générée par la force hydraulique. Cette production, en 1936, a été de 24,300,000,000 k. h. Seule la Norvège a une production supérieure per capita et seuls les États-Unis ont une production globale supérieure.

L'INDUSTRIE

Le siècle actuel a été témoin du principal développement des manufactures canadiennes. Vers 1920, la valeur brute des produits ouverts canadiens n'était pas moins de \$3,772,000,000. En 1929, elle avait dépassé quatre milliards pour redescendre, en 1934, à un peu plus de deux milliards et demi. Le capital immobilisé était de \$3,771,000,000 en 1920, d'un peu plus de cinq milliards en 1929 et de \$4,703,000,000 en 1934. Quant au nombre des employés, il était de 609,586 en 1920, de 694,433 en 1929 et de 545,162 en 1934. Des centaines de millions de capital étranger ont été attirés pour obtenir ce résultat. En 1914, les capitaux étrangers investis au Canada étaient de \$3,794,025. En 1934, ils avaient atteint \$6,813,361,000, plus de la moitié, soit \$3,983,231,000,

venant des États-Unis, et \$2,734,197 de la Grande-Bretagne. Le capital canadien est cependant resté maître de près de 60 pour cent de toutes les entreprises situées sur le sol canadien.

Les capitaux canadiens engagés à l'étranger étaient, en 1934, de \$2,028,787,000, soit environ 27 pour cent des capitaux étrangers placés au Canada.

Le nombre des établissements manufacturiers, en 1934, était de 25,063, contre 23,597 en 1929 et 23,351 en 1920. En 1870, ils étaient au nombre de 41,259, pour monter à 49,722 en 1880 et à 75,964 en 1890. La décade suivante vit la chute d'un très grand nombre d'entre eux puisqu'en 1900, ils n'y en avait plus que 14,650.

Les salaires et gages payés se sont élevés à \$533,594,635 en 1934, contre



Le Rév. P. Rég. DUPRAT, O. P.,
administrateur de Prince-Albert

\$813,049,842 en 1929 et \$732,120,585 en 1920.

Le recensement des manufactures par provinces et groupe industriel, pour 1934, est le suivant :

Établissements: Ile du Prince-Édouard, 273 ; Nouvelle-Écosse, 1,386 ; Nouveau-Brunswick, 847 ; Québec, 8,168 ; Ontario, 10,322 ; Manitoba, 1,077 ; Saskatchewan, 845 ; Alberta, 968 ; Colombie-Anglaise et Yukon, 1,777.

Dans la province de Québec, les capitaux investis étaient de \$1,678,486,302, contre \$2,063,721,375 en Ontario. 181,546 personnes y étaient employées recevant, en salaires et gages, \$161,197,908, contre 259,621 en Ontario, recevant une rémunération de \$270,834,102. La valeur brute des produits était de \$766,498 contre \$1,255,325,701 en Ontario.

Par groupe industriel :

| | |
|-------------------------|-------|
| Produits végétaux | 5,656 |
| Produits animaux | 4,504 |
| Textiles | 2,234 |
| Bois et papier | 8,075 |

| | |
|-----------------------------|-------|
| Fer, etc. | 1,255 |
| Métaux non ferreux | 488 |
| Métalloïdes | 1,164 |
| Produits chimiques | 736 |
| Divers | 508 |
| Centrales électriques | 1,043 |

Au point de vue du capital investi, les centrales électriques viennent en tête avec \$1,430,852,166. Le bois et le papier sont au second rang avec \$884,503,673. Le fer vient ensuite avec \$547,892,157, et les produits végétaux avec \$506,714,365.

Si on considère le personnel, c'est le bois et le papier qui sont au premier rang avec 116,691. Les textiles suivent de près avec 115,695. Le bois et le papier gardent leur première position pour la rémunération au personnel, soit \$117,360,969. Les textiles viennent ensuite avec \$90,796,601.

Quant à la valeur brute de la production, le premier rang appartient aux produits végétaux avec \$480,314,618. Le bois et le papier sont en deuxième place avec \$404,435,948.

Les principales industries du pays sont, quant au nombre d'établissements :

| | |
|-----------------------------|-------|
| Sciéries | 3,572 |
| Boulangeries | 3,173 |
| Beurre et fromage | 2,632 |
| Minoteries | 1,310 |
| Centrales électriques | 1,043 |

et quant au personnel :

| | |
|------------------------------|--------|
| Pulpe et papier | 26,903 |
| Sciéries | 22,605 |
| Boulangeries | 18,562 |
| Coton, filés et tissus | 18,106 |
| Confection (femmes) | 17,000 |

Nous avons les chiffres de 1936 pour la production canadienne.

| | \$000 |
|-------------------|------------|
| Agriculture | \$ 746,968 |
| Forêts | 214,760 |
| Pêcheries | 35,461 |
| Chasse | 9,675 |
| Mines | 360,340 |
| Électricité | 136,885 |

Total de la production primaire

| | |
|--------------------|------------|
| Construction | \$ 131,400 |
| Douanes | 70,860 |
| Manufactures | 1,467,673 |

Total de la production secondaire

Moins " double emploi "

Valeur nette de la production industrielle

Quinze villes du Canada ont une production brute de plus de 20 millions de dollars. Citons en quelques unes, avec le nombre d'établissements :

Montréal, \$361,058,212 et 88,131 ; Toronto, \$357,706,747 et 81,629 ; Hamilton, \$100,272,872 et 24,072 ; Vancouver, \$63,475,103 et 13,206 ; Winnipeg, \$60,860,444 et 15,745 ; Québec, \$25,952,573 et 8,721 ; Les Trois-Rivières, \$22,246,590 et 5,070.

L'industrie de la construction est très importante puisque la valeur du travail accompli a été de \$160,305,000 en 1935. Cette industrie emploie environ 175,000 personnes recevant 100 millions de dollars en salaires.

LE COMMERCE

Les exportations de produits canadiens ont atteint \$967,743,000 en 1936 contre \$794,229,000 en 1935. Cette augmentation a été générale et a atteint pour ainsi dire toutes les denrées.

Nos importations ont atteint \$610,552,000, pendant la même période, contre \$544,779,000 l'année précédente.

Nos principaux articles d'exportation sont : le blé, \$148,576,975 ; le papier à journal, \$90,761,379 ; or non monnayé, \$83,414,854 ; nickel, \$41,644,380 ; pulpe de bois, \$28,103,970 ; etc.

Nous importons du pétrole brut (\$35,564,978), de la houille (\$33,834,971), des pièces d'automobiles (\$22,706,931), des machines, non agricoles (\$21,914,192), etc.

Un des échanges invisibles qui mérite une attention particulière, c'est le tourisme. Pendant l'année 1935, on calcule que le trafic touristique a rapporté au Canada une somme de \$202,314,000.

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Dans un pays immense comme le Canada (près de 4,000 milles de l'est à l'ouest), la question des transports et communications est d'une grande importance pour assurer les relations entre les diverses parties. A ce chapitre viennent les chemins de fer, les routes, les automobiles, les tramways électriques, l'aviation, le téléphone, le télégraphe, la navigation et les postes.

Chemins de fer.— Le Canada, avec 42,916 milles de voie simple en 1935 pour une population de 10,935,000 est dépassé par l'Australie seulement en milles de voies ferrées par capita. Nos chemins de fer représentent une immobilisation de capitaux de \$3,307,617,000. Les recettes brutes ont été de \$310,107,155 et la feuille de paye a été de \$172,956,127 pour 127,526 employés.

Les routes.— En cette époque où circulent un si grand nombre d'automobiles, les bonnes routes sont tout aussi importantes que les chemins de fer ou les voies de navigation, et sous ce rapport le Canada ne s'est pas montré rétrograde. Les routes canadiennes ont une longueur de 409,269 milles ce qui, en 1934, a occasionné une dépense de \$67,026,269 en constructions et réparations.

Les automobiles.— L'automobile a été la raison d'être du développement du réseau routier, et le nombre des véhicules de ce genre s'est accru très rapidement. En 1920, il y avait au Canada 408,790 automobiles. Ce chiffre, en 1935, était porté à 1,176,116, soit, par provinces : Ile du Prince-Édouard, 8,231 ; Nouvelle-Écosse, 43,952 ; Nouveau-Brunswick, 31,227 ; Québec, 170,644 ; Ontario, 564,076 ; Manitoba, 70,660 ; Saskatchewan, 94,792 ; Alberta, 93,870 ; Colombie-Anglaise, 98,411.

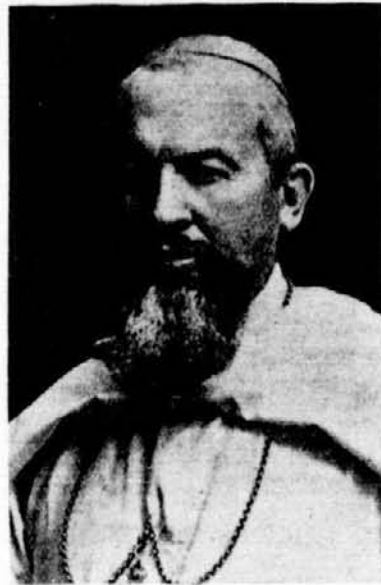
Les provinces ont retiré, de l'enregistrement, \$23,055,275 et la taxe sur l'essence a rapporté \$31,532,645. Les accidents de l'auto ont causé la mort de 1,225 personnes en 1935.

Les tramways électriques.— A la fin de 1935, les immobilisations totales avaient atteint \$215,007,166 pour 1,833 milles de voie principale. Les revenus bruts de l'année se sont élevés à \$40,442,320 et le

nombre de voyageurs transportés avait atteint 600,728,313.

L'aviation.— L'aviation est aujourd'hui un important facteur économique au point de vue du transport des voyageurs et des approvisionnements vers les régions minières éloignées. La distance parcourue des avions est passée de 185,000 milles en 1922 à 7,522,102 milles en 1935, alors que 177,472 voyageurs, 25,439,224 livres de marchandises et 1,126,084 livres de matières postales ont été transportés.

Le téléphone.— Le téléphone fut inventé au Canada en 1876. Son application pratique en notre pays ne remonte cependant qu'à 1880. En 1934, on comptait 1,193,729 appareils et 5,133,521 milles de fils représentant des capitaux de \$331,187,227. Le Canada a plus de



Son Exc. Mgr J.-M. BIRRAUX,
év. tit. d'Ombi et supérieur général
de la Société des Pères Blancs
d'Afrique

téléphones per capita que tout autre pays du monde, à l'exception des États-Unis.

Le télégraphe.— En 1935, il y avait au Canada 365,518 milles de fils télégraphiques ; ils ont servi à transmettre 11,138,836 messages et ont rapporté des recettes brutes de \$9,741,394. En outre, six câbles transocéaniques atterrissent au Canada, cinq sur le littoral de l'Atlantique et un sur la côte du Pacifique ; tous ces câbles transmettent 2 1/2 millions de messages par année. Il existe de plus 30 stations radio-télégraphiques commercialement exploitées. Le nombre des messages transmis par T. S. F. augmente sans cesse ; il dépasse actuellement 300,000 par année.

La navigation.— Le tonnage des navires internationaux entrés dans les ports océaniques et lacustres du Canada a accusé une augmentation presque ininterrompue jusqu'à 1914, de même que pendant les années de 1920 à 1929. La crise s'est aussi manifestée dans ce domaine, et en 1936 le tonnage global a été

de \$7,523,507 tonnes, soit 7 pour cent de moins qu'en 1929. Le tonnage des caboteurs s'est également accru passant de 10 millions de tonnes en 1876 à 85 millions en 1936.

8,894 navires sont enregistrés au Canada, représentant 1,389,343 tonnes. En 1935, 248 bateaux, jaugeant 13,636 tonnes, ont été construits en Canada.

Les canaux forment le plus ancien mode de transport sur une vaste échelle au Canada. Il existe aujourd'hui sept systèmes de canaux d'une longueur totale de 1,594 milles.

Les postes.— Le nombre des bureaux de poste, qui n'était que de 3,470 en 1867, dépassait 12,000 en 1936, le revenu postal, pour cette dernière année, s'étant élevé à près de 40 millions de dollars. La livraison rurale date de 1908. Le ministère des Postes a émis des mandats-poste payables au Canada pour une somme de \$115,000,000, et payables à l'étranger pour une valeur d'environ \$7,000,000. Il a en outre émis pour \$11,375,000 de bons de poste.

L'aéroposte canadienne a été officiellement inaugurée en octobre 1927. La première année, le total des parcours a été de 9,538 milles et le poids des matières postales transportées a atteint 38,484 livres. En 1936, le parcours des avions postaux s'est totalisé à 852,108 milles et le poids des matières transportées, à 1,189,982 livres.

LES FINANCES

En 1868, l'année qui suivit la Confédération, les finances du Dominion étaient les suivantes :

| | \$ |
|------------------------|------------|
| Revenu | 13,687,928 |
| Revenu per capita | 3.90 |
| Dépenses | 14,071,689 |
| Dépenses per capita | 4.01 |
| Dette nette | 75,757,135 |
| Dette nette per capita | 21.58 |

En 1936, ces finances s'établissaient comme suit :

| | \$ |
|------------------------|---------------|
| Revenu | 372,542,040 |
| Revenu per capita | 33.78 |
| Dépenses | 532,531,598 |
| Dépenses per capita | 48.29 |
| Dette nette | 3,006,100,517 |
| Dette nette per capita | 272.59 |

Nos principales sources de recettes sont : Douanes, 74 millions ; Accise, 44 millions ; Impôt sur le revenu, 82 millions ; Taxe des ventes, 77 millions ; Taxes sur les chèques, etc., 35 millions ; autres revenus, 56 millions.

Des chiffres publiés par le Bureau fédéral de la Statistique indiquent que la dette globale nette directe et garantie ou indirecte des gouvernements fédéral et provincial en 1936 et la dette nette directe des municipalités en 1935, dernière disponible, s'établissent à \$7,039,091,588, soit une dette per capita de \$637.39. La dette nette directe collective des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux s'élève à \$5,535,744,794 et la dette indirecte garantie des gouvernements fédéral et provinciaux s'élève à \$1,503,346,744.

La dette nette directe du gouvernement fédéral seulement s'élève à \$3,060,100,517, et le passif net direct des gouvernements provinciaux, déduction faite des fonds

d'amortissement, du capital disponible et des comptes courants et recoups, s'établit à \$1,084,107,202. Le passif direct de toutes les municipalités canadiennes en 1935, moins les fonds d'amortissement et les placements, est de \$1,445,537,075, ce qui donne une dette directe nette globale de \$5,535,744,794.

La dette nette fondée des provinces se répartit comme suit : Ontario, \$644,112,955 ; Saskatchewan, \$183,050,318 ; Québec, \$170,210,482 ; Colombie-Anglaise, \$146,852,865 ; Alberta, \$142,941,031 ; Manitoba, \$114,753,826 ; Nouvelle-Écosse, \$81,151,448 ; Nouveau-Brunswick, \$65,833,449 ; Ile du Prince-Édouard, \$4,713,168.

Le passif direct net total est comme suit (passif indirect entre parenthèses) : Ontario, \$406,038,823 (\$113,968,417) ; Québec, \$168,130,149 (\$10,229,301) ; Colombie-Anglaise, \$138,622,929 (\$48,315,998) ; Alberta, \$113,549,326 (\$8,554,346) ; Saskatchewan, \$83,231,570 (\$33,691,987) ; Nouvelle-Écosse, \$63,859,489 (\$591,687) ; Nouveau-Brunswick, \$56,765,773 (\$1,760,497) ; Manitoba, \$48,579,861 (\$7,436,969) ; Ile du Prince-Édouard, \$5,326,282 (néant).

Avant la crise, la richesse du Canada était estimée à 31 milliards de dollars, soit approximativement \$2,800 per capita. En 1933, la valeur de la richesse nationale avait décliné à \$25 milliards. Et maintenant, elle s'oriente à la hausse. En effet, on estime aujourd'hui que la richesse du Canada est de \$27 milliards, soit près de \$2,500 per capita. On estime que le cinquième de la richesse du Canada est engagé dans l'agriculture.

Le revenu du peuple canadien a augmenté d'un peu plus de 10 pour cent en 1936. Le revenu moyen per capita, en 1936, était de \$410 contre \$374 en 1935. Par provinces, ce revenu était :

| | 8000 | Per capita |
|-----------------------------|------------------|------------|
| Ile du P.-Édouard | 18,635 | 203 |
| N.-Écosse | 154,530 | 288 |
| N.-Brunswick | 103,172 | 237 |
| Québec | 1,150,246 | 372 |
| Ontario | 1,994,610 | 540 |
| Manitoba | 218,160 | 307 |
| Saskatchewan | 204,980 | 220 |
| Alberta | 288,880 | 374 |
| Colombie et Yukon | 386,787 | 513 |
| Canada | 4,520,000 | 410 |

Le **troc** fut la première forme de commerce au Canada et la verroterie, les couvertes, les peaux de castor et autres pelletteries, le tabac et le blé furent utilisés, à diverses époques, en guise de numéraire. En outre, sous la domination française, des cartes à jouer portant une valeur et remboursables tous les ans furent mises en circulation. Au début du régime britannique, la piastre espagnole et le shilling anglais étaient les principales monnaies. En 1853, notre monnaie actuelle fut prescrite. Le dollar-or canadien a un poids de 25.8 grains. En 1936, il y avait en circulation pour \$100,222,327 de billets de la Puissance et pour \$120,891,538 de billets de banque.

Dans le passé, on a souvent désigné le système bancaire du Canada comme un "système décentralisé de banques commerciales et industrielles relativement puissantes, à capital-actions, et, bien qu'indépendantes, fonctionnant selon des

lois uniformes et soumises au contrôle du gouvernement fédéral ; elles sont en mesure de se concurrencer entre elles grâce au privilège qu'elles ont d'établir des succursales où bon leur semble". Jusqu'à la création de la Banque du Canada, le système bancaire du Canada différait beaucoup de ceux qui existent en Europe ; il différait également de celui des États-Unis.

Le nombre de **banques** à charte, qui était de 36 en 1881, n'est plus que de 10. En 1868, il existait 123 succursales de banques au Canada ; en 1936, il y en avait 3,431. Depuis 1867 jusqu'à 1936,



Le T. R. P. R. BISSONNETTE,
supérieur provincial des Pères
Blancs au Canada.

l'actif total des banques est passé de \$78,000,000 à \$3,202,000,000.

L'assurance-vie fut introduite au Canada vers 1850. En 1869, la valeur globale de l'assurance-vie en vigueur au Canada n'était que de \$35,680,000, comparativement à environ \$6,260,000,000 à la fin de 1935. Ce dernier chiffre représente \$572 par tête. De plus, \$158 millions de polices d'assurance fraternelle et \$162 millions de polices émises par des sociétés à charte provinciale, formant un total de \$6,580 millions.

Depuis leur fondation, en 1906, les **Caisses populaires** Desjardins ont reçu des dépôts de plus de \$162 millions.

Il y avait, en 1935, dans la province de Québec, 1,732 **municipalités**, dont 25 cités et 102 villes.

LE TRAVAIL

Sur un total de 11,174,040 âmes, au Canada, la population active compte un peu plus de 4 millions. La distribution, selon le genre d'occupation, est la suivante : agriculture, 1,150,000 ; pêche et industrie forestière, 95,000 ; mines, 60,000 ; manufactures, 500,000 ; construction, 225,000 ; transports, 325,000 ; commerce, 320,000 ; finances et assurances, 38,000 ; services, 650,000 ; manœuvres, 450,000, etc.

DÉFENSE NATIONALE

Le Canada se divise en onze districts militaires et les cadres permanents sont composés de 14 régiments avec un effectif global autorisé de 10,000 hommes. La milice non permanente a un effectif de 9,010 officiers et 124,925 hommes.

Les effectifs de la Force aérienne royale du Canada se composent de 142 officiers et 965 hommes ; la réserve compte 60 officiers et 185 aviateurs.

La Marine royale du Canada compte 117 officiers et 862 hommes faisant partie de la force permanente ; la réserve navale se compose de 150 officiers et 1,360 hommes. Cinq navires sont en service.

L'ÉDUCATION

L'instruction publique grandit en importance, d'une année à l'autre. Près du quart de la population canadienne fréquente l'école, soit pour y étudier, soit pour y enseigner. Il existe environ 24,000 districts d'administration scolaire. La fréquentation scolaire de chaque enfant coûte en moyenne à peu près \$750 et les autres frais qu'il occasionne avant son arrivée à l'âge adulte se chiffrent à environ \$5,000.

Les élèves sont au nombre de plus de deux millions et demi tandis qu'il y a plus de 83,000 professeurs répartis dans 33,000 écoles ou collèges. Dans la province de Québec il y a environ 700,000 étudiants répartis dans 8,598 maisons d'enseignement. La somme dépensée par le gouvernement et les municipalités, au cours de l'année scolaire 1934-1935, a été de \$33,366,176. En 1867, on comptait 3,904 collèges, universités et écoles dans notre province. Les élèves étaient au nombre de 212,000 et le budget de l'Éducation était de \$1,313,000.

Les collèges classiques, qui étaient au nombre de 36 en 1867 n'étaient plus que 29 en 1935, mais le nombre de leurs élèves était passé de 6,189 à 10,600. En 1935, il y avait une université de plus qu'en 1867, soit quatre.

Les écoles normales et écoles spécialisées étaient en 1935 au nombre de 32 et 325 respectivement contre 2 et 3 en 1867.

Le nombre des écoles rurales avait doublé en 1935. On en comptait 7,485 avec 344,000 élèves. Il y avait aussi 290,000 élèves dans les 1,123 écoles supérieures. On comptait 27,610 instituteurs.

LA PRESSE

Nous terminerons par quelques mots sur la presse. Les dernières statistiques, sur ce sujet, nous apprennent que le

nombre des publications canadiennes est actuellement de 1,779, soit, par provinces :

| | |
|------------------------|-----|
| Ille du Prince-Edouard | 8 |
| Nouvelle-Ecosse | 64 |
| Nouveau-Brunswick | 40 |
| Québec | 370 |
| Ontario | 677 |
| Manitoba | 163 |
| Saskatchewan | 188 |
| Alberta | 119 |
| Colombie-Anglaise | 145 |
| Yukon | 4 |

P. S.— On nous permettra d'ajouter, tel, pour préciser certains renseignements

56 où nous donnons la composition du gouvernement canadien, selon les lignes de partis. Ainsi, aux Communes, par suite du décès de quelques députés, il y a quatre vacances à la chambre des députés où les partis sont représentés comme suit : 176 libéraux, 38 conservateurs, 17 créditistes, 7 C. C. F., 1 indépendant, 1 stevensiste et 1 fermier-uni. Disons aussi qu'il y a quatre vacances au Sénat où les partis sont comme suit : 58 conservateurs et 34 libéraux.

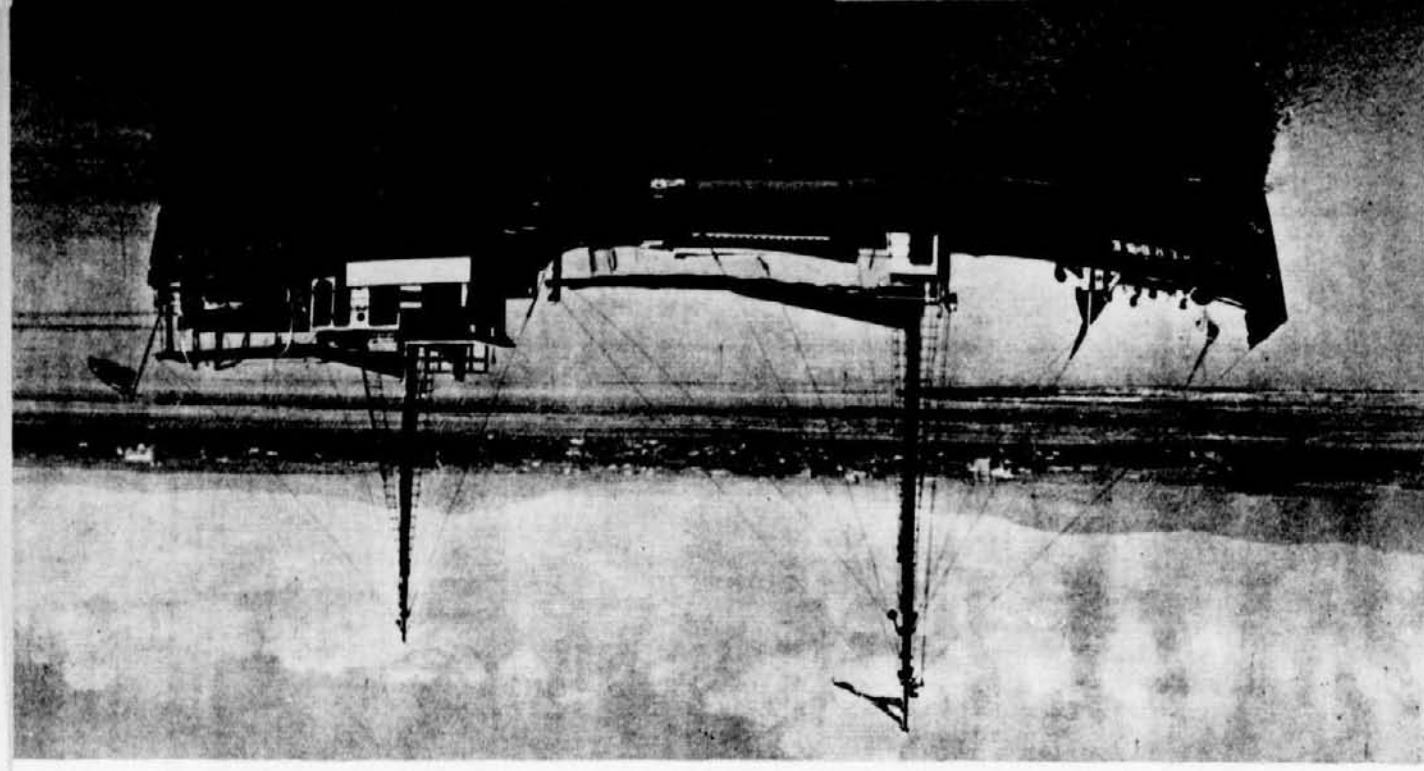
A la page 56 nous donnons l'alignement des partis à l'Assemblée législative de Québec. Ajoutons qu'au Conseil législatif, il y a une vacance et que les partis y sont représentés comme suit : 18 libéraux, 3 conservateurs et 2 nationaux. J.-T. P. Québec, 15 octobre 1937

(Photographie prise dans le port de Québec)

navire qui a été mis à la disposition des missionnaires de Mgr Turquetil, vicaire apostolique de la Bate d'Hudson, pour accomplir leur ministère dans les territoires éloignés du grand nord canadien.

L. M. F. THÉRÈSE.

Son Exc. Mgr C.-Léo NELLIGAN
Se évêque de Pembroke



St^e-Thérèse de Beauport

L'heureux résultat d'une révolution

Beauté du naturel

Tout le charme que nous éprouvons en regardant se débattre un enfant vient de sa simplicité. Laissez-le un peu grandir, un jour viendra où s'étant aperçu de l'intérêt qu'on lui porte, il substituera la recherche au naturel, étudiera son maintien, voudra se rendre intéressant et du coup sa petite personne cessera de retenir l'attention de ceux qui, autrefois, trouvaient plaisir à contempler ses ébats.

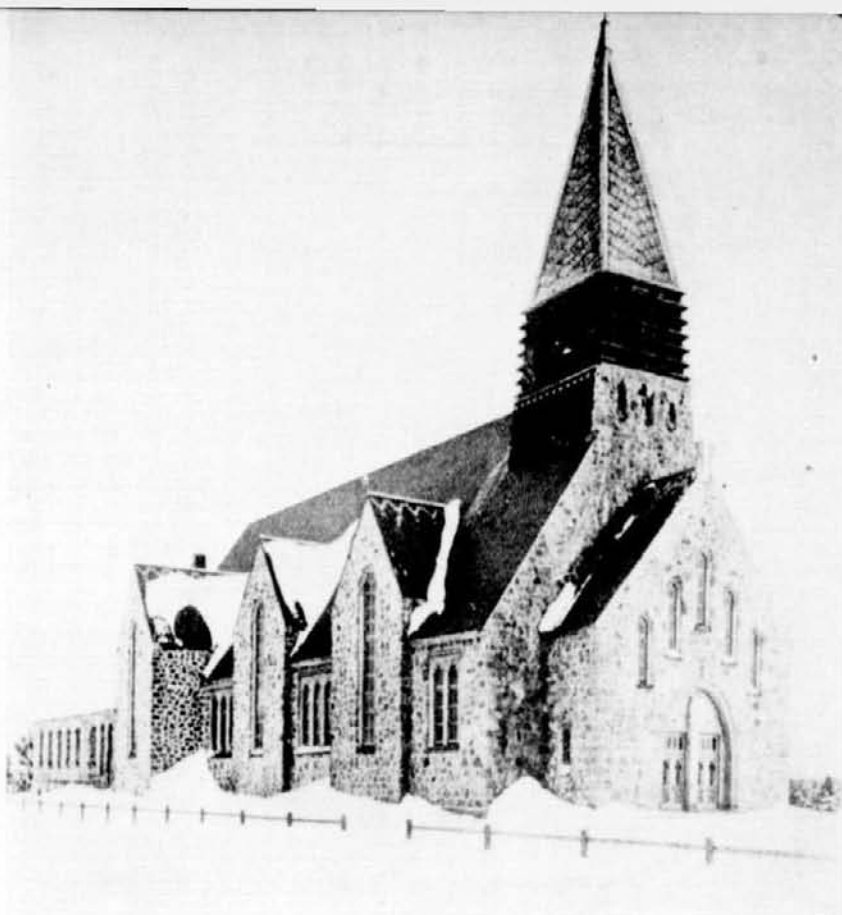
Les hommes sont toute leur vie des enfants, au lieu de rester simples, beaucoup veulent paraître. Ils visent à l'effet, semblent toujours satisfaits d'eux-mêmes et leur morgue fait place au naturel... Cette attitude n'en impose qu'aux naïfs et aux sots. Ce dédain du prochain, joint à l'exaltation du moi est l'antipode de la charité et des valeurs intellectuelles et morales. Les âmes saines comprennent que quand on est quelqu'un on n'a pas besoin de paraître quelque chose.

Les idées d'autrefois

Ce besoin de paraître à tout prix, disposition d'âme tout à fait antichrétienne s'est traduite dans tous les domaines de l'activité humaine et s'est librement exprimée en architecture. L'architecture a été de tous temps le reflet des civilisations. Si encore il n'y avait eu que les demeures de ces nouveaux riches pour exprimer la primauté de la matière, mais malheureusement cette gangrène a gagné pas mal de couches sociales et les tout petits bourgeois eux aussi ont voulu singer le monsieur « arrivé ». Et puisque nous sommes en train de faire notre examen de conscience, ajoutons que les églises elles-mêmes ont donné dans ce travers. La moindre église de village prétendait lutter avec la Cathé-



Statue de la petite Thérèse de Lisieux, exécutée (taille directe) dans de la pierre à sable brun rose, d'après Marguerite Giguère, professeur de dessin, et Adrien Dufresne, architecte.



Extérieur de l'église

drale, mais l'argent faisant défaut, alors on s'est lancé dans le tape à l'œil, pour paraître. Actuellement, et sans attendre le jugement dernier, on se rend compte de l'inanité de ces mensonges plastiques... Tout cela se passait avant la grande guerre. Depuis beaucoup de choses ont changé. Les jeunes, pas tous, mais ceux qui sont réfléchis et qui forment l'élite, ont compris qu'il y avait à rénover tous les domaines de la pensée. Les Architectes n'ont pas été les derniers à s'occuper du renouveau désirable, de jeunes prêtres se sont joints à eux et d'un commun accord, tous ont compris que revenir à la tradition était pour tous le plus sûr garant du succès. D'abord ils ont prêté attention aux vieilles maisons de l'occupation française, la sympathie que ces humbles et vénérables bâtisses leur inspirait, n'était que la compréhension de leur simplicité et de leur sincérité. La franchise se sentait partout. Révélation qui s'amplifia dans l'esprit de ceux qui purent aller en Europe et eurent l'occasion de méditer sur les procédés des constructions mis en œuvre par les constructeurs du Moyen-Âge. La logique était là, partout la sincérité rayonnait et produisait des œuvres qui, quoique vieilles sont toujours jeunes. L'étude des belles époques de l'antiquité confirmait leurs espoirs.

Les idées d'aujourd'hui

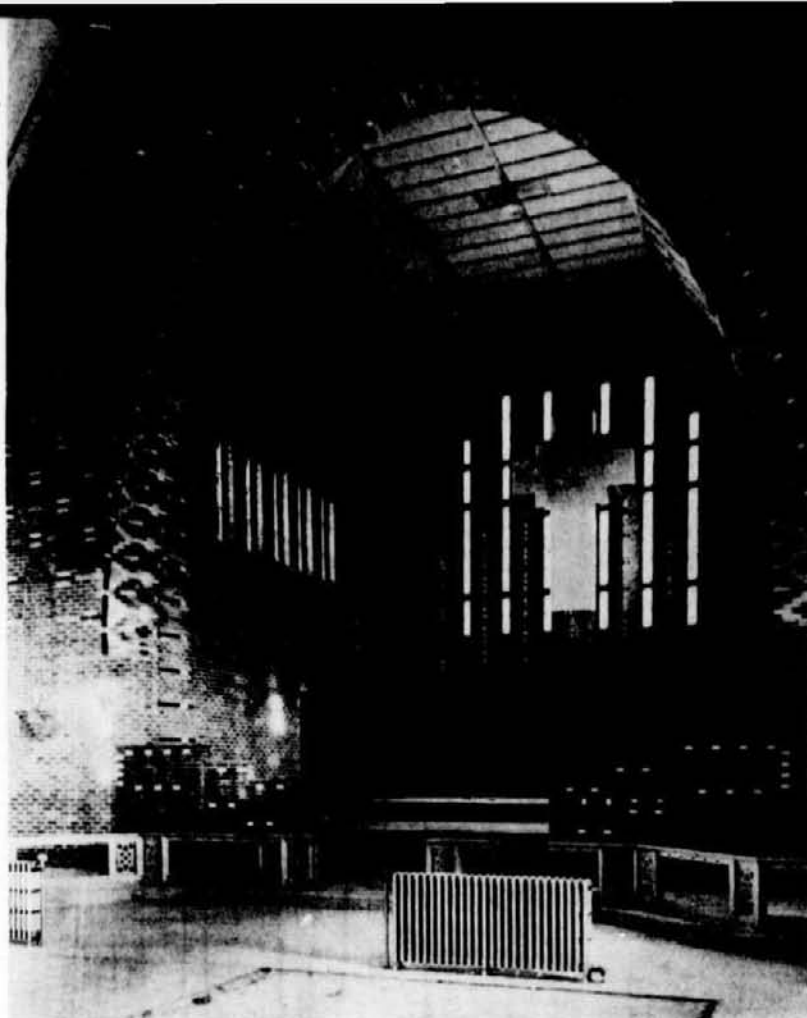
Alors, revenus au pays, forts de leurs études techniques, maîtres de leur art, conscients de leur ascendance de bâtisseurs (car ce sont leurs grands-pères qui ont construit les Cathédrales) ils ont laissé là le fatras des vieilles formules démodées. Ils ont regardé, ont médité, ont cherché le pourquoi de tout. C'est ainsi que la libération est venue. Elle apporte dans la province de Québec les fruits de leurs labeurs, déjà plusieurs églises méritent toute l'attention des connaisseurs. C'est un début, mais plein d'espoir. La simplicité, la sincérité sont la règle, elles donnent à ces constructions, l'expression

d'une pensée vraiment chrétienne, la franchise. Une des plus représentatives de cette jeune génération d'églises est certainement celle de Sainte-Thérèse de Beauport. Placée sur un plateau, en pleine campagne on la trouve à droite d'un petit raidillon qui donne sur une plaine bordée d'arbres.

Ce petit sanctuaire semble à première vue, attendre un peuple qui ne vient pas. Patience, les paroissiens sont là un peu plus loin et bientôt les maisons viendront l'entourer.

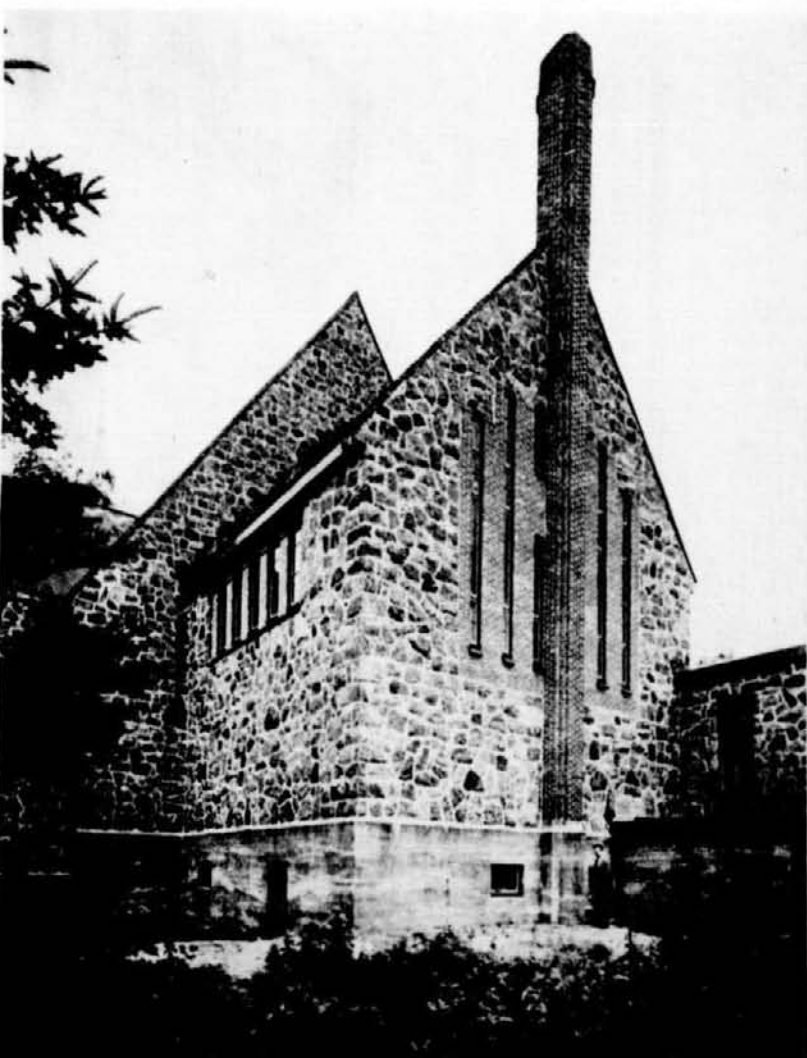
Comment Ste-Thérèse fut réalisée

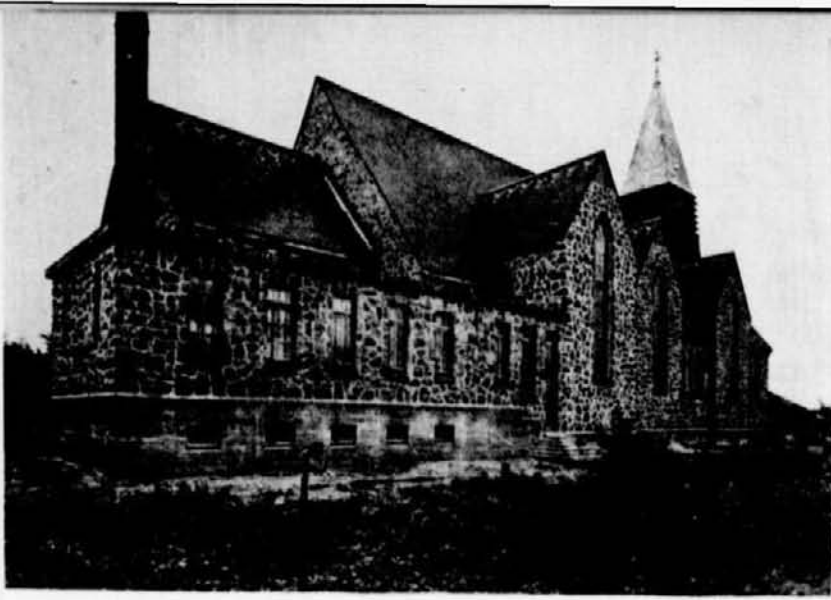
Sainte-Thérèse n'est pas une grande église, mais les proportions en sont tellement heureuses que le charme qui s'en dégage vous saisit dès l'arrivée. Cette construction au premier abord, présente un extérieur assez frustré. Les matériaux employés sont très simples, la pierre des champs en forme tout le parement extérieur. Sa couleur variée, chatoyante, produit un heureux effet aussi bien en été que quand la neige l'entoure de toute part. L'unique clocher, car ce n'est pas une Cathédrale, est bien planté sur le porche, et sa silhouette est du meilleur goût. Tout est équilibré, tout est simple. Mais ne croyez pas que cette sobriété de lignes soit chose facile à obtenir. Le talent est de faire quelque chose d'intéressant avec peu de moyens ; ici, ce très difficile problème se posait plus qu'ailleurs et est résolu heureusement. Non seulement tout s'harmonise parfaitement, mais chaque chose a une raison. C'est là que se révèle l'habileté du constructeur et le Maître d'œuvre de Sainte-Thérèse en est un. Peut-être de prime abord, n'aurez-vous pas compris la raison qui a fait adopter ces grandes fenêtres qui coupent les façades latérales. Entrons, je vais vous l'expliquer ; l'Architecture est un volume contenu dans l'espace, mais qui, lui-même enclôt l'espace. Ce sont les proportions de ce volume intérieur qui d'abord font impression sur le visiteur. Point de départ tout latin. Primauté de l'ensemble sur les détails. Quand on a du sang français, on voit tout naturellement de façon synthétique. Donc la forme intérieure a été ordonnée, proportionnée sur le plan d'abord, puis selon une coupe transversale et une autre longitudinale, puisqu'un volume a trois dimensions. L'extérieur sera l'expression de l'intérieur. Mais en déterminant la forme de ce dernier, il faut penser à l'effet de la façade, à l'éclairage, aux écoulements d'eau, etc. etc. Et puis comment fermer cette nef. Le matériau employé est là, le guide. Avec des pierres ou des briques, l'arc s'impose. Le clivage seul avec ces deux matériaux permet de leur faire franchir un espace assez considérable. Tandis que quand vous employez du béton, l'arc, un enfant de douze ans le comprendrait, est une anomalie. Comme à Ste-Thérèse, l'argent n'abondait pas, les briques les plus ordinaires ont été choisies sans hésitation, à cause de leur bon marché. Quant à la forme de l'arc, encore une grande question. L'arc pousse et il faut le contrebuter sous peine de voir tout descendre sur le sol. Celui qui pousse le moins est encore l'arc appelé en chaînette et c'est celui que notre constructeur a choisi. L'art en cette matière est de savoir bien placer les centres pour rendre la courbe agréable, regardez-la, aucune brisure, tout s'envole, se rejoint avec grâce, le plafond soutenu par des pannes et de simples chevrons, achève de fermer le vaisseau (je vous fais grâce des précautions prises contre le froid, etc). Maintenant, vous avez saisi que ces saillies extérieures qui forment de grandes lucarnes ne sont pas une fantaisie de l'architecte, mais un moyen ingénieux et décoratif de maintenir la poussée de ses arcs à peu de frais. Voilà de l'architecture jeune, fraîche et dans la ligne de la meilleure tradition.



Vue sur le sanctuaire

Vue de l'abside





Vue de flanc de l'église et de la sacristie

J'oublie de vous dire que ces arcs en briques qui sont les trois quarts de la décoration intérieure, sont formés de briques de différentes couleurs, et cette tapisserie se prolonge sur les murs et donne à l'ensemble une atmosphère de fraîcheur, de joie, qui est un petit avant-goût de la Jérusalem céleste. Allez voir et je suis sûr que vous serez de mon avis. Il n'y a ni vitraux, ni joints de couleurs dans certaines parties, le plafond n'est pas encore peint ; qu'importe, pauvreté n'est pas vice.

L'avenir de notre architecture

Il faut féliciter Monsieur le Curé d'avoir été le client qui comprend, qui sait faire confiance à son architecte et qui ne néglige rien pour lui faciliter la besogne. Peu d'argent était à sa disposition, mais aujourd'hui il peut voir qu'à la confiance témoignée, son architecte a su répondre en lui bâtissant, pour une somme dérisoire, un des plus jolis sanctuaires de la province de Québec. D'autres suivront certainement, la rénovation architecturale commencée ne s'arrêtera pas. Tous les mensonges plastiques qui déshonoraient les églises vont disparaître. La pensée mènera le sentiment, car l'œuvre d'art n'est qu'une solidification de la pensée, une idée qui entre dans une forme. Je ne vous dirai pas le nom de l'architecte, peu importe. Il est de cette élite vraiment moderne qui s'oppose au matérialisme ; ces jeunes sont les vrais descendants des premiers pionniers qui ont fait le Canada français, ce qu'il est. Ils vont simplement leur chemin donnent de leur personne, de leurs loisirs, pour l'amour de leur art et de leur pays. Ceux qui ne pensent qu'à accumuler des dollars ne feront jamais rien d'intéressant. Cela c'est écrit dans l'histoire du monde de l'art. Et souvenez-vous qu'il est aussi écrit : « Cherchez d'abord le Royaume de Dieu et sa justice et le reste nous sera surajouté » ; l'Évangile ne nous dit pas que cela ne s'applique pas aux Architectes. Honneur à ceux qui savent lire l'Écriture avec des yeux de petits enfants, et aussi aux âmes clairvoyantes qui les aident à faire fructifier les dons que Dieu a mis en eux.

Dom Paul BELLOT, o. s. b.

N. d. I. R.— Ce temple est l'oeuvre de M. Adrien Dufresne, architecte. La construction a coûté \$52,000.



La chapelle funéraire de

M^{GR} Ignace Bourget

à la cathédrale de Montréal

Par M. Paul LEMIEUX, architecte

Celui qui visite les églises européennes s'accoutume vite à rechercher partout le trésor, comme s'il était normal que chaque église en ait un. Trésor de souvenir historique comme à Notre-Dame de Paris ; trésor d'orfèvrerie comme la châsse qui contient les restes vénérés de Sainte Geneviève à l'église de Saint-Étienne du Mont ; trésor de peinture comme à Saint-Sulpice. Trésors variés, mais apparemment trésor partout, trésor toujours. La légende s'en mêle et ajoute parfois au trésor des pièces plus ou moins authentiques, comme il arrive en Bretagne.

A l'instar des églises d'Europe, la cathédrale Saint-Jacques de Montréal, possède un trésor et le touriste averti n'aura de cesse qu'il n'ait inventorié par le menu, tout le détail, et soupesé au mérite chaque parcelle de cet oratoire qu'est cette chapelle de Mgr Bourget.

La cathédrale de Montréal, dédiée à Saint-Jacques le Majeur, se développe majestueuse et dégagée, à flanc de colline, face au nord. Sa forme générale reproduit en plus petit l'immensité grandiose de Saint-Pierre de Rome, cette exagération, sans doute providentielle, où l'homme, trop petit, se perd, où de loin tout paraît relativement, et où de près l'humanité semble dépassée par les choses. Symbole peut-être de l'Église, qui de loin peut paraître ordinaire, mais qui de près, immense, énorme, remet l'homme dans un juste rapport d'infiniment petit.

Les particularités de Saint-Pierre sont fidèlement reproduites, de même que le style, dans la cathédrale de Montréal. On y retrouve, la liaison de la nef du terrible Michel-Ange à l'église de Bramante, la confession de Saint Pierre, etc., mais le tout en plus humain. Puis le touriste averti recherchera la chapelle funéraire de Monseigneur Bourget et se trouvera devant une grille ouvragée, et son regard pénétrera à l'intérieur où une lumière douce, indirecte semble atténuer un ensemble où dès l'abord, le style de la Renaissance de Saint Pierre se retrouve intact. Cette lumière ocrée s'éclaire de couleurs variées, violettes, pourpres. Un scintillement d'or dans les pilastres ; des verrières qui jettent un jour irisé. Le parquet s'éveille, le bronze chante et le tombeau surgit de terre, sobre, imposant. La sculpture se détache dans des relets, des armes écrivent une histoire, des lionceaux ressuscitent des traditions, des anges symbolisent le jour de la Justice, et des formes apocalyptiques nous rappellent que nous sommes dans un lieu réservé à des apôtres. De la vie naît enfin des verrières et des évêques sont là, semble-t-il, qui vont parler.

Le touriste se demande avec raison l'origine de cette richesse déployée à profusion. Quel mécène a fait ce don magnifique ? Et quel artiste a su faire chanter l'inertie de la matière avec une telle harmonie.

La réalité, c'est que de puissantes sollicitations de fidèles désireux de prier auprès des restes du saint évêque Mgr Bourget ont déter-



TOMBEAUX DES ÉVÊQUES DE MONTRÉAL.

miné l'autorité archiépiscopale à édifier, à ce sujet, un tombeau accessible au public, et d'assurer, dans ce mausolée, en même temps une sépulture digne aux autres évêques et archevêques de la Métropole.

L'emplacement de cette chapelle, face à celle des mariages, est un appel constant à la vénération des fidèles. Cette considération est, sans doute, celle qui a fait rejeter l'idée de la construire dans la crypte. D'autre part la chapelle est complètement à l'intérieur des murs de la cathédrale et aucun accès ne lui est ménagé de l'extérieur. Cette construction est, entièrement à l'épreuve du feu et l'on présume que la chute des matériaux d'un incendie hypothétique de la cathédrale ne parviendrait pas à percer la carapace de béton armé qui l'encercle.

L'architecte Ludger Lemieux, à qui la conduite de l'entreprise a été confiée a soutenu une longue réputation de constructeur, mais il s'est surpassé dans la recherche esthétique, et sa conscience professionnelle ne lui a laissé négliger aucun même des menus détails. Cette œuvre restera la témoignage d'excellence de sa profession et peut-être le chef-d'œuvre de ce maître. Ce sont de ces œuvres auxquelles nos artistes ne nous ont malheureusement pas assez habitués. Elle sera encore belle dans 100 ans et aura l'hommage des siècles à venir.

Une grille de fer forgé occasionnellement ouverte permet l'accès à la chapelle, sinon la vue. Sobre de lignes elle porte sur sa trame à droite et à gauche, 2 bronzes ciselés artistiquement, qui représentent d'un côté un évêque de la Renaissance revêtu de ses ornements litur-

riques, et de l'autre l'évêque de nos jours, vêtu suivant le rite actuel.

La chapelle se présente sous la forme d'une nef d'environ 40 pieds de longueur, voûtée en berceau, ou plein-cintre. A chacune des extrémités, sont disposés 9 « loculi », (tombeaux encastrés dans le mur, comme dans les catacombes), plaqués de marbre de Carrare, sertis de mosaïques, enchassés de marbre, brèche française, plus foncé qui souligne la blancheur du marbre statuaire de Carrare.

Face à la grille d'entrée, enfoncée dans la muraille la niche de l'autel que domine la « Gloire de Saint Pierre », grande plaque de bronze, finement ciselée, encadrée de marbre rose dont l'adjonction au bronze est une vraie poésie de couleurs.

Le regard attiré, ici et là, laisse le chatouillement de la mosaïque d'émail qui souligne la décoration en bas-relief trente-quatre fois différente des pilastres, pour s'attacher à l'exécution finement ouvree de ces bas-reliefs, puis c'est l'autel qui sollicite l'œil par sa forme antique au champ incrusté de figures symboliques, tirées des catacombes, poissons enlacés, pains azymes, colombes et le mot grec, tant de fois appelé par les premiers chrétiens quand ils voulaient mentionner le nom de Dieu sans que les païens y puissent rien comprendre

ΙΧΘΥΣ (Ichthus) qui signifie poisson, dont chacune des lettres commence les mots suivants: Ιησους Χριστος, Θεου Υιος, Σωτηρ, (Iéous Christos, Théou Uios, Sôtér), soit: Jésus Christ, Fils de Dieu, Sauveur. La table, suivant la forme ancienne, est supportée par des colonnettes. Elle est faite de beau marbre violacé, « fleur de pêche », sans tabernacle. Le grand bas-relief qui domine l'autel est dédié à la Gloire de Pierre qui apparaît sur sa « sedia », la main levée, béniissant, devant le dôme de Saint Pierre de Rome. L'hieratisme de la figure, commune aux œuvres des premiers chrétiens, cède le pas à la formule d'art plus humaine de la Renaissance. Il semble toutefois que l'artiste ait voulu souligner la pérennité de l'Église par juste position délicate de ce passé à ce plus récent. A droite et à gauche, deux verrières, le Sacré-Cœur et la Sainte Vierge, jettent une coulée de couleurs mystérieuses sur cet ensemble.

Les « loculi » de droite sont réservés aux évêques et archevêques de Montréal proprement dits, tandis que ceux de gauche semblent attribués aux auxiliaires.

Deux mosaïques d'émail sur fond d'or, à droite, écrivent l'une le nom de Monseigneur Lartigue, né en 1777, mort en 1840, devenu premier évêque en 1836, l'autre le nom de Monseigneur Fabre, né en 1827, mort en 1896, devenu troisième évêque en 1876 et premier archevêque en 1886. Ces stèles portent également les armes de ces prélats. Un seul des loculi de gauche est présentement affecté à

une sépulture, c'est celle de Monseigneur Racicot.

Les stèles des 18 loculi sont de marbre de Carrare, portant en bas-relief un tombeau, toujours différent des autres et de la plus délicate taille qui s'apparente à la gravure en taille douce des médailles. Un cartouche est ménagé sur chaque tombeau pour recevoir l'inscription et les armes du défunt à venir. Un degré de marbre permet aux fidèles de s'agenouiller au pied des loculi. Il est interrompu par quatre lionceaux qui rappellent sans doute le lion de Saint Marc ou celui si célèbre de Saint Léon. Des urnes cinéraires, surmontent les rangées superposées des loculi. La Renaissance nous avait habitués à ce rappel de la crémation païenne, rejetée et condamnée par l'Église. Il était fréquent, même dans les catacombes de trouver dans les « cubicles » des riches patriciens, des vestales, des scènes mythologiques, d'autres encore. L'urne cinéraire est à présent plutôt considérée comme un ornement commémoratif de la mort, ou plus simplement pour sa valeur décorative. Et son utilisation s'est généralisée même dans l'art chrétien.

Les pilastres sont formés de grands monolithes de marbre de Carrare et trois nuances d'or en soulignent les motifs décoratifs.

Sur le pan opposé aux fenêtres, deux tableaux de mosaïque représentent avec bonheur et brio, dans un scintillement de reflets, la physionomie populaire de Saint Jacques le Majeur et celle no moins connue de Saint Joseph.

Quatre niches de marbre font ressortir dans la pénombre les statues des quatre évangélistes.

Les attributs des quatre évangélistes, l'« homme » de Saint Matthieu, le « lion » de Saint Marc, le « taureau » de Saint Luc et l'« aigle » de Saint Jean, et ceux des 12 apôtres évoquent la mission propre des évêques.

Tous les murs jusqu'à la corniche sont lambrissés de marbre Pavonazzo blanc et vert veiné de noir sur base de brèche rouge.

La corniche cache un fort éclairage ocré, indirect qui projette sur les caissons de la voûte une lumière infiniment douce et chaude. La dorure des caissons a subi l'opération de l'essuyage, qui lui donne du velouté. Au centre de la voûte, une rose, en vitrail, porte la colombe symbolique de l'Esprit-Saint.

Les électroliers d'éclairage direct sont des chefs d'œuvre de ciselure.

Sur la frise de la corniche, on peut lire l'inscription suivante: « Venit hora in qua omnes qui in monumentis sunt, audient vocem Filii Dei et procedent qui bona fecerunt, in resurrectionem vite ». (Elle viendra, l'heure, où tous sortiront de leur tombeau, et ceux qui auront fait le bien, ressusciteront dans la vie). Quatre anges du jugement semblent claironner cet avertissement dans leurs trompettes.

Le parquet en marbre noir de Belgique, rose de France, vert antique des États-Unis, et

brèche, porte outre ses carrelages mosaïqués, les armes de l'archidiocèse.

Au-dessus de la grille, à la sortie, dans le plus beau Carrare, en bas-relief, sont repoussées les armoiries du souverain Pontife.

Voilà la chapelle Bourget, décrite pauvrement, mais surtout incomplètement, qui sert de cadre au tombeau de Mgr Ignace Bourget, deuxième évêque de Montréal, né en 1799, à Lévis, mort en 1885 en odeur de sainteté, après une prêtrise longue de plus de 62 ans, et près de 50 ans d'épiscopat. C'est en 1870 qu'il posait la pierre angulaire de la cathédrale actuelle de Montréal. Un riche monument dû au ciseau du sculpteur Hébert, devant la cathédrale, rappelait uniquement la mémoire du grand évêque. Ses restes qui reposaient avec ceux de Mgr Lartigue dans un pilier de la cathédrale ont été transférés récemment dans le tombeau qui lui est définitivement destiné, au milieu d'imposantes cérémonies. Ses traits sont reproduits dans le bronze, dans la pose du « gisant », revêtu de ses ornements épiscopaux. Ce mausolée ainsi que le grand bas-relief qui domine l'autel sont l'œuvre du grand sculpteur romain Giulio Barberi.

Une telle chapelle met en évidence l'estime et la vénération de tous à l'égard de ce saint évêque. Ses vertus que tous connaissent de longue date se plaindraient peut-être d'une atteinte à leur humilité, mais sa connaissance des hommes aurait tôt fait d'admettre cet hommage à Dieu, par son entremise, qui saurait peut-être ramener au bercail quelques brebis égarées par l'élan de l'hommage que la sainteté attire quelquefois sur terre et qui est infiniment inférieur à celui que Dieu ménage à ses Saints.

N'y aurait-il pas lieu de mentionner qu'un grand nombre de pays ont contribué par des matériaux de leur sol, à créer cette ambiance de recueillement, comme si ces pays tenaient à porter, leur part d'hommage au grand disparu dont le prestige s'est étendu si loin ?

N'y aurait-il pas lieu de louer les initiateurs de cette œuvre qui soulève l'admiration et sait attirer les prières, en tout premier lieu, son Excellence Monseigneur Georges Gauthier Archevêque de Montréal; les remerciements ensuite, et les féliciter également d'avoir su trouver les hommes pour l'exécuter et la mettre en valeur ?

La chapelle de Mgr Bourget, sous sa forme artistique est l'œuvre, un grand œuvre de l'architecte Ludger Lemieux. Ses collaborateurs ont suivi ses directives et n'ont pas faibli à la tâche. Il est juste de mentionner les noms d'Alfred Filion pour la structure, de T. Carli-Petracci, et les ateliers Luisi de Pietrasanta pour les enduits et le marbre, de Saint Amour pour les électroliers, de F.-X. Renaud pour la peinture et la décoration, de E. St-Aubin pour le fer ornemental, de O'Shea pour les verrières.

Paul-M. Lemieux

L'ILLUSION

— Tiens ! vous avez embarqué du bétail dans votre avion ?

— Oui, pour rassurer les passagers. Comme ça, ils ont l'illusion d'être toujours sur le « plancher des vaches ! »

RESSEMBLANCE

Un châtelain aussi riche qu'avare, voyant un jour le curé d'une pauvre paroisse arrêté en contemplation devant son portrait : « Ah ! monsieur le curé, vous présentez aussi une requête à mon portrait. Vous a-t-il donné quelque chose ? — Oh ! non, monsieur, répondit sans malice le curé, il est trop ressemblant.

PAS DE ROSE SANS ÉPINES

Milton, le célèbre poète anglais, quoique étant aveugle, se maria en troisième noces avec une femme très belle, mais d'un caractère violent et d'une humeur aigre et difficile. Lord Buckingham ayant dit un jour à son mari, en plaisantant, qu'elle était une rose : « Je n'en puis juger par les couleurs, dit tristement Milton, mais j'en juge par les épines. »

ÉGOÏSME

Au moment de partir en voyage de noces. Elle : Tu n'as pris qu'un billet.
Lui : Toujours le même, je ne pense qu'à moi.

PAS DE CHANCE

L'agent de police arrive pour constater les circonstances d'un accident d'auto.

L'automobiliste (fâché) : Vous dites que je suis dans le tort. J'avais certainement droit de voie, et l'autre m'a frappé.

— Vous êtes certainement dans le tort, insiste l'agent ?

— Mais pourquoi ?

— Parce que son père est le maire, son frère chef de police, et moi je courtise sa sœur.

LE DERNIER MOT

Je ne voulais pas me marier, d'abord, mais ma femme a eu le dernier mot.

● Proverbes

Aux eaux tranquilles et aux gens silencieux on ne peut se fier.

Il vaut mieux avoir des douleurs que des remords.

Les injures sont les raisons de ceux qui ont tort.

Bonnes raisons mal entendues sont comme fleurs à porcs étendues.

Fort est qui abat, plus fort est qui se relève.

Chaque éclat ressemble à son bois.

La langue n'a ni grain ni os, mais elle rompt l'échine et le dos.

L'homme qui n'est point vicieux n'aime point les coins ténébreux.

Louanges d'amis, blâmes d'ennemis, on ne doit rien en croire.

Brebis qui bêle perd à sa goulée.

L'étoile des grandes âmes se lève lorsque disparaît le soleil de la fortune.

Le jour présent est comme l'oiseau qui se débat dans les mains pour s'envoler.

La plus grande richesse est la raison ; la plus grande pauvreté est la bêtise.

Qui achète ce dont il n'a pas besoin se vole lui-même.

C'est des yeux des autres qu'on peut bien voir ses défauts.

A trop discuter on perd la vérité.

Chacun n'est pas aise qui danse.

Il en est qui partis pour aller chercher la laine reviennent tondu.

Qui mal vit, son propre mal le suit.

La vertu ne vieillit jamais.

Les vieux oiseaux sont difficiles à plumer.

Il n'est si bien ferré qui ne glisse.

La fantaisie fait la loi à la raison.

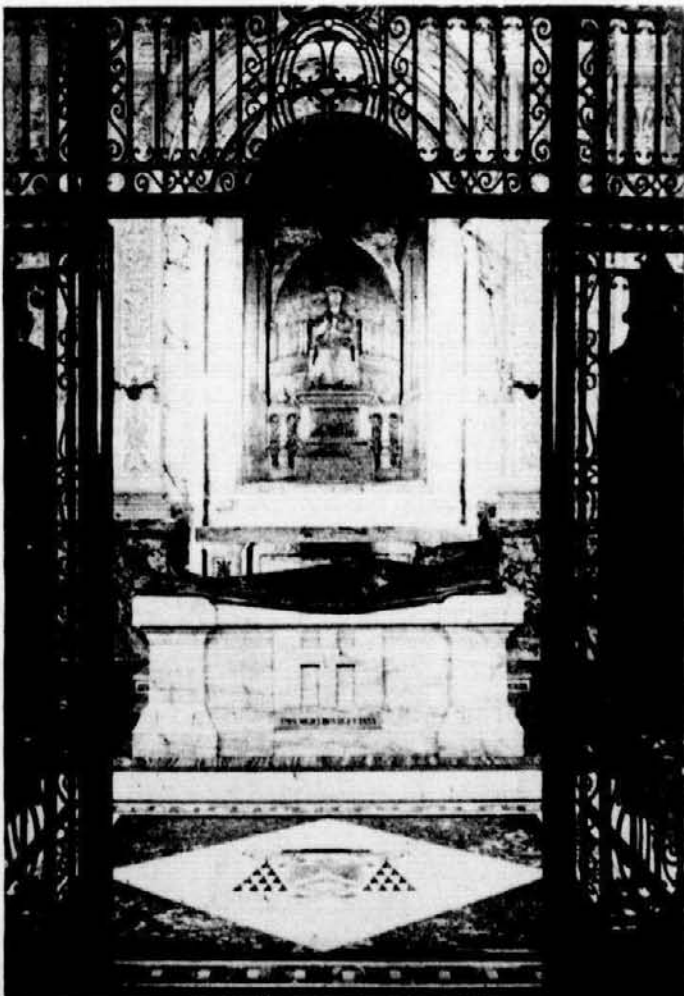
Ne dissipez pas le temps, car la vie en est faite.

Méfie-toi de ta langue, c'est un parent toujours prêt à se tromper.

Un sac vide ne tient pas debout.

Chose acquise à force de sueurs est plus chérie qu'héritage.

Le retable du tombeau de Mgr Bourget dans sa chapelle funéraire



L'AVENIR des Canadiens français dans les provinces des PRAIRIES⁽¹⁾

Par l'abbé Maurice BAUDOUX, curé de PRUD'HOMME (Sask.)

CET article veut se présenter sous forme d'étude fragmentaire, panoramique. Il laisse donc forcément de côté certains aspects d'importance majeure pourvu que convenablement développés, oblige à des généralisations parfois pendables et incite à des avancés plus intuitifs que dialectiques. (2)

Il ne se réclame que d'une entière objectivité et sincérité.

Son auteur est tout à fait de l'Ouest. Il y a été élevé. Il a reçu son éducation dans des institutions de chacune des trois provinces dont il parle. Au centre des trois provinces, il ne cesse de se tenir en étroit contact avec les faits et problèmes tant généraux à toutes trois que particuliers à chacune. Il ne cherche pas à camoufler les misères dont il a été et est encore témoin. Mais il ne se refuse pas l'orgueil de montrer des gloires qui, pour ne pas éclater en fanfares, n'en laissent pas moins une traînée vitale dans une histoire qui n'a pas dit son dernier mot. S'il se montre optimiste, c'est précisément à cause de cela. Car il ne suffit pas de voir. Il importe de comprendre. Et on ne comprend vraiment que de l'intérieur. Il n'est pas mauvais non plus d'être jeune pour rêver d'avenir.

Des faits

Par la pensée, faisons d'abord un voyage à travers l'Ouest. Histoire d'observer et ramasser quelques faits. Nous pourrions ensuite procéder à l'interprétation des choses vues.

Voyage à vol d'oiseau

Nous partons du Lac des bois, sis à l'extrémité sud-ouest du Manitoba, pour zigzaguer, ouest-nord-ouest, jusqu'au pied des montagnes rocheuses.

Tout le long du parcours, nous rencontrons deux types bien distincts de Canadiens français.

Le premier type constitue celui que j'appellerai celui des « isolés ».

On en trouve à peu près partout où les prairies et les forêts se sont ouvertes à la colonisation.

Ils sont très clairsemés dans un fatras de physionomies étrangères. C'est ce qui fait leur faiblesse. Les « vieux » ne parlent encore habituellement que le français. Mais il n'en est pas de même des jeunes. Leur nom est resté français. Les enfants viennent encore nombreux. Car « bon sang ne peut mentir ». Ils ont gardé une vivacité, une exubérance de paroles et de gestes qui révèlent leur origine. Mais l'âme n'est plus indemne. Elle étouffe.

Spectacle attristant, que l'on quitte l'angoisse au cœur! (3)

Par bonheur, il y a aussi celui de l'autre type, que j'appellerai celui des « groupés ».

Lui, encore, on le retrouve partout dans l'immense ouest. Et presque partout, c'est un clocher perçant l'horizon qui en décèle la présence. Un de ces clochers

de tôle comme on n'en voit guère que dans la vieille province.

Une fois dans la place, on se retrouve chez soi.

Que j'assiste, le dimanche, aux offices paroissiaux, ou que j'aie m'asseoir à la table toujours mise, « au temps des fêtes », ou que je me mêle à un groupe de pérorateurs, à l'entrée du bureau des postes, ou que je me glisse au sein d'une assemblée politique, ou que je contemple le dégoût de la maison d'école, à la sortie des classes, c'est mon image que j'aperçois en ces multiples miroirs. L'image de ma race. Ce sont les syllabes françaises qui s'entrecroisent, bruyantes, gauloises. Une franchise un peu brutale. Un débordement de vie qui fait dire de nos paroisses aux commis-voyageurs étrangers à notre langue : « the most lively places on the line ! »

Parfois pourtant il semble que les miroirs se ternissent. Ils ne reflètent plus une image claire. Sur le terrain de jeu j'entends : « foul ball... , strike one... , ad'in... , fift'all... , out... » Je croise quelques demoiselles de 14 à 16 ans qui s'entretiennent en anglais... J'entre chez le restaurateur : les mises des quatre joueurs attablés dans l'alcôve s'expriment en anglais... Et cependant, la joute terminée, mes sportifs se reposent et le français reprend, décrivant les beaux coups manqués, raquin pour l'adversaire... Mes joueurs de poker s'attaquent tout-à-coup à un problème de l'heure : et c'est en français... La répartie d'une de nos fraîches adolescentes fuse soudain, française, et la conversation se poursuit en français...

Essai d'interprétation

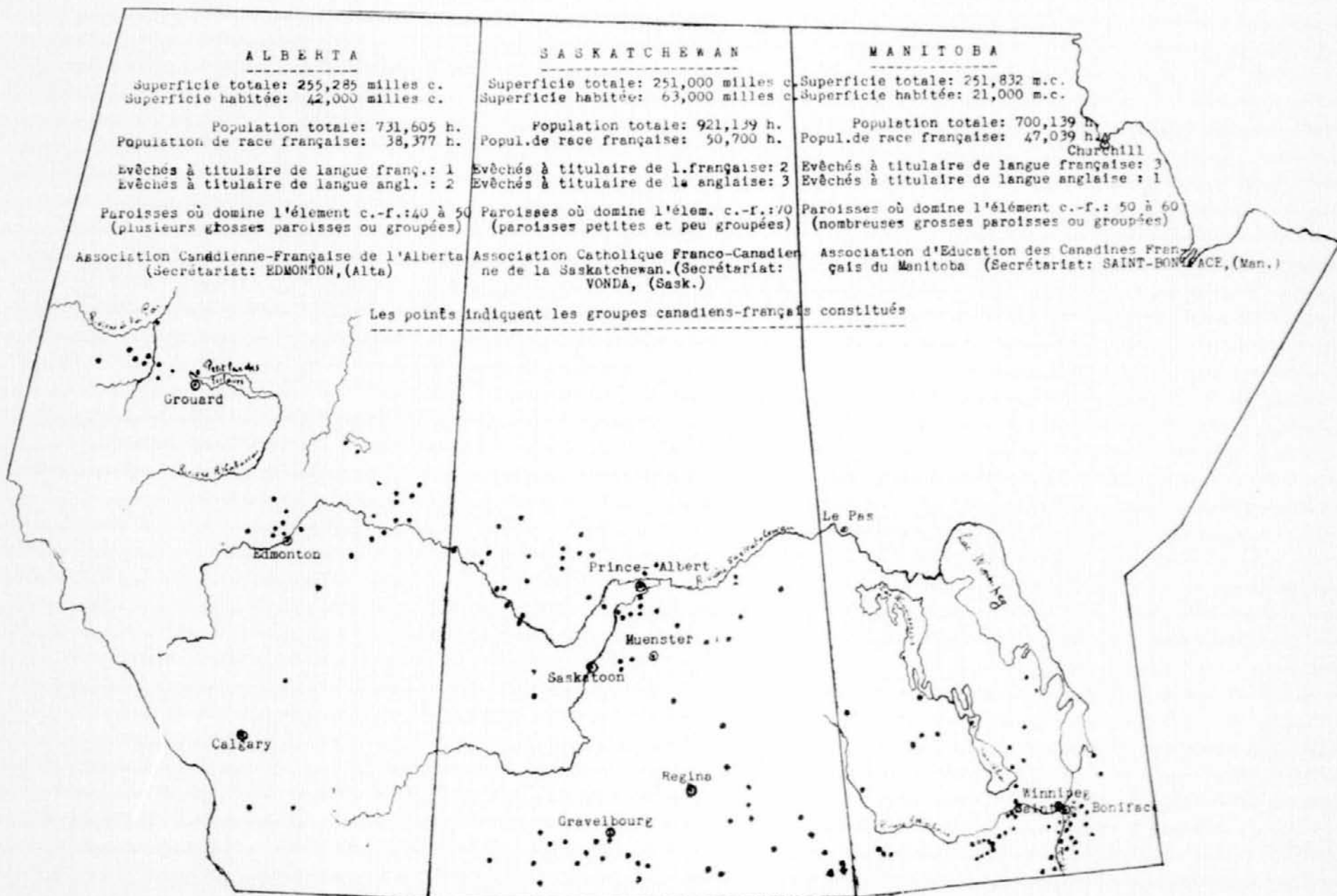
Voilà des faits dûment observés d'un œil aux aguets depuis près de 20 ans. Le champ d'observation couvre quelque cent points géographiques des provinces des prairies. Le résultat ici consigné est sincère. L'essai d'interprétation sera franc.

Je ne puis souscrire à l'exclamation suivante, recueillie

(1) Le titre proposé par la direction de l'Almanach était : « L'avenir des Canadiens français à l'ouest des grands lacs ». L'auteur a voulu restreindre son travail aux trois provinces des prairies; il ne connaît pas suffisamment la Colombie canadienne pour en traiter pertinemment.

(2) Cette étude était sur le métier (les 3 premières parties étant déjà rédigées) lorsque, au 2^{ème} Congrès de la Langue française à Québec, Son Excellence Mgr Yelle, archevêque-coadjuteur de Saint-Boniface, présenta un magistral mémoire sur le même sujet, mais avec plus de détails sur le Manitoba. Le lecteur trouvera grand profit à étudier ce Mémoire, paru dans les Nos de juillet et août 1937 des *Cloches de Saint-Boniface*. Les tableaux qui en forment l'appendice, en raison même de l'implacable cruauté des chiffres, laisseraient peut-être une impression moins optimiste que le présent article. Ils accusent des ombres très réelles. Mais des ombres, après tout, ne forment pas l'essentiel d'un spectacle. Le Mémoire lui-même insiste assez sur les preuves de vitalité des Manitobains de langue française pour ne laisser place à aucun doute sur nos positions.

(3) Un article intitulé « En visite pastorale », qui a pour auteur Son Excellence Monseigneur Yelle, fournit des exemples typiques de la situation des « isolés ». Voir : *Le Séminaire*, publication du Séminaire de Montréal, mars 1937, ou *Les Cloches de Saint-Boniface*, nos de mars-avril 1937 et suivants.



Les centres canadiens-français dans les provinces des prairies

par un mien ami des lèvres d'une personne visitant l'Ouest en cinq secs l'an dernier : « C'est affreux comme les enfants ne parlent que l'anglais entre eux ! » Et cela, pour la même raison que nos frères de l'Est ne pourraient souscrire à l'affirmation d'une bonne dame de l'Ouest qui est allée, l'an dernier, passer le temps des fêtes à Montréal : « Dans Québec, c'est effrayant comme tout est anglais. » Exagération de part et d'autre.

Il y a certainement dans l'Ouest un certain nombre des nôtres qui sont assimilés à la masse ou s'assimilent et qui, par conséquent, sont, au point de vue national tout au moins, en imminent danger de se perdre. Ce sont presque exclusivement des « isolés ». Leur cas s'explique. Ils sont au pays depuis 25, 35, 50 ans. Les dernières générations, au berceau même de la race, ne les avaient pas dotés de la constitution d'antan — celle de Madeleine de Verchères et de Dollard des Ormeaux. Noyés dans l'élément étranger à raison de 1 pour 1000, après avoir été arrachés à l'ambiance qui seule a joué sur leur caractère et celui de leurs ancêtres immédiats, ils ont perdu tout contact possible avec les leurs, ce contact qui aurait pu les vivifier. Que j'en ai rencontré de ces « isolés » qui, après une conversation d'une heure ou deux me confiaient, les larmes aux yeux : « J'ai plus parlé et entendu parler français durant cette courte visite que pendant des années ! » La plupart étaient illettrés. Ils n'ont pu transmettre à leurs enfants ce qu'ils n'avaient pas. Et partout, l'anglais, l'anglais, l'anglais... ! Leurs qualités distinctives se sont repliées sur elles-mêmes... Chez certains, elles ont déjà disparu. L'hétérogène a pris le dessus.

Mais à côté de ces « isolés » dont le sort nous étreint, que de « groupés » dont l'âme se communique, ouverte, entièrement française ! L'hétérogène n'en est pas absent certes. Mais, nous l'avons noté plus haut, c'est lui qui est latent. Le triomphe est acquis à la race. Car tout ce que nous avons observé est significativement et spécifiquement nôtre. Pourquoi ? Le maigre patrimoine ancestral — je parle ici du patrimoine immédiat — a pu s'alimenter aux mêmes sources que là-bas, dans le Québec : le groupement a tout simplement perpétué l'ambiance. Il s'est enrichi. Non pas tant d'éléments étrangers. Mais parce que l'individu s'est trouvé dans les conditions analogues à celles des ancêtres de Verchères et du Long-Sault. Il a senti, plus qu'il n'a compris souvent, que sa situation n'était plus de tout repos. Et il a retrouvé la combativité d'antan. Certaines de ses qualités ont pu se replier sur elles-mêmes. Car on subit malgré tout la pression de l'environnement. Et c'est ce qui fait que le Canadien français de l'Ouest n'est plus tout à fait celui de l'Est. On a beaucoup écrit sur le régionalisme en ces derniers temps. Il n'existe encore qu'à l'état d'embryon dans l'Ouest français. Et je maintiens que l'exposé doit en être remis à plus tard. Mais il y a quelque chose de changé. En modalité de vie nationale. Non en intensité.

Des mesures, des dates et des chiffres

Il ne suffit pas d'observer un fait. Ni même d'en interpréter le sens. Il est utile, pour en saisir toute la portée, de le situer dans son plan. Situons donc les faits que nous avons observés dans leur cadre géographique, démographique et historique. Brièvement, la chose est évidente.

Les provinces des prairies comprennent le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

Ces trois provinces forment globalement une superficie de 760,000 milles carrés en chiffre ronds. C'est près

d'un tiers de plus que la seule province de Québec avec ses 595,000 milles carrés en chiffres ronds. Quant à leur superficie habitée, elle est de 125,000 milles carrés, soit cinq fois plus considérable que celle de la province de Québec.

La densité comparée de la population des provinces des prairies et du Québec est à l'inverse. Un demi-million de plus dans la province de Québec que dans les trois provinces réunies.

Prenant un autre point de comparaison, basé sur la superficie et le chiffre de la population tout à la fois, nous constatons que la ville de Montréal, qui est 5,000 fois plus petite que la seule province de la Saskatchewan, contient une population d'un tiers plus considérable que celle de cette dernière.

Chiffres effarants quand on sait, même confusément, que 75% des Canadiens français habitent le Québec... et 5% seulement les provinces des prairies. Aussi bien, tandis que sur 100 habitants, 79 sont Canadiens français dans le Québec, 6 seulement le sont dans les provinces des prairies — soit 14 fois moins.

Les nôtres ont été les premiers colons de l'Ouest après en avoir été les découvreurs. Toutefois, la cadence de leur afflux, durant toute la période de colonisation intense, a été 20 fois moindre que celle des étrangers.

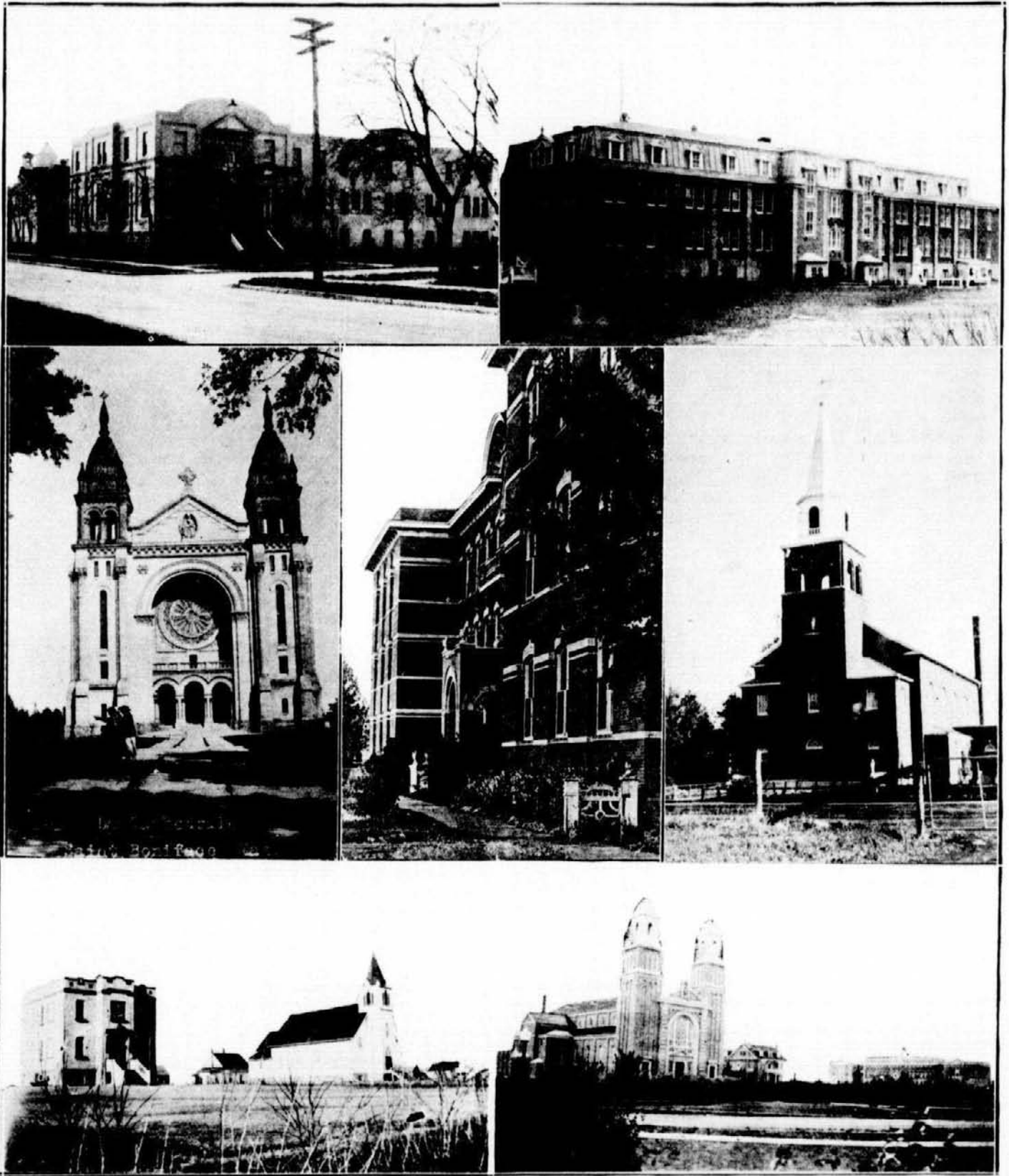
Le gros de l'afflux a eu lieu entre 1900 et 1930. Depuis, il a cessé complètement... au moins en ce qui concerne les nôtres. La population canadienne-française des prairies est donc au pays en moyenne depuis 40 à 50 ans. Aussi, plus des deux tiers y est née. Et son accroissement ne résulte plus que de la natalité, qui est légèrement supérieure à celle des autres races qui peuplent l'Ouest bien qu'elle subisse aussi, en ces dernières années, une courbe descendante. Dans une paroisse de la Saskatchewan spécialement observée depuis 8 ans, une paroisse qui n'a pas 35 ans d'âge, qui est petite, presque isolée et peu fortunée, la moyenne des enfants est de 6 par famille — les ménages les plus fraîchement fondés compris ; 87% des enfants et 34% des parents sont nés dans l'Ouest. Ce n'est là qu'un exemple. Il ne manque point de paroisses de l'Ouest dont le taux de natalité est plus élevé.

Une autre circonstance de lieu d'une influence considérable — mais tout à fait à notre désavantage — c'est l'éparpillement des nôtres.

J'ai dit plus haut qu'on trouvait des « isolés » à peu près partout dans l'Ouest. Les « groupés » eux-mêmes sont très disséminés. (4) Dans une mesure diverse selon les provinces cependant.

Le Manitoba se trouve le mieux partagé. Des groupes canadiens-français, en grand nombre s'échelonnent et s'enchaînent devant les pas du voyageur à la façon de racines qui, puisant leur sève au tronc, lui amènent aussi les sucs vivifiants de la terre. Le tronc, c'est Saint-Boniface, métropole historique de l'ouest canadien-français. Les racines, avec toutes leurs ramifications, ce sont Saint-Norbert, Saint-Adolphe, Sainte-Agathe, l'Île-des-Chênes, Aubigny, Saint-Pierre, Saint-Malo,

(4) La carte des trois provinces insérée dans ces pages s'efforce de donner une idée de la position des Canadiens français. Les points indiquent les groupes dotés des éléments essentiels de vie française : paroisse avec curé de langue française, écoles où s'enseigne le français, cercle rattaché à l'association nationale de la province. L'auteur du présent article a préféré ce système de points à celui de régions hachurées de la carte parue dans l'*Almanach de la Langue française de 1937* qui donne l'impression que toutes les parties hachurées sont occupées par des Canadiens français formant bloc, ce qui n'est malheureusement pas le cas, sauf pour la région de la Rivière Rouge, au Manitoba. Notre système s'est d'ailleurs inspiré des cartes géographiques reproduites en photos, du diocèse de Saint-Boniface. (En vente au Secrétariat de l'A. C. J. F., Saint-Boniface, (Manitoba) au prix de 35 sous la série complète).



Quelques-uns de nos châteaux-forts :

Première rangée, de gauche à droite : Jardin de l'Enfance Langevin (Oblates), St-Boniface; Collège Mathieu (Oblats) Gravelbourg; Seconde rangée : Cathédrale de St-Boniface; Collège des Jésuites, Edmonton; Église St-Paul, Alta; Troisième rangée : Église, presbytère et école, Vonda, Sask.; Cathédrale de Gravelbourg.

Saint-Jean-Baptiste, Letellier. Plus à l'est, Lorette, Sainte-Anne, La Broquerie, etc. . . Facteur important : Saint-Boniface et Winnipeg font figure d'une forteresse avec leurs quelque 10,000 Canadiens français. Et un bon nombre de paroisses rurales sont de véritables paroisses — au moins dans l'Ouest. — avec leurs 300 familles.

En Alberta, 30,000 de 38,000 Canadiens français sont groupés aux environs, soit d'Edmonton : Lamoureux, Saint-Albert, Morinville, Legal, Picardville, etc. . . , soit de Saint-Paul : Lafond, Saint-Édouard, Brosseau, Saint-Vincent, etc. . . , soit de Grouard, dans la luxuriante vallée de la Rivière-à-la-Paix : Donnelly, Guy, Falher, Girouxville, etc. . . , et ce n'est là qu'un commencement, un magnifique commencement qui a su briser avec la paresseuse tradition colonisatrice de l'Ouest d'essaimer partout et nulle part. . . En Alberta également joue l'important facteur d'une population citadine canadienne-française assez considérable : il y a à Edmonton quelque 4,000 Canadiens français.

En Saskatchewan, hélas ! c'est l'éparpillement le plus lamentable. Des paroisses, il y en a partout : au coin sud-est, Bellegarde, Wauchope, Cantal, Dumas, Saint-Hubert ; plus à l'Ouest, Forget, toute seule, puis plus loin, Montmartre ; plus à l'Ouest encore, nous rencontrons Radville, Willow-Bunch, Lisieux, Gravelbourg, Laflèche, Meyronne, Ferland, puis Ponteix, Lac Pelletier, enfin, Val-Marie, Dollard. . . Il faut remonter 150 milles au nord pour retrouver quelques paroisses à noms français : Prud'homme, Domrémy, Bellevue, Saint-Brieux, Périgord, Saint-Front, Saint-Louis, Albertville, Léoville, Laventure, Marcelin, Saint-Hippolyte, Delmas. . . Sauf rarissimes exceptions, pas de groupes de paroisses : des éléments étrangers de toutes provenances les séparent. A tel point qu'en aucun comté électoral les nôtres ne sont la majorité. Et les quelques Canadiens français des villes, au lieu de compter pour une force, sont une faiblesse. Une blessure au flanc.

Des explications

Nous avons observé des faits. Nous les avons placés dans leur cadre. Un cadre qui ne leur est qu'hostile. Il s'agit maintenant de procéder à l'analyse de ces faits.

Comme nous l'avons déjà indiqué, c'est tout d'abord le groupement qui assure au grand nombre des nôtres non seulement la possibilité de maintenir mais encore l'espoir fondé de se développer. C'est aussi parce qu'ils ne sont pas groupés qu'un certain nombre des nôtres s'étiolent.

Outre l'ambiance, le groupement permet au Canadien français de l'Ouest d'assurer à ses enfants le bienfait d'une instruction française au moins élémentaire. Cela, soit en marge de la loi, comme au Manitoba, soit aux termes mêmes de la loi, comme en Saskatchewan et en Alberta. Tout élémentaire que soit cette instruction, elle facilite énormément la conservation de l'idiome national et assure un minimum de culture française. Que d'enfants et de jeunes gens, que d'hommes atteignant aujourd'hui la trentaine, je puis aujourd'hui rencontrer dans nos paroisses qui lisent et écrivent leur langue alors que leurs parents en sont incapables !

Les isolés n'ont pas cet avantage. L'instruction, dans les écoles locales, est exclusivement anglaise. Et le résultat est inverse.

Le groupement, c'est le clergé qui l'a constitué. Le clergé héroïque des débuts, venant de France ou du Québec. Gloire exclusive de notre race. Il n'a pas suivi la civilisation dans nos plaines. Il l'a précédée. C'est lui qui a amené, organisé les colons. Il meurt à la peine.

Celui qui succède doit poursuivre la tâche : défendre, maintenir, accroître. Sera-t-il de taille ? Le clergé indigène ne se recrute pas suffisamment. Nos évêques doivent encore faire appel à la province-mère. Un appel qu'il serait désastreux que seuls les moins bien outillés veuillent entendre. Et puis, il y a des paroisses canadiennes-françaises en nombre dans les diocèses dits anglais. Qui les dirigera demain ?

Un autre instrument de conservation : nos pensionnats. Ils sont nombreux. Trop nombreux sans doute eu égard au chiffre de la population. Dans la seule province de la Saskatchewan, on en compte plus de vingt, dont plusieurs en imposent par leur structure extérieure et leur organisation pédagogique. Au point de vue financier le nombre gêne. Mais au point de vue national qui pourra en dire tous les bienfaits ! Ce sont eux qui forment aujourd'hui, en majorité, le personnel enseignant de nos écoles primaires et primaires-supérieures. Et ils ne servent pas seulement aux « groupés ». Ils contribuent singulièrement à garder française l'âme des « isolés » qui, précisément parce que tout dans leur milieu est déformateur, viennent y passer quelques années, au prix d'énormes sacrifices parfois.

Et puis, il y a nos collèges classiques. Là encore, ce n'est pas le nombre qui fait défaut. Chacune des trois provinces a son collège classique en sus des juniorats. Collèges à base française qui ont formé la plupart des dirigeants actuels, clercs et laïcs. Et Dieu sait avec quel soin ils les ont préparés à leur tâche de combattants des premières lignes ! Comme c'est le cas des couvents, l'instrument sert non seulement aux « groupés » mais aussi aux « isolés ». Un bon nombre de nos prêtres et laïcs de marque en sont sortis. Et ils ne sont pas les moins ardents.

Ajoutons nos journaux — un dans chaque province —, nos bibliothèques, paroissiales ou autres, les publications qui nous viennent du Québec. Évidemment, leur constitution et leur diffusion n'atteignent pas l'idéal rêvé. Mais ils servent.

Enfin, il y a nos associations nationales. Les trois provinces sont dotées chacune d'une Association qui englobe tous les nôtres et s'efforce de pourvoir à tous leurs besoins nationaux. Quel que soit leur nom, elles travaillent d'un commun accord à la défense et à l'expansion des groupes et des individus. Rien de ce qui peut contribuer à améliorer le sort national des Canadiens français ne leur est étranger. C'est d'elles que dépendent l'organisation et le fonctionnement de l'enseignement du français dans nos écoles. Car les pouvoirs publics n'en ont cure. Tâche ardue, écrasante à tous points de vue. Mais parce que tâche essentielle, tâche chère à nos Associations comme la prunelle de l'œil. Et tâche vaillamment accomplie.

Des conclusions et des pronostics

Que conclure ?

Un axiome philosophique exprime nettement nos conclusions : « *Ab esse ad posse valet illatio.* » Ce qui veut dire : « Ce qui s'est fait est possible. »

La conservation et le développement national des Canadiens français des provinces des prairies est un fait. Celui-là seul peut le nier qui n'est pas venu le constater sur place ou qui n'en croit point le témoignage de ceux qui, sur place, l'ont constaté. Ou alors, il est d'une manifeste mauvaise foi. Je parle d'un fait actuel.

Que cette conservation et ce développement soient bien loin de l'idéal rêvé ou même simplement désirable, c'est évident. Mais qui jettera la première pierre ?

Où en est, en Québec, la réalisation de l'idéal dont, dans le domaine national, l'héroïsme des fondateurs, le sacrifice des défenseurs, l'éloquence des tribuns, la logique des doctrinaires ont projeté la vision aux sommets de notre histoire ? Il y a loin de la coupe aux lèvres. Surtout quand les lâchetés et les égoïsmes se mettent de la partie.

Mais que cette conservation et ce développement soient de si infime degré qu'ils ne permettent pas d'en augurer la permanence, cela je ne puis l'admettre.

Car, d'une part, loin de décliner, notre survivance s'affermir en dépit des circonstances les plus adverses. Les pertes subies trouvent compensation dans les gains, non supputés, mais réalisés. Celui-là qui a tâté le pouls de la race française dans les provinces des prairies il y a 25 ans et le tâte anxieusement à nouveau aujourd'hui le constate. Notre proportion numérique n'augmente pas ? c'est vrai. Mais depuis quand le nombre est-il condition de conquête ? Le Juif est-il légion ? Plus que jamais la masse est amorphe. Le phénomène de la tendance contemporaine au totalitarisme en est le résultat. Le Canadien français ne compte que pour 6% de la population dans le grand tout des prairies. Mais sa vitalité lui vaut une influence et des libertés contre lesquelles les efforts des majorités se brisent depuis 50 ans. Une influence et des libertés disproportionnées à son indice démographique. Il ne dévient pas ou peu de postes de commande. Et au premier abord j'en éprouve de la confusion : le fait est de nature à infirmer ma thèse. Mais à y regarder de plus près, et sur la foi de faits contrôlés, je me demande si cela ne provient pas, pour une bonne part, de ce qu'il ne peut se résoudre à courber l'échine pour grimper au faite des positions. Il y a du Chevalier de Lévis en lui.

D'autre part, ceux-là même qu'on juge perdus le sont-ils vraiment ?

Je me souviens d'une visite à Bourbonnais, au lendemain du Congrès eucharistique international de Chicago. Tous les pèlerins des « trains » canadiens-français s'y étaient rendus. Il y eut manifestation française. La plupart des Franco-américains qui nous fêtaient ne parlaient plus notre langue. La veille, dans la masse de leurs compatriotes d'outre quarante-cinquième, qui les aurait distingués ? Au contact de leurs frères de race, ils étaient bien nôtres pourtant. Tout l'indiquait. Leur empressement à venir nous rencontrer, à se présenter à nous. L'émotion qui, manifestement, les étreignait. Et jusqu'au tressaillement de nos propres cœurs. L'étincelle s'était produite. J'ai lu que semblables révélations avaient frappé ceux des nôtres que les pèlerinages du *Devoir* avaient conduits en certains coins isolés de l'Acadie et jusqu'en lointaine Louisiane. Je l'ai noté personnellement dans l'Ouest. Il y a donc chez nos « isolés » tout au moins une mèche fumante, dont la

présence décèle un espoir. Et je reste persuadé que si nous pouvions multiplier les contacts, la vie reprendrait bientôt chez eux. Lentement, comme en convalescence, mais sûrement.

Enfin, il y a ce qu'on peut appeler les impondérables de l'Histoire. Et je place en tout premier lieu les desseins providentiels qui s'étendent tout aussi bien aux 160,000 de l'Ouest qu'au 60,000 de la Nouvelle-France, même si les conditions diffèrent. Cela, c'est l'impondérable divin. Mais je place encore l'acharnement des nôtres, conscient ou inconscient, à vouloir vivre leur propre vie dans le grand tout cosmopolite des prairies sans même en exclure le fou rêve d'une conquête pacifique à long terme. Ceci, c'est de l'impondérable humain.

Qu'en est-il au juste de l'un et de l'autre ?

Que la colonisation de l'Ouest par les nôtres ait été une faute, humainement parlant pour le moins, c'est fort possible. Moins dans le principe que dans la manière cependant. Il eut sans doute mieux valu que l'ancienne Nouvelle-France reprenne possession de son bien par mode de marée montante que par système d'épaves jetées çà et là dans la tempête des passions.

Mais là n'est pas la question. Ce qui est fait est fait. Et c'est le fait que nous devons envisager.

Ce fait — celui de la dispersion de quelque 160,000 Canadiens français dans les immenses territoires des prairies — a été permis de Dieu. Pourquoi ? Théologiens et historiens ont répondu : mission, vocation apostolique et sociale de notre race. Cela nous suffit. Car nous savons que Dieu ne confie aucune tâche sans fournir les moyens de l'accomplir. Cette tâche et notre survivance sont solidaires. C'est là l'impondérable divin sur lequel nous comptons.

Dans le plan simplement humain, combien d'individus, combien de peuples se sont trouvés en des positions moins enviables encore que les nôtres et en sont sortis victorieux ! L'histoire fourmille d'exemples. Pourquoi eux ? Pourquoi pas nous ?

Chez tous il s'est trouvé un élément contrôlable : la détermination de vaincre. Le reste croulait. Et le reste s'est vu tout-à-coup participer au triomphe.

Cette détermination, chez nous, ne manque pas. De sénéiles laudateurs des temps écoulés peuvent prophétiser... Des têtes vides d'idéal et des cœurs vides de fierté peuvent opposer leur vide volonté à l'élan donné... Des appréhensions infinies peuvent nous étreindre tous parfois. Mais chez tous les chefs, chez tous les ouvriers de la survivance nationale domine la détermination de gagner un jour. Tous veulent suivre le sillage de La Vérendrye. Et c'est là l'impondérable humain qu'ils escomptent.

Maurice BAUDOUX, ptre

Curé de Prud'homme, (Sask.)

CONCISION

Le bruit court à Londres, un jour, dans les milieux des lettres, qu'une certaine revue anglaise payait, à Kipling, ses articles six shellings le mot.

Mme W. . . , femme d'un lord, qui désirait avoir un autographe de l'auteur du *Livre de la Jungle*, lui fit parvenir six shellings en le priant de vouloir bien lui envoyer « un mot ».

Par retour du courrier, Kipling lui répondit : *Thank!*

CE SONT LES SINGES

Un libre-penseur causait avec un ouvrier qui ne manquait pas d'esprit, et voulant faire montre de ses idées avancées : « Nous descendons des singes, dit-il avec l'accent d'une conviction risible, nos savants le prouvent sans réplique. — Bah ! répondit l'autre, ce sont les singes qui font courir ce bruit-là.

BIEN RIPOSTÉ

Un citadin soutenait à un marin que Dieu n'existait pas, parce qu'il ne l'avait jamais vu. « Sur ce fondement, Monsieur, lui répondit l'homme de mer, je puis croire que vous n'avez ni esprit, ni jugement, parce que je ne les vois pas. »

UN MOT DE COPPÉE

Mme de Pomairols faisaient campagne académique pour son mari, dit à Coppée :

— Votez pour lui, je vous en prie. S'il n'est pas élu, il en mourra. Coppée vota pour lui. M. de Pomairols ne fut pas élu, mais ne mourut pas. Mme de Pomairols revint à la charge.

— Ah ! non, Madame, répondit alors Coppée, je suis quitte envers votre mari. J'ai bien, la première fois, tenu ma promesse ; que n'a-t-il donc tenu la sienne !

Anecdotes Canadiennes...

ÉTYMOLOGIE DU MOT ONONTHIO

Les sauvages ayant demandé comment s'appelait M. de Montmagny, on leur répondit que son nom était Grande Montagne (Mons Magnus), ce qui s'exprime dans leur idiome par Ononthio; depuis ce temps ils appellèrent toujours le gouverneur général Ononthio, et le roi Grand Ononthio.

(D. DAINVILLE : *Beautés de l'histoire du Canada*.)

LE DERNIER COUP DE CANON

La deuxième session du deuxième parlement sous l'Union fut ouverte à Montréal par Lord Cathcart, le 20 mars 1846. C'est à cette session que le gouvernement proposa une loi de milice qui passa sans opposition, les deux côtés de la chambre étant unanimes à vouloir mettre la milice sur un pied efficace. Sir Étienne-Pascal Taché fit à cette occasion un discours rempli de patriotisme. Après avoir rappelé les exploits de ses compatriotes en 1812, il assura la Chambre qu'ils étaient prêts à tenir une conduite aussi héroïque lorsque l'occasion s'en présenterait.

« Ce que nos pères ont fait, disait-il, ce que nous avons fait nous-mêmes pour la défense de cette colonie, nos enfants seraient prêts à le faire, si l'on voulait rendre justice au pays. Notre loyauté à nous n'est pas une loyauté de spéculation, de louis, schellings et deniers, nous ne l'avons pas constamment sur les lèvres, nous n'en faisons pas un trafic. Nous sommes dans nos habitudes, par nos lois, par notre religion, comme l'a très bien remarqué mon honorable ami pour la cité de Québec, monarchistes et conservateurs. Tout ce que nous demandons, c'est que justice nous soit faite; et si un ennemi se présentait vous verrez nos légers et joyeux bataillons voler à sa rencontre comme à un jour de fête et présenter hardiment leurs poitrines au fer de l'assaillant. Mais, diront nos détracteurs, vous êtes des mécontents: un membre qui n'est pas à sa place nous disait, il y a quelques jours, vous êtes intraitables; vous êtes des rebelles, nous disent les *ultra*; nous possédons seuls la loyauté par excellence. Mille et mille pardons, messieurs, traitez-nous comme les enfants d'une même mère, et non comme des bâtarde; un peu plus de justice égale, non dans les mots, mais dans les actes; je réponds que si jamais ce pays cesse un jour d'être britannique, le dernier coup de canon tiré pour le maintien de la puissance anglaise en Amérique le sera par un bras canadien.

(P.-G. ROY : *Bulletin des Recherches historiques*, 1896.)

LA RACE INFÉRIEURE

Cette expression de « Race inférieure » appliquée aux Canadiens français n'a jamais été prononcée, mais elle s'infère d'une phrase malheureuse dite par Sir Edmund Walker Head au cours d'un banquet qui eut lieu à Hamilton, Ont., le 12 octobre 1855. Voici cette phrase telle qu'elle est reproduite dans le *Bulletin des Recherches historiques*, vol. XI :

« De même que nous regardons vers l'est pour voir le soleil se lever et poursuivre sa course journalière, de même, en Canada, nous regardons du côté de l'ouest pour observer les plus grands progrès en richesse et en population... Il est comme vous le savez, diverses circonstances auxquelles on peut attribuer cette prééminence de votre contrée de l'ouest. Elle est due à la supériorité de la race dont la plupart de vous descendez; due à la fertilité du sol, à la douceur et à la salubrité du climat; due aux avantages de votre position et de vos communications intérieures.

Ce discours « souleva alors une tempête dans le Bas-Canada » et le gouverneur Head désavoua les paroles qu'on lui prêtait, mais son explication fut jugée boiteuse.

Ironie des choses! Quarante ans plus tard (1899) un français, Edmond Desmolins, publiait en France un ouvrage retentissant, dont la vogue dure encore, et qui porte pour titre « A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons ».

LES PREMIERS ÉLÈVES DU R. P. LEJEUNE

C'est sur le ton de badinage que le bon Père Lejeune apprend à son supérieur quels sont ses deux premiers écoliers en Canada.

« Je suis devenu régent en Canada, écrit-il dans sa relation de 1632. J'avais l'autre jour un petit sauvage d'un côté et un petit nègre de l'autre, auxquels j'apprenais à connaître les lettres. Après tant d'années de régence, me voilà enfin retourné à l'ABC, mais avec un contentement et une satisfaction si grande, que je n'eusse pas voulu échanger mes deux écoliers pour le plus bel auditoire de France. »

Comment ce petit nègre se trouvait-il à Québec en 1632? Quelques Anglais l'ayant pris dans l'île de Madagascar, le donnèrent aux Kirk. Ceux-ci l'amènèrent avec eux à Québec et le vendirent, dit-on, cinquante écus à un nommé Le Bailly, commis de Louis Kirk. Le Bailly en fit ensuite présent à la famille Hébert.

Dès son arrivée à Québec, le Père Lejeune, à la demande de la famille Hébert se chargea de l'instruction de ce nègre, afin de le disposer à recevoir le saint baptême.

Quand on lui parla du baptême, il nous fit bien rire, ajoute le bon Père. Sa maltresse, lui demandant s'il voulait être chrétien, s'il voulait être baptisé, et qu'il serait comme nous, il dit que *oui*, mais il demanda si on ne l'écorcherait pas en le baptisant. Je crois qu'il avait belle peur, car il avait vu écorcher tant de pauvres sauvages. Comme il vit qu'on se riait de sa demande, il repartit alors dans son patois, comme il put :

— « Vous dites que par le baptême je serai comme vous; je suis noir et vous êtes blanc; il faudra donc m'ôter la peau pour devenir comme vous. »

Là-dessus, on se mit encore plus à rire, et lui, voyant bien qu'il s'était trompé, se mit à rire comme les autres.

Ce petit nègre fut baptisé le 14 mai 1683.

(*Bulletin des Recherches historiques*, 1898.)

JE ME SOUVIENS

M. Eugène Taché avait préparé les dessins de la façade du Palais Législatif de Québec et y avait introduit les armes de la province avec cette devise : « Je me souviens », dont il est l'auteur, et qui était alors inconnue. Les plans et devis préparés par M. Taché, M. J.-B. Derome et le bureau des ingénieurs du département des Travaux publics servirent de base et furent annexés à un contrat qui fut passé le 9 février 1883, devant Cyrille Tessier, notaire... Ce contrat fut signé par M. A. Charlebois entrepreneur et de la part du gouvernement, par l'honorable M. Elisée Dionne et M. Ernest Gagnon, le premier comme commissaire et le second comme secrétaire du département de l'Agriculture et des Travaux publics. Les parties contractantes signèrent aussi les plans annexés au contrat sur lesquels étaient dessinées les armes de la province avec la devise : « Je me souviens ». On peut donc dire que c'est à partir du 9 février 1883, date de la signature du contrat pour la construction du Palais Législatif de Québec, que cette devise a revêtu un caractère officiel.

(ERNEST GAGNON : *Bulletin des Recherches historiques*, 1896.)

SI TOUTES LES DAMES CANADIENNES VOUS RESEMBLENT...

Quand les Canadiennes ne payaient pas de leur personne, elles aidaient en priant avec ferveur, au succès des armes de leur pays. Du reste, belles autant que braves, le roi d'Angleterre Georges III les a jugées dans la personne de Mme de Léry, quand, à la cour de Londres, après la cession, il lui adressa le compliment suivant : « Madame, si toutes les dames canadiennes vous ressemblent, j'ai vraiment fait une belle conquête. »

(A. LEBLOND DE BRUMATH : *Histoire populaire de Montréal*.)

Nérée Beauchemin

Poète canadien-français

*Je me suis fait une raison
De me plier à la mesure
Du petit cercle d'horizon
Qu'un coin de ciel natal azure.*

Nérée BEAUCHEMIN.

Il n'y a pas de poète qui soit plus de chez nous que Nérée Beauchemin. Son œuvre le situe dans notre vie nationale, l'y classe et l'y ordonne. Elle rend compte de notre âme. Elle illustre notre terroir. Elle ajuste notre sentiment aux choses et montre quel exact objet doit avoir notre culture. Elle combat notre tendance à la dispersion en nous replaçant dans le sens de la tradition. Elle contribue à nous raciner davantage dans notre terreau naturel. Il en est de plus orgueilleuses, mais non de plus fières ; de plus tapageuses, mais non de plus vraies. Si chaque région du Canada français était dotée d'un Nérée Beauchemin, bien en communion avec son milieu essentiel, mais le dépassant et l'élevant à un niveau supérieur de culture, il faudrait reconnaître que nos lettres confèrent à notre civilisation ce qu'on est en droit d'en attendre dès maintenant, c'est-à-dire un principe fiable, fécond et exaltant de vie nationale bien entendue.

Beauchemin est surtout le chantre de sa petite patrie dans la grande. Cependant, n'est-ce pas là le plus sûr moyen d'atteindre au cœur du terroir et de la race, au fonds que l'on possède au nom de tous, pour se répandre, de là, et sans se perdre, dans toute la patrie, comme l'innervation et le réseau sanguin reportent à l'être tout entier ce qu'ils ont pris au siège même de la vie ? Être d'abord de chez soi, au point de vue national, conduit vite à se trouver chez soi partout où des êtres semblables à soi, et semblablement conditionnés dans l'ensemble, existent.

Il y a place pour tous les bons fils dans les maisons du Père.

* * *

Chacune est un rucher d'activités qui lui sont propres. La région trifluvienne en est un exemple, et peut-être le meilleur. M. l'abbé Albert Tessier, l'âme du mouvement régionaliste, là-bas, en sait quelque chose. De son poste d'écoute et de commande, il perçoit les mille vibrations particulières qui donnent à sa ville, au pays circonvoisin et à toute la Mauricie leur caractère distinctif, leurs sonorités et leurs timbres respectifs dans le concert général. Et de Yamachiche lui viennent, comme à nous, les notes les plus pures. Là est né, a vécu et a chanté le poète Nérée Beauchemin, en simple accord avec sa terre, son sang et sa foi.

L'œuvre de Beauchemin provient de ces trois sources d'inspiration, tellement coutumières qu'on les reconnaîtrait pour des lieux communs dans toutes les littératures. Mais notre poète s'y est renouvelé en renouvelant l'expression. Dès les *Floraisons matutinales*, publiées en 1887, Beauchemin avec bien des timidités, révélait son goût des choses nationales et locales. Si sa pensée erre un peu avant de se fixer, il n'en interprète pas moins à la française ce qu'il voit ou entend. Et sa façon de se



Beauchemin dans l'intimité

montrer Français est d'être profondément Canadien français.

Mais les *Floraisons matutinales* sont trop connues pour que nous y insistions. C'est d'ailleurs dans *Patrie intime*, son second et dernier volume de vers, livré au public trente ans après les *Floraisons*, que Nérée Beauchemin donne la pleine mesure de son talent.

Pour distinguer avec plus de netteté, il a circonscrit sa vision, assombri et fortifié sa pensée, assoupli et nourri son style. La patrie intime qu'il raconte n'est pas exclusive. Il nous invite à l'aimer avec lui, car il devine bien qu'en la chérissant, nous chérirons aussi la nôtre. Il la traduit bien dans ses aspects extérieurs, qui nous permettent de l'identifier ; mais, lorsque, sous les apparences physiques, il en arrive à l'âme, nous retrouvons notre commune entité morale. Alors, dans le mouvement de renaissance française qui bat son plein chez nous, nous devrions nous approprier ces vers de Beauchemin :

*Je me suis fait une raison
De me plier à la mesure
Du petit cercle d'horizon
Qu'un coin de ciel natal azure.*

Une race qui lutte contre la dissociation ne se réforme pas par l'extérieur, mais en soi et par soi, comme le veut son génie.

Beauchemin est remarquablement constant en ses tendances, parce que chez lui rien ne porte à faux en contredisant la nature qui l'informe.



Le poète causant en compagnie de M. l'abbé Alb. Tessier

Ce qu'il décrit, il l'a observé ; ce qu'il veut nous faire ressentir, il l'a éprouvé ; ce qu'il pense, il l'a médité dans la pratique quotidienne d'une vie nationalement parfaite. Ses erreurs ou ses faiblesses ne proviennent donc jamais d'une inspiration incomplète, mais d'une composition parfois encore un peu erratique ou de développements insuffisants.

À la vérité, il est profondément artiste, et ne manie pas les mots pour les mots. Il soumet sa virtuosité à une discipline telle que la forme verbale n'est jamais que le truchement de l'idée, de l'image et de l'émotion vécue. Lorsque l'idée tombe, la parole cesse, et bien des finales de poèmes qui eussent pu être relevées par un trait saillant sont demeurées tout ainsi parce que le poète craignait d'introduire quelque artifice en ses strophes.

Parmi les pièces d'une composition équilibrée, minutieuse et suivie offertes par Nérée Beauchemin, l'on compte certainement celle qu'il intitule *Le Laboureur* :

*Redonne tes bras à la terre,
Que, par l'apport de tes travaux,
Elle accomplisse le mystère,
Le prodige des blés nouveaux.*

*Aux lointains conseils de l'Anctère,
Aux ordres clairs de ton pays,
Au commandement du grand Maître,
En bon serviteur, obéis.*

*Prépare la glèbe. Commence
La grande œuvre où l'on voit s'unir
L'homme qui sème la semence,
Et Celui qui vient la bénir.*

*Avant de pousser ta charrue,
Et pour prouver ce que tu crois,
Homme de Dieu, d'une main d'ours,
Fais un large signe de croix.*

*Et toi, grand soleil des semailles,
Soleil, dans ton ascension,
Au rythme des bras qui travaillent,
Répands ta bénédiction !*

*La bénédiction sacrée
De toute peine et tout amour ;
La bénédiction qui crée
Le pain joyeux de chaque jour*

*La bénédiction profonde
De ces miraculeux rayons
Qui font pousser la mission blonde,
A pleins guérets, à pleins sillons.*

*Afin que le champ de l'Anctère,
Pour toute gloire et tout honneur,
De Père en Fils, ne cesse d'être
Le plus beau jardin du Seigneur.*

(P. 23.)

Mais, encore ici, Beauchemin n'est-il pas à son mieux. Ce petit poème est gentil, sans plus. Beauchemin appartient à une longue lignée de médecins. Sa profession libérale le met au-dessus du laboureur qu'il aime et l'empêche de s'identifier avec celui-ci.

La grâce poétique sourit davantage à Nérée Beauchemin lorsqu'il parle de la race. Que ce mot abstrait ne nous éloigne pas du livre ! Nérée Beauchemin n'a rien d'un politique, d'un économiste, d'un philosophe desséché ni d'un idéologue à compartiments. Il se contente de peindre un sujet pour nous faire entendre et partager sa douce tendresse humaine envers les nôtres. Ainsi, dans cette pièce :

MÈRE GLORIEUSE

*Viens entre les bras de ta mère,
Viens, tes beaux grands yeux dans les siens,
A son épaule, à ta manière,
Nouer tes doigts de rose. Viens !*

*Viens ! Que ta bouche sur sa bouche,
Dépose un baiser triomphant ;
Que l'âme de ta mère touche
A ta divine âme d'enfant.*

*Son cœur est glorieux d'entendre
Ton cœur de Française, ton cœur,
Dans une poitrine si tendre,
Battre d'un rythme aussi vainqueur.*

*Son corps frémit de fibre en fibre,
Et vibre, à chaque battement,
Comme à la moindre touche, vibre
Un harmonieux instrument.*

*Prophétesse de ton aurore,
Ta mère sait ce qu'elle sent,
Dans le brassement sonore,
Dans l'allégresse de ton sang.*

*Cœur de son cœur, tu lui fais croire
A la richesse du Seigneur
Qui lui donne une telle gloire,
Et lui promet un tel bonheur.*

*Cœur de son cœur, que ta pensée,
Radiante, vibre toujours,
Idéalement cadencée,
A l'unisson de ses amours.*

*Accomplis tout ce que réclame
La noblesse de tes aïeux,
Pour être, ici-bas, grande dame,
Et, grande sainte, dans les cieux.*

(Pp. 30-31.)



Trois attitudes
de Beauchemin

De la même veine et de la même pureté est le poème *Une Sainte*, où Beauchemin évoque le souvenir de sa grand'mère :

*Cèdre défunte, pure image
Au miroir des neiges d'autan,
Petite vieille au doux visage !*

*Petite vieille au cœur battant
Des allégresses du courage,
Petite vieille au cœur d'enfant !*

*Auguste mère de ma mère,
O blanche aïeule, morte un soir
D'avoir vécu la vie amère !*

*Figure d'âme douce à voir
Parmi l'azur et la lumière
Où monte l'aile de l'espoir !*

*Beauté que nul pinceau n'a peinte !
Humble héroïne du devoir,
Qui dans le Seigneur t'es éteinte !
Je t'invoque comme une sainte.*

(P. 34.)

Quelques-uns vont jusqu'à préférer cette dernière pièce à celle qui avait fait époque au temps des *Floraisons matutinales*, sous le titre de *La Cloche de Louisbourg*. Pour ma part, j'aime mieux, sauf la dernière strophe, qui affai-

blit la pièce en la surchargeant, ce poème de *la Maison Solitaire*.

*Seule, en un coin de terre où plane la tristesse
Et le mélancolique et vague ennui des soirs,
La vieille maison blanche, aux grands contrevents noirs,
Pleure-t-elle ses gens, son hôte, son hôteesse ?*

*Avec sa porte close et ses carreaux en deuil,
qui ne semblent, au loin, qu'un vaporeux décalque,
La maison blanche et noire à l'air d'un catafalque
Érigé sur le vide et la nuit d'un cercueil.*

*A la croix des pigeons tachés d'ocre et de suie,
Comme un cripe fané, la mouche vole au vent,
Et l'on dirait, parfois, qu'il tombe de l'auvent,
Une neige de cendre et des larmes de pluie.*

*Trois générations ont peiné dans ce lieu :
Trois générations de laboureurs de terre
Ont vécu longuement le rêve solitaire,
Qui commence à l'autel et finit devant Dieu.*

*Tout semble mort... Soudain, la vitre qui braille
S'ouvre, et, tel qu'au matin, brille un coquelicot,
Une face vermeille apparaît, et l'écho
Éparpille un fredon d'enfant qui s'égosille.*

*Rouge d'orgueil, le fier petit gars d'habitants,
Qui le her ancestral a couvé dans la paille,
Du jeu d'un gosier d'or, éblouit la marmaille,
Et fait faire le merle et le coq iclatant.*

*Et la vieille maison, tant de fois attristée
Par le glas et l'adieu des funèbres convois,
Reprend jeunesse et vie au seul son de la voix
Qui conjure l'ennui, dont son âme est hantée.*

*Le vieil âge n'est plus. Voici le jeune temps :
L'aurore entre malgré la fenêtre morose ;
La chambre se plafonne et se meuble de rose ;
La maison recommence à suivre ses vingt ans.*

*Et le chef du travail, dehors à cœur d'années,
Bénit l'horizon clair et le soleil levant,
Le nuage et l'oiseau, la rosée et le vent,
Qui lui promettent tous une belle journée.*

(Pp. 40-41.)



LE BRASSIN DE SAVON

(Bois gravé de Rodolphe DUGUAY)

De septembre 1936

à septembre 1937

Le Secrétariat — Son aménagement

Depuis le 6 novembre dernier (1936) le Secrétariat ou Centrale des œuvres catholiques diocésaines est maintenant installé dans de confortables bureaux, situés sur toute la partie nord de notre nouvel édifice. Des pièces séparées logent M. le Directeur et son assistant, de même que le chef du Secrétariat et la secrétaire de la section féminine.

Les directeurs ont maintenant un bureau spacieux et bien éclairé, qui sert à certains jours pour les réunions d'œuvres. Les dames ont aussi une salle de réunions séparée; enfin une immense pièce, située à l'extrême ouest, sert aux grandes réunions des œuvres ou du personnel de la maison. 225 personnes peuvent y trouver place commodément.

Le reste du personnel du Secrétariat est bien installé. Rien n'y manque: voûte, salles de toilette, etc.

L'on est loin du dénûment de la rue Ste-Anne et l'on n'entend plus parler de l'étroitesse des locaux alors qu'il fallait souvent avoir recours aux bons Pères Jésuites pour les réunions d'œuvres. Qu'il nous soit permis de leur dire encore une fois un sincère merci pour la bienveillante hospitalité qu'ils ne nous ont jamais ménagée.

Le personnel du Secrétariat désire lui aussi exprimer sa vive reconnaissance aux directeurs de l'Action Sociale Catholique qui leur ont donné tout le confort que réclame leur travail parfois pénible et ardu.

Souhaitons que cette atmosphère nouvelle — pas toujours calme, il est vrai, à cause du bruit des machines installées à l'étage supérieur — favorise le plein épanouissement de toutes les œuvres.

Un assistant-directeur

En septembre 1936, il a plu à l'Ordinaire de donner un assistant à M. le chanoine Chamberland dans la personne de M. l'abbé Ernest Dumais qui fut pendant plusieurs années visiteur des Écoles catholiques de Québec.

M. l'abbé Dumais voit à la régie interne de la Centrale des œuvres et à son administration. Et ainsi le lourd fardeau qui pèse sur les épaules de M. le Directeur général est allégé d'autant.

TRAVAIL ACCOMPLI

I — Charités extérieures

Quatre ans se sont écoulés depuis l'institution de la première enquête relative aux charités extérieures des communautés religieuses. Les chiffres de 1936 peuvent se comparer avantageusement avec ceux des années précédentes. Ce qui prouve que le zèle des institutions religieuses ne s'est pas refroidi.

Voici quels sont les chiffres compilés pour 1936 :

| | |
|-----------------------------|-------------|
| Repas complets | 47,666 |
| Rations et lunchs | 404,203 |
| Vêtements | 20,317 |
| Chaussures (paires) | 4,349 |
| Remèdes | \$13,017.63 |
| Soins au dispensaire | 65,498 |
| Paniers de provisions | 85,342 |
| Argent | \$4,894.24 |
| Familles soutenues | 11,319 |

Ce ne sont là que des chiffres généraux. Combien d'autres charités nos rapports relatent et que nous ne pouvons pas insérer ici, faute d'espace.

Après quelques années de statistiques, il fait bon de mettre sous les yeux de nos lecteurs la somme totale de ces charités pour 1934, 1935 et 1936. Ce rapport ne manque pas d'éloquence. Le voici :

| | |
|---------------------------|---------|
| Repas complets | 404,822 |
| Rations et lunchs | 631,271 |
| Vêtements | 57,604 |
| Chaussures (paires) | 12,746 |

| | |
|-----------------------------|-------------|
| Remèdes | \$34,095.76 |
| Soins au dispensaire | 153,675 |
| Paniers de provisions | 204,076 |
| Argent | \$15,473.68 |
| Familles soutenues | 20,122 |

En face de ces chiffres qui parlent par eux-mêmes, les dénigreurs des communautés ne pourront plus guère trouver d'arguments. A remarquer que ceci ne représente que les dons des communautés en dehors des œuvres qu'elles accomplissent selon leurs fins propres.

II — L'Exposition Mondiale de la Presse Catholique

Notre pavillon à cette Exposition Vaticane a remporté un immense succès. Ouvert dix-neuf jours en retard, il a été l'objet d'une visite particulière de Sa Sainteté le Pape Pie XI qui a exprimé sa vive admiration pour les œuvres de presse qui se multiplient au pays. La presse catholique de langue française fut particulièrement à l'honneur. Le Secrétariat organisa la partie matérielle. A Rome, monsieur Victor Robin, p. s. s., économiste au Collège Canadien et M. l'abbé Georges-Ed. Demers, du Séminaire de Québec, étudiant dans la Ville Éternelle, virent à l'installation du pavillon canadien. A ces généreux organisateurs, nos vives félicitations et nos sincères remerciements.

Les cartes de l'Exposition sont revenues au pays en parfait ordre à la fin d'août. Elles serviront désormais à l'organisation d'expositions rétrospectives dans toutes les parties du Canada. La première devrait avoir lieu à Québec au cours de 1938.

III — Fichier central des Oeuvres

Avec la généreuse collaboration de la Fédération des Oeuvres de charité catholiques de Montréal, deux membres du personnel du Secrétariat ont étudié le Fichier central de Montréal. Un plan complet a été élaboré pour mettre en marche cette œuvre fort utile. Il est probable que cette organisation sera lancée au cours de la présente année. Il lui faudra cependant le concours de toutes les œuvres de charité de la ville pour qu'elle remporte un réel succès.

IV — Propagande anticommuniste

Avec le concours de M. René Bergeron, conférencier de l'École Sociale Populaire de Montréal, une série de causeries a été organisée dans le diocèse de Québec.

Une trentaine de paroisses, ainsi que nombre de communautés et de maisons d'enseignement ont reçu M. Bergeron entre le mois de mars et le mois de juin.

M. Bergeron, qui est un conférencier d'expérience, n'a pas manqué de peindre un tableau réaliste du problème communiste devant ses auditoires jeunes et vieux.

Il a fait magnifique impression également devant nos Comités d'action catholique d'hommes et de femmes. A l'automne, M. Bergeron poursuivra son travail en partie avec l'aide financière de l'Ordre des Chevaliers de Colomb.

V — Surveillance de la morale

Cette besogne a apporté, comme par le passé, des résultats probants. Dans le domaine des revues et magazines, deux ont été signalés au Ministère du Revenu National. L'un a été interdit au pays et l'autre le sera bientôt. Une campagne d'un nouveau genre devrait d'ici peu régler définitivement le problème.

Des plaintes portées contre le stationnement nocturne ont amené les autorités provinciales à faire une surveillance plus étroite des routes.

D'autres municipalités ont adopté le règlement proposé par La Ligue Catholique féminine pour les plages.

VI — Fichier des souscripteurs

Il existe depuis longtemps plusieurs modes de souscriptions en faveur des œuvres. Jusqu'ici, il n'y avait pas encore de système centralisé pour l'enregistrement des souscriptions. Il arrivait parfois que les recherches étaient longues pour retrouver certains détails.

L'été dernier, on a adopté un mode uniforme et il est maintenant très facile de se renseigner en un rien de temps.

VII — Souscriptions

L'Action Sociale Catholique a entrepris, au cours des derniers douze mois, deux souscriptions populaires qui ont remporté, selon leur importance, de vifs succès.

La première fut organisée à la suggestion de S. E. le Cardinal Goma Y Tomas, Primat de l'Église d'Espagne, qui a subi une persécution digne des premiers âges de l'Église.

Lors de la visite de Son Éminence le Cardinal Secrétaire d'État à New-York, le Primat de l'Église Canadienne a été heureux de remettre à ce dernier un chèque de \$2,932., somme totale recueillie pour venir en aide au clergé espagnol dépouillé de tous biens.

S. E. Mgr Jean Coudert, o. m. i., coadjuteur du vicaire apostolique du Yukon et de Prince-Rupert, a reçu en ces derniers temps, un chèque de \$150.50 qui furent souscrits ici et là dans le diocèse, « pour l'avion de Mgr Coudert ».

Dans ces deux campagnes de souscriptions, l'on a constaté que toutes les classes de la société ont voulu faire leur part. Écoliers, universitaires, gagne-petit, gens des professions, tous ont apporté leur obole à ces œuvres admirables.

VIII — Nouvelles religieuses à l'étranger

Le *Service de Nouvelles religieuses*, inauguré en décembre 1935 alimente plusieurs centres d'information catholique à l'étranger. A partir d'avril 1937, ses expéditions hebdomadaires ont même doublé et atteignent actuellement six pays : la Cité Vaticane, les États-Unis, la France, la Belgique, la Suisse et les Pays-Bas. Voici les destinataires de ces nouvelles : l'*Osservatore Romano* (Cité du Vatican), le *N. C. W. C. News Service* (Washington), *La Croix* (Paris), la *Centrale Catholique de Presse* (Bruxelles), le *Bureau Permanent de l'Entente Internationale Anti-communiste* (Genève), le *Secrétariat de la Commission Permanente Internationale des Directeurs de Journaux Catholiques* (Breda), le *Catholic Daily Tribune* (Dubuque) et *Paroles de France* (Paris).

Ainsi le *Service de Nouvelles religieuses de l'A. S. C.* espère contribuer efficacement à renseigner plusieurs pays étrangers sur l'actualité catholique et française au Canada, et à développer autour de celle-ci un intérêt croissant, une sympathie de plus en plus marquée.

AUTRES ACTIVITÉS

Commission des Études juridiques

Nos hommes de loi se sont encore réunis à cinq ou six reprises et ont étudié la législation en cours dans les Parlements provincial et fédéral.

Ces juristes éclairés nous rendent des services qui n'ont vraiment aucun prix.

La Ligue du Dimanche

Sous l'égide de son nouveau président, M. le notaire Henri Boisvert, la Ligue du Dimanche a eu de nombreuses activités.

Le mois de mai fut particulièrement consacré à développer dans la presse et par la radio les thèmes habituels du repos dominical. L'Action Catholique a aidé à diffuser ces idées par des sentences incluses au cours de l'émission quotidienne de son journal parlé.

Pour la première fois, la section de Québec fut représentée à la réunion plénière de la Ligue à Montréal en janvier dernier. Les suggestions présentées furent jugées très opportunes et adoptées par les Comités régionaux.

Un concours primé dans les écoles sous le contrôle de la Commission Scolaire, pour les classes de 7e, 8e et 9e années, remporta un grand succès. Ce concours comportait une composition française sur deux questions posées par la Ligue.

La Ligue du Cinéma

La *Ligue du Cinéma* s'est appliquée, au cours des derniers douze mois, à défendre les intérêts de la morale publique sur le terrain du cinéma, comme elle n'a cessé de le faire depuis sa fondation. La surveillance des affiches, l'observance de la loi prohibant l'admission des enfants au cinéma, l'amélioration de la censure provinciale, ont continué d'activer ses démarches et de lui faire appuyer énergiquement les revendications de la conscience chrétienne encore en éveil chez les honnêtes gens.

Les relations extérieures de la ligue lui ont permis de se tenir au courant des réalisations et des efforts menés ailleurs, de leur assurer au besoin son concours et de recueillir sur la valeur des films en circulation les jugements de publications comme *Choisir* et les *Fiches du Cinéma*. C'est dire qu'elle se tient prête à répondre aux directives de l'épiscopat, à qui elle soumettait un long mémoire, en juillet 1936, et au service duquel elle reste vouée, en même temps qu'à celui du public désireux de « combattre le mauvais cinéma et d'aider le bon ».

Le Comité d'Aide à l'A. C.

Il a repris ses activités en mai dernier, toujours dans le but de trouver des souscripteurs aux œuvres diocésaines.

Un nouveau plan a été organisé. On lui a donné le nom de Saint-Michel en l'honneur du patron de la maison.

La compagnie d'assurances qui a été choisie est l'Union St-Joseph du Canada et la fiducie est la Société d'Administration et de Fiducie, donc deux institutions canadiennes-françaises.

Comme dans le plan original une police d'assurance de \$1,000. rapporte \$300. à l'Action Sociale Catholique et \$500. rapportent \$150. Les paiements sont échelonnés pour une durée de 100 mois.

Plusieurs paroisses rurales ont été visitées. Les résultats s'annoncent satisfaisants. L'automne de 1937 devraient en apporter de meilleurs.

L'Heure Dominicale

Deux diocèses, ceux de Québec et d'Ottawa, ont assuré l'organisation et l'exécution de l'*Heure Dominicale*, au cours de la dernière saison 1936-37. Grâce à la précieuse coopération des autorités de Radio-Canada, le Bureau de Direction, assisté des deux comités diocésains intéressés, a pu faire irradier alternativement de Québec (église N.-D. du Chemin) et d'Ottawa (église du Sacré-Cœur), sur tout le réseau français de l'Est relié aux postes CHRC et CKCH, une série de programmes du plus vif intérêt.

Au micro, les conférenciers entretenirent leurs auditeurs de l'*Action Catholique*, ses principes, ses relations et ses principales conquêtes. Deux journalistes de marque : le Dr Jules Dorion, directeur de *L'Action Catholique* de Québec, et M. Charles Gautier, directeur du *Droit* d'Ottawa, se partagèrent la chronique de l'actualité. Celle-ci faisait son apparition à l'*Heure Dominicale* et il y a lieu de croire que son influence a été bien-faisante et opportune sur l'opinion publique.

Les chorales de Québec et d'Ottawa, respectivement dirigées par M. l'abbé Jules Rancourt et le R. P. Conrad Latour, o. m. i., directeur de l'École de Musique de l'Université d'Ottawa, ont exécuté avec soin la partie musicale des programmes.

Assurément, l'*Heure Dominicale* continue de figurer parmi les plus heureuses initiatives d'Action catholique par la radio.

Comités paroissiaux

Au cours de tous les mois, de septembre à juin, le Comité de District a fonctionné pour le bénéfice de toutes les paroisses de la ville.

Les réunions ont été plus représentatives que celles des années dernières. Il a été donné aux membres d'entendre, au cours d'une réunion spéciale, M. René Bergeron, conférencier anticommuniste.

M. le notaire Hamel, président, a exposé dans de brèves causeries les précieux services que nous rendent les communautés, services qu'on ne connaît pas assez.

Le travail habituel s'est poursuivi vigoureusement.

Propagande dans les communautés

Au cours de l'été, M. le Chanoine Chamberland, directeur général, et M. le Docteur Ls-Ph. Roy ont profité des retraites des communautés pour parler, devant leur personnel, du journal catholique.

Le journal

1937 a été, pour le journal, l'année par excellence de la croissance. *L'Action Catholique* y a pratiquement traversé ce qu'on appelle « la crise » chez certains adolescents, et qui se traduit en quelques mois par un gain considérable en taille, en poids, en vigueur. Hier, encore enfants, ils sont aujourd'hui de robustes adultes.

Le modeste quotidien catholique, lancé de peine et de misère il y a trente ans, et à la perte duquel se sont acharnées tant de puissances occultes, a donc réussi à vivre, à croître et à exercer une influence.

Cette influence paraît à tous les yeux, maintenant que prennent une part de plus en plus active aux mouvements politiques et sociaux, les générations qu'il a pétries de son esprit.

L'Action Catholique est devenue un des journaux importants du pays. Elle a dû émigrer dans un nouvel immeuble pour loger des services qui se multiplient tout en grandissant ; ses ateliers comptent parmi les plus réputés, et ses ouvriers parmi ceux qui travaillent dans les meilleures conditions hygiéniques.

Réjouissons-nous de ce que Dieu ait si visiblement soutenu le travail de ses fondateurs !

Avec soixante mille lecteurs, *L'Action Catholique* est plus en mesure que jamais « d'accoter » les œuvres, que l'Église multiplie chez nous parce qu'elles s'avèrent nécessaires.

La librairie

Les affaires de la Librairie ont augmenté cette année d'une façon considérable.

Deux facteurs principaux en sont la cause : 1° les nouveaux locaux du boulevard Charest qui attirent beaucoup de clientèle ; 2° l'augmentation du tirage du journal dont les annonces atteignent beaucoup plus de lecteurs qu'autrefois. Les annonces de la Librairie bénéficient, tout comme les autres, de cette plus grande diffusion.

De nouveaux collaborateurs ont été appelés à travailler à cette œuvre.

L'Almanach

Comme on pourra le constater facilement, l'Almanach a revêtu cette année une toilette toute neuve.

On en a changé la typographie, les dessins, les procédés d'illustration. Les dessins artistiques que l'on y admirera sont l'œuvre de Mademoiselle Marguerite Boivin, qui fut il y a peu d'années une brillante élève de l'École des Beaux-Arts.

Seul le format traditionnel a été conservé afin de faciliter la tâche des collectionneurs.

Plusieurs de nos amis ont, en effet, la collection complète de l'Almanach depuis sa première livraison.

Nous espérons que les changements radicaux qu'on a apportés cette année à sa tenue le feront apprécier davantage de ses fidèles lecteurs.

Nos défunts

Au cours de l'année écoulée, nous avons eu à enregistrer le décès de deux généreux bienfaiteurs.

Le 21 mars 1937, ce fut Mademoiselle Lumina Brochu, décédée à l'âge vénérable de 90 ans, à St-Denis de Kamouraska. Sa sœur, mademoiselle Derilis Brochu qui l'avait précédée dans la tombe le 16 mars 1925, figurait elle aussi au livre d'or de nos bienfaiteurs.

M. l'abbé Ernest Montreuil, ancien curé, retiré à l'Hospice de St-Damien, a été rappelé à Dieu le 6 juin dernier.

Puisse la Divine Providence leur donner bientôt à tous la récompense que méritent leurs bonnes actions.

Section féminine

Outre la continuation des travaux commencés, notre section féminine a fondé, cette année, une École d'Action Catholique ; organisé une vaste tournée des officières des organismes généraux aux sièges de tous les vicariats forains et opéré la transformation de l'A. C. J. C. F. en fédération diocésaine de mouvements spécialisés.

a) ÉCOLE D'ACTION CATHOLIQUE.— Trente cours théoriques et documentaires, suivis d'échanges de vue, douze visites d'œuvres et trois rencontres de représentantes d'œuvres, le tout distribué sur 10 jours de travail constitua ce que l'on est convenu d'appeler, dans le langage moderne, une École d'Action Catholique.— Les matières au programme se classent sous les rubriques suivantes : Évangile, Liturgie, Histoire de l'Église, Action Catholique, Droit naturel, Droit social, Morale familiale, Morale sociale et plusieurs cours documentaires sur : les Encycliques *Rerum Novarum*, *Quadragesimo Anno* et *Casti Connubii* ; la situation religieuse et familiale dans le Québec ; l'Histoire de l'Action Catholique à travers les âges ; le Service social de nos Institutions religieuses ; la Ligue Catholique féminine ; les Mouvements spécialisés ; les Œuvres de charité et de formation ; les Œuvres auxiliaires ; la presse, les lectures, le cinéma, la radio ; la tenue des secrétariats.

223 élèves s'inscrivirent. Sauf quelques exceptions, toutes furent choisies par leur curé. 212 suivirent régulièrement les cours et, sur ce nombre, 69 n'en manquèrent aucun. 150 s'inscrivirent pour les examens. Ces examens auront lieu au début du stage 1938. La durée du cours est de trois ans, après quoi un diplôme sera décerné aux candidates dûment qualifiées.

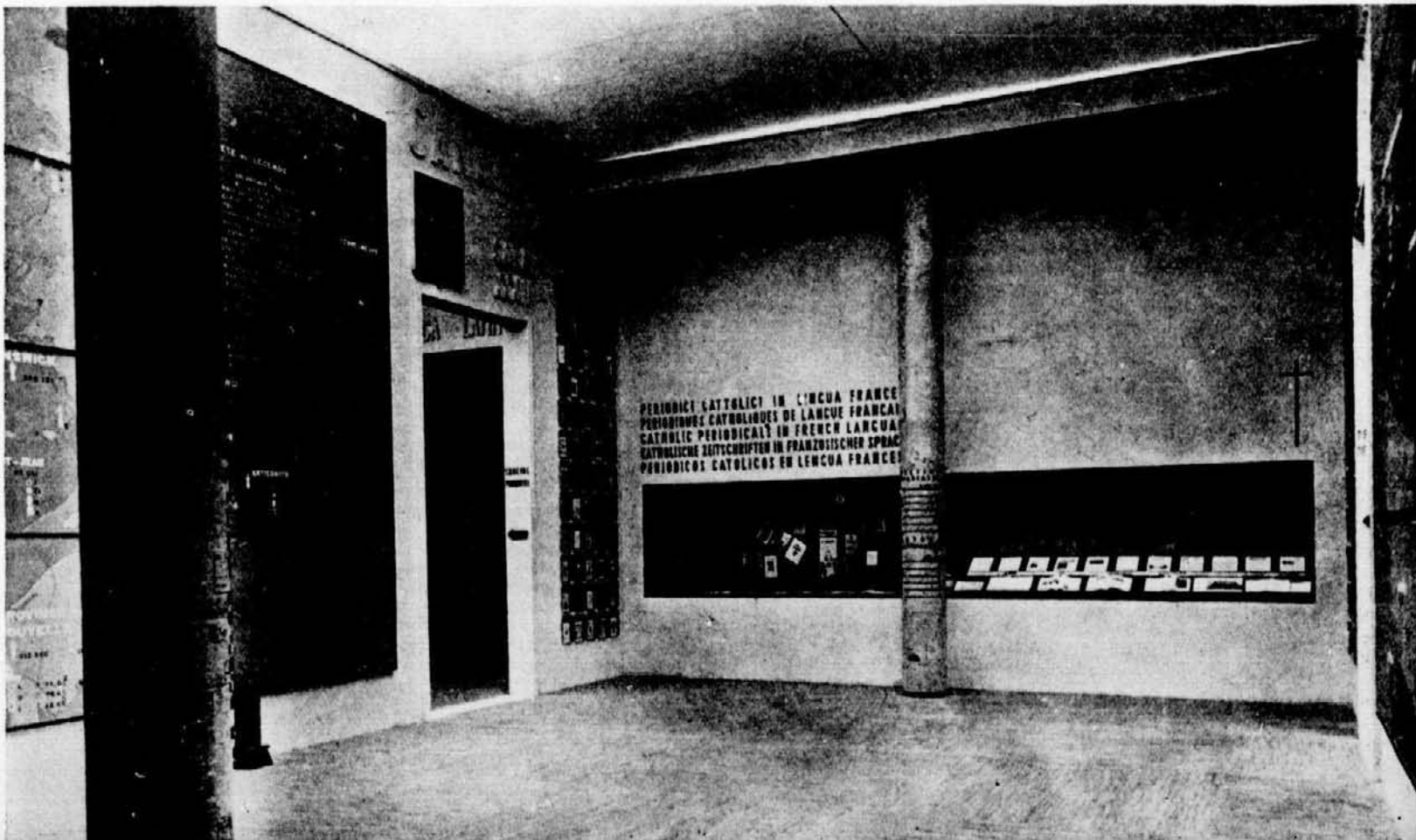
Les 212 élèves de 1937 représentaient 43 paroisses du diocèse de Québec. Il y avait, en outre, 2 dirigeantes d'œuvres de Chicoutimi, 4 de Rimouski et 2 d'une paroisse du diocèse de Sherbrooke.

Fondée dans le but de préparer des aides compétentes au clergé paroissial pour l'organisation de l'Action Catholique féminine, notre École répond à un besoin réel et l'Action Sociale Catholique se réjouit des succès qui ont couronné cette opportune initiative. Depuis, notre secrétariat est resté en relations constantes avec les élèves, afin de leur aider dans leurs études, les stimuler dans leur apostolat et les encourager à se qualifier lorsque l'heure des examens aura sonné.

Page 83

A L'EXPOSITION MONDIALE DE LA PRESSE CATHOLIQUE

Vue d'un coin du Pavillon canadien organisé par l'Action Sociale Catholique.



b) RÉUNIONS DE PROPAGANDE DANS LES VICARIATS FORAINS.— Du 20 août au 22 novembre 1936, seize réunions d'Action Catholique furent tenues aux sièges des vicariats forains, aux fins de promouvoir la fondation de sections paroissiales de la Ligue Catholique féminine et de mouvements spécialisés chez notre jeunesse.

Ce travail relaté partiellement dans notre rapport de l'an dernier fut, en réalité, accompli au cours de la présente année. Nous croyons donc intéresser nos lecteurs et lectrices en complétant, ici, par des statistiques, ce que nous avons publié dans l'Almanach 1937. La doctrine de l'Action Catholique fut alors diffusée à plus de 8,000 paroissiennes femmes ou filles, représentantes de 135 paroisses. 150 prêtres, curés ou vicaires, assistèrent aux diverses séances toujours présidées, sauf une ou deux exceptions, par MM. les vicaires forains. Et comme résultats plus tangibles, la Ligue Catholique féminine a reçu près de 50 demandes de fondation; l'A. C. J. C. F. a renseigné des centaines de jeunes filles sur l'Action catholique spécialisée. C'est dire que cette nouvelle semence fut particulièrement féconde et notre section féminine, qui en fut l'âme dirigeante, rencontra chez les aumôniers et les officiers propagandistes de la Ligue Catholique féminine et de l'A. C. J. C. F. un esprit d'abnégation, un dévouement, un amour de l'apostolat, des œuvres et des âmes capables d'édifier les plus récalcitrantes, de convertir les plus sceptiques et de réjouir grandement le cœur de nos chefs ecclésiastiques.

c) TRANSFORMATION DE L'A. C. J. C. F.— La transformation de l'A. C. J. C. F. en fédération diocésaine de mouvements spécialisés, décidée par l'Action Sociale Catholique en avril 1936, ne s'est effectivement opérée que durant l'année septembre 1936-septembre 1937. On est prié de lire, dans une autre colonne, le rapport de ladite fédération. Notre secrétariat a puissamment contribué à son orientation nouvelle et continue de lui aider chaque fois que sa collaboration est requise.

COLLABORATION AUX ŒUVRES AFFILIÉES.— Il en est ainsi pour toutes les autres œuvres affiliées. Le secrétariat se tient en relations constantes avec les dirigeantes de toutes ces œuvres, leur procure les directives sollicitées, les renseignements et la documentation nécessaires à la poursuite de leurs fins respectives.

LE SECRÉTARIAT.— Un travail extraordinaire lui fut imposé, de décembre à mars, par la préparation et la tenue de l'École. Il y eut de 450 à 500 lettres écrites à MM. les Curés; 225 aux élèves elles-mêmes. Il fut fait, en outre, un tirage de 500 copies de l'horaire des cours, document de 5 feuillets et 30,000 feuilles de papier furent utilisées pour l'impression de 250 copies de chacun des 30 cours, c'est-à-dire 7,500 copies. Depuis, quatre séries de lettres et renseignements complémentaires furent adressées aux élèves.

Si l'on ajoute tout cela à la correspondance régulière nécessitée pour le maintien et le développement de l'Action Catholique, l'on aura une bonne idée du travail accompli durant l'année qui s'achève.

La Ligue Catholique féminine du Canada

La Ligue Catholique féminine a accompli, au mois de mai 1937, sa première décennie. Un regard rétrospectif sur ces dix premières années fait voir la marche progressive de l'Œuvre qui a subi quelques modifications, pour s'adapter aux besoins nouveaux de l'apostolat. En effet, elle a élargi graduellement ses cadres d'action suivant les nécessités de l'heure, en poursuivant toujours son but premier: le développement de l'esprit chrétien dans la vie individuelle, familiale et sociale.

Parmi les faits marquants de l'année écoulée, mentionnons l'intronisation de la Ligue dans un neuvième diocèse, celui de St-Jean, P. Q. Sept des neuf comités diocésains de la Ligue remplissent le rôle de comités d'Action Catholique. Nous pouvons donc reconnaître que cette Œuvre a jeté les bases de l'Action Catholique féminine et lui sert, dans la plupart des cas, d'organisme général comme de comité directeur.

Son organe de propagande, le *Bulletin* trimestriel a commencé sa deuxième décennie dans une tenue nouvelle. Un comité spécial, ou comité de rédaction, a opéré ce changement qui lui a valu d'unanimes félicitations. Des abonnements nouveaux sont venus, en grand nombre, mais suffisent à peine à couvrir le coût de sa publication devenue beaucoup plus élevée, puisque le nouveau bulletin, *Ligueuse*, s'est enrichi de vignettes et d'un plus grand nombre de pages.

Depuis sa fondation, le Comité Central a tenu quatre congrès inter-diocésains et un congrès d'aumôniers et dirigeantes. Plus de cinquante journées d'étude ou réunions générales furent aussi organisées par les comités diocésains eux-mêmes.

Si l'Œuvre a prospéré et a pu accomplir un travail fructueux, grâce à la ténacité généreuse de ses fondatrices, au zèle éclairé de leurs vaillantes collaboratrices, aux efforts apostoliques de ses propagandistes et ses adeptes, elle fut, d'autre part, magnifiquement aidée d'approbations épiscopales, dont celles de Son Éminence le vénéré Primat de l'Église canadienne et de celle de Notre Saint Père le Pape Pie XI.

L'ère nouvelle de l'Action Catholique organisée provoque, pour les œuvres en général, certains retards ou hésitations. La Ligue Catholique féminine, en certains milieux, subit l'épreuve générale. D'autre part, elle a d'énormes compensations puisque dans maints diocèses, elle a été choisie comme mouvement coordonnateur et comités d'Action Catho-

lique; et comme résultat tangible, le seul diocèse de Québec compte quatre-vingt-huit sections organisées, pour un grand nombre comités d'Action Catholique.

Aux activités nouvelles, nous devons mentionner la campagne entreprise par le Comité Central, en collaboration avec le journal « L'Action Catholique » et l'A. S. C., contre les annonces suggestives dans les journaux, pour donner suite au communiqué de Son Éminence le cardinal Villeneuve.

Que ce regard succinct dans le passé soit un encouragement et un stimulant pour l'avenir, dans la poursuite du but à atteindre selon l'orientation nouvelle, et toujours avec entière soumission à l'Autorité.

Le Comité diocésain de Québec

La Ligue Catholique féminine du diocèse de Québec, devenue « Organisme général d'Action Catholique » a eu de nombreuses activités cette année. En voici les principales :

a) *Visite des 16 vicariats forains* à la demande de Monsieur le chanoine J.-A. Chamberland, Directeur général de l'Action Sociale Catholique dans le but de promouvoir la fondation de sections paroissiales.

Après ces visites, une cinquantaine de paroisses se sont mises en relations avec l'Exécutif pour demander des informations ou des fondations.

b) *Fondations nouvelles*.— Comme résultats pratiques : Fondation à Vallée Jonction, novembre 1936; à East-Broughton, novembre 1936; à Lauzon, février 1937; à Jacques-Cartier, avril 1937; à Saint-Pascal de Kamouraska, août 1937.— Un grand nombre de billets d'admission furent signés. À Saint-Évariste de Beauce, septembre 1937; à Plessisville, une réorganisation a été faite et parachevée, septembre 1937; à Montmagny, la réorganisation se fait et la section est très active; à Saint-Sacrement de Québec, la réorganisation se fait à base de Cercle d'étude.

Chaque mois apporte plusieurs fondations nouvelles. Les paroisses de la ville témoignent d'une grande émulation.

c) *Journée d'étude*.— Le 5 novembre, une journée d'étude diocésaine groupait une centaine de personnes et plusieurs personnalités ecclésiastiques. Des déléguées de presque toutes les paroisses étaient présentes. Le but : expliquer la nouvelle orientation de la Ligue Catholique féminine devenue « Organisme général d'Action catholique » chez les femmes. Les différentes questions à l'étude traitèrent de l'adaptation nécessaire à cette nouvelle orientation.

d) *Cercle d'étude*.— L'ouverture de notre Cercle d'étude diocésain en janvier 1937 comblait les espoirs de chacune. C'est le travail en profondeur qui nous promet des dirigeantes bien renseignées pour l'avenir.

Les Cours de l'École d'Action catholique ont été suivis avec persévérance par les membres du Cercle et du Comité diocésain.

e) *Journée de réflexion*.— Une journée de réflexion eut lieu le 18 mars 1937. Trente dames et demoiselles la suivirent avec grande piété.

f) *Activités dans les sections*.— Nos sections sont très actives : tant celles en formation que les anciennes qui tiennent à honneur de ne pas se voir dépasser : Conférences, réunions de Comités, Cercles d'étude etc.

La signature du billet d'admission est l'objet d'une particulière attention.

g) *A l'Exécutif diocésain*.— L'Exécutif s'est réuni régulièrement une fois la semaine. Comme dernière activité, il a rédigé des règlements concernant sa régie interne et ses relations avec le Comité Central ainsi qu'avec ses propres sections paroissiales.

Le mouvement d'Action catholique par la Ligue Catholique féminine suscite un vif intérêt chez toutes les femmes désireuses de se grouper dans une action commune effective pour garder au Christ la famille et, par elle, la société.

L'A. C. J. C. F.

L'A. C. J. C. F. a franchi une étape importante depuis un an. Les anciens cercles d'étude sont devenus des sections jicistes bien vivantes. Dix sections sont parfaitement organisées, ce qui porte le nombre des jicistes à près de trois cents et, quatre autres sections demanderont leur affiliation bientôt. Quelques-unes ont leurs équipes et tiennent régulièrement leurs assemblées générales. L'ancien esprit a fait place au véritable esprit jiciste et, déjà les résultats sont fort appréciables.

Au mois de mars 1937, eurent lieu les élections qui achevèrent le travail de transformation et firent disparaître tout ce qui restait des anciennes méthodes. L'A. C. J. C. F. fut reconnue comme la fédération des mouvements spécialisés et leur tête dirigeante. Son comité central fut aboli et remplacé par un trio diocésain qui régit tous les mouvements. A son tour, chaque groupement est dirigé par un trio fédéral et chaque section par un trio qui remplace les anciens conseils d'autrefois. Le comité diocésain est formé du trio diocésain et des tris fédéraux. Les aumôniers sont à la tête de chaque trio. Depuis un an, enfin, en plus de la transformation qui s'est faite dans les cercles d'étude, un gros travail

s'est aussi perpétré dans la mentalité de nos jeunes. Les esprits sont plus ouverts, mieux disposés, nos mouvements sont mieux compris et mieux appréciés. L'avenir nous sourit; aussi, nos ambitions sont-elles grandes et nos rêves très beaux.

La J. O. C. F. a aussi fourni une forte somme de travail. Elle est constituée en une fédération diocésaine, divisée elle-même en trois fédérations régionales. Elle comprend quatorze sections affiliées et cinq autres en formation, ce qui porte le nombre de ses membres reçues à huit cents, dont deux cent cinquante dirigeantes et militantes et à quatre cents sympathisantes. Elle a organisé au cours de l'année deux retraites fermées et quatre recollections pour les dirigeantes et militantes. Elle a tenu trois journées d'étude préparées par une semaine d'études spéciales. Les activités des membres furent réparties, cette année, en plusieurs services très bien organisés: service des vacances, service de placement, service de la bonne presse, service d'information et d'entraide.

La jeunesse étudiante, devant l'exemple donné par ses aînées, a aussi embôité le pas. Déjà, environ 25 sections jécistes sont organisées et d'autres sont en formation dans les principaux couvents de la ville.

Le trio diocésain jéciste est constitué et siège avec ses aînés.

Voilà pour nos mouvements spécialisés.

Et voici maintenant quelques activités extérieures:

a) Tournée de propagande aux sièges de tous les vicariats forains, sur demande de l'Action Sociale Catholique, dans le triple but de répandre la doctrine de l'Action catholique spécialisée, préparer les jeunes à entrer dans les divers mouvements et susciter la formation de sections paroissiales. Plusieurs sections en formation en sont déjà le résultat tangible.

b) Formation d'une Commission spéciale, qui siège une fois la semaine durant plusieurs mois consécutifs, afin de préparer et diriger le travail de l'année dans les cercles d'étude.

c) Rédaction hebdomadaire d'une Page spéciale intitulée « Conquérantes » dans le supplément de *L'Action Catholique*.

d) Assistance d'un grand nombre d'acéjistes aux cours de l'École d'Action Catholique.

e) Collaboration à Radio-éducation.

f) Tenue d'une journée d'étude chez les jécistes, le 16 mai. Sujet traité: Le Mariage. Réunion spéciale le soir pour aumôniers, dirigeantes et militantes. Sujet: l'étude technique du mouvement, ses réalisations et projets d'avenir.

g) Installation d'un local pour tous les mouvements spécialisés dans l'ancien immeuble de l'Action Sociale Catholique.

h) Plusieurs autres journées d'étude; retraite fermée; fête de Dolard; participation au congrès de la langue française; tag-day; assemblées de masse; impression et diffusion d'un manuel jéciste, autant d'activités déployées dans le but de garder au Christ toute la jeunesse féminine du diocèse.

L'oeuvre de Protection de la jeune fille

Le Foyer (maison de famille) est de plus en plus florissant. Les embellissements qu'on lui a fait subir, dans le cours de l'année, l'ont rendu populaire à tel point qu'on doit souvent refuser des pensionnaires.

La si jolie salle à manger attire un plus grand nombre de midinettes et les jeunes filles sont fières de la faire admirer à leurs amies.

Le Foyer abrite cette année tout un groupe de jeunes étudiantes venues de divers points de la Province et même de l'Ontario. Ces dernières apportent à la vie journalière une note juvénile et le bon accueil reçu leur donne l'illusion d'une seconde famille.

Patronage Notre-Dame de la Protection.— Notre patronage a produit cette année encore de consolants résultats. Quelques-unes de nos jeunes filles ont suivi avec intérêt et constance les cours d'instruction religieuse, de français et d'anglais donnés gratuitement.

Tous les soirs elles viennent prendre, à la « Protection », une récréation saine où règne la plus franche gaieté, qui reconforte leurs énergies.

Notre dévoué chapelain, Monsieur l'abbé Joseph Boutin, vicaire à la Basilique, continue de donner à l'Œuvre tous ses soins. Il vient, le troisième dimanche de chaque mois, faire une instruction très pratique, en rapport avec leurs besoins. Ces jeunes filles chantent, elles-mêmes, le Salut du Saint Sacrement. Elles sont encouragées à assister à ces réunions par des prix de présence qui stimulent leur intérêt.

Cinq de nos protégées ont pris le chemin du noviciat au cours des vacances. Plusieurs ont fait des retraites fermées.

Une autre mariée récemment, vint nous prier de la recevoir après son mariage pour son repas de « Noces ». Un joli déjeuner fut servi au « Foyer ». Les nouveaux époux furent enchantés de la réception qui leur fut faite. En termes reconnaissants et émus, ils remercièrent les directrices.

De belles initiatives s'annoncent cette année pour le développement de notre oeuvre.

Le bureau de placement a fonctionné régulièrement. La crise présente a cependant été cause que moins de jeunes filles sont passées par notre bureau, plusieurs ont réintégré le foyer paternel, d'autres, fatiguées d'un travail ardu, ont décidé de prendre un repos mérité.

Les jeunes convalescentes, ou jeunes filles dont l'état de santé requerrait les soins d'un spécialiste, ont profité de l'hospitalisation.

L'oeuvre a eu le grand bonheur d'aider aussi une dizaine de familles de colons en leur distribuant des vêtements ou autres objets utiles dans leur cas. A peu près 300 vêtements ont été distribués et tous portaient avec une figure souriante et paraissaient très encouragés.

L'Œuvre a pris un nouvel essor. Un groupe d'amies de l'Œuvre se réunit tous les lundis et ces séances laborieuses se terminent par un agréable « petit thé ». Les centaines de vêtements alors confectionnés procurent du soulagement dans les familles pauvres.

Le petit lycée « Regina coli » continue toujours de progresser. Six de nos élèves sont entrés avec grand succès dans nos deux collèges classiques. Les enfants y reçoivent une éducation soignée, une instruction solide. Des institutrices compétentes se dépensent sans compter auprès d'eux. Nos petits s'exercent aussi à l'Apostolat auprès des pauvres par la préparation de l'Arbre de Noël: belle fête qui réunit une cinquantaine d'enfants pauvres chaque année. Les missions ne sont pas oubliées par nos vaillants apôtres de la Sainte Enfance qui préparent généralement deux séances au profit des missions, sans compter leurs aumônes personnelles.

L'Œuvre de Notre-Dame du Bon-Conseil

L'Œuvre de Notre-Dame du Bon-Conseil est une oeuvre de protection et de sécurité pour les jeunes filles; elle s'occupe surtout de procurer tous les renseignements requis avec cette sage discrétion qui leur assure les secours dont elles ont tant besoin dans les temps actuels.

Si ces jeunes filles sont orphelines, chômeuses, malades, abandonnées ou isolées, l'Œuvre s'emploie à leur procurer le soulagement spirituel et corporel; et en même temps qu'elle s'occupe de leur placement, de leur direction, elle contribue à mettre du courage dans leur âme et de l'espoir dans leur vie.

Les milliers qui passent au bureau sont donc assurées d'y rencontrer toujours l'appui moral et l'assistance dans la direction donnée non seulement pour les domestiques, mais pour toutes celles qui sont obligées de gagner leur vie dans toutes les positions.

Aux orphelines chômeuses reçues en plus grand nombre cette année, l'Œuvre a été particulièrement secourable.

La « Caisse d'Épargne » de l'oeuvre, voit ses dépôts s'accroître considérablement. Ce moyen efficace et pratique d'apprendre à faire de l'économie, se recommande de lui-même par les avantages qu'il offre.

L'oeuvre possède encore une bibliothèque d'au-delà de cinq mille volumes mise à la disposition des jeunes filles; et ses deux cents abonnées y trouvent, en plus d'une lecture instructive et intéressante, l'occasion de passer agréablement leurs heures de loisir, tout en s'inspirant des principes d'une conduite sage et édifiante, puisés aux sources les meilleures et les plus saines.

Cette oeuvre si justement placée sous l'égide de Notre-Dame du Bon-Conseil, est dirigée par Monsieur l'abbé G.-E. Chapleau avec l'aide des Soeurs de la Charité.

Société Féminine de St-Vincent-de-Paul

La Société féminine de St-Vincent-de-Paul fut fondée en 1855, à Bologne, Italie, par Celestina Scarabelli. Elle est analogue à celle des Messieurs, jouissant comme eux d'un Cardinal Protecteur à Rome, et de toutes les indulgences accordées à la Société par les Souverains Pontifes.

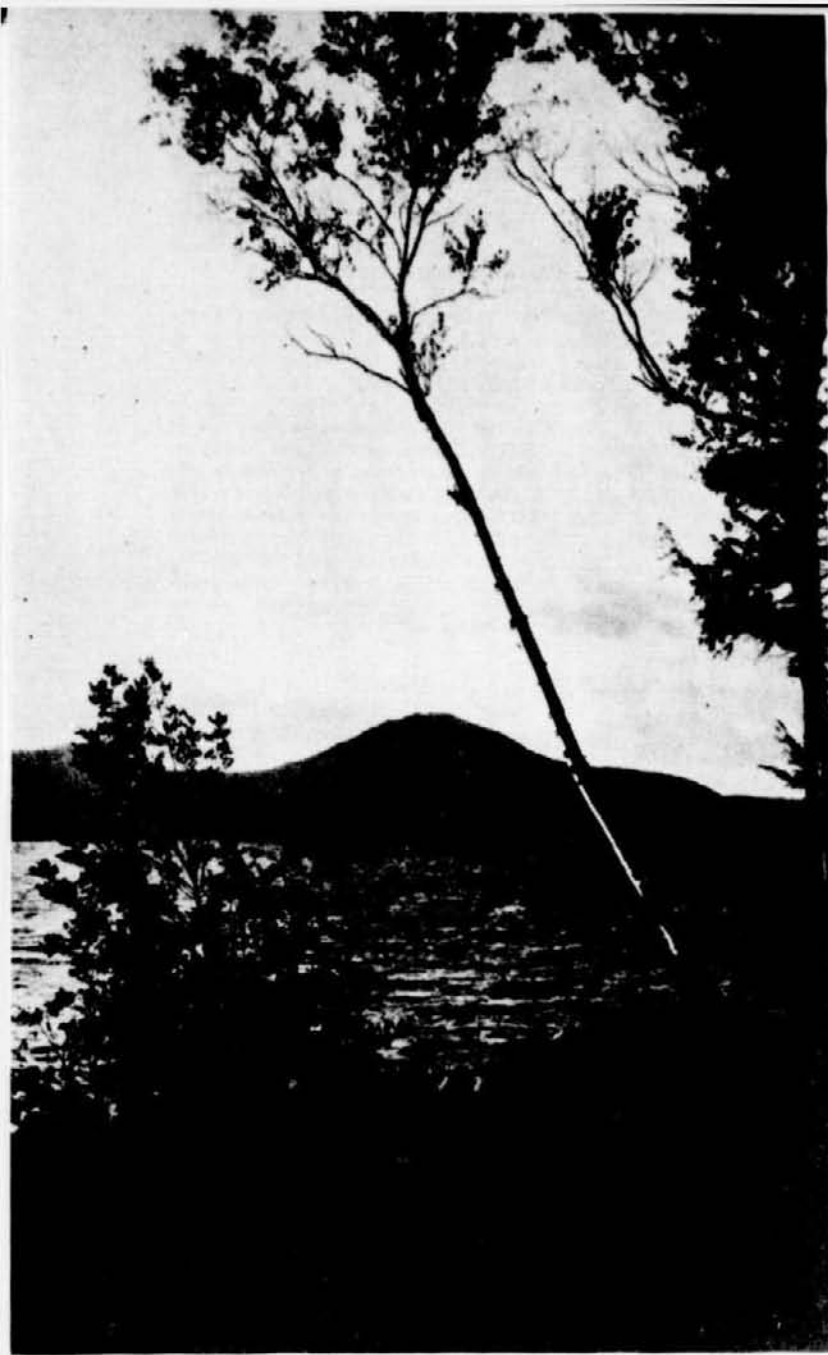
Au Canada, la première Conférence paroissiale féminine fut fondée à St-Cœur-de-Marie, de Québec, le 12 mars 1933 par un groupe de jeunes filles. Le 6 décembre de la même année, une seconde conférence, sous le vocable de Ste-Bernadette Soubirous, s'organisait pour venir en aide aux jeunes filles chômeuses de la ville. Les deux premiers groupements recevaient leurs agrégations au Conseil Général de Bologne, le 24 novembre 1934.

Depuis six autres conférences ont été agrégées, ce sont celles de:

| Noms | Présidentes | Aumôniers |
|--------------------------------------|-----------------|------------------------|
| St-Cœur-de-Marie, Québec | Alice Dussault | R. P. F. Coquereau |
| Ste-Bernadette Soubirous | Marg. Moffet | M. l'abbé E. Chapleau |
| N.-D.-du-Rosaire, Lévis | Marg. Roy | M. l'abbé Émond |
| St-Antoine de St-Sauveur | Stella Poitras | R. P. Magnan, o. m. i. |
| St-Jean-Baptiste | Cécile Dorval | Mgr E. Laberge |
| Ste-Élisabeth de St-Roch | Mme P. Nadeau | M. le Curé Ferland |
| N.-D.-du-Perpétuel Secours de Lauzon | Cécile Gonthier | M. l'abbé J. Leveillé |
| St-Sacrement | Ang. Robitaille | R. P. Gohier, S.S.S. |

Les activités de nos conférences s'exercent, comme le veut le règlement, par la visite des pauvres dans leurs familles, essayant d'y développer l'esprit chrétien, et pratiquant la charité sous toutes ses formes.

Notre Société a eu l'honneur de recevoir la visite de Son Éminence le Cardinal Villeneuve, qui, à la demande de M. C.-J. Magnan, président



(Gracuosité du chemin de fer du Pacifique Canadien)

NOTRE BEAU PAYS : Le Mont du Hibou, au Lac Memphremagog, Cantons de l'Est

général, est venu rectifier le choix du premier Conseil particulier féminin dont voici les noms :

| | |
|--------------------|-----------------------|
| Alice Dussault | Présidente |
| Marguerite Moffett | 1re vice-présidente |
| Marguerite Roy | 2me vice-présidente |
| Yvette Gagnon | Secrétaire |
| Régina Tardif | Assistante-secrétaire |
| Stella Poitras | Trésorière |

Le 11 janvier, 1937, Son Éminence le Cardinal Villeneuve nomma M. le Chanoine Edgar Chouinard comme aumônier général des Conférences féminines.

Espérons que sous le souffle bienfaisant de la charité, un plus grand nombre de jeunes filles se pencheront avec amour vers les déshérités de la terre, et que dans toutes les paroisses se formera un groupement de la Société de St-Vincent-de-Paul. Ce serait un des remèdes à apporter contre le communisme.

Daigne notre Saint Patron veiller sur notre Société naissante afin d'éloigner d'elle tout ce qui serait contraire à son esprit.

Conférence Sainte-Bernadette-Soubirous

La Conférence Ste-Bernadette-Soubirous de la Société féminine de St-Vincent de Paul, fondée en 1933 pour venir en aide aux orphelines chômeuses ou convalescentes de la ville de Québec a été la pourvoyeuse de cent-quarante-cinq jeunes filles durant l'année 1936.

Elle a donné à ses protégées 2,700 jours d'hospitalisation à « La Maison Ste-Bernadette » ouverte spécialement pour les recevoir, au No 72 rue de l'Église.

Les convalescentes ont bénéficié d'une large part des secours accordés. Leur pénible situation les a mérités à plus d'un titre. N'ayant point de foyer pour se retirer à leur sortie de l'hôpital, ces pauvres malades se voient dans la nécessité de reprendre immédiatement leur travail, s'exposant ainsi à de nouvelles rechutes. Elles ont trouvé à la Maison Ste-Bernadette le repos et les soins nécessaires à leur complet rétablissement. La conférence leur a donné gratuitement 85 prescriptions médicales.

Le groupe des jeunes filles orphelines chômeuses a aussi reçu toute notre sympathie. Elles se sont présentées dans les divers services du travail féminin domestiques, ouvrières, employées de magasin, employées de bureau, aides gardes-malades, etc., etc.

Nous avons été en mesure de constater combien le chômage a laissé chez les jeunes filles des traces profondes de démoralisation. Par de courtes causeries religieuses, des encouragements multiples, des conseils appropriés nous nous sommes efforcées de refaire leurs forces morales. Par notre intermédiaire plusieurs ont trouvé un emploi convenant à leur santé et à leurs aptitudes.

L'absence de toute allocation de chômage, une baisse exagérée des salaires a réduit ces travailleuses à un grand état de pauvreté. Notre vestiaire est venu à leur secours en leur distribuant 160 articles de lingerie usagés mais convenables.

Bref, nous nous sommes appliquées à rendre à ces jeunes filles tous les services physiques et moraux qu'elles sont en droit d'attendre d'une œuvre de protection pour la jeune fille.

Mais la médiocrité de notre budget nous a souventes fois obligées à réduire nos activités. Comme toutes les œuvres de St-Vincent de Paul, notre conférence ne se maintient que par la charité publique et par les dons généreux du Conseil Particulier de la St-Vincent de Paul masculine.

Les Noëlites

Plus de soixante-dix Noëlites sont à Québec de bonnes militantes de l'Action Catholique, et s'efforcent de prendre leur part du travail de rénovation qui s'effectue présentement dans tous les milieux.

L'Union Diocésaine Noëlite de Québec a pour présidente Mlle Marie-Paule Bédard. Trois comités tiennent régulièrement leurs réunions-ouvroirs deux fois par mois dans les paroisses de St-Dominique, de N.-D. du Chemin et de la Basilique. Ils ont respectivement pour « protecteurs » : le Rev. Père Martin, O. P., M. le curé Deslauriers, et Mgr Latlamine, remplacé cette année pour raisons de santé, par M. l'abbé Boutin.

Les Noëlites ont secouru pendant l'année écoulée 15 familles pauvres, pour se procurer les subsides nécessaires, elles avaient organisé un thé-ciffande, une séance récréative, une partie de cartes, et enfin un concert au Palais Montcalm. Un arbre de Noël, la participation à nombre de quêtes et bazars, l'envoi de linges sacrés à un Père Missionnaire au Japon et à 5 paroisses de colonisation, doivent aussi figurer sous la rubrique des œuvres de charité Noëlites.

Le « Noël » québécois a été représenté par cinq de ses membres à l'école d'Action Catholique, et il se glorifie du fait que la secrétaire de l'A. C. J. F. C. et la trésorière de la J. I. C. F. font partie de l'Union Noëlite, sous les pseudonymes de « Chantal » et d'« Auvergne-Québec ». Plusieurs adhérentes collaborent aussi à la « page des œuvres ».

Quinze Noëlites ont suivi les exercices d'une retraite fermée prêchée par le R. P. Schelpe, S. J. et, tous les matins, deux ou trois communiquaient aux intentions de leurs sœurs.

Atala Lefèvre, membre du comité de N.-D. du Chemin, est allée rejoindre, comme postulante au monastère des Ursulines, les trois Noëlites qui l'y avaient précédée.

Le 23 mai, une première « Journée Noëlite » organisée à Québec, remporta un plein succès, et la séance d'étude démontra que la Noëlite canadienne peut figurer avec honneur dans les rangs des conquérantes. Les Noëlites collaborèrent aussi au Congrès de la Langue Française en organisant la Journée des Jeunes.

Plusieurs réunions-ouvroirs de cette année furent suivies de conférences données à St-Dominique par le R. P. Lamarche, O. P., sur les « Bases de l'éducation ». Dames et demoiselles étaient cordialement invitées à y assister. Au cours des réunions, les Noëlites ont bénéficié de commentaires des Évangiles, de leçons de catéchisme, et de captivantes enquêtes proposées par leur journal, le Noël. Les travaux littéraires et questions de la corbeille ont fourni le sujet d'intéressantes discussions parmi les membres, et, tandis que les aiguilles couraient agiles, les esprits trouvaient aussi leur profit dans ces rencontres amicales.

Les Noëlites ont donc lieu de se déclarer satisfaites du bilan moral, intellectuel et social de l'année écoulée, et c'est pourquoi elles vont s'engager avec courage et confiance sur la route de l'avenir, sous la protection de Jésus-Noël.

La Ligue de la Jeunesse Féminine

Les activités de la Ligue de la Jeunesse féminine, section de Québec, pour l'année 1936-37 furent ouvertes par un thé à l'Hôtel St-Louis ; à cette occasion, les nouveaux membres donnent leur nom aux directrices des différents sous-comités, où on en appellera à leur zèle et à leur bonne volonté pour soulager quelques misères.

Au mois de novembre il est décidé de donner un concert au commencement de décembre dont les recettes seraient d'un grand secours pour l'année à venir. Le concert fut annoncé dans les différents journaux et à la radio par des causeries et des pièces musicales exécutées par des membres de la Ligue.

Le 12 décembre, salle comble au Palais Montcalm. A cette occasion Mme Casgrain et Mlle Dussault, de Montréal, ont bien voulu nous faire le plaisir d'être présentes, ainsi que certaines personnalités bien en vue de Québec. Ce concert rapporte au-delà de nos espérances, soit à peu près \$900.00.

Au mois de décembre l'École Cardinal-Villeneuve passe définitivement de par la volonté de Son Éminence le Cardinal à la Ligue de la Jeunesse Féminine qui en aura le contrôle entier.

Mlle Marguerite Lessard, assistée de Mlle Jacqueline Métayer en deviennent les directrices. Pour leur faciliter la tâche, on crée un Conseil d'administration composé de ces deux directrices, de deux conseillères, d'une secrétaire-archiviste et d'une trésorière qui est la même que celle de la Ligue.

A l'occasion de Noël, une fête est organisée pour nos enfants infirmes ; et tout le monde rivalise de charité et tous les membres se dévouent si bien que nous avons un très bel arbre de Noël à la salle paroissiale de St-Dominique, le 23 décembre, où le Père Noël vient distribuer des jouets, vêtements et bonbons à nos 50 petits infirmes.

Le 26 décembre, à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le sous-comité du service social distribue des jouets et bonbons à 71 enfants pauvres. Au mois de janvier, un nouveau contingent de tricoteuses (toutes de jeunes dames) vient s'ajouter à l'ancien. Elles travailleront spécialement pour l'École Cardinal-Villeneuve.

Le 23 mars, à la Chapelle St-Édouard de la Basilique, assemblée générale où le Cardinal est présent ainsi que Mme Casgrain et Mme Parizeau, de Montréal.

Le Cardinal nous félicite pour le travail accompli à date et nous exhorte à continuer, il nous bénit et nous promet son appui quand nous en aurons besoin.

Le 6 et le 8 avril sont deux beaux jours pour quelques-uns de nos enfants, qui ont le bonheur de faire leur première communion et leur confirmation. A la messe, Son Éminence le Cardinal vient leur dire quelques mots et il les confirme.

Au printemps la Ligue prête son concours pour la quête du Bas Blanc, plus d'une trentaine de membres se sont dévouées pour cette bonne œuvre.

La distribution des prix de l'École Cardinal-Villeneuve fut un grand succès. La présence de plusieurs personnalités tant religieuses que civiles rehaussait notre séance.

Nous devons remercier Mmes Lessard et Métayer pour le succès qu'elles ont fait de cette fête qui est si chère à nos élèves et à leurs parents.

Les Guides Catholiques de Québec

Les Guides Catholiques de Québec comprennent actuellement 19 compagnies :

10 compagnies de Guides, 4 compagnies de Guides-Aînées, 5 rondes de Jeannettes.

Dans le courant de l'année plusieurs aspirantes prononcèrent leur promesse.

TECHNIQUE.— Le travail pour le gain des « badges » est l'appât qui active le grand entrain des compagnies. Aussi, durant l'année, plus de cinq cents « badges » furent gagnés, soit : Cuisinière, blanchisseuse, maîtresse de maison, ambulancière, soins des enfants, santé publique, etc ; autant de qualifications qui permettront à la jeune fille de bien remplir sa mission future.

On compte également plusieurs guides de première classe, cordelières bleu, rouge et blanc, bleu et blanc, rouge et blanc.

Grâce à la générosité de la Société Ambulancière St-Jean, des cours sur le « soin des malades à la maison » ont été donnés par M. le docteur R. Beaudet. Ces cours faisaient suite à ceux donnés antérieurement sur les « premiers soins aux blessés » ; quelques guides ont été à même dans des circonstances assez sérieuses, de mettre en pratique les connaissances acquises.

INTELLIGENCE.— Dans le cours de l'année les Cheftaines du 3^{me} District ont été gratifiées, lors de leurs réunions mensuelles, de causeries pédagogiques par l'un ou l'autre des aumôniers scouts.

Deux conférences ont été données à toutes les Guides par le R. P. M.-A. Bellouard, O. P., du couvent de Lyon.

Sujets : La médiocrité ; et les rienfaisantes, les malfaisantes et les bienfaisantes.

Une autre sur les missions d'Afrique par le R. P. Bissonnette, provincial des Pères Blancs d'Afrique (conférence publique).

Le R. P. Thomas Mignault, s. j., de Montréal, a donné une causerie intitulée : « Ce que nous devons être ».

Des conférences mensuelles ont été données par le R. P. Gautier, eudiste, au Cercle Ste-Hélène et suivies avec intérêt. Sujet traité : La morale.

Les Cheftaines et Guides-Aînées ont assisté au dîner du grand ralliement des groupements de jeunesse canadienne lors du 2^e Congrès de la Langue Française au Canada, tenu à Québec du 27 au 30 juin 1937.

SANTÉ.— Plusieurs excursions ont été faites dans les environs de la ville pendant lesquelles les Guides firent honneur à l'étude de la nature, et mirent à profit les connaissances acquises dans les visites aux musées et aux lieux historiques.

Bon nombre de Guides ont suivi les cours de natation.

Les camps ! la vie en plein air, bonne pour la santé physique aussi bien que pour la santé morale eurent lieu à St-François, I. O., au Lac Hamilton, et à Ste-Croix de Lotbinière.

Le Maître Jésus, qui chaque matin, à l'appel de nos pieux Aumôniers descendit sur nos modestes autels rustiques, la présence de nos dévouées directrices, firent de ces quinze jours les plus heureux de l'année.

SERVICE.— B. A. collectives ; Propagation de la foi : Quête à domicile ; missionnaires du S.-Cœur ; Euchre-Bingo-Correspondance ; Oeuvre des églises pauvres : Vente de charité ; visites chez les pauvres ; jouets réparés et arbres de Noël ; séance pour les enfants de l'École Cardinal-Villeneuve et soirée récréative pour les malades de l'Hôpital du Sacré-Cœur par la 12^{ème} C. W. L. ; une conférence à la radio sous les auspices de la Ligue Féminine a été donné par Cheftaine Dugal, du 3^{ème} District ; sujet traité : « La jeune fille et la vérité ».

RELIGION.— En décembre dernier les Guides-Aînées assistaient à la messe de minuit et au réveillon chez les F. M. M. à la maison de la Providence à St-Malo.

Les promesses ont été précédées de veillées de prières.

Garde au Tombeau le Jeudi Saint, de 9 hres du matin à 9 heures du soir.

Participation aux processions de la Fête-Dieu.

En mai, pèlerinage annuel à Ste-Anne de Beauré, à N.-D. des Victoires et au sanctuaire de N.-D. du Sacré-Cœur.

La retraite à N.-D. du Cénacle a été prêchée par le R. P. Schelpe, s. j., aumônier général de la J. I. C.

Deux Cheftaines ont suivi les cours d'Action Catholique.

Passage de 3 Guides à un plus haut service.

L'A. C. J. C.

Depuis l'automne dernier, l'A. C. J. C. a fait un grand pas dans la spécialisation. Nous avons alors la J. O. C. et la J. E. C. ; aujourd'hui, nous avons en plus la J. I. C. et la J. C. P., demain nous aurons la J. A. C.

Tous nos efforts porteront cette année sur la Jeunesse Agricole Catholique. Nous comptons qu'elle sera demain une force pour le diocèse.

Tous les autres mouvements ont pratiquement attaqué les points stratégiques et peuvent, maintenant, accomplir leur travail avec efficacité.

Notre association compte aussi dans ses rangs — et il nous fait plaisir de le dire — la magnifique Oeuvre des Terrains de Jeux dont un rapport particulier fait foi de la grande activité.

Outre le travail de propagande, les différentes réunions des officiers des mouvements, il nous fait plaisir de faire une mention toute spéciale de notre organisation à l'occasion du deuxième Congrès de la Langue Française. Le dimanche de l'ouverture les jeunes se sont rendus à différents monuments pour rendre hommage à certains héros de notre histoire. Différents jeunes des mouvements spécialisés y ont fait des discours et ont tiré des leçons de la vie de ces héros. Le mercredi suivant, à la journée des jeunes, nos mouvements ont encore participé surtout par une soirée de masse avec participation de tous nos mouvements. Nous avons attiré 20,000 personnes à cette démonstration qui fut un succès sans contredit.

L'année qui commence sera très fructueuse, et déjà nous avons organisé une grande journée d'étude pour tous les dirigeants des mouvements spécialisés. Son Éminence le Cardinal J.-M. Rodrigue Villeneuve passa, en cette occasion, toute la journée avec les jeunes.

Nos jeunes commenceront aussi, bientôt, l'organisation de la journée des jeunes, au grand Congrès Eucharistique National qui aura lieu en 1938.

Les nouveaux officiers pour l'année à venir sont Geo.-Henri Dagneau, président, Gaston Chartré, secrétaire et Fernand Doyon, trésorier.

J. E. C. de l'enseignement secondaire

CHEZ LES GARÇONS.— La J. E. C. de l'enseignement secondaire des garçons est constituée en Fédération depuis le début de l'année scolaire 1936-37. Elle comprend neuf sections, et compte au-delà de 800 membres. Au cours de l'année la J. E. C. a continué à progresser et elle a consolidé ses positions.

Le travail de l'année comportait des sujets d'enquête sociale tels que l'individualisme collégien, la J. E. C. école de vie sociale, la charité fraternelle, nos lectures, l'influence de la J. E. C. dans le milieu collégial. Ces diverses études avaient pour but de faire connaître le milieu et d'orienter l'action dans ce milieu.

L'étude approfondie et méditée de l'Évangile et de la liturgie a continué la formation religieuse des jécistes. Cette étude est faite de telle façon qu'elle raffermirait les convictions et fournit à la piété un aliment solide.

Comme résultat on a pu constater dans la plupart des maisons d'enseignement une atmosphère plus chrétienne, des réalisations dans le domaine de la charité fraternelle, et dans celui de la vie intellectuelle surtout à la suite de l'enquête sur les lectures.

CHEZ LES FILLES.— La J. E. C. est installée dans quatre de nos couvents où se donne l'enseignement secondaire. Elle compte une centaine de membres. Deux sections sont actuellement bien organisées et ont mené une vie jéciste très intense ; elles ont suivi le même programme que les garçons après lui avoir fait subir les adaptations convenables. Les deux autres sections sont en formation.

Au cours du mois d'août, les jécistes ont eu deux journées d'étude au Couvent de Sillery. Elles ont étudié ensemble la technique de leur mouvement, posé et discuté les problèmes qui sont propres à la J. E. C., et résolu certaines difficultés que rencontre leur apostolat.

Les réactions du côté des jécistes féminines sont très fortes et très généreuses, et laissent entrevoir pour un avenir très prochain de magnifiques résultats déjà en voie de réalisation.

J. E. C. des Écoles primaires et supérieures

Le vingt-sept février dernier, Son Éminence, faisait aux élèves de nos écoles primaires et supérieures l'insigne honneur d'un appel pressant à l'apostolat. Ce même document instituait la Croisade Eucharistique comme pré-jécisme pour le diocèse. Huit sections déjà organisées formèrent alors la nouvelle Fédération.

Le dimanche, treize juin, une journée d'étude préparatoire aux vacances, groupait à Saint-Malo, au-delà de 300 militants et militantes des 51 sections fondées à date, où quelques jeunes se préparaient avec soin à la conquête de leur milieu.

M. l'abbé Guillaume Dechène, aumônier diocésain de l'A. C. J. C., donna le sermon.

Juillet et août virent l'ardeur des jécistes augmenter. Les comités locaux, les cercles d'étude, et les assemblées générales furent des plus réguliers. Plusieurs excursions à la campagne ajoutèrent le charme de cercles d'étude faits en se reposant d'une partie de balle très contestée ou d'une course en canot.

Les quinze cents jécistes de juin ont persévéré. Septembre a ramené en classe des élèves mieux disposés que les années précédentes et la J. E. C. double le nombre de ses sections. L'espoir de doubler le nombre de ses membres semble non seulement légitime mais nécessaire, 30 ou 50 jécistes dans une maison de 600 ou de 900 élèves forment un noyau fervent qui ne demande qu'à augmenter et qui se doit de le faire.

Une soirée intime des filles à l'Académie Sainte-Marie, le 17 septembre, une autre des garçons, à l'École Supérieure de Saint-Malo, dans le but de se récréer en préparant le ralliement eurent comme résultat l'enthousiasme, l'union, l'élan qui assurent le succès.

Le ralliement du 26 septembre, coïncide avec la grande journée d'étude de l'A. C. J. C.

La J. E. C. va chercher Son Éminence au Palais Cardinal accompagné des corps de cadets de nos écoles.

La J. E. C. F. est à l'église de Saint-Jean-Baptiste où M. l'abbé Léo Bouillé, aumônier diocésain, présente les vœux de la Fédération au Cardinal, qui bénit les quelques trente drapeaux nouveaux et dans une paternelle allocution enthousiasme les jécistes à garder au Christ la jeunesse étudiante.

Tout fait présager un avenir magnifique.

J. I. C. et J. I. C. F.

La J. I. C. (Jeunesse indépendante catholique) est l'organe spécialisé d'un mouvement d'action catholique. Elle désire conquérir et rechristianiser le milieu bourgeois, industriel et commerçant.

La fédération, section masculine, comprend dans le diocèse de Québec 14 centres ou sections paroissiales, groupant environ 200 membres.

Quant à la fédération correspondante féminine, 15 sections, avec 230 membres, essayent de pénétrer leur milieu de l'esprit de l'Évangile.

Chez les jeunes gens, grâce à leur allure conquérante, nombre de fondations nouvelles furent réalisées, dans un esprit de ferme discipline.

Journées d'études, journées de recollections, service d'hôtellerie en furent la fleur.

Les demoiselles jécistes, constituant autrefois les cercles d'études, s'orientèrent dans le sens de l'action catholique spécialisée. Journée d'étude de St-Roch, recollection et retraites fermées, sont la promesse du plus bel avenir : Bref : élan, discipline ; le tout pour une vie plus profonde et plus apostolique.

J. O. C. et J. O. C. F.

« Nous continuons » est le mot d'ordre actuel en marche à la J. O. C. et à la J. O. C. F., mot d'ordre que chacun des membres réalise. La J. O. C. ne se contente pas des positions acquises ; elle marche toujours de l'avant, vers le but final : la conquête au Christ de tous les jeunes ouvriers et de toutes les jeunes ouvrières.

Sous la poussée impulsive de ses chefs, la J. O. C. a fait, cette année, un pas de géant dans cette conquête organisée de la jeunesse ouvrière. Tous les points stratégiques sont maintenant occupés : 19 centres ouvriers pris d'assaut par la J. O. C., avec un total de 51 sections réparties en six fédérations régionales couvrant toute l'étendue du diocèse.

Après deux années d'activités 168 dirigeants, 382 militants, 2,500 membres constituent l'effectif de cette armée de l'Action catholique ouvrière que sont la J. O. C. et la J. O. C. F.

Mus par une mystique puissante, puisée dans l'Évangile, les jécistes sont des continuateurs de l'œuvre du Christ dans la classe ouvrière. C'est par des réalisations pratiques que les jécistes font leurs conquêtes. Ce n'est pas seulement la pensée catholique qu'ils propagent, mais une action apostolique conquérante avec tout ce que cela suppose de préparation, d'activités et de conséquences.

La J. O. C. a montré publiquement sa force de conquête, lors de son fameux Ralliement du 18 juillet.

Inoubliable journée ! 2,500 jécistes manifestent leur foi en Dieu et dans le mouvement qui relèvera la classe ouvrière. Tout Québec est ébranlé ! L'assistance des 5,000 personnes, le soir, à l'Aréna, indique bien jusqu'à quel point le public fut conquis par l'ardeur et l'enthousiasme des jécistes.

« Organisons nos loisirs », tel était un mot d'ordre de l'armée. Aussi les jécistes se sont empressés de le réaliser. Deux camps de vacances à la disposition des jeunes ouvriers et des jeunes ouvrières de la ville de Québec, ainsi que de multiples organisations semblables dans les sections extérieures prouvent combien les jécistes mettent d'ardeur et de discipline dans l'accomplissement des directives de leurs chefs.

Ligue interparoissiale de balle-molle, pique-niques, excursions organisées, pendant l'été, ont été aussi la conséquence de ce mot d'ordre, « des loisirs sains, pour une classe ouvrière saine ».

« Aider pour conquérir », est toujours par excellence l'arme de conquête jéciste ; aussi en plus du service des loisirs, la J. O. C. possède plusieurs autres services, afin de pouvoir aider la grande masse de la jeunesse ouvrière.

SERVICE DE PLACEMENT.— Il a obtenu 19 positions permanentes, 22 temporaires de janvier à septembre.

SERVICE DES JEUNES CHÔMEURS.— Une vingtaine ont été aidés : les uns logés, les autres habillés. Sans ce secours, c'eût été pour ceux-là, la grande misère.

SERVICE D'ENTR'AIDE ET DE RENSEIGNEMENTS.— Plusieurs doivent à ce service absolument gratuit d'être sortis de situations embarrassantes où ils se trouvaient.

SERVICE LITURGIQUE.— Chaque dimanche, un feuillet contenant le texte de la messe est vendu au prix de un sou. 6,000 personnes entendent et suivent mieux les cérémonies religieuses.

Tous ces services, la J. O. C. ne les organise que pour une chose. « Conquête des âmes », pour que la vie ouvrière soit une vie digne d'être vécue par des hommes fiers de leur titre de chrétien.

La J. O. C. veut, par ce moyen, créer un courant de fraternité durable, solide au sein de la jeunesse ouvrière. Fraternité faite de justice et de charité raisonnables capable de transformer la vie ouvrière, afin que cette vie (à l'encontre de ce qu'elle est présentement) puisse aider la jeunesse ouvrière à atteindre sa destinée éternelle, l'unique fin pour laquelle elle est faite.

Garder au Christ la jeunesse ouvrière fière, pure, joyeuse et conquérante, dans tous les milieux. Voilà la devise de la J. O. C. et elle entend bien mettre tout en œuvre pour la réaliser.

L'Œuvre des Terrains de Jeux de Québec

La neuvième année d'activités de l'Œuvre des Terrains de Jeux de Québec touche à sa fin. Elle ne fut pas des moindres. C'est peut-être la plus extraordinaire des annales de l'Œuvre.

Des enfants en toute saison !

Des travaux toute l'année !

Des joies et des épreuves pour en être rassasiés.

Plus de 16,000 enfants fréquentent les terrains de jeux que dirigent cinq prêtres, douze étudiants en théologie ou séminaristes, huit direc-



LE LAC AUX QUENUILLES

trices, pendant que quarante employés s'occupent de la partie matérielle secondés par au-delà de deux cent vingt-cinq gardiens et gardiennes bénévoles.

L'expansion de l'Oeuvre se fait à pas de géant : dix terrains seront bientôt en activité, munis des amusements et commodités les plus modernes, tandis qu'à l'étranger les fondations se multiplient toutes prometteuses.

Ne venons pas dans l'illusion de croire que l'Oeuvre des Terrains de Jeunesses soit d'une utilité discutable.

Par elle beaucoup d'âmes sont conquises à Jésus-Christ, protégées et guidées avec un amour et un surnaturel qui rappellent les plus belles heures du Christianisme.

Les dévouements, les héroïsmes obscurs procurent des joies profondes et consolent des fatigues inhérentes à la besogne.

L'Oeuvre a ses épreuves, ses difficultés. Dieu en soit loué : elles sont nécessaires au succès.

Demain, malgré ses débuts modestes, l'Oeuvre aura dix ans. Elle a fait son bonhomme de chemin avec un rayonnement de bienfaits indiscutables.

Et, sous la protection bienveillante de Notre-Dame-Auxiliatrice et Saint Jean-Bosco, la vie continue.

Le scoutisme

De plus en plus le scoutisme prend sa place dans les œuvres de jeunesse, et se développe avec l'approbation de l'Épiscopat.

En fait, durant l'année qui s'achève, il a fait de grands progrès dans le diocèse : progrès en nombre, progrès aussi en vertus scoutées.

Le recrutement s'est fait abondamment dans les différents groupes et cette année a vu la fondation de deux nouvelles troupes : la troupe de N.-D. de Lévis et la troupe de N.-D. de Québec. Le groupe de Lévis a même actuellement des Routiers et des Louveteaux. Le groupe de N.-D. de Québec plus jeune n'a pas le même développement, mais donne déjà de grandes promesses. Le nombre des scouts qui l'an dernier était d'environ 250 dépasse actuellement 400.

La Route s'organise : Nous avons au Séminaire le Clan Cardinal-Villeneuve et dans les paroisses nous voyons se fonder : le Clan St-Jean-Baptiste, le Clan N.-D. du Chemin, le Clan St-Cœur de Marie, le Clan St-François d'Assise, le Clan N.-D. de Lévis. Nous avons de plus l'espérance d'avoir bientôt un centre routier. Les louveteaux sont partagés entre cinq Meutes qui ont bonne envie de vivre et de se développer : la Meute N.-D. du Chemin, la Meute St-Cœur de Marie, la Meute St-Jean-Baptiste, la Meute des Saints-Martyrs, la Meute N.-D. de Lévis.

Le scoutisme est maintenant une force avec laquelle il faut compter. Il s'affirme par sa piété. Dans tous les groupes, les scouts sont invités à assister à une messe spéciale chaque semaine et répondent nombreux à cette invitation. Les chefs ont demandé spontanément des jours de recollection spirituelle. Les différentes troupes se sont réunies au sanctuaire de N.-D. des Victoires, une première fois pour assister à une messe célébrée par l'aumônier diocésain pour le repos de l'âme du chanoine Cornette, aumônier général des scouts de France, une seconde fois pour une heure d'adoration le jeudi saint, une troisième fois pour la clôture de la retraite préparatoire au camp. Cette piété est agissante et le scoutisme s'affirme par son esprit d'apostolat. Ce sont les Routiers surtout et les grands scouts qui, comme il convient, exercent autour d'eux une heureuse influence. Beaucoup d'entre eux visitent les pauvres, aident des chômeurs, etc. et prouvent que le scoutisme prépare vraiment à l'Action catholique. Les vrais scouts l'ont compris et s'efforcent d'être toujours prêts à servir dans tous les domaines.

Ce fut une grande joie pour eux : Routiers, Scouts et Louveteaux d'être reçus tous ensemble au mois de janvier par Son Éminence le Cardinal. Ils n'ont point oublié le mot d'ordre qui leur fut donné, et veulent répondre aux espérances que l'on fonde sur eux. Le scoutisme catholique leur fait comprendre cette parole de J.-C. qui doit leur servir de guide dans la vie : « il vaut mieux donner que recevoir ».

Le Secrétariat des Familles

ANNÉE 1936

| | |
|---|-------|
| Enfants hospitalisés, réinternés ou élargis | 1,962 |
| Malades hospitalisés | 431 |
| Vieillards hospitalisés | 64 |
| Lettres écrites | 4,673 |

RECHETS

| | |
|------------------|------------|
| Reliquat de 1935 | \$ 145.12 |
| Souscriptions | 3,219.12 |
| | <hr/> |
| | \$3,364.24 |

DÉPENSES

| | |
|--------------------------|-------|
| Papeterie et impressions | 49.26 |
| Frais de transport | 70.82 |

| | |
|---|------------|
| Frais d'hospitalisation | 99.00 |
| Médicaments | 103.80 |
| Loyers | 505.50 |
| Pauvres honteux | 802.79 |
| Vêtements, chaussures, combustible, lumière, poêles, meubles, funérailles, lunettes, lingerie, dentiers, aliments, etc. | 1,645.57 |
| Total | <hr/> |
| | \$3,276.74 |

SURPLUS : \$87.50

L'Oeuvre Protectrice des Immigrants catholiques

L'Oeuvre Protectrice des Immigrants catholiques a continué de poursuivre son action bienfaisante pendant la dernière saison de navigation à Québec.

L'immigration au Canada est actuellement presque entièrement restreinte aux épouses et aux enfants allant rejoindre un chef de famille établi au pays et en mesure de recevoir et faire vivre sa famille convenablement. Les fiancées allant rejoindre leurs fiancés sont admises aux mêmes conditions que les épouses.

Il serait injuste et immoral d'empêcher un père de famille de faire venir ici à ses frais sa femme et ses enfants quand il est capable de les faire vivre convenablement. D'autant plus, que le montant qu'il envoyait outre-mer pour la subsistance de sa famille sera maintenant mis en circulation au Canada.

Tableau statistique indiquant le nombre de pays d'origine des immigrants catholiques arrivés à Québec depuis le 17 avril au 22 novembre 1936 :

| | |
|--|-----|
| Grande-Bretagne | 328 |
| Allemagne | 56 |
| France | 88 |
| Italie | 20 |
| Belgique | 29 |
| Ukraine | 378 |
| Pologne | 252 |
| Yougoslavie, Tchéco-Slovaquie, Hongrie, etc. | 530 |

1,681

Nous estimons que cette année le nombre des immigrants dépassera un peu celui de l'an dernier.

Le tableau ci-dessus nous montre que les trois quarts de nos immigrants catholiques nous viennent de l'Europe Centrale et c'est ce que nous avons constaté dès le début de notre oeuvre en 1912. Déjà à cette époque nous jetions un cri d'alarme et nous nous demandions avec anxiété comment l'Église du Canada parviendrait à desservir ces races slaves parlant des langues que l'immense majorité de nos prêtres ignorent, et nous demandions aux Ordres religieux de faire venir au Canada, de leurs couvents d'Europe, des sujets et de les remplacer là-bas par des religieux canadiens. Ces échanges auraient eu le double avantage de nous fournir immédiatement des religieux de différentes nationalités pour l'apostolat des étrangers et secondement grâce au séjour prolongé de nos religieux canadiens en Europe, nous aurions eu plus tard un bon nombre de religieux canadiens connaissant à fond la langue et les mœurs des peuples catholiques, d'origine étrangère, établis au Canada.

Nous exprimions aussi le désir que quelques jeunes prêtres apprirent suffisamment les langues étrangères pour pouvoir aux besoins spirituels des catholiques, d'origine étrangère.

Malheureusement, ce grave et difficile problème de l'apostolat des étrangers n'a pas encore été résolu. Il est aussi pressant aujourd'hui qu'en 1912, car un grand nombre de catholiques d'origine étrangère s'éloignent de l'Église, deviennent indifférents, puis hostiles au catholicisme et à l'ordre social.

Les Oblats et les Rédemptoristes ont déjà pris l'initiative à ce sujet et possèdent un certain nombre de religieux de différentes nationalités et nous savons quel ministère utile ils exercent. Si les autres ordres religieux suivaient ce bon exemple et si quelques jeunes prêtres apprenaient chacun une langue slave, nous aurions l'espoir que le très grave problème de l'apostolat des étrangers serait résolu, au grand avantage des âmes et de l'Église du Canada.

Les Retraites fermées

a) VILLA MANRÈSE

Le rapport annuel des activités de la Villa Manrèse au cours de l'année 1937 s'avère encore très satisfaisant.

Environ 1,500 retraitants y ont suivi les Exercices Spirituels. Sur ce nombre on peut compter 275 prêtres et religieux. Ils y ont suivi des retraites de huit jours.

Les membres de l'A. C. V. du Canada dont le sort, on le sait, est si intimement lié aux retraites fermées ont organisé au cours du printemps une semaine de propagande en faveur des Retraites Fermées et du Bon

Journal. La Villa Manrèse a contribué largement à cette propagande en mettant ses registres à la disposition des organisateurs.

b) JÉSUS-OUVRIER

Dans cette maison les choses ont aussi marché rondement. De janvier 1937 à septembre, 2,128 retraitants divisés en 53 groupes ont fait un séjour.

C'est dire que l'œuvre des retraites fermées est partout plus vigoureuse que jamais.

c) JÉSUS-ADOLESCENT

La Maison de Retraites fermées Jésus-Adolescent, en fonctionnement complet depuis 1933, (avec ses quatre prêtres et ses trois frères laïques, avec ses religieuses dévouées qui assurent la table et la propreté de la lingerie) a reçu, depuis janvier, jusqu'au présent mois de septembre 1937, 1,304 retraitants, ainsi répartis :

| | |
|--|-------|
| Séminaire de Québec..... | 112 |
| Collège de Lévis..... | 137 |
| Frères des Écoles chrétiennes..... | 376 |
| Frères Maristes..... | 145 |
| Frères du Sacré-Cœur..... | 184 |
| Patronages Fr. S.-V. de P..... | 186 |
| Vendeurs de journaux..... | 46 |
| Oeuvre de Jeunesse St-Sauveur..... | 32 |
| Collège de Lauzon..... | 12 |
| Jeunesse Indép. Catholique..... | 46 |
| École de Sillery..... | 14 |
| École Technique..... | 7 |
| FF. de l'Instr. chrétienne (St-Casimir)..... | 7 |
| | 1,304 |

Cette maison reçoit les étudiants, les jeunes employés de bureau et les jeunes ouvriers, toute la jeunesse studieuse ou laborieuse ; son recrutement s'adresse à tous ceux, qui n'étant pas mariés, cherchent la vie chrétienne, leur vocation, ou les ardeurs du dévouement chrétien.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Les Syndicats Catholiques

Le rôle du Secrétariat des Syndicats catholiques est assez connu des lecteurs de l'Almanach de l'Action Sociale Catholique. Durant l'année écoulée, il n'a pas cessé d'être un centre de documentation et de consultation pour les ouvriers et de servir de soutien à tous les syndicats catholiques du diocèse.

Ses efforts se sont portés plus particulièrement sur l'établissement des rapports pacifiques entre les syndicats ouvriers et les associations patronales par la passation de contrats collectifs : « institutions nécessaires à l'exercice normal de la justice entre employeurs et employés », comme l'a déclaré Son Éminence le cardinal Villeneuve dans son sermon à l'oratoire Saint-Joseph, de septembre dernier.

Sur ce chapitre, l'Association des Constructeurs de Québec a de nouveau renouvelé avec le Conseil de Construction, une convention collective, avec clause de préférence au bénéfice des membres des syndicats qui lui sont affiliés. Par là la justice est mieux garantie et les rapports plus pacifiques entre patrons et ouvriers. Cet accord d'Association à syndicats, depuis deux ans, constitue un fait social nouveau dans l'histoire du syndicalisme catholique dans le district. Il faut en remercier la Providence et ajouter un cordial merci à Son Éminence le cardinal Archevêque de Québec qui assure la préférence à l'Association des Constructeurs de Québec et par elle à nos syndicats de la construction.

Dans ce même domaine des conventions collectives, il faut également mentionner celles qui sont encore en vigueur dans l'industrie de la chaussure, du vêtement, de la boulangerie, de la coiffure et de l'imprimerie.

Syndicats nouveaux. — L'année écoulée a vu plusieurs syndicats se fonder dans les industries du textile, de la pasteurisation du lait, de la réparation de l'automobile. Il ne reste plus qu'à consolider ces syndicats : ce qui constitue pour le Secrétariat et ses aumôniers une des besognes les plus absorbantes.

La Fête du Travail a été célébrée cette année avec le plus grand succès. La veille, le Conseil général a organisé une cérémonie religieuse à l'oratoire Saint-Joseph, à laquelle Son Éminence le Cardinal a bien voulu donner un sermon sur les devoirs de justice et sur l'établissement de convention collective, comme moyen nécessaire de faire régner cette vertu de justice. La parole autorisée de notre Archevêque a été entendue avec joie par tous nos syndiqués, car elle rappelait à bien des esprits préjugés, que la convention collective n'est pas un accessoire dans le règlement de la question ouvrière puisqu'elle n'est tout simplement que l'aboutissement de la collaboration entre employeurs et employés tant recommandée par l'Église.

Enfin le Secrétariat a eu tort à faire avec la grève du Textile qui a affecté la filature de Saint-Grégoire de Montmorency, grève qui s'est terminée heureusement, après l'appel de Son Éminence le Cardinal et par un arrangement satisfaisant pour nos syndicats, puisque la Compagnie Dominion Textile s'est engagée par écrit à passer, à l'avenir, par les représentants des ouvriers pour débattre et décider leurs conditions de travail. C'est là tout l'exercice du droit syndical. Cette grève désormais historique a renforcé le syndicalisme catholique dans la province et il y a lieu de s'en réjouir.

L'Association des Gardes-Malades Catholiques Licenciées de la province de Québec

La dixième année d'existence de l'Association des Gardes-Malades Catholiques Licenciées a été pleine d'activité : Réunions du Conseil, assemblée générale, réunions du Cercle d'Études, visites à quelques institutions, projections lumineuses, conférences, travaux exécutés pour le Cercle d'Étude ou le Bulletin, soin des malades pauvres, formation de divers comités, enquêtes, accord avec l'Association Catholique des Hôpitaux, de l'Archidiocèse de Québec, suppliques aux autorités gouvernementales, municipales et autres, tels sont en raccourci les travaux accomplis au cours des derniers mois par le groupe catholique des Infirmières dont le siège est à Québec.

Le registre d'appel a aussi connu une recrudescence d'activité fort appréciée et dont les heureuses bénéficiaires ont béni la divine Providence.

Le *Bulletin des Gardes-Malades Catholiques* continue un apostolat fructueux et de plus en plus étendu, en se faisant semeur d'idées saines et fécondes.

Le récent congrès international des Infirmières catholiques, tenu à Londres en juillet dernier, a apporté à tous les membres de l'Association des Gardes-Malades Catholiques Licenciées le plus doux des encouragements : La ligne de conduite tracée par le Souverain Pontife aux Infirmières catholiques et à leurs groupements, se trouve être exactement celle que l'Association a suivie depuis sa fondation. Quelques mois plutôt, d'ailleurs, Son Éminence notre Cardinal-Archevêque avait affirmé : l'Association des Gardes-Malades Catholiques Licenciées répond pleinement, par sa constitution, aux vœux de l'Église. Ainsi les deux autorités les plus hautes et les plus éclairées s'unissent pour recommander instamment à nos gardes-malades d'appartenir aux associations catholiques d'Infirmières et de les promouvoir par tous les moyens possibles.

Association Catholique des Hôpitaux (Conférence de Québec)

Près de trois cents religieuses, déléguées des trente-quatre institutions membres du groupement québécois des Hôpitaux catholiques, se sont rencontrées le 26 août pour témoigner de l'intérêt qu'elles apportent au progrès de leur œuvre hospitalière, et de la vitalité de leur association.

La reviviscence de l'esprit surnaturel et apostolique dans nos hôpitaux ainsi que plusieurs points particuliers d'organisation hospitalière, ont été traités au cours de cette assemblée dont le fruit a été un nouvel et vigoureux élan vers la perfection spirituelle et technique des soins aux malades.

Au cours de l'année, d'importants sujets avaient été étudiés par le Bureau de Direction qui communiqua le résultat de ses délibérations, recherches et expériences, soit directement à l'Assemblée générale, soit à des réunions spéciales, soit encore par la voix du *Bulletin des Gardes-*

LONDRES: Les nouveaux édifices de l'Université



Malades Catholiques : perfectionnement moral et professionnel, secret professionnel, salaire raisonnable, programmes d'études, formulaires médicaux, collaboration, statistiques, lois et règlements. Mentionnons aussi la transformation de la Section Québécoise en Conférence, après approbation de Son Éminence notre Cardinal-Archevêque, une direction donnée par notre vénéré Chef ecclésiastique aux hôpitaux relativement aux associations des gardes-malades, des relations particulièrement biveillantes avec l'Association des Gardes-Malades Catholiques Licenciées et la nouvelle Association des Infirmières Catholiques du Canada, l'octroi d'un prix à la meilleure concurrente en morale professionnelle aux examens universitaires des gardes-malades, la délégation de trois religieuses à Montréal pour y étudier un programme proposé aux écoles de Gardes-Malades de tout le Canada, la présence de quatre Sœurs québécoises au Congrès des Hôpitaux Catholiques des États-Unis et du Canada, tenu cette année à Chicago. Enfin, l'envoi de trois délégués à une réunion générale des religieuses directrices des Écoles de Gardes-Malades et au Congrès biennal du Canadian Hospital Council, à Ottawa.

Les Hôpitaux Catholiques ont une immense et délicate mission à remplir dans la société, et les religieuses en charge n'épargnent rien pour se maintenir à la hauteur de leur tâche, pour faire de leurs institutions des Maisons de Dieu, comme on les appelait aux âges de foi.

L'Association des Infirmières Catholiques du Canada

Le Souverain Pontife, dans son mémorable discours de 1935 aux Infirmières catholiques du monde entier, leur avait recommandé avec instance de renforcer leur organisation, le Comité International d'Étude des Associations Catholiques d'Infirmières.

Or, ce Comité est formé avant tout d'associations nationales, et ce premier article de ses Statuts est très sage : c'est un principe d'union et de force ; avant de créer l'unité internationale, il faut constituer solidement l'unité nationale.

Pour rendre facile et efficace l'union de toutes les gardes-malades catholiques de notre pays, pour lier fraternellement tous les groupes naissants de gardes-malades catholiques, l'Association des Infirmières Catholiques du Canada a été créée en 1936 et placée sous la double tutelle du Secrétaire d'État et de la hiérarchie catholique. La sanction de l'autorité civile lui ouvre un vaste champ d'action professionnelle ; la soumission de chaque section à l'évêque du lieu en fait, selon la récente consigne du Saint-Père, un instrument providentiel d'Action Catholique parmi les gardes-malades et par les gardes-malades.

Quelques mois après sa naissance, l'Association des Infirmières Catholiques du Canada entrant, en qualité de membre actif, dans le Comité international d'Étude des Associations Catholiques d'Infirmières et donnait à celui-ci sa vice-présidente pour le Canada.

Déjà son conseil central s'est réuni dix fois, une assemblée plénière de ses membres a eu lieu en octobre, et la jeune association a tendu la main à plusieurs groupes d'Infirmières en vue de se les attacher.

Pour réaliser sa devise : « *Propugnare ad salvandum* », elle compte sur la grâce du Christ-Roi à qui elle dédie son programme et ses travaux.

Cercle Pédagogique " Marie-Rollet "

Ce groupement pédagogique compte aujourd'hui soixante-quinze membres. Il a pour devise : « Piété, étude, action ».

Monsieur l'abbé Ernest Dumais, sous-directeur de l'A. S. C., en est l'aumônier ; il surveille, oriente et stimule ses activités.

A chacune des dix séances mensuelles tenues au cours de l'année scolaire, des travaux ont été présentés sur la *Religion*, la *Pédagogie*, l'*Histoire nationale*.

Religion : action de l'Esprit-Saint dans les sacrements et dans l'Église en général.

Pédagogie : autorité dans l'enseignement.

Histoire nationale : la langue française au Canada. (Commentaires et échanges de vues accompagnaient chacune de ces études).

Monsieur le Chanoine Chamberland, Directeur général de l'A. S. C. qui, en l'absence de notre aumônier dirigeait nos premières assises a lancé, dès octobre, les mots d'ordre concernant l'enquête faite sur les lacunes reconnues au début de notre enseignement dans l'exercice de l'autorité.

Afin de développer une vie plus intense au cercle, quatre comités ont été formés :

Le comité professionnel, chargé de protéger et de défendre les intérêts pécuniaires de l'institutrice.

Ce comité a jugé opportun d'avoir une entente avec MM. les Instituteurs de la cité pour demander à la Commission scolaire le réajustement des salaires. Il a aussi envoyé des délégués aux Trois-Rivières pour étudier la loi du fonds de pension des fonctionnaires de l'ensei-

gnement primaire, conjointement avec les professeurs et les institutrices de Montréal.

A ce travail, il faut ajouter la retouche des constitutions du Cercle, son incorporation à la ville, et l'adoption de *La Montie* comme son organe officiel.

Le Comité des œuvres.— Œuvres religieuses : la caisse du Cercle contribue à l'œuvre des retraites fermées en favorisant certains membres et en payant, chaque année, la retraite de quelques élèves finissantes de nos couvents.

La retraite fermée pour les institutrices eut lieu, cette année, le 23 juin ; elle fut prêchée par le R. P. Paul Fontaine, s. j., recteur du Collège Ste-Marie, à Montréal.

Un pèlerinage d'action de grâce à Notre-Dame des Victoires fut organisé pour tout le personnel enseignant laïque de cette ville.

Œuvres sociales.— Deux conférences éducatives furent données par le R. P. Verville, o. f. m., sur « La Famille — notre civilisation — le secours de l'école ». L'une de ces conférences, présidée par S. E. Mgr Plante, auxiliaire de Québec, réunissait en la salle des promotions de l'Université Laval sept cents parents de nos élèves.

A l'occasion de l'inauguration de l'immeuble de l'Action Catholique et du deuxième congrès de la Langue française, le Cercle s'est ajouté à la liste des souscripteurs. Enfin, l'organisation de plusieurs parties de cartes a servi à défrayer les dépenses d'installation du bulletin et autres.

Le comité d'Action Catholique.— Il a été formé dans le but de faciliter les études des 20 institutrices qui ont suivi les cours à l'École d'Action Catholique et qui se sont inscrites comme candidates aux examens pour l'an prochain.

Le comité artistique a agrémenté chacune de nos séances d'un intéressant programme musical et doté le Cercle d'une excellente chorale. C'est grâce à l'initiative des membres de ce comité que Monsieur l'abbé Dumais a pu nous donner d'intéressantes causeries historiques, avec projections lumineuses.

En préparation au congrès de la Langue française, un sous-comité a été chargé de diriger une enquête sur la langue, les lectures et les coutumes de la population canadienne-française, d'en faire le dépouillement et de rédiger le rapport qui fut envoyé au Secrétaire général du Congrès.

Notre périodique *La Montie* va gaiement, chaque mois, semer le bon grain au sein du Cercle, dans tous les couvents de la ville et des environs.

Enrichi de la haute approbation de Son Éminence le Cardinal Villeneuve et des précieuses appréciations des autorités de la commission scolaire, ce mensuel a, plus que jamais croyons-nous, sa raison d'être. Voilà pourquoi nous désirons tant le voir vivre et grandir.

Le Cercle d'Étude des Instituteurs catholiques

Pour répondre plus efficacement à l'appel du Souverain Pontife, les Instituteurs Catholiques de Québec ont orienté leur travail d'association vers l'action sociale catholique au cours de l'année scolaire 1936-37.

Dans ce but, ils ont demandé l'affiliation de leur Cercle d'Étude à l'Action Sociale Catholique, ce qu'ils ont eu le bonheur d'obtenir au début d'avril 1937.

En vue de jeter les bases d'un programme d'études particulières concernant les questions et les œuvres sociales chrétiennes nécessitées par les besoins de l'heure présente, plusieurs conférenciers spécialistes ont été invités à traiter différents sujets devant les membres du Cercle. Dix séances sur douze ont été consacrées à l'étude des œuvres sociales catholiques.

Voici les sujets des conférences données au Cercle avec le nom des conférenciers :

Le 22 octobre 1936 : « L'Instituteur Catholique de Québec. Conférencier : M. Léopold Poulin, instituteur à l'école St-Joseph.

Le 17 novembre 1936 : discussions : « L'Action Catholique » et « L'Association professionnelle ».

Le 16 décembre, « L'Action Catholique ». Conférencier : M. l'abbé Ernest Dumais, Ass.-directeur de l'Action Sociale Catholique.

Le 22 janvier, « L'Importance de l'Action Catholique et la participation obligatoire du soldat du Christ ». Conférencier : M. J.-E. Beaubien, membre du Comité Diocésain.

Le 5 février, « L'Action Catholique : son organisation ». Conférencier : M. le notaire Oscar Hamel.

Le 16 février, « Autour de la Personnalité ». Conférencier : le Rév. Père Albert, curé de Limoilou.

Le 16 mars, « L'Encyclique sur l'Éducation de la Jeunesse ». Conférencier : M. le chanoine Adélar Gagnon, curé de Jacques-Cartier.

Le 28 avril, « Le Scoutisme ». Conférencier : le Rév. Père Yves Gautier.

Le 17 mai, « Le Communisme ». Conférencier : le Rév. Père Henri Martin, curé de St-Dominique.

Le 31 mai, « Le Patriotisme en regard de la langue française ». Conférencier : M. l'abbé Pierre Gravel, vicaire à St-Roch.

Un travail intense a en outre été poursuivi dans le but d'obtenir du gouvernement fédéral l'enregistrement de la publication et de l'entrée de la littérature communiste au Canada.

A. C. V. du Canada (section de Québec)

Les trois sections de Québec de l'A. C. V. du Canada ont continué à travailler vaillamment pour le développement des œuvres catholiques, en particulier pour celles qui leur sont chères à plus d'un titre : la presse catholique et les retraites fermées.

A l'occasion d'une semaine organisée pour le développement des œuvres de retraites fermées, ils ont publié et propagé un numéro spécial de l'*Action Catholique* qui fut distribué à toutes les familles de la ville et des grands centres.

Les mêmes aumôniers ont continué de soutenir de leurs directives éclairées les activités des trois sections locales.

L'Union Catholique des Cultivateurs

Des propagandistes prêtres et laïques ont travaillé pendant l'année à fonder de nouveaux cercles et à maintenir les anciens.

Les aumôniers régionaux sont : MM. les abbés J.-P. Chalifour (Québec-Nord) ; Philibert Grondin (Québec-Sud) ; et Antonio Laliberté (Québec-Est).

A l'heure présente, Québec-Nord compte 31 cercles, Québec-Sud, 65 et Québec-Est 40.

Le 4 août dernier se tenait au Collège de Ste-Anne de la Pocatière, sous la présidence de S. E. Mgr Omer Plante, auxiliaire de Québec, une journée d'action catholique rurale pour les prêtres des vicariats forains des comtés de Rivière-du-Loup, Kamouraska et L'Islet.

Mgr Auguste Boulet, P. D., aumônier diocésain de l'U. C. C. exposa la doctrine de l'U. C. C., en dit la nature, la nécessité, en décrivit l'organisation et le mode de propagande : choix d'un groupe de 5 ou 6, qui étudient activement toutes les questions relatives au domaine agricole dans la paroisse. A la lumière des enseignements catholiques, ils avisent aux meilleures solutions puis feront autour d'eux de la propagande intelligente.

M. l'abbé F.-X. Jean, directeur de l'École Supérieure d'Agriculture, développe les idées énoncées par Mgr Boulet.

Le 18 août, la réunion se faisait à Grondines pour les prêtres des huit paroisses du vicariat forain No 5, sous la présidence de M. le curé Cinq-Mars. On y traita d'organisation professionnelle.

Le 25 août, nouvelle réunion, cette fois au Collège de Lévis. S. E. Mgr Plante préside de nouveau. Y assistent, les prêtres des vicariats forains Nos XIV, XV et XVIII. On y répéta les idées émises lors de la réunion de Ste-Anne de la Pocatière.

CHANSON D'ÉLECTION

(Sur l'air que l'on voudra)

C'est pas malin de dev'nir député,
Y'a qu'à se lancer dans la politique,
Et de risquer la partie d'écarté.
Il faut d'abord compter sur une clique
Pour se faire présenter candidat,
Et puis après, dans toutes les gazettes,
Il faut faire imprimer son « dada ».
Alors, au son de cinq mille trompettes,
Vous arrivez en plein dans l'mouvement,
Et l' lendemain, lorsque poindra l'aurore,
Si, de l'échec, on apprend l'événement,
Eh bien, ma foi l' faut r'commencer encore.

À L'HÔPITAL

Un jour, après une bataille,
Quatre chirurgiens charcutaient un blessé ;
Tandis que le scalpel, dans la plaie enfoncé,
Le martyrise et le travaille ;
« Courage, disaient-ils, enfin nous approchons.
— Ciel ! cria le mourant, quelle est donc cette approche ?
— C'est la balle que nous cherchons.
— Eh ! que ne parliez-vous ? la balle est dans ma poche. »

APTITUDES

— Alors vous voulez faire de votre garçon un voyageur de commerce ?
— Il est si bon conteur d'histoires

Page 93

Notre beau pays :

LE VILLAGE DE VERCHÈRES, sur la rive sud du St-Laurent, près Montréal. C'est dans ce village que la Société Radio-Canada vient de terminer l'érection de la nouvelle station radiophonique d'expression française. Ce poste a une puissance de 50,000 watts.
(Gracieuseté du Département fédéral de l'Aéronautique)



A TRAVERS LE MONDE

PAIX OU GUERRE ?

Depuis combien d'années chaque réveil nous ramène-t-il cette question à l'esprit ? 1936 se termina sur ce point d'interrogation ; 1937 finira de même ; et 1938 ?

Par paix et guerre, entendons l'un et l'autre au sens international. La paix, que l'on prétend vouloir à tout prix et que l'on travaille vraiment si peu à assurer ; la guerre générale dont on redoute tant les terribles conséquences et qui ne saurait être évitée qu'au prix de sacrifices réciproques qu'on semble si peu disposé à faire.

Car la guerre entre voisins ou entre conceptions opposées continue ou recommence ici ou là.

En Orient, c'est le Japon aux convoitises insatiables sur la Chine. Après le Mandchoukouo, les provinces du Nord ; et, naturellement, toujours sous prétexte de rétablir l'ordre et de promouvoir la prospérité de la Chine tout autant que celle du Japon.

Jusqu'ici toutes les tentatives de pacification ont échoué, malgré que l'invasion japonaise se heurte à une résistance qu'on ne prévoyait pas si tenace. Fin octobre, on appelle à la tâche les signataires du traité de Washington (1922), lequel garantit l'intégrité territoriale et administrative de la Chine.

Le comité, composé des représentants de ces puissances (dont le Canada !) aura-t-il plus de succès ? Cette fois le président des Etats-Unis a parlé haut et montré les dents. Mais le président n'est pas le Congrès.

En Espagne aussi, la guerre continue. Voici un an et demi qu'elle dure. Les blancs ou nationalistes ont remporté des succès considérables ; ils ont même forcé le gouvernement à fuir de Madrid pour se réfugier à Valence, mais sans pouvoir s'emparer de la capitale. De désespoir, les loyalistes ou rouges détruisent tout ce qu'ils peuvent avant de fuir.

Blancs et rouges sont aidés, ceux-là, par l'Italie, et, ceux-ci, par la Russie. La guerre serait-elle finie, et qui en serait sorti vainqueur, sans le concours de l'étranger ? On ne saurait le dire.

Voici plusieurs mois qu'il est question du retrait des troupes étrangères : la France officielle insiste plutôt par sympathie pour les principes que représentent les instruments de Moscou en Espagne ; et l'Angleterre, par souci de ses propres intérêts dans la Méditerranée, comme vient de le déclarer publiquement M. Eden, son secrétaire aux Affaires étrangères. Sans refuser formellement, l'Italie a toujours trouvé moyen d'armer et, dans l'intervalle, vraisemblablement d'augmenter ses effectifs, sans toutefois les porter au chiffre mentionné par les rouges, pour fins de propagande.

Mi-octobre, la France et l'Angleterre semblent décidées à provoquer une solution. Cette fois, Mussolini se dit prêt à accepter, mais à la condition expresse que les insurgés espagnols soient reconnus belligérants et que la sortie des troupes étrangères soit contrôlée efficacement.

Dire que tout va se passer selon les apparences actuelles, sans connaître les archives des différents services d'espionnage, serait bien téméraire.

Paix ou guerre ? Dieu seul le sait. La Société des Nations n'en sait rien.

On n'a pas oublié le grave discours du roi Léopold de Belgique définissant l'attitude que celle-ci entendait prendre à l'avenir en cas de guerre entre ses voisins. L'Allemagne vient de déclarer qu'elle s'engage à respecter cette neutralité, et même à la protéger, en cas d'agression. L'Italie est sur le point de prendre le même engagement,

dit-on. La Belgique exulte. Cela se comprend plus ou moins. Le traité de Londres (1831) qui garantissait la neutralité de la Belgique comptait bien la Prusse au nombre de ses signataires, la Prusse devenue le facteur et l'état dominant de l'empire allemand, et c'est un fait historique que le moment venu de respecter sa signature l'Allemagne n'hésite pas un instant à violer la neutralité de la Belgique. Et son attitude depuis la signature du traité de Versailles est-elle de nature à justifier plus de confiance en sa parole ?

En France, l'accueil officiel fait au représentant du Pape à l'occasion des fêtes de Lisieux a porté d'aucuns à croire que l'anticléricalisme tombait en défaveur, tandis que d'autres prétendent n'y voir qu'un changement de manœuvre fort habile. En tout cas, la France officielle reste hostile au catholicisme, et cette France officielle jouit de l'approbation continue de la majorité. A première vue cela semble difficile à expliquer quand on sait que l'élite intellectuelle est en majorité catholique, sincèrement catholique, et que depuis passablement longtemps elle ne cache point ses couleurs ni ne ménage son activité. Les égarements d'une élite antérieure ont pris du temps à pénétrer les masses ; les efforts de l'élite actuelle prendront du temps à réparer leurs funestes effets. Pour abrégé, mentionnons un certain regain d'activité et de prospérité, factice peut-être dans une certaine mesure, comme le craignent ceux qui l'attribuent en grande partie à la course aux armements. En tout cas, ce retour relatif à la normale nous trouve guère assagis par l'épreuve de la crise.

Faute de direction ? Certes, non. Jamais la plus haute autorité en ce monde ne fut plus vigilante, ni plus active, malgré une longue et cruelle épreuve physique, toutes les prières de la catholicité semblent avoir conjuré l'issue redoutée. Sa Sainteté Pie XI n'a cessé d'avertir, de conseiller, d'éclairer, et d'indiquer la solution équitable et durable de nos problèmes si compliqués par le choc des égoïsmes individuels. Dieu veuille que l'humanité comprenne enfin que la seule assurance de salut temporel autant que spirituel se trouve dans la pratique généreuse de la justice.

En ce qui concerne l'empire dont nous faisons partie les principaux événements de l'année furent le couronnement, non pas de Édouard VIII, mais de George VI et de sa digne compagne la reine Elisabeth ; la conférence impériale qui eut lieu immédiatement après la retraite du premier ministre Baldwin ; et la décision du gouvernement anglais de partager la Palestine en trois états distincts, l'un pour les musulmans, l'autre pour les Juifs et le troisième, qui comprendrait Jérusalem, Bethléem, Nazareth et le lac Tibériade, Caïffa, Saint-Jean d'Acre et le port d'Akaba sur la mer rouge, resterait sous mandat permanent de l'Angleterre, à l'exception de Caïffa, Saint-Jean d'Acre et Akaba qui seraient l'objet d'un mandat provisoire, à ce que l'on prétend, peut-être avec l'arrière pensée qu'il deviendra, de nécessité, permanent aussi. La Société des Nations sanctionnera probablement cette solution, mais cette partition ne s'effectuera pas définitivement sans effusion de sang. Il coule déjà.

Quant au Canada, son gouvernement affirme qu'il n'a pris aucun engagement nouveau à la conférence impériale et, qu'advenant une guerre, rien ne se fera l'autorisation du Parlement. Et le Parlement, lui, décidera selon l'effervescence du moment. Comme la dernière fois . . .

Table des Matières

| | PAGE |
|--|------|
| Le premier cardinal canadien (1886) | 2 |
| Calendrier | 4 |
| Le deuxième Congrès de la Langue française au Canada.— M. l'abbé PAUL-ÉMILE GOSSELIN | 12 |
| Le dernier Gouverneur de la Nouvelle-France.— M. PIERRE- GEORGES ROY | 17 |
| Les nôtres à Toronto : La paroisse du Sacré-Cœur.— M. JEAN HOUPERT | 21 |
| Une fine mouche.— MAXINE | 24 |
| Noël de l'âne et du bœuf.— LE MONNOYE | 27 |
| Souvenirs de Lady Aylmer | 28 |
| Le jardin zoologique de Québec.— M. le docteur J.-A. BRASSARD | 29 |
| Tupper Lake, paroisse française de l'État de New-York.— FIDELIS | 33 |
| Philosophons (<i>pensées</i>) | 37 |
| « De tout un peu » | 38 |
| La mémoire de la Nouvelle-France à Paris en 1886.— R. P. YVES DE LA BRIÈRE, S. J. | 39 |
| Magnificat (<i>poésie</i>).— MARIE NOËL | 41 |
| La méthode de Mussolini | 42 |
| Nos bibliothèques.— M. FÉLIX DESROCHERS | 43 |
| L'ostréiculture | 47 |
| Nos statistiques.— M. JEAN-THOMAS PERRON | 49 |
| Sainte-Thérèse de Beauport.— DOM PAUL BELLOT, O. S. B. | 64 |
| La chapelle funéraire de Mgr Ignace Bourget à la cathédrale de Montréal.— M. PAUL LEMIEUX, architecte | 67 |
| Proverbes | 69 |
| L'avenir des Canadiens français dans les provinces des Prairies.— M. l'abbé MAURICE BAUDOIX | 70 |
| Anecdotes canadiennes | 76 |
| Nérée Beauchemin.— M. MAURICE HÉBERT | 77 |
| Notre année (de sept. 1936 à sept. 1937) | 81 |
| À travers le monde | 94 |

PORTRAITS

| | |
|--|----|
| S. ÉM. LE CARDINAL ELZ-ALEX. TASCHEREAU | 3 |
| SA MAJESTÉ LE ROI GEORGES VI (<i>Photo Vandyk, Londres</i>) | 10 |
| SA MAJESTÉ LA REINE ELISABETH (<i>Photo Vandyk, Londres</i>) | 11 |
| PIERRE DE RIGAUD DE VAUDREUIL CAVAGNAL | 17 |
| S. EXC. MGR ARTH. MELANSON, 1er archevêque de Moncton | 51 |
| S. EXC. MGR JOS. GUY, O. M. I., 3e évêque de Gravelbourg | 53 |
| S. EXC. MGR A. CLABAUT, O. M. I., coadjuteur du vicaire apostoli- que de la Baie d'Hudson | 55 |
| S. EXC. MGR J.-F. RYAN, 6e évêque de Hamilton | 59 |
| LE R. P. RÉGINALD DUPRAT, O. P., administrateur de Prince-Albert | 60 |
| S. EXC. MGR J.-M. BIRRAUX, supérieur général des Pères Blancs | 61 |
| LE T. R. P. R. BISSONNETTE, supérieur provincial des Pères Blancs au Canada | 71 |



(Saturday Night, Toronto)

L'apogée de l'été

| | PAGE |
|---|------|
| S. EXC. MGR C.-LÉO NELLIGAN, 3e évêque de Pembroke | 63 |
| NÉRÉE BEAUCHEMIN DANS L'INTIMITÉ | 77 |
| NÉRÉE BEAUCHEMIN CAUSANT EN COMPAGNIE DE M. l'abbé Alb. Tessier | 78 |
| TROIS ATTITUDES DE NÉRÉE BEAUCHEMIN | 79 |

BEAUX-ARTS, études, tableaux et dessins.

| | |
|---|-------|
| LE GROUPE DES DIPLOMÉS ET DES DIGNITAIRES DU CONGRÈS DE LA LANGUE FRANÇAISE | 13 |
| QUELQUES SOUVENIRS DU CONGRÈS | 15 |
| LES CHUTES MONTMORENCY DANS LE LOINTAIN. GRAVURE DÉDIÉE à S. M. GUILLAUME IV. (<i>Gracuseté de l'Archiviste du Canada, Ottawa</i>) | 23 |
| LE PONT DE MONTMORENCY D'APRÈS UNE GRAVURE DE BARTLETT | 23 |
| LA CRIÉE DES ÂMES (<i>H. Julien</i>) | 26 |
| LE CERF DE VIRGINIE OU CHEVREUIL | 29 |
| LE MOULIN À VENT, LE PONT, LES LABORATOIRES ET L'HÔPITAL (<i>Jardin zoologique</i>) | 30 |
| LA VOILIERE ET LA MAISON D'HIVER DES OISEAUX (<i>Jardin zoologique</i>) | 30 |
| LE LAGOPÈDE DES SAULES (<i>Jardin zoologique</i>) | 31 |
| TROIS BEAUX OURS POLAIRES (<i>Jardin zoologique</i>) | 31 |
| SECTION DES FÉLIDÉS (<i>Jardin zoologique</i>) | 31 |
| MOÏSE (Michel-Ange) — Hors-texte | 32-33 |
| LAKE | 36 |

| | PAGE | | PAGE |
|---|-------|---|-------|
| MUSSOLINI AUX CHAMPS | 42 | VUE DE FLANC DE L'ÉGLISE ET DE LA SACRISTIE (<i>Sainte Thérèse de Beauport</i>) | 66 |
| LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT D'OTTAWA : EXTÉRIEUR | 44 | TOMBREAUX DES ÉVÊQUES DE MONTRÉAL | 67 |
| LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT D'OTTAWA : INTÉRIEUR | 45 | LE RETABLE DU TOMBEAU DE MGR BOURGET DANS SA CHAPELLE FUNÉRAIRE | 69 |
| LA SAINTE FAMILLE (CRANACH LE VIEUX, 1472-1553) | 46 | LES CENTRES CANADIENS-FRANÇAIS DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES (<i>carte</i>) | 71 |
| ORUF DE L'HUÎTRE | 48 | QUELQUES-UNS DE NOS CHÂTEAUX FORTS (<i>Édifices religieux de l'Ouest</i>) | 73 |
| JEU DE LARVE D'HUÎTRE | 48 | PARIS ET LES CENT ÉGLISES DE S. EM. LE CARDINAL VERDIER (<i>carte</i>) | 80 |
| A B C DE LA CRÈCHE (<i>Hors-texte</i>) | 48-49 | LE BRASSIN DE SAVON (<i>Bois gravé de Rodolphe Duguay</i>)— <i>Hors-texte</i> | 80-81 |
| LE LAC LOUISE, SURNOMMÉ « LA PERLE DES MONTAGNES ROCHÉUSES » (<i>Gravure du Pacifique Canadien</i>) | 57 | A L'EXPOSITION MONDIALE DE LA PRESSE CATHOLIQUE (<i>Vue d'un coin du Pavillon canadien</i>) | 83 |
| LE « M. F. THÉRÈSE » NAVIRE DE S. EXC. MGR TURQUETIL | 63 | VUE DU MONT DU HIBOU, AU LAC MEMPHREMAGOG | 86 |
| EXTÉRIEUR DE L'ÉGLISE DE SAINTE-THÉRÈSE DE BEAUPORT | 64 | LE LAC AUX QUENOUILLES | 89 |
| STATUE DE SAINTE THÉRÈSE (<i>Sainte Thérèse de Beauport</i>) | 64 | LONDRES : LES NOUVEAUX ÉDIFICES DE L'UNIVERSITÉ | 91 |
| VUE SUR LE SANCTUAIRE DE SAINTE-THÉRÈSE DE BEAUPORT | 65 | LE VILLAGE DE VERCHÈRES | 93 |
| VUE DE L'ABSIDE DE SAINTE-THÉRÈSE DE BEAUPORT | 65 | | |

L'image de la couverture représente le ROCHER PERCÉ en Gaspésie.
C'est une gracieuseté de l'Office fédéral du Tourisme.



(J. Weiland, 1898)

Le repas du bébé

VIENT DE PARAÎTRE :

La Discipline Diocésaine de Québec

Une nouvelle édition de la Discipline du Diocèse de Québec vient de paraître sous le titre de "Discipline Diocésaine". A cause de la multitude des documents pontificaux ou épiscopaux publiés depuis la parution de l'édition antérieure, la présente édition a été complètement refondue et considérablement augmentée. Elle forme un volume de 700 pages comprenant plus de 150 sujets traités, avec au delà de 3,000 références. Une table analytico-alphabétique en facilite la consultation.

Utilité pratique :

a) Le grand nombre des dispositions qu'il renferme et qui sont la solution de cas concrets donne à cet ouvrage une singulière utilité pratique. C'est en quelque sorte un *vade-mecum* où le clergé pourra trouver une foule de renseignements touchant le culte divin, la vie sacerdotale, l'exercice du saint ministère, etc.

b) Comme dans sa majeure partie, la Discipline Diocésaine de Québec n'est que l'application du Code de Droit Canonique, du Premier Concile Plénier de Québec, et de nombreux documents pontificaux d'intérêt universel, elle sera assurément consultée avec beaucoup d'intérêt par le clergé étranger.

Un volume grand in-8, relié pleine toile avec titre doré au dos. Prix : \$3.50 l'exemplaire, par la poste, \$3.65.

QUELQUES NOUVEAUTES DE 1937

| | | | |
|---|--------|---|--------|
| Barbeau, M.—Romancero du Canada. Recueil de chansons du folklore canadien et leur analyse musicale. Edition brochée, \$2.25 ; édition cartonnée | \$3.00 | Lalande, s. j.—Mois du Sacré-Cœur | \$0.30 |
| Barbeau, V.—Pour nous grandir. Essai d'explication des misères de notre temps | 1.00 | Lamarche, O. P.—La Deuxième Conversion | 0.25 |
| Bayard.—La Pratique de la messe | 0.25 | Lapierre, E.—Calixa Lavallée | 0.75 |
| Benjamin, R.—Mussolini et son peuple | 0.85 | Lathoud.—Marie-Pauline Jaricot. Fondatrice de la Propagation de la foi. Biographie. 2 vols | 1.25 |
| Benoist.—Un moteur et des ailes. Le J. O. C., méthode et technique | 0.50 | Le Chevalier.—Origine et Premiers développements de Calgary | 0.75 |
| Boismenu.—Le Canada Eucharistique | 1.00 | Lefebvre.—La Maison des Simples | 0.65 |
| Bordeaux.—Figures de Chefs | 1.00 | Lejeune, O. M. I.—Le Chevalier Pierre Lemoyne, Sieur d'Iberville | 1.25 |
| Cashen.—La vraie physionomie du Fr. André | 0.15 | Lemay, Pamph.—Les Gouttelettes. Sonnets. Edition nouvelle. \$1.25, par la poste | 1.35 |
| Chagnon.—Directives Sociales catholiques | 0.50 | Le Normand.—Le Nom dans le bronze | 1.00 |
| Chanson.—Communisme et Corporatisme | 0.75 | L'Ermite, Pierre.—Le Bonheur est simple. Roman | 0.50 |
| Clément, Lucie.—Seuls. Roman | 1.00 | L'Ermite, Pierre.—Avons-nous encore besoin de Dieu | 0.15 |
| Conflits de Civilisations. Semaine Sociale de France 1936 | 2.00 | Marmion, Dom.—Paroles de Vie en marge du missel. Edition brochée : \$0.75 ; édition reliée toile, tranche rouge | 0.85 |
| Dandurand.—Le Roman canadien-français | 1.00 | Mauriac-Ducatillon.—Le Communisme et les Chrétiens | 0.75 |
| Danemarie.—Jeanne Mance. L'Infirmière exemplaire au Canada | 0.50 | Maurois.—Histoire d'Angleterre | 1.25 |
| Dautry.—Métier d'homme par un homme de métier | 1.00 | Melançon.—Les Poissons de nos eaux. 2 vol | 1.00 |
| De Solages.—Le problème de l'apostolat dans le monde moderne | 0.40 | Montpetit, E.—D'azur à trois lys d'or | 0.75 |
| De Solages.—Le christianisme dans la vie publique | 0.40 | Morrisset, G.—Peintures et Tableaux. Tome II | 1.00 |
| Desrosiers.—Le Livre des Mystères. Roman | 1.00 | Rivière, I.—Sur le devoir d'imprévoyance. Petit traité d'économie spirituelle. Nouvelle édition | 0.85 |
| Dorval.—La Prédication par la comparaison | 0.55 | Roggel.—Pœnitentia Salutaris. Que dire à nos pénitents | 1.00 |
| Dubois, Abbé.—Le feu de la Rivière du Chêne. Les Patriotes 1837. \$1.50, par la poste | 1.60 | Roy, R. P. Marie-Antoine.—Préparez votre avenir | 1.00 |
| Dubois, O. P.—Fils de Dieu. Pour une vraie vie spirituelle | 0.25 | Roy, Mgr C.—Pour conserver notre héritage français | 0.75 |
| Dumais.—Vive le doux parler de France | 0.15 | Saint-Pierre, O. P.—Pointe au Chêne. Roman scout | 0.50 |
| Dumont, Abbé.—Publicité, encens, courbettes. Comédie en 3 actes | 0.50 | Salazar, O.—Une Révolution dans la paix | 0.85 |
| Fafard-Lacasse, Mme.—Côte Nord du Saint-Laurent. Légendes et Récits | 0.85 | Savard, Abbé.—Menaud, maître-draveur. Roman | 1.00 |
| Ferlé.—Le Communisme en France. Organisation | 1.00 | Siegfried.—Le Canada. Puissance internationale | 1.25 |
| Filion, L.-A.—A Deux. Roman | 0.75 | Son Chemin de Damas. Episode illustré d'une conversion par les retraites fermées | 0.15 |
| Films à voir et à ne pas voir. Répertoire et cotation de tous les films depuis le cinéma parlant | 0.50 | Talbot, s. j.—Un Saint parmi les Sauvages. Le Père Isaac Jogues | 0.85 |
| Fontenelle, Mgr.—Pie XI. Biographie | 0.85 | Villeneuve, Card.—Le cinéma | 0.10 |
| Froidure.—Toi qui commences à aimer. A l'adolescence et à ceux qui l'aiment | 0.65 | Villeneuve, Card.—Le Culte de Ste Anne | 0.10 |
| Garant, Abbé.—L'Église au secours de la société | 0.40 | Villeneuve, Card.—Entretiens Liturgiques | 0.35 |
| Germain, Abbé.—Le Point d'Interrogation. Conseils d'une mère à sa fille de 18 ans | 1.00 | Villeneuve, Card.—Le Mariage. Préparation morale | 0.25 |
| Gorce, Dr.—A l'école de Saint Benoît. La vie intérieure pour notre temps | 0.65 | Villeneuve, Card.—Le Mariage. Empêchements | 0.45 |
| Grimaud.—Lui et Nous : Un Seul Christ. Aux membres du corps mystique | 0.75 | Villeneuve, Card.—Cérémonial de prise de possession des cures et paroisses | 0.25 |
| Jégnot, C.—Routes Spirituelles | 0.75 | | |

La Librairie de l' "Action Catholique" 1, Boulevard Charest, Québec.

Une nouveauté:

LE PAROISSIEN No 904

Un livre de chant et un livre de prières

Ce paroissien contient tout ce qu'il faut pour permettre aux fidèles de prendre aux offices de l'Eglise une part aussi large que possible. On y donne, notés en chant grégorien, tous les chants de la Messe et des Vêpres des dimanches et des fêtes pouvant se célébrer le dimanche. Le texte latin est accompagné d'une traduction française, ce qui rend plus fructueuse l'assistance aux offices, et plus facile la participation au chant liturgique. C'est le livre de chant par excellence pour les chorales. L'Édition reliée pleine toile se vend \$1.50, l'édition relié cuir, \$2.25.

NOUVEAU JEU DE PARADIS

Ce nouveau jeu de "Paradis" a été fait spécialement pour les foyers, mais il intéressera aussi grandement les collégiés, pensionnats et maisons d'éducation. Rien n'a été négligé pour le rendre agréable, intéressant, instructif, éducationnel. Il fait parcourir à ses joueurs, le cycle de l'année liturgique, ses différentes phases, tous les dimanches et les principales fêtes. Un amusement en même temps qu'une leçon de liturgie.

Le jeu de "Paradis" se joue selon le procédé ordinaire des jeux de dé, et d'après les indications que l'on trouvera sur la feuille explicative donnée avec chaque jeu.

Grandeur 15 x 20. Il est mis dans une belle boîte avec pions et dé. Prix : \$0.75 l'unité, par poste 0.85.

La Librairie de l' "Action Catholique",
1, Boulevard Charest, Québec.

Jean-Marie Guérard, LL.L., C.R.

Léo Pelland, LL.L.

GUERARD et PELLAND AVOCATS

59, RUE SAINT-JOSEPH

QUÉBEC

CHARBON

QUALITE SUPERIEURE

Anthracite Américain,
Anthracite Welsh,
Coke domestique,
Charbon bitumineux,
pour tous les usages.

The CANADIAN IMPORT Co. Ltd.

83, RUE DALHOUSIE QUÉBEC Tél. 2-1212

LA DIE F. X. DROLET QUÉBEC

Atelier de Mécanique et Fondateurs

Acier, Fonte, Cuivre et Aluminium

Spécialités : ASCENSEURS MODERNES
SOUDURE ÉLECTRIQUE ET AUTOGÈNE

206, rue du Pont - Tél 4-4641

QUÉBEC.

OUVRAGES DE MGR TOTH

| | |
|---|--------|
| Le Christ et la Jeunesse | \$0.85 |
| La Religion et la Jeunesse | 0.85 |
| La Chaste Adolescence. Nouvelle Edition | 0.85 |
| Fumeras-tu ? (Lettre à la jeunesse) | 0.25 |
| Sois Sobre. Lettres à la jeunesse | 0.35 |

Le Symbole des Apôtres :

| | |
|--|--------|
| Tome I. Dieu, la Providence | \$1.25 |
| Tome II. Jésus-Christ. Le Fils de Dieu. Le Divin Maître | 1.00 |
| Tome III. Le Rédempteur. Les Souffrances du Christ. La Passion de Jésus | 1.25 |
| Tome IV. La Résurrection. L'Ascension. La Vierge Marie | 1.25 |
| Les Dix Commandements de Dieu. 2 vol. | 2.75 |
| Le Christ et les problèmes de notre temps | 1.00 |

Petits feuillets de propagande

Feuillets de 4, 6 et 8 pages

Prix : \$0.10 la douzaine. \$0.50 le cent

Biographies :

La vén. Catherine de S. Augustin ;
La vén. Marguerite Bourgeoys ;
La vén. Marie de l'Incarnation ;
Le vén. Mgr de Laval ;
La vén. Mère d'Youville ;
Le R. P. Alfred Pampalon.

Sujets divers :

L'Amabilité Chrétienne ;
Action de Grâces ;
Acte de Réparation au Sacré-Cœur
de Jésus ;
Le Ciel assuré par la pratique des
Trois Ave Maria ;
Dévotion au Sacré-Cœur de Jésus ;
Dévotion à saint Joseph ;
Dévotion à la Sainte-Famille ;
Formules pour demander la glorifi-
cation dans l'Eglise des serviteurs
et des servantes de Dieu de chez
nous.

Mois de Marie ;
Mois du Sacré-Cœur ;
Mois de Sainte Anne ;

Mois du Rosaire ;
Neuvaine à saint François-Xavier ;
Neuvaine à la Très Sainte Trinité ;
Neuvaine efficace des Trois Ave
Maria ;
Le Notre Père de l'Âme qui vient
de communier ;
Le Pourquoi de l'Épreuve ;
Prière pour la sanctification du
clergé ;
Qu'est-ce que la Sainte Messe ?
Le Rosaire des Saintes Plaies de
N.-S. J.-C. ;
Royauté du Sacré-Cœur ;
Sacrement de Confirmation ;
Seize mille jours d'indulgences ;
Les sept degrés de la vie spirituelle ;
Souvenir de ma Communion Solen-
nelle ;
Souvenir de Première Communion ;
La Statue dite miraculeuse de
N.-D. de Protection (Histori-
que) ;
Tableau d'une bonne famille ;
La Vocation religieuse.

Feuillets simples :

Prix : \$0.06 la douzaine. \$0.35 le cent

Évangile du Saint Nom de Jésus ;
S'immoler c'est aimer ;
Louanges au Très Saint-Sacrement ;
Neuvaine au Saint-Esprit ;
Neuvaine de Confiance ;
Prière Réparatrice (Figure du Christ
de Limpia) ;
Prière d'un aspirant au sacerdoce ;
Prière à Saint Michel

Prière à Jésus-Christ Roi Universel ;
Prière pour les missions ;
Prière à Jésus, Prêtre et Victime ;
Prière à saint Jean-Baptiste pour la
race ;
Prière pour le respect du dimanche ;
Prière d'une Mère à la Très Sainte
Vierge pour une heureuse ma-
ternité.

FAITES ÇA... ET VOUS VIVREZ

L'Évangile de N. S. J. C. par Lepin. Édition récente imprimée sur meilleur papier et en un plus beau texte que l'ancienne édition. Un volume de 350 pages, orné de plus de 50 illustrations. Ouvrage de propagande par excellence sur l'Évangile. 200,000 ex. écoulés en un an. Prix : \$0.10 l'unité, par la poste, comme suit :

| Québec, Ont. provinces Marit. | | L'Ouest | |
|-------------------------------|--------|-----------------|--------|
| 1 copie | \$0.13 | 1 copie | \$0.13 |
| 3 copies | \$0.38 | 3 copies | \$0.40 |
| 6 copies | \$0.75 | 6 copies | \$0.80 |
| 12 copies | \$1.45 | 12 copies | \$1.60 |
| 24 copies | \$2.85 | 24 copies | \$3.20 |

N. B.— Tout ecommande doit être accompagnée du montant correspondant en bon de poste.

La Librairie de l' "Action Catholique",
1, Boulevard Charest, Québec.

OUVRAGES SUR

LE MOUVEMENT D'ACTION CATHOLIQUE

| | |
|---|--------|
| Archambault, s. j.— L'Apostolat Laïque | \$0.25 |
| Bayart.— L'Action Catholique spécialisée | 0.85 |
| Bettencourt.— Apostolat Rural. Programme d'Action catholique | 0.55 |
| Civardi.— Manuel d'Action Catholique | 1.00 |
| Courchesne, Mgr.— Quelques réflexions sur l'apostolat laïque | 0.10 |
| Dabin.— L'Action Catholique. Essai de synthèse | 1.15 |
| Dabin.— L'Apostolat laïque | 0.85 |
| De Ganay.— Problèmes Paysans et Apostolat spécialisé | 1.00 |
| Fontenelle.— Petit Catéchisme de l'Action catholique | 0.10 |
| Guerry.— Code de l'Action Catholique | 0.50 |
| Guerry.— L'Action Catholique. Textes pontificaux classifiés et commentés. Dernière édition | 1.50 |
| Hudon, abbé L.-E.— Petit Catéchisme pratique d'Action Catholique, d'après trois documents pontificaux de S. Sainteté Pie XI | 0.10 |
| Lalande.— L'Action Catholique et les Oeuvres | 0.15 |
| Lamarche.— Les Laïcs dans l'Église | 0.50 |
| L'Heureux.— Libéralisme économique et Action Catholique | 0.50 |
| Longpré.— La mission surnaturelle de l'Action Catholique | 0.10 |
| Malo.— Le Milieu. Nature et conquête | 0.10 |
| Malo.— L'Action Catholique spécialisée | 0.15 |
| Palau.— Le Catholique d'action | 0.50 |
| Palau.— La Catholique d'action | 0.40 |
| Pie XI.— L'Action Catholique. Documents pontificaux | 1.25 |
| Pie XI.— L'Action Catholique. 3 lettres épiscopales | 0.10 |
| Roy, Mgr P.-E.— L'Action Sociale Catholique | 0.75 |
| Thuot.— Catéchisme abrégé d'action catholique | 0.10 |
| Villeneuve, Card.— Instructions sur la formation des comités paroissiaux d'Action Catholique, l'unité | 0.05 |
| la douzaine | 0.50 |
| le cent | 3.50 |

Feuilles d'Action Catholique :

- À \$0.05 l'unité, \$0.25 la douzaine, \$1.75 le cent.
 La Presse Catholique (A. Dugré, s. j.) No 1.
 Patrons et ouvriers (A. Dubois, s. j.) No 2.
 La connaissance du Catéchisme (A. Dugré, s. j.) No 3.
 Lignes du S.-C. et Action Catholique (doctrine) No 4.
 Ligueurs, catholiques d'action (pratique) No 5.
 L'Éducation Chrétienne (M. Beaulieu, s. j.) No 6.
 L'Éducation des Enfants (J. Laramée, s. j.) No 7.
 L'Éducation de la pureté (P. Fontanel, s. j.) No 8.
 La Préparation au mariage (M. Beaulieu, s. j.) No 9.

La Vérité par l'image.— 1ère Série : La religion à travers les siècles.

Petit feuillet de propagande d'action catholique à \$0.25 le cent, \$2.00 le mille.

LE SCOUTISME

| | |
|---|--------|
| Adjiji.— Jeux scouts | \$0.65 |
| Aigle Gris.— Essai de Méthodologie scout. 2 vol. | 0.75 |
| Baden-Powell.— Éclaireurs | 1.50 |
| Baden-Powell.— Le Livre des Louveteaux | 1.35 |
| Saint-Pierre.— Pointe-au-Chêne. Roman scout. | 0.50 |
| Sévin.— Pour penser scoutement | 0.50 |
| Sévin.— Le Scoutisme | 0.85 |
| Thorel.— Le Scoutisme de Lord Baden-Powell | 1.35 |
| Tisserand.— Silences et réflexions du Scoutmestre | 0.75 |
| Vieux Castor.— Badge de Première classe | 0.55 |
| Vieux Castor.— Badge de Deuxième classe | 0.50 |

La Librairie de l' " Action Catholique ",
1, Boulevard Charest, Québec.

Téléphone : 2-3215

Cloutier & Trepanier

Courtiers en douane et agents expéditeurs

17, Rue St-Jacques - Québec.

A.-Uld. Cloutier
76, Boulevard Benoît XV
Tél. 4-4546

A. Trépanier
140, ST-GERMAIN



CRANE

CRANE Limitée, Siège social :
1170, Sq. Beaver Hall, MONTREAL

39, rue St-Roch, - Québec

Succursales en 18 villes

ROBINETTERIE, RACCORDS,
FABRICATION SUR TUBES,
POMPES, APPAREILS SANI-
TAIRES ET MATÉRIEL POUR
CHAUFFAGE CENTRAL.



Autels, Bancs d'Église, Confessionnaux, Chaires, etc.,

aussi

Bois, Moulures, Portes, Chassis, Armoires, Escaliers, Foyers,
Bibliothèques, Ameublement divers pour Églises,
Écoles, Magasins, Résidences, Bureaux, etc.

O. Chalifour Inc.

Bois et Menuiserie de Qualité
Québec

120, Prince Edouard, Québec.

J.-Wilfrid Boulet, C. A. Geo.-Henri Boulet, C. A.

Boulet & Boulet

Comptables Agréés — Chartered Accountants
Liquidateurs de Faillites



Edifice Banque Canadienne Nationale,
Chambres 101-102-103
Téléphone 5479

71, RUE ST-PIERRE

QUEBEC

Dominion Blank Book Co. Ltd

ST-JEAN, QUEBEC

La fabrique la plus importante et la plus moderne

de

livres reliés, pour comptabilité,
livres de comptabilité à feuilles mobiles,
livres à feuilles mobiles pour étudiants et professionnels,
livrets de comptoir (Counter check books),

EN-TÊTES DE LETTRES ARTISTIQUES
PRÉPARÉES PAR SAVOY & SES FILS

À ST-JEAN

Manufacturiers d'ENVELOPPES de tous genres. Papier paraffiné

Wm Doyle

Etablie en 1880

H. Doyle

Wm DOYLE Reg'd

MARCHAND QUINCAILLIER

15, RUE ST-PIERRE :--: QUEBEC, Can.

Avez-vous des achats à faire dans la quincaillerie, si oui, venez nous voir. Une attention toute spéciale et un service courtois sont donnés au clergé.

Langlois & Paradis, Limitée

EPICIERS EN GROS



QUÉBEC

George C. SCOTT, prés.

J.-Edouard ROY, sec.-trés.

GEORGE C. SCOTT, Limitée

COURTIERS EN DOUANE LICENCIÉS

(Édifice Chambre de Commerce)

39, RUE ST-PAUL, QUÉBEC

Agents pour W. Wingate & Johnston, Ltd.
expéditeurs
Londres, Liverpool, Paris, Etc.

Tél. 2-3010

PETIT MEMORIAL DU FOYER CATHOLIQUE

Un petit cahier de 32 pages (7 x 4½) qui donne de sages conseils sur la préparation au mariage, la famille et l'éducation des enfants. Ce cahier présente en outre des notions abrégées de chacun des sacrements et des détails pratiques sur la manière de les recevoir. Ce qu'il faut faire pour être parrain et marraine au baptême; ce qu'il faut préparer pour la communion des malades et la réception des derniers sacrements. Plusieurs pages en blanc pour inscrire le nom de chaque enfant, les dates de baptême, confirmation, communion solennelle, mariage et décès. C'est le "Livre-Souvenir" par excellence du foyer catholique. Prix: 0.15 l'exemple.

La Librairie de l' "Action Catholique"
1, Boulevard Charest, Québec.

DICTIONNAIRE

NOUVEAU PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ

Le Dictionnaire de l'étudiant

Le Dictionnaire du foyer

Un volume de 1,775 pages, 6,200 gravures; 140 tableaux dont 4 en couleurs, 140 cartes dont 7 en couleurs, 16 planches hors texte (83 reproductions de tableaux célèbres).

Le Nouveau Petit Larousse, le plus complet et le meilleur des dictionnaires en un volume, constitue à la fois:

1° Un dictionnaire de la langue française donnant le vocabulaire complet: termes usuels, scientifiques, techniques, néologismes, etc., et tous les renseignements utiles sur le sens des mots; sur leur forme; sur leur emploi;

2° Un répertoire alphabétique de plus de 700 locutions latines et étrangères, d'usage courant, avec leur traduction et le rappel des circonstances qui en fixent le sens;

3° Une véritable petite encyclopédie où l'on trouvera sur la littérature, les arts, la biographie, la philosophie, la mythologie, l'histoire, la géographie, des notices précises et substantielles.

Un volume relié pleine toile. Prix: \$2.25 franco.

OUVRAGES

SUR

LE CORPS MYSTIQUE DU CHRIST

| | |
|--|--------|
| Anger.— La Doctrine du Corps mystique du Christ | \$2.60 |
| Grimaud.— Lui et nous: Un Seul Christ. Aux membres du corps mystique de Jésus-Christ | 0.75 |
| Mersch.— Le Corps Mystique du Christ. Etudes de théologie historique. | 4.00 |
| Mura.— Le Corps mystique du Christ. Sa nature et sa vie divine d'après S. Paul et la théologie | 3.50 |

OUVRAGES

SUR

SYNDICALISME — CORPORATISME

| | |
|--|--------|
| Arendt.— Syndicats Ouvriers Chrétiens | \$1.00 |
| Archambault, s. j.— Le Syndicalisme Catholique au Canada | 0.15 |
| Beauregard-Cloutier.— La Coopération Économique. | 0.15 |
| Charpentier.— L'Atelier syndical fermé | 0.15 |
| Le Syndicalisme Catholique Canadien. A propos d'une attaque | 0.15 |
| Le Syndicalisme National Catholique. Pour la semaine syndicale. | 0.15 |
| Chanson.— Les Droits du travailleur et le Corporatisme. | 0.75 |
| Chanson.— Communisme et Corporatisme | 0.75 |
| Minville, E.— Comment établir l'organisation corporative au Canada | 0.15 |
| Muller, s. j.— Essais d'Organisation corporative. | 0.35 |
| Muller-Duthoit.— L'Ordre Corporatif | 0.15 |
| Sauvé, O. M. I.— La Corporation | 0.10 |
| L'Organisation Corporative. Semaine Sociale d'Angers. | 1.60 |
| Le Syndicalisme Catholique. Semaine Sociale du Canada, 1921. | 2.25 |
| L'Organisation Professionnelle. Semaine Sociale du Canada. | 1.50 |

La Librairie de l' "Action Catholique"
1, Boulevard Charest, Québec.

DICTIONNAIRE MAME

Le Dictionnaire d'aujourd'hui

Ce nouveau dictionnaire édité par la Maison Mame de France, est un dictionnaire moderne répondant aux besoins présents.

Un dictionnaire toujours à jour.

Une véritable encyclopédie que ce dictionnaire.

La prononciation est indiquée lorsque cela est utile ;

Les différentes acceptions des mots, au propre et au figuré, sont complétées par des exemples choisis qui en font mieux comprendre le sens, et par des synonymes et des antonymes ;

L'étymologie des mots est indiquée, ainsi que la conjugaison des verbes irréguliers et d'un certain nombre de verbes servant de modèles ;

Les locutions étrangères les plus usitées sont imprimées sur du papier de couleur à la fin du volume ;

L'illustration a été l'objet de soins particuliers ; on a évité de représenter des objets usuels en s'attachant à établir une illustration qui soit vraiment utile. De nombreux tableaux groupent les figures se rapportant au même sujet. Les cartes ont été spécialement soignées ; elles sont claires et aussi complètes que peut le permettre un ouvrage du format d'un dictionnaire. Format 5 x 8, épaisseur 1 1/2 pouce.

Prix : \$1.50, par la poste \$1.65.

Chansons, Monologues, Pièces

CHANSONS

| | | |
|---|-----------|--------|
| Allaire.— Le Chansonnier Canadien, 1.00 | par poste | \$1.10 |
| Gagnon.— Chansons Populaires du Canada, 0.90. | par poste | 1.00 |
| Chansons de Botrel. Pour l'école et le foyer. 0.60. | | |
| Chansons. Mont Saint-Louis. 0.65 | par poste | 0.71 |
| Blondin.— Nouveau recueil de Chansons Comiques, Romances, chansonnettes, etc. Avec musique. 0.40. | par poste | 0.45 |
| Refrains de chez nous. 1ère série. 0.10. | par poste | 0.11 |
| Refrains canadiens. 2ième série. 0.10. | par poste | 0.11 |
| Roland.— Chansons Populaires. 0.65 | par poste | 0.70 |
| Montjoie — Recueil de Chansons populaires et Chants Scouts. 0.70. | par poste | 0.75 |

MONOLOGUES

| | | |
|--|-----------|------|
| Godefroy-Boucard.— Ma Gerbe de Compliments et de Morceaux à dire. 0.75 | par poste | 0.78 |
| Robert, E.— Les Fêtes de l'enfance et de l'adolescence. 0.50 | par poste | 0.52 |
| Saint-Jean, Idola.— Morceaux à dire choisis. Edition 1936. 1.00. | par poste | 1.06 |
| Saint-Jean, Idola.— Récitations enfantines choisies. 1.00. | par poste | 1.05 |
| Les Meilleurs Monologues et Poésies à dire. Déclamations comiques par les Maîtres du genre. 0.75 | par poste | 0.80 |

PIÈCES

| | | |
|--|-----------|------|
| Cyprien.— Margot. Drame social en 3 actes. 0.75. | par poste | 0.75 |
| Cyprien.— L'Abonneux. Drame social en 3 actes. 0.75 | par poste | 0.75 |
| Dumont.— Le Diable dans les bouteilles. Comédie en 1 acte. 0.40. | par poste | 0.40 |
| Dumont.— Publicité, Encens, Courbettes. Comédie en trois actes. 0.50 | par poste | 0.55 |

COMMENT SOIGNER NOS ANIMAUX

L'élevage rationnel exige que l'on donne aux animaux tous les soins nécessaires pour leur assurer une bonne santé. Le livre du Dr Grignon " Comment soigner nos Animaux ", donne tout ce qui se rapporte à la santé des Animaux. C'est véritablement le livre d'or du cultivateur. Prix : \$1.00, par la poste, \$1.10.

La Librairie de l' " Action Catholique ",
1, Boulevard Charest, Québec.



Holt, Renfrew & Co.
Limited.

FOURRURES

CONFECTIONS pour MESSIEURS

Un escompte de 10% est accordé au clergé
sur des achats personnels.

Téléphone 2-5024

TREMBLAY & DION

BLUE PRINTS & PHOTOSTATS
PHOTO - LITHO.

274, Boulevard Charest, - - Québec

ADRIEN DUFRESNE

ARCHITECTE D. B. A. Q.

Membre I. R. A. C. et A. A. P. Q.

Ex-boursier d'Europe

Disciple de Dom Bellot, O. S. B., architecte
Édifices religieux

Auteur des plans de l'église Ste-Thérèse de Beauport

Tél. 4-4559

43, AV. ROYALE

BEAUPORT

JOS. VAILLANCOURT

PÂTISSIER — Spécialité : Pâtisserie française
356-358, rue St-Joseph, Jacques-Cartier, QUÉBEC

Téléphone 3-3096 Une visite est sollicitée
Attention spéciale apportée pour repas de noces.
Banquet de noces et d'ordination.

POUR LES MEILLEURS Pains, Biscuits, Gâteaux
et Pâtisseries, ÉCRIVEZ-NOUS OU
TÉLÉPHONEZ À 2-2081

SERVICE DE VILLE ET CAMPAGNE

Attention spéciale aux commandes de Communautés et de presbytères

T. HETHRINGTON Limitée

BOULANGERIE MODÈLE

358-364, rue Saint-Jean, QUÉBEC

Fondée en 1842

“Quant aux journaux, si vous prêchez contre les mauvais et répandez autant qu'il est possible les bons, vous ne faites pas seulement ce que veut le Pape, mais ce que veut le bon sens catholique.”

“En vain vous bâtiriez des églises, vous fonderiez des écoles, toutes vos bonnes oeuvres, tous vos efforts seront détruits si vous ne savez manier en même temps l'arme défensive et offensive de la presse catholique.”

S. S. PIE X



1

23^e
Année

1939

ALMANACH
de
L'ACTION
SOCIALE
CATHOLIQUE

ALMANACH DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

TABLE DES MATIERES

-- 1939 --

| | | <u>Page</u> |
|-------|---|-------------|
| D-191 | Couverture De L'ALMANACH, 1939, de l'A.S.C. | |
| | Biographie de S.Em. le cardinal Bégin | 2 |
| | Calendrier | 4 |
| | Le Congrès eucharistique national. -- M. l'abbé Paul-Emile Gosselin. | 12 |
| | Le manoir ou château Masson | 18 |
| | Vieux Noël (poésie) | 22 |
| | Les contes du Père Jean: La terre à François. -- Dr Jules Dorion | 23 |
| | La Paix. -- Révd Père Sanson | 24 |
| | Le 2ème centenaire de St-Joseph de la "Nouvelle Beauce". -- M. Jean-Thomas Perron | 25 |
| A-90 | Anecdotes Canadiennes | 27 |
| | La Compagnie de Jésus à Rome. -- R.P. J.-P. Archambault, S.J. | 28 |
| | Le Mont St-Michel en Cornouaille | 30 |
| | Cantique pour l'Assomption. -- Paul Barbier | 32 |
| | Notre année (de sept. 1937 à sept. 1938) | 33 |
| | Le Président Vargas. -- Francis d'Aguez | 48 |
| | Le Centenaire du Saguenay par M. l'abbé Victor Tremblay | 49 |
| | Notre-Dame de Reims | 52 |
| A-116 | La Pointe-du-Lac (1738-1938) (Photo de L'Assomption) | 56 |
| | Les Grandes Cataractes | 59 |
| | Les Fêtes de l'Abitibi, par M. Bernard Cossette | 62 |
| A-111 | Dans le monde catholique (Enfants) | 64 |
| | Nos statistiques. -- M. Jean-Thomas Perron | 65 |
| | Le Congrès Eucharistique de Budapest. -- Mgr Alexandre Vachon, P.D. | 84 |
| | A travers le monde | 91 |
| | Les fêtes de la Vénérandye. -- M. Donatien Frémont | 94 |
| | <u>PORTRAITS</u> | |
| D-190 | S. Em. le cardinal Le-Nazaire Bégin | 3 |
| | S. Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada | 10 |
| | Le Seigneur Masson | 18 |
| B-642 | La 28ème "Congrégation" des Jésuites | 28 |
| A-149 | Le T.R.P. Ledochowski et le R.P. Schurmans, S.J. | 29 |
| C-231 | S. Exc. Mgr Omer Plante, auxiliaire de Québec | 34 |
| | M. l'abbé Guillaume Déchène | 35 |
| B-392 | Réunion Plénière de l'épiscopat canadien | 67 |
| A-115 | S. Em. le cardinal Pierre Gerlier, Primat des Gaules | 68 |
| A-84 | S. Exc. Mgr R. Duprat, évêque de Prince-Albert | 69 |
| A-95 | S. Exc. Mgr P.-S. Desranleau, évêque coadjuteur de Sherbrooke | 70 |
| A-83 | S. Exc. Mgr Ubald Langlois, vicaire apostolique de Grouard | 71 |
| A-230 | S. Exc. Mgr Albini Lafortune, évêque de Nicolet | 72 |
| A-225 | S. Exc. Mgr Napoléon LaBrie, vicaire apostolique du Golfe St-Laurent | 73 |
| A-202 | S. Exc. Mgr L. Durand, O.F.M. vicaire apostolique de Chefoo | 75 |
| A-82 | S. Exc. Mgr Edgar Laroche, P.A. | 76 |
| A-110 | Le T.R.P. Albert Cousineau, c.s.c., supérieur général des Pères de Ste-Croix | 77 |
| A-114 | Mgr Arthur Robert, P.A., V.G., recteur de l'Université Laval | 79 |
| | L'hon. Adélard Godbout | 81 |
| A-81 | Le Dr Douglas Hyde | 83 |

BEAUX-ARTS, études, tableaux et dessins.

Page

| | | |
|-------------------------------------|---|-------|
| C-284 | Au pays de Québec: la vieille maison sous la neige (C.P.R.) | 6 |
| B-243 | Le printemps à Grand'Pré (C.P.R.) | 7 |
| C-229 | L'été au Manoir Richelieu (Office fédéral du tourisme) | 8 |
| B-89 | Un soir d'automobile sur le lac (C.N.R.) | 9 |
| A-201 — D-189 — D-186 | Quelques souvenirs du Congrès eucharistique de Québec | 11-15 |
| C-222 | Midi dans la palmerais | 17 |
| | Le chateau Masson | 19 |
| | La chapelle du Juvénat de Terrebonne | 20 |
| D-165 | Première messe à Tadoussac | 21 |
| | La terre à François (Dessein de Mlle M.-B. Pageot) | 23 |
| D-397 | Croix élevée à St-Joseph de Beauce | 25 |
| B-627 — B-404 | Quelques photos des fêtes de St-Joseph de Beauce | 27-26 |
| B-374 — B-373 | Le Mont St-Michel en Cornouaille | 30-31 |
| C-290 | L'Assomption de la Vierge (Albert Dürer) | 32 |
| B-244 | Construction d'une maison de Colon (C.N.R.) | 37 |
| B-151 | La Vierge au Mur (Albert Dürer) | 39 |
| B-395 | Un intérieur rustique mais confortable | 41 |
| B-396 | Canonisation de Saint André Bobola | 43 |
| D-188 | La "Cité des Jeunes" à vol d'oiseau (Fiset et Ernst) | 45 |
| A-97 | Getulio Vargas | 48 |
| B-636 — B-623 — B-619 | Photos des fêtes du Centenaire du Saguenay | 50 |
| D-164 | Extérieur de la cathédrale de Reims (L'Illustration) | 53 |
| C-223 | Reims: l'autel du Sacre (L'Illustration) | 54 |
| B-661 | Reims en flammes (Adrien Sénécals) | 55 |
| A-88 | L'Eglise de la Pointe-du-Lac | 57 |
| A-89 | Le moulin de Pointe-du-Lac | 57 |
| A-97 — A-96 | L'étang de la Pointe-du-Lac | 58 |
| B-187 | Chutes du Zambèze | 59 |
| A-112 — A-87 — B-644 — B-351 — B-77 | Les chutes Kaiteur, Hamilton, Potaro et Victoria | 60 |
| A-113 | La chute Iguazu | 61 |
| B-645 | Amos, ville des fêtes de l'Abitibi | 62 |
| B-635 | Messe pontificale des fêtes de l'Abitibi | 63 |
| D-201 — D-200 | Photos des fêtes du Congrès eucharistique de Budapest | 86-88 |
| A-109 — A-94 — B-621 — B-620 | A travers le Monde: dessins | 91-92 |
| B-622 | Le monument de la Vêrendrye | 94 |
| A-86 | Le Pageant des fêtes de la Vêrendrye | 94 |
| | Après une "bordée" (H. Lavoie) | 95 |
| A-85 | L'église de Limestone | 96 |
| A-203 | CARTE PRÉPARÉE PAR LA COMPAGNIE DE JÉSUS | 74 |

o - o - o - o - o - o

B-398

Costume des fêtes du Saguenay 51

La plupart des services
que vous offre

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

vous sont nécessaires.

Voyez tout de suite le gérant de la succursale la plus proche de chez vous. Il vous dira ce que la Banque peut faire pour vous, il vous conseillera et apportera peut-être une solution à vos problèmes. Il vous attend, soyez sûr qu'il vous accueillera avec empressement, compétence et courtoisie.

Maison fondée en 1845



TÉLÉPHONE : 2-2119

Germain Lépine Limitée

283, ST-VALLIER - - - - QUÉBEC

H.-Jules LEPINE Président-Gérant

Manufacturiers d'articles funéraires

EMBAUMEURS

Directeurs de Funérailles, Corbillards Automobiles, Ambulances privées

Service: JOUR et NUIT

CHANSONS, MONOLOGUES, PIÈCES

CHANSONS

| | | | |
|--|------|-----------|--------|
| Allaire. — Le Chansonnier Canadien. | 1.00 | par poste | \$1.10 |
| Gagnon. — Chansons Populaires du Canada. | 0.90 | par poste | 1.00 |
| Chansons de Botrel. — Pour l'école et le foyer. | 0.60 | | |
| Chansons. — Mont Saint-Louis. | 0.65 | par poste | 0.71 |
| Blondin. — Nouveau recueil de Chansons Comiques. — Romances, chansonnettes, etc. Avec musique. | 0.40 | par poste | 0.45 |
| Refrains de chez nous. 1ère série. | 0.10 | par poste | 0.11 |
| Refrains canadiens. 2ème série. | 0.10 | par poste | 0.11 |
| Roland. — Chansons Populaires. | 0.65 | par poste | 0.70 |
| Montjoie. — Recueil de Chansons populaires et Chants Scouts. | 0.70 | par poste | 0.75 |

MONOLOGUES

| | | | |
|---|------|-----------|------|
| Godefroy-Bouvard. — Ma Gerbe de Compliments et de Morceaux à dire. | 0.75 | par poste | 0.78 |
| Robert, E. — Les Fêtes de l'enfance et de l'adolescence. | 0.50 | par poste | 0.52 |
| Saint-Jean, Idola. — Morceaux à dire choisis. — Edition 1936. | 1.00 | par poste | 1.06 |
| Saint-Jean, Idola. — Récitations enfantines choisies. | 1.00 | par poste | 1.05 |
| Les Meilleurs Monologues et Poésies à dire. — Déclamations comiques par les Maîtres du genre. | 0.75 | par poste | 0.80 |

PIÈCES

| | | | |
|--|------|-----------|------|
| Cyprien. — L'Abonné. — Drame social en 3 actes. | 0.75 | par poste | 0.75 |
| Deschutes. — Le Signe de la bête s'efface. — Drame canadien anti-alcoolique et anti-communiste. 3 actes. | | | 0.25 |
| Dumont. — Le Diable dans les bouteilles. — Comédie en 1 acte. | 0.40 | par poste | 0.40 |
| Dumont. — Publicité, Encens, Courbettes. — Comédie en trois actes. | 0.50 | par poste | 0.55 |
| Lamarche. — Le Drapeau de Carillon. — Drame choral en un acte. | | | 0.25 |
| Lavoie. — Dollard. — Poème dramatique. 5 actes. | | | 0.75 |
| L'Hermitte. — Joseph victime et sauveur. — Tragédie biblique en vers; Récit de la Genèse. 4 actes. | | | 0.75 |
| Rousseau, Y.-B. — Une Noce au bon vieux temps. — Comédie en trois actes. | | | 0.75 |
| Tremblay, R. P. — Le Curé Hébert. — Drame social en trois actes. | | | 0.25 |
| Tremblay, R. P. — Hommage à la Langue française. — Chœur parlé. | | | 0.10 |

OUVRAGES

SUR

Le CORPS MYSTIQUE du CHRIST

| | |
|--|--------|
| Angers. — La Doctrine du Corps mystique du Christ. | \$2.60 |
| Glorieux, Chan. — Corps mystique et Apostolat. | 0.40 |
| Grimaud. — Lui et nous: Un seul Christ. Aux membres du corps mystique de Jésus-Christ. | 0.75 |
| Mersch. — Le Corps Mystique du Christ. — Études de théologie historique. | 4.00 |
| Mersch. — Morale et Corps mystique. | 1.35 |
| Mura. — Le Corps mystique du Christ. Sa nature et sa vie divine d'après S. Paul et la théologie. | 3.00 |

La Librairie de l' "Action Catholique"

1, Boulevard Charest, Québec.

MANUEL D'ETIQUETTE

Manuel de l'étiquette courante parmi la bonne société canadienne-française, par mademoiselle Evelyn Bolduc, attachée au service de traduction au Sénat, Ottawa. Outre les données de bienséances ordinaires, ce manuel présente les règles de l'étiquette conforme au protocole officiel observé dans la capitale. Prix \$1.00

MANUELS DE CUISINE

La Cuisine raisonnée.— Une nouvelle édition du "Manuel de Cuisine Raisonnée" de l'Ecole classico-ménagère de St-Pascal qui a eu si grand succès. Edition considérablement augmentée. Quantité de recettes prouvées et raisonnées en fonction de l'hygiène. Une véritable "Encyclopédie Familiale" que ce manuel de cuisine. Un superbe volume in-8 de 700 pages que liront avec intérêt et profit toute jeune fille ou maîtresse de maison. Edition brochée : \$1.25, par la poste \$1.40
Edition cartonnée : \$1.60, par la poste 1.75
Edition de luxe : \$2.50, par la poste 2.65

Le livre de la cuisine nationale, par Charbonneau, chef cuisinier. Ce livre de cuisine a ceci de particulier qu'il présente une grande variété de menus avec peu de produits (près de 800 recettes). Les cuisiniers d'hôtel ou les ménagères l'utiliseront avec profit. Prix : \$1.50, par la poste. 1.60

Menus de réceptions, par Hélène Durand-Laroche. Choix de menus pour fêtes de famille, goûters, grands dîners, parties de plaisir, réunions sociales, repas de cérémonies, réveillons, soirées de gala, thés. Toutes les recettes de ce volume ont été expérimentées par l'auteur. Prix : \$1.00, par la poste. 1.10

Les secrets de la bonne cuisine.— Livre publié par Sœur Marie-Edith, directrice de l'Ecole Ménagère de Montréal. Ce livre contient le cours de cuisine complet de l'Ecole Ménagère de Montréal et plus de 1,500 recettes, toutes mises à l'épreuve dans les cuisines de l'Ecole. Le livre classique de la ménagère canadienne. Livre de 336 pages, orné de 40 illustrations. Prix : \$1.00, par la poste. 1.10

La bonne cuisine canadienne.— Traité d'art culinaire à l'usage des hôtels de la province de Québec, préparé et publié sous la direction du ministère de la Voirie de Québec. Ouvrage orné de dix planches originales en couleur. Prix : \$1.00, par la poste. . 1.10

Remarque.— Toute commande doit être accompagnée du montant correspondant en chèque accepté ou mandat poste.

UN BEAU MARIAGE

Cette publication est la traduction d'un des plus beaux livres des Saintes Ecritures ; le livre de Tobie, appelé le "Manuel des Époux". Ce livre présente le mariage de Tobie et de Sara comme modèle des unions agréables à Dieu. De plus il abonde en enseignements moraux qui prépareront les futurs époux à marcher courageusement au-devant des épreuves de la vie.

Jeunes gens, jeunes filles, lisez ces belles pages des livres saints. Une jolie brochure à offrir à l'occasion des noces. Prix : 0.10 l'exemplaire, par la poste 0.12, \$1.25 la douzaine franco.

LES CHANSONS POPULAIRES DU CANADA

Ne manquez pas de vous procurer "Les Chansons Populaires du Canada" qui ont été chantées tous les soirs au Colisée, pendant le Deuxième Congrès de la Langue Française, par un chœur de 600 voix avec l'accompagnement de la Symphonie de Québec. Ces chants sont réunis en un cahier de 80 pages avec accompagnement de piano. Prix : \$0.50 l'exemplaire, par la poste 0.55.

La Librairie de l' "Action Catholique",
1, Boulevard Charest, Québec.

Tous devraient avoir un
Compte d'Épargne

— 1 —

La Caisse d'Économie
DE N.-D. DE QUEBEC

Nos quatorze bureaux sont de véritables foyers de l'Épargne

Impossible de trouver un meilleur endroit pour ses économies

VOUS ETES INVITÉS A PARTICIPER
AU CONCOURS D'ÉPARGNE
de 25 centins et \$1.00 par semaine.

Prix en argent offerts par tirage à l'expiration
de 50 semaines du 1er janvier.

PRENEZ L'HABITUDE DE L'ÉPARGNE RÉGULIÈRE

MANUFACTURE D'OBJETS RELIGIEUX

Chapelets de toutes sortes.
Crucifix.— Médailles religieuses et profanes.— Insignes et Médallions pour conventum.
— Colliers et Médailles. —
Chapelets et Croix de costume pour Communautés Religieuses. — Médailles pour récompenses scolaires.
— Livres de prières. — Statues. — Articles pour Pèlerinages et pour Missions., etc., etc.



VENTES EN GROS SEULEMENT

Genin, Trudeau & Cie Limitée
38, RUE NOTRE-DAME OUEST
MONTRÉAL

Succursale: 251, rue St-Joseph
QUÉBEC

SOLIDARITÉ

Pratiquons l'économie, qui consiste à tirer le meilleur parti de toutes choses. Déposons nos épargnes dans un grand établissement de crédit, qui prête une large part de ses ressources à l'agriculture, au commerce et à l'industrie. Ainsi, nous ferons d'une pierre deux coups : notre capital d'épargne sera en sûreté et nous rapportera des intérêts, et il alimentera l'activité économique dont tout le monde profite.

Banque Canadienne Nationale

Actif, plus de \$146,000,000

537 BUREAUX AU CANADA
12 SUCCURSALES A QUEBEC



185, Boulevard Langelier Téléphone : 2-6864

Installation moderne. Outillage perfectionné

Ateliers offrant l'aspect de véritables établissements industriels.

Cours Techniques : Quatre années d'études.
Cours de Métiers : Deux ou trois années d'études.
Cours de Mécanique d'Automobile : une année d'étude.

MATIERES ENSEIGNÉES :

Français, Anglais, Dessin Industriel, Mathématiques, Chimie, Physique, Technologie, Géographie industrielle, Comptabilité, Ajustage, Électricité, Fonderie, Forge, Menuiserie, Charpente, Ébénisterie, Modelage, Mécanique générale et d'automobile, Moteur Diesel, Radio, Réfrigération, Soudure autogène, Soudure électrique, Plomberie, Chauffage des chaudières.

AVIS AUX INDUSTRIELS

L'École Technique de Québec offre aux industriels des ouvriers et des Techniciens qualifiés, susceptibles de devenir, par la suite, contremaîtres ou chefs d'ateliers.

AUBAINES

Ouvrages à propager parmi la jeunesse des patronages, des orphelinats, des écoles, des collèges et des couvents et même parmi les gens du monde. Assortiment limité.

Prix tout à fait exceptionnels. Pratiquement la moitié des prix réguliers. Achetez quelques titres et vous jugerez par vous-même.

31 Messes de Communion avec prières d'actions de grâces après chaque communion. Format 4 x 6, 600 pages, cartonné, tranche rouge. Prix : 0.25 l'unité, par la poste 0.33

Lectures Méditées, familières, pratiques et intéressantes avec quelques traits de la vie du saint pour chaque jour de l'année. En deux volumes de 600 pages chacun, format 4 x 6, cartonnés en noir, tranche rouge. Prix : 0.50 les deux volumes ; par la poste 0.65

Autour du Foyer Canadien. (Prix rég. 0.40), —\$0.25, par poste 0.30

Grains de bon sens. (Prix rég. 0.50), 0.25 par poste 0.30

Deux ouvrages populaires qui devraient être lus dans tous les foyers catholiques. Ils renferment un peu de tout : éducation, économie, religion, etc., pour tous les goûts et tous les âges : réponses d'actualité ; des objections vieilles ou rajeunies, mises au point d'enseignements oubliés, redressements de travers, peintures des extravagances folles de la mondanité, au besoin du sel et du poivre aux dénigreurs ou aux exploités malfaisants. Deux ouvrages rares où le peuple s'amuse en s'instruisant. Lisez-les et faites-les lire.

Épîtres et Évangiles (abbé Janvier). Ce volume contient les Epîtres et les Évangiles des dimanches, des fêtes chômées, des Quatre-Temps et de tous les jours du carême avec des réflexions, suivis de l'ordinaire de la messe. Un volume particulièrement pratique pour le temps du carême. Format 6 x 3½, 600 pages, relié toile tr. rouge. Prix régulier \$0.75 pour 0.35, par la poste \$0.40

Épîtres et Évangiles (abbé Janvier). Le même que ci-dessus détaillé, mais en belle reliure chagrin souple, tr. dorée. Prix régulier \$2.00 pour \$1.25 franco.

Petit Guide Illustré (abbé Germain). Un petit livre de prières (genre paroissien) pratique par excellence, abondamment illustré, 300 pages, format commode, 3 x 5, en belle reliure simili-cuir, tranche rouge sous or. Prix régulier \$0.50 pour \$0.35 l'unité, par la poste \$0.38 ; \$3.00 la douzaine, port en plus ; \$20.00 le cent, port en plus.

Madeleine de Verchères. Une fille de la Nouvelle-France. Sa vie et l'histoire de son époque, 1665-1692. Un beau volume de format 7 x 5, contenant huit illustrations en couleurs ; en reliure plein cuir souple, couleur bleu royal, avec titre et monogramme dorée ; emballage spécial. Une valeur de \$2.00 au prix régulier pour \$0.75

100,000 ENVELOPPES

Une belle enveloppe blanche, No 8 (6½ x 3¾) dont le prix régulier est de \$2.00 le mille pour un prix tout à fait spécial, au comptoir : \$0.15 le cent, \$0.75 le 500, \$1.40 le 1,000 ; par la poste comme suit :

| | Prov. de Québec | Prov. d'Ont. et Maritimes | Prov. de l'Ouest |
|------------|-----------------|---------------------------|------------------|
| le 100 : | \$0.23 | \$0.23 | \$0.23 |
| le 500 : | \$1.00 | \$1.05 | \$1.15 |
| le 1,000 : | \$1.85 | \$2.00 | \$2.15 |

La Librairie de l' "Action Catholique"
1, Boulevard Charest, Québec.

ACTES DES PAPES

| | |
|--|--------|
| Léon XIII.—Actes (7 volumes). Chaque volume..... | \$0.40 |
| Pie X.—Actes (8 volumes). Chaque volume..... | 0.40 |
| Benoit XV.—Actes (3 volumes). Chaque volume..... | 0.40 |
| Pie XI.—Actes (7 parus). Chaque volume..... | 0.40 |
| Volume VII..... | .50 |

Une remise est accordée par série ou pour plusieurs exemplaires.

EXCYCLIQUES, LETTRES, EN BRCHURETTES :

| | |
|--|--------|
| Léon XIII.—Rerum Novarum..... | \$0.15 |
| — Immortale Dei. Constitution chrétienne des Etats..... | 0.15 |
| Pie XI.—Rerum Ecclesiae. Les Missions..... | 0.05 |
| — Casti Connubii. Le mariage chrétien..... | 0.10 |
| — Quadragesimo Anno. Question ouvrière..... | 0.10 |
| — Mens Nostra.— Exercices spirituels..... | 0.10 |
| — Misericordissimus Redemptor..... | 0.10 |
| — Quas Primas. Fête du Christ-Roi..... | 0.10 |
| — Ad Catholici Sacerdotii. Le Sacerdoce catholique..... | 0.10 |
| — Divini Redemptoris. Sur le Communisme athée..... | 0.10 |
| — Divini Illius Magistri. L'Education chrétienne de la jeunesse..... | 0.15 |
| — Caritate Christi Compulsi. Sur la prière et la réparation à offrir au Sacré-Coeur..... | 0.15 |
| — Vigilanti Cura. Le Cinéma..... | 0.10 |
| — Ingravescens Malis. Sur le Rosaire..... | 0.10 |
| — La situation religieuse au Mexique..... | 0.10 |

COMMENTAIRES DE L'ACTION POPULAIRE ET DE L'ÉCOLE NORMALE SOCIALE (France) :

| | |
|---|--------|
| L'Encyclique Quadragesimo Anno. Sur la Restauration de l'Ordre Social. (A. P. et E. N. S.)..... | \$0.85 |
| L'Encyclique Quadragesimo Anno. Table analytique et commentaire. (A. P.)..... | 0.25 |
| L'Encyclique Rerum Novarum. Sur la condition des Ouvriers. (E. N. S.)..... | 0.50 |
| L'Encyclique sur le Sacerdoce Catholique. (A.P.)..... | 0.25 |
| L'Encyclique Divini Redemptoris. Sur le Communisme athée (A. P.)..... | 0.25 |
| Tiberghien. — Commentaire de l'Encyclique Rerum Novarum..... | 0.15 |
| Perrier, Abbé. — Quadragesimo Anno. Analyse et commentaires..... | 0.15 |

ORNONS NOS FOYERS de tableaux canadiens

TABLEAUX "MASSICOTTE"

Les "Tableaux Massicotte" ont eu grande vogue depuis leur parution. Ils font l'histoire des mœurs d'autrefois. Ils rappellent d'agréables et réconfortants souvenirs aux vieux, ils sont un enseignement pour les jeunes. Jusqu'ici leur prix était assez élevé. Pour permettre à tous de se les procurer, une édition populaire a été tirée de ces tableaux (au nombre de 17) en album ordinaire et en feuilles détachées pour encadrement. Format 14 x 10. Prix : \$1.00 pour l'une ou l'autre série, \$1.10 dans un emballage spécial qui permet de les offrir en cadeau ou comme récompense de fin d'année dans les écoles.

"BOIS GRAVÉS DE DUGUAY"

Les "Bois gravés de Duguay" forment déjà une précieuse collection d'art. Ils se recommandent avant tout par leur qualité artistique. De plus, ils sont nettement d'inspiration canadienne. Qu'on en juge par les titres : Ferme québécoise.— Le Brassin de savon.— La Croix du chemin.— La Roule des billots.— L'Aurore boréale.— La Vierge-Mère. Format 12 x 11. Prix : \$1.00 la série, \$1.10 dans un emballage spécial.

La Librairie de l' "Action Catholique"
1, Boulevard Charest, Québec.

La Fournaise à "Air Chaud" L'Islet

Spécialement construite pour chauffer au bois.



Est en usage dans un grand nombre d'églises, sacristies, presbytères et écoles.

Nous avons des modèles pour chauffer jusqu'à 125,000 pieds cubes.

SERVICE D'EXPERTS GRATUIT

Avant d'acheter, consultez-nous. Nos experts se tiennent à votre disposition gratuitement, prêts à vous aider à épargner plusieurs dollars sur l'installation de votre système de chauffage. Mettez leur longue expérience à votre profit.

MESSIEURS LES CURÉS,

La demande, sans cesse croissante, des fournaises L'Islet est votre meilleure garantie de satisfaction.

LA FONDERIE DE L'ISLET Limitee

L'ISLET STATION P. Q.

KERHULU LTÉE

Maison française d'alimentation

22, RUE DE LA FABRIQUE QUÉBEC
1594, RUE NOTRE-DAME TROIS-RIVIÈRES

Livraison dans toute la province

RESTAURANT FRANÇAIS DE 1er ORDRE

Recommandé à MM. les Ecclésiastiques de passage à Québec

PÂTISSERIE, CHARCUTERIE, CHOCOLATS, DRAGÉES

Tél. 2-6401



Les orgues Casavant son célèbres. Au delà de 1600 orgues à tuyaux ont été installées par cette maison en Amérique.

CASAVANT FRERES Limitee

ST. HYACINTHE, P. QUE.

Téléphone : 2-3215

Cloutier & Trepanier

Courtiers en douane et agents expéditeurs

17, Rue St-Jacques - QUÉBEC

A.-Uld. Cloutier
76, Boulevard Benoit XV
Tél. 4-4546

A. Trépanier
140, ST-GERMAIN

OUVRAGES

DE

Son. Em. le Cardinal Villeneuve

Parus en 1938 :

- La Messe.** Recueil de cinq instructions prononcées pendant le Carême 1938, sur la Messe au point de vue dogmatique, moral et liturgique. En appendice le texte de l'Ordinaire de la Messe..... \$0.75
- Quelques pierres de doctrine.** Six conférences philosophiques, prononcées en diverses circonstances, réunies en un volume..... 1.00
- Le Fait français en Amérique.** Conférence donnée à Boston devant la Société historique franco-américaine, le 4 mai 1938..... 0.10
- Liberté et Libertés.** Conférence donnée au Cercle Universitaire de Montréal, le 29 janvier 1938..... 0.10

Parus antérieurement :

- Le Mariage.** Notions fondamentales. Sermons du Carême 1936..... 0.40
- Le Mariage.** Préparation morale. Sermons de l'Avent 1936..... 0.25
- Le Mariage.** Empêchements. Sermons du Carême 1937..... 0.45
- Le Mariage.** Préparation canonique et célébration. Sermons de l'Avent 1937..... 0.25
- Entretiens Liturgiques.** Entretiens familiers relatifs aux cérémonies et aux choses liturgiques..... 0.35
- L'Un des vôtres.** Le scholastique P.-E. Lavallée, des O. M. I..... 0.65
- Vie Sacerdotale.** Lettre pastorale adressée au clergé du diocèse de Québec..... 0.25
- L'Obéissance religieuse.** Lettre pastorale adressée aux religieux et religieuses..... 0.15
- Cérémonial de Prise de possession des Cures et Paroisses.** Cérémonies prescrites; distribution des vicariats forains et urbains..... 0.25
- La Grève et l'enseignement catholique.** Etude donnée à la Semaine Sociale, le 24 juin 1920..... 0.15
- Le Cinéma.** Périls et réaction. Conférence prononcée à la radio, le 27 septembre 1937..... 0.10
- La Pureté.** Sermon prêché pendant le Carême 1934..... 0.10
- La Justice.** Sermon prêché pendant le Carême 1934..... 0.10
- La Tempérance.** Sermon prêché pendant le Carême 1934..... 0.10
- La Crise du droit de propriété et ses remèdes.** Conférence à la Chambre de Commerce, le 13 avril 1935..... 0.10
- La Culture physique au regard de l'Église.** Conférence sous les auspices de la Ligue de Sécurité, le 8 janvier 1934..... 0.10
- Lettre Pastorale** touchant certains faits publics survenus pendant la campagne électorale 1935..... 0.10
- Devoir et Pratique du Patriotisme.** Discours prononcé au Château Frontenac, sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste, le 25 juin 1935..... 0.10
- Directives sociales aux jeunes.** Causerie sous les auspices du jeune Barreau de Québec, le 25 octobre 1934..... 0.10
- Instructions** sur la formation des Comités paroissiaux d'action catholique..... 0.05
- Le Culte de Sainte Anne.** Lettre pastorale et Mandement..... 0.10



Holt, Rensfrew
& Company Limited

FOURRURES

CONFECTIONS pour MESSIEURS

Un escompte de 10% est accordé au clergé sur des achats personnels.

DICTIONNAIRE MAME

(Le Dictionnaire d'aujourd'hui)

avec supplément spécial pour le Canada

Ce nouveau dictionnaire édité par la Maison Mame de France, est un dictionnaire moderne répondant aux besoins présents.

Un dictionnaire **toujours à jour.**

Une véritable **encyclopédie** que ce dictionnaire.

La prononciation est indiquée lorsque cela est utile ;

Les différentes **acceptions des mots**, au propre et au figuré, sont complétées par des exemples choisis qui en font mieux comprendre le sens, et par des **synonymes** et des **antonymes**;

L'étymologie des mots est indiquée, ainsi que la **conjugaison** des verbes irréguliers et d'un certain nombre de verbes servant de modèles ;

Les **locutions étrangères** les plus usitées sont imprimées sur du papier de couleur à la fin du volume ;

L'illustration a été l'objet de soins particuliers ; on a évité de représenter des objets usuels en s'attachant à établir une illustration qui soit vraiment utile. De nombreux tableaux groupent les figures se rapportant au même sujet. Les **cartes** ont été spécialement soignées ; elles sont claires et aussi complètes que peut le permettre un ouvrage du format d'un dictionnaire. Format 5 x 8, épaisseur 1 1/2 pouce.

Prix : \$1.25 franco.

La Librairie de l' "Action Catholique",
1, Boulevard Charest, Québec.

Dominion Blank Book Co. Ltd

ST-JEAN, QUÉBEC

La fabrique la plus importante et la plus moderne

de livres reliés, pour comptabilité,
livres de comptabilité à feuilles mobiles,
livres à feuilles mobiles pour étudiants et professionnels,
livrets de comptoir (Counter check books),
ENTETES DE LETTRES ARTISTIQUES
PRÉPARÉES PAR SAVOY & SES FILS
A ST-JEAN

Manufacturiers d'ENVELOPPES de tous genres. Papier paraffiné

POUR LE CULTIVATEUR

- Bélangier.— Mémoires d'un cultivateur..... \$1.00
- Bettencourt.— Apostolat rural..... 0.55
- Billault.— La culture des légumes. Relié..... 1.25
- Drogat.— Manuel Social rural..... 0.65
- Ganay, s. j.— Problèmes paysans et apostolat spécialisé..... 1.00
- Grignon.— Comment soigner nos animaux..... 1.00
- Guide du charpentier..... 1.00
- Le Problème rural.** Lettre collective des Evêques de Québec..... 0.10
- Savard, abbé.— Menaud, Maître-draveur. Roman..... 1.00
- Tables d'intérêt et de change..... 1.00
- Cahier de l'Épargnant..... 0.25
- Manuel d'Agriculture :** Ecole d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière.
- Tome I. **Les Champs**..... 1.00
- Tome II. **Les Animaux**..... 1.00
- Cours d'Agriculture.** Institut Agricole d'Oka.
- Vol. I.— L'Administration de la ferme..... 0.60
- Vol. II.— Les Productions végétales..... 0.60
- Vol. III.— Étude des races et élevage..... 0.60
- Vol. IV.— Alimentation et hygiène..... 0.60
- La série des quatre volumes..... 2.00

La Librairie de l' "Action Catholique",
1, Boulevard Charest, Québec.